SUPPL.
PALATINA
A

A —
1.ere proposition p.3. après Le Sommaire
2.de — — p.29.
3.eme — — p.60.
4.eme — — p.99.
5.eme — — p.111.
6.eme — — p.135.
7.eme — — p.168.
8.eme — — p.205.
9.eme — — p.257.
10.eme — — p.282.

2. 1. 8.

125

II Suppl. Palat. A 133

LA FOI
JUSTIFIÉE
DE TOUT REPROCHE
DE CONTRADICTION
AVEC LA RAISON.

LA FOI
JUSTIFIÉE
DE TOUT REPROCHE
DE CONTRADICTION
AVEC LA RAISON.

LIVRES

En faveur de la Religion, qui ſe trouvent chez le même Libraire.

EXPOSITION des preuves les plus ſenſibles de la véritable Religion, *1 vol. in 12.*

Le Déiſme réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'Incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rouſſeau ; par M. Bergier. *2 vol. in-12.*

Principes fondamentaux de la Religion, ou Catéchiſme de l'âge mûr. *1 vol. in-12.*

Recueil des Ouvrages compoſés en faveur de la Religion, par M. Papin. *3 vol. in-12.*

La ſeule Religion véritable démontrée contre les Athées, les Déiſtes, & tous les Sectaires. *1 vol. in-12.*

Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, par Abbadie. *4 vol. in-12.*

Inſtruction Paſtorale de Mgr. de Langres, ſur la Religion. *in-4°.*

Inſtitutiones Catholicæ in modum catecheſeos, &c. Auctore Pouget. Vulgò : Catéchiſme de Montpellier. *6 vol. in-4°.*

Catéchiſme ou Introduction au Symbole de la Foi, &c. par de Grenade. *5 vol. 8°.*

La Dévotion reconciliée avec l'Eſprit. *1 vol. in-12.*

Catéchiſme de Bourges, ou Abregé de la Doctrine Chrétienne. *1 vol. in-4°.*

Le même Libraire a un plus ample Catalogue de Livres de Théologie & de piété.

627 164

LA FOI
JUSTIFIÉE
DE TOUT REPROCHE
DE CONTRADICTION
AVEC LA RAISON,

Et l'Incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la Raison dans ses raisonnemens contre la Révélation.

AVEC

UNE ANALYSE DE LA FOI.

Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt.
Rom 1. 22.

NOUVELLE ÉDITION.

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

A PARIS,
Chez Humblot, Libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Ives.

M. DCC. LXVI.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

SOMMAIRES

De ce qui eſt contenu dans cet Ouvrage.

DESSEIN de l'Ouvrage... Remarque ſur le terme de ſyſtême employé en matière de Religion révélée.... L'ordre qu'on ſe propoſe de ſuivre.

PREMIÈRE PROPOSITION.

La Raiſon veut qu'on reconnoiſſe une diſtinction réelle entre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, & ce qui eſt contre la Raiſon.

CE que c'eſt qu'être contre la Raiſon... Dieu lui-même ne peut obliger l'homme à recevoir un dogme évidemment contraire à la Raiſon... Sentiment de M. Huet à ce ſujet rapporté & réfuté... Ce que c'eſt qu'être au-deſſus de la Raiſon... Objection de Bayle, qui combat la diſtinction des choſes qu'on dit être contre la Raiſon, & des choſes qu'on dit être au-deſſus de la Raiſon... Réfutation générale de l'objection...

Réfutation détaillée de toutes les parties de l'objection..... Principe du Socinianiſme développé.... Suites affreuſes de ce principe.... Crellius célèbre Socinien, convaincu de Matérialiſme par ſes propres paroles... Pourquoi la méthode de confondre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, avec ce qui eſt contre la Raiſon, eſt ſi avidemment adoptée par les Incrédules... Les noms de Sages & de Philoſophes, que ſe donnent les Incrédules, ne leur conviennent pas... Les vrais Fidèles ne méritent pas les dénominations de Superſtitieux, de Fanatiques & d'Enthouſiaſtes que leur donnent les Incrédules... Reſſource fondamentale ôtée aux Incrédules, par la preuve de la diſtinction qu'il y a entre les choſes qui ſont contre la Raiſon, & celles qui ſont au-deſſus de la Raiſon... Que les myſtères de la Foi doivent humilier, mais non pas révolter la Raiſon.... Profondeurs & abſurdités des différens ſyſtêmes de l'Incrédulité.

SECONDE PROPOSITION.

On ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dog-

mes & les myſtères de la Foi ; il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer, à ne conſulter que les idées tranſcendantes propres de ces dogmes & de ces myſtères ; & il eſt également chimérique de prétendre réuſſir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes & les myſtères de la Foi, & les vérités naturelles & néceſſaires, contenues dans des axiomes évidens.

RAISONNEMENT du Miniſtre Saurin pour prouver cette propoſition.... Réfutation de la cenſure que fait un Théologien du raiſonnement de Saurin.... Le même raiſonnement adopté avec une modification..... Démonſtration de la vérité de ce raiſonnement ainſi rectifié... Ce raiſonnement eſt employé comme étant propre de Saurin, non pas qu'il en ſoit le premier Auteur, mais parce qu'on aura occaſion de l'employer contre lui-même, & contre tous les Proteſtans qui penſent & s'expliquent comme lui.... Première objection tirée de ce que les myſtères de la Foi étant énoncés dans des termes qui préſentent quelque idée, cela ſuffit pour qu'on

y puiſſe démontrer de la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement..... Réponſe où, après avoir développé deux manières de découvrir & de faire voir quelque contradiction, on montre que ni l'une ni l'autre manière ne peuvent être appliquées aux myſtères de la Foi.... Seconde objection tirée de ce que les idées que la Foi nous donne des myſtères, étant ſuffiſante pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la Raiſon, elles doivent être également ſuffiſantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement..... Réponſe où on ſatisfait à l'objection, en expliquant les différens ſens dont ces termes de convenance avec la Raiſon ſont ſuſceptibles, relativement aux myſtères de la Foi.... Troiſième objection tirée de ce que la Raiſon peut découvrir ce qu'il y a de contradictoire dans les propoſitions oppoſées aux dogmes de la Foi..... Réponſe fondée ſur les principes déja établis..... Quatrième objection tirée de ce que la tranſcendance des idées propres des myſtères n'empêche pas ceux qui les croient d'en tirer des concluſions théologiques, certaines & évidentes..... Réponſe où on établit la diſtinction qu'il faut faire entre

la Foi des myſtères & les idées propres des myſtères..... Cinquième objection, où on attaque le fonds de la réponſe précédente..... Réponſe où on montre qu'il y a un milieu entre concevoir ce qu'on croit, & croire ſans rien concevoir du tout..... Inſtance & réponſe..... Sixième objection tirée de ce que le dogme du myſtère de la Très-Sainte Trinité, eſt contradictoire à un axiome évident..... Réponſe directe avec des principes généraux de ſolution pour les difficultés d'un ordre ſemblable..... Septième objection tirée de différens dogmes de Foi, qu'on prétend être contraires à la Raiſon.... Réponſes détaillées aux différentes parties de l'objection..... Les Déiſtes ſont obligés de recevoir les principes de ſolution qu'on leur donne, pour juſtifier eux-mêmes la Religion naturelle contre les objections des Athées & des Théiſtes.... Les Sacramentaires combattus par le même principe qu'ils emploient contre les Déiſtes..... Replique des Sacramentaires..... Réfutation de la replique.... Inſtances & Sophiſmes de Saurin réfutés par ſon propre principe..... Embarras des Sacramentaires.... Objection générale des Incrédules contre le principe, avec la

réponſe... Objection particulière des mêmes, avec la réponſe.

TROISIÈME PROPOSITION.

C'eſt un écart manifeſte de la Raiſon de la part des Incrédules, d'exiger que les Fidèles leur prouvent, par la Raiſon ou par l'évidence de l'objet, la conformité poſitive des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon.

ETAT de la queſtion entre le Déiſte & le Fidèle... C'eſt au Déiſte à prouver qu'il y a des contradictions dans la Révélation, & le Fidèle n'a rien à faire qu'à ſe tenir dans ſa poſſeſſion... Différentes réflexions de M. Leibnitz en confirmation de cette doctrine... C'eſt le réglement & le ſtyle du droit... La nature des choſes doit déterminer la nature des démonſtrations... Application de cette maxime aux différentes eſpèces de connoiſſances naturelles & ſurnaturelles... Les Déiſtes, en exigeant qu'on leur prouve par l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon,

exigent un genre de preuve qui n'a aucune proportion avec l'objet dont ils demandent la démonſtration ; en quoi ils s'écartent évidemment de la Raiſon..... L'Auteur des *Penſées Philoſophiques* a donné groſſièrement dans ce même écart de la Raiſon... Une de ſes penſées diſcutée & réfutée... L'Epicurien Celſe a préludé aux Déiſtes... Il en impoſe, auſſi bien que les Déiſtes, aux Fidéles... Caractère de Celſe... Ce n'eſt ni être, ni s'avouer vaincu que de convenir qu'on ne peut pas prouver par l'évidence de l'objet, la conformité des myſtères avec la Raiſon... Extravagances de Claudien Mamert, de Pierre Abailard, de Raimond Lulle & de Barthelemi Keckerman, qui ont ſoutenu qu'on pouvoit connoître par les ſeules lumières de la Raiſon, les différens myſtères de la Foi .. Reſtreindre & borner toutes les vérités à l'étroite capacité de la raiſon humaine, ou étendre la capacité de la raiſon humaine à des vérités qui la ſurpaſſent : deux voies d'égarement qui paroiſſent en un ſens oppoſées, & qui néanmoins conduiſent au même terme..... Raiſonnement admirable, précis & déciſif de ſaint Bernard à ce ſujet.

QUATRIÈME PROPOSITION.

Quoiqu'on ne puiſſe pas démontrer, par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des myſtères de la Foi avec la Raiſon, il ne s'enſuit pas néanmoins que les termes conſacrés à énoncer ces myſtères, ſoient des termes vuides de ſens, & tout-à-fait inintelligibles.

RAISONNEMENT des Déiſtes pour prouver la contradictoire de cette propoſition... Ce que dit Bayle à ce ſujet... Réponſe..... L'évidence du témoignage ſupplée à l'évidence de l'objet... Il eſt ſi peu vrai que les termes conſacrés à énoncer les myſtères de la Foi, ſoient tout à-fait inintelligibles, qu'on ne peut attaquer ces myſtères, ou altérer le langage Catholique, qu'on ne s'en apperçoive... Preuve de cette vérité par les écrits de Tertullien contre Praxéas... Par les définitions des Conciles écuméniques d'Ephèſe, de Calcédoine, de Conſtantinople, & par celles des Conciles de Frioul, de Ratisbonne & de Francfort, contre Félix & Elipand..... La doctrine de ce que l'Ecole appelle *com-*

munication d'Idiomes, prouve qu'on peut raiſonner très-juſte & d'une façon très-intelligible ſur les myſtères de l'Incarnation.... Quoique perſonne ne conçoive la création en elle-même, ou la manière dont elle s'opère, le terme de création n'eſt pas néanmoins inintelligible ; ainſi l'incompréhenſibilité des objets de la Révélation ne rend pas pour cela inintelligibles les termes qu'on emploie pour les exprimer... Le défaut de proportion, dans les termes dont on ſe ſert pour exprimer les vérités tranſcendantes de la Foi, empêche qu'on n'en ait une idée claire ; mais la relation que les mêmes termes ont aux objets naturels, empêche qu'ils ne ſoient tout-à fait inintelligibles... Développement de ce principe.

CINQUIÈME PROPOSITION.

Il eſt impoſſible de faire, contre la vérité de quelque myſtère que ce ſoit de la Révélation, aucune objection qui ſoit véritablement inſoluble.

EFFORTS de Bayle pour prouver qu'on peut propoſer, contre la vérité des myſtères de la Révélation, des difficultés véritable-

ment insolubles... Quelques Théologiens, avant Bayle, avoient favorisé ce sentiment, qui a été condamné par le cinquième Concile de Latran... Réponse de M. Leibnitz à l'objection de Bayle... Définition d'une difficulté insoluble & exemple d'une pareille difficulté... On ne demande pas s'il est des difficultés que Dieu ne puisse pas résoudre... On ne suppose pas que tout le monde indifféremment soit en état de répondre aux objections des Incrédules.... Les difficultés des Incrédules peuvent se réduire à trois classes... La première classe est celle des difficultés qui attaquent le fond des mystères : mais on a donné, par rapport à ces difficultés, dans la seconde proposition, un principe solide & général de solution.... La seconde classe est celle des difficultés qu'on peut tirer de la comparaison des vérités naturelles connues, avec ce qu'on propose comme des vérités d'un ordre surnaturel... M. Léibnitz donne pour ces difficultés un principe de solution... Développement de ce principe... Parallèle de l'inconséquence du raisonnement des Déistes, avec les suites toujours conséquentes des raisonnemens des vrais Fidèles.... Objection, & la réponse..... La troisième classe est celle des difficultés

qui ont pour objet les ſyſtêmes des Théologiens Scholaſtiques... La Foi n'étant pas aſſervie aux ſyſtêmes, ne peut rien ſouffrir des difficultés qu'on pourra propoſer contre ces ſyſtêmes, & qu'on ne pourroit réſoudres... Il eſt même impoſſible qu'il n'y ait pas toujours quelque difficulté inſoluble contre ce qui n'eſt purement que ſyſtême par rapport aux matières, qui ſont uniquement du reſſort de la Révélation..... Artifice des Incrédules, & de Bayle en particulier, de confondre les dogmes avec les ſyſtêmes, pour paroître triompher des premiers, comme ils paroiſſent triompher des ſeconds... De l'article des Pauliciens dans le Dictionnaire de Bayle... Affectations des Incrédules à prendre dans les converſations le ton que Bayle prend dans ſes écrits ſur l'article des difficultés de la troiſième claſſe... Véritable méthode quand on a à traiter avec des Incrédules par rapport aux difficultés qu'ils peuvent propoſer.... Beaux vers de Joſeph Scaliger appliqués au préſent ſujet... Les queſtions de pure Scholaſtique ſont d'un uſage précieux, mais qu'il faut ſçavoir régler... Récapitulation des cinq premières propoſitions générales.

SIXIÈME PROPOSITION.

C'eſt de la part des Incrédules un abus manifeſte du raiſonnement, d'oppoſer la Religion naturelle à la Religion ſurnaturelle, comme ſi toutes les deux étoient en contradiction, pour détruire la ſeconde par la première.

MÉTHODE captieuſe de l'Auteur du Livre *des Mœurs*.... Principe fondamental de l'Auteur, & quel en eſt le but... Syſtême des Déiſtes par rapport aux mœurs d'autant plus dangereux, qu'il eſt plus impoſant... On attaque le principe fondamental de l'Auteur... Différentes eſpèces de Loix & leurs définitions... Toutes les différentes eſpèces de Loix poſitives, en tant qu'elles ont quelque rapport aux mœurs, ne ſont que l'application & le développement de la Loi naturelle..... Dans quel ſens la Loi Moſaïque a ceſſé d'être en vigueur... Tandis qu'une Loi ſubſiſte, à n'avoir même égard qu'à la diſcipline & à la police extérieure, c'eſt un exercice

de vertu dicté par la Loi naturelle, que de lui obéir... La Loi évangélique n'eſt jamais contraire à la Loi naturelle, mais elle l'éclaircit, elle l'élève, elle la perfectionne par les caractères de divinité qui lui ſont propres.... Objection tirée de l'inutilité de toutes les autres Loix, fondée ſur la ſuffiſance de la Loi naturelle..... Première réponſe tirée des propres principes de l'Auteur... Seconde réponſe également tirée d'un autre principe du même Auteur... Troiſième réponſe directe & appuyée d'une excellente comparaiſon que fait Origène,.. Ingratitude des Déiſtes à l'égard de la Révélation... Caractère de la Loi de grâce... Fauſſe application de l'exemple vrai ou faux de Philothée à la morale de la Religion révélée... Blaſphème & propoſition ſéditieuſe de l'Auteur..... Les abſtinences & les autres macérations qui ſont en uſage dans l'Egliſe, ne ſont pas contraires à la Loi naturelle; & leur véritable eſprit..... Autre blaſphème de l'Auteur à cette occaſion... Morale Epicurienne de l'Auteur....Idée de l'amour de Dieu ſelon l'Auteur, & idée du même amour ſelon la Loi Evangélique... L'Auteur conſacre l'infâme volupté, ſous le voile de l'amour de Dieu & de l'obéiſſance

à la Loi naturelle... Il fait grâce à la fornication, & il déclame contre le célibat, comme étant contraire à la Loi naturelle..... Doctrine de la Loi évangélique ſur le célibat.... Faux raiſonnement de l'Auteur,.. Examen des raiſons qu'on apporte pour prouver que le célibat eſt contraire à la Loi naturelle.... Réſultat de l'examen, ſçavoir, que le célibat pleinement volontaire & pris avec une mûre délibération, n'eſt pas contraire à la Loi naturelle... Eſpèce de célibat déteſtable & véritablement criminel... Retorſion des Déiſtes contre les Fidèles, & la réponſe.

SEPTIÈME PROPOSITION.

Les Déiſtes ne peuvent, ſans entrer dans une contradiction manifeſte avec la Raiſon, 1°. *refuſer d'examiner s'il y a une Révélation divine,* 2°. *refuſer de ſe rendre à l'évidence morale des preuves de la Révélation divine.*

PLAN des Déiſtes, & leur raiſon générale pour ſe croire diſpenſés, même

d'examiner s'il y a une Révélation divine... Réponſe à cette raiſon générale... Obligation d'examiner s'il y a une Révélation divine... Preuve générale de la vérité du Pentateuque de Moïſe... Objection des Déiſtes... Réponſe & ſeconde preuve de la vérité du Pentateuque.... Les Fêtes établies chez les Juifs & encore aujourd'hui obſervées parmi eux, troiſième preuve de la vérité du Pentateuque... Objection des Déiſtes tirée des Ecrits de Celſe, de Porphyre, de Libanius, de Julien l'Apoſtat.., Réponſe & quatrième preuve de la vérité du Pentateuque... Objection des Déiſtes que Moïſe peut être un impoſteur... Réponſe & démonſtration que Moïſe n'eſt pas un impoſteur, cinquième preuve de la vérité du Pentateuque... Objection tirée de la diſtance du tems que le Pentateuque a été écrit juſqu'à notre tems... Réponſe & ſixième preuve de la vérité du Pentateuque... Relation du Nouveau Teſtament à l'Ancien, ſeptième preuve de la vérité du Pentateuque & de tous les Livres de l'Ancien Teſtament.... Liaiſon des deux Teſtamens, & rapport de la Synagogue à l'Egliſe.... Contradiction des Incrédules avec eux-mêmes & avec la raiſon, par rapport à l'uſage des démonſtrations mora-

les... Excellent raiſonnement de M. de la Bruyere à ce ſujet... Objection des Déiſtes tirée de la perte de quelques Livres, des obſcurités, de la nature du ſtyle & des variantes de l'Ecriture... Réponſe à ces différentes objections.... Réflexions ſur les prétendues contradictions de l'Ecriture.

HUITIÈME PROPOSITION

Les Déiſtes ne peuvent, ſans entrer dans une contradiction manifeſte avec la Raiſon, prétendre anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la Divinité de la Révélation, lorſque les faits appelés miraculeux ſont moralement conſtatés, autant que peut l'être un fait, ſur le principe, ou qu'on ne connoît pas toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas de moyen ſuffiſant de diſtinguer les vrais miracles des faux miracles.

ON peut diſtinguer dans la queſtion des miracles le droit & le fait..... Le fait ayant été traité dans l'article précédent,

on ne parle dans celui-ci que du Droit... Les Déiſtes ſont les ſeuls qu'on ait ici en vue... Il ne s'agit que des miracles qui ont une force légitime & complette de preuve en matière de Religion.... Définition du miracle expliquée & développée dans toutes ſes parties.... Il n'y a aucune contradiction que les miracles ſoient la voix de Dieu, & même rien n'eſt plus convenable à la dignité de la Majeſté divine.... Objection des Déiſtes propoſée & réfutée... Les miracles ſont tellement la voix de Dieu, que l'homme eſt obligé de l'y reconnoître.... Objection des Déiſtes tirée de ce qu'on ne connoît pas toute l'étendue des forces de la nature, avec la réponſe... Fauſſe méthode & abus du raiſonnement des Déiſtes ſur le même ſujet... Idée de la Providence, & comment elle détermine l'obligation où eſt le déiſte de reconnoître la voix de Dieu dans les miracles... Le Déiſte n'a pas droit de recourir au pouvoir des bons ou des mauvais Anges, pour éluder ou affoiblir la preuve des miracles... Le ſentiment unanime de tous les peuples a toujours reconnu la voix de Dieu dans les miracles... Caractère d'une bonne définition.... Deux notoriétés eſſencielles

à tout miracle, pour avoir une force légitime & complette de preuve, d'où réſulte une troiſième notoriété appelée notoriété de diſtinction, parce qu'elle aſſure la diſtinction des vrais miracles d'avec les faux miracles... Application de la règle précédente aux miracles de la mer rouge par les Iſraélites ſous Moïſe..... La même règle peut s'appliquer également aux autres miracles rapportés dans l'Ecriture... Des prodiges prétendus du Prophète de l'Alcoran... Objection tirée des prodiges des Magiciens de Pharaon... Les Déiſtes n'ont pas droit de la faire... Replique des Déiſtes & réponſe... Autre replique des Déiſtes ſur la manière de diſtinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles par rapport aux Idolâtres..... Cette replique eſt hors de l'état précis de la queſtion; on y ſatisfait néanmoins par ſurabondance... Pourquoi les miracles ont plus d'efficace ſur les Idolâtres que ſur les Déiſtes... Des prodiges de l'antiquité païenne... De Balaam & de la Pythoniſſe d'Endor... Des Prophéties... Faux raiſonnemens & mauvaiſe-foi de pluſieurs Déiſtes... Que le don des miracles a été promis par Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe, non pour un tems limité, mais

pour un tems indéfini... Preuve de cette vérité par l'Ecriture & par l'hiſtoire de tous les ſiècles de l'Egliſe..... Que cette chaîne non interrompue de miracles dans l'Egliſe Catholique offre un corps de défenſe toujours nouveau & toujours invincible pour la divinité de la Religion Chrétienne & la vérité de la ſeule Communion Romaine... Que les Catholiques trouvent dans l'autorité de l'Egliſe un moyen particulier & infaillible de diſtinguer les vrais miracles des faux miracles... Objection des Hérétiques, & la réponſe... Sentiment de M. Vernet rapporté & réfuté... Juſqu'à quel point les miracles ont été néceſſaires à la Synagogue & à la Gentilité... Belles paroles de ſaint Auguſtin..... La définition que le Docteur Clarke donne des miracles eſt défectueuſe... Il eſt impoſſible de rappeller à un ordre naturel les miracles revêtus des conditions portées dans la première définition qui en a été donnée, ſans avoir recours à des explications forcées, abſurdes & contre toute expérience..... Preuve de cette vérité tirée de ce qu'on oppoſe contre le miracle du paſſage de la mer rouge ſous Moïſe, celui du renverſement des murs de Jéri-

cho ſous Joſué, & celui de la réſurrection du fils de la Sunamite par Eliſée.

NEUVIÈME PROPOSITION.

L'Intolérance de l'Egliſe Catholique eſt eſſencielle à la vraie Religion, & elle n'eſt oppoſée ni à la Raiſon, ni à la Charité, ni à la ſubordination dûe aux Puiſſances temporelles.

L'INTOLÉRANCE de l'Egliſe Catholique eſt eſſentiellement fondée ſur ſa vérité & ſa divinité.... Développement de ce double principe de l'intolérance de l'Egliſe Catholique.... C'eſt comme un nouveau genre de preuve de la vérité de la ſeule Communion Romaine.... Réfutation de la frivole diſtinction des articles fondamentaux & non fondamentaux..... Objection tirée de ce qu'on pouvoit ſe ſauver hors de la Loi Moſaïque, & la réponſe..... Belle penſée du grand Pape ſaint Léon..... Quel jugement on doit porter de la tolérance générale de Rome païenne, à l'excluſion néanmoins du Chri-

ſtianiſme.... Le Catholique Romain eſt d'accord avec lui-même dans ſon Intolérance, & le Proteſtant ſe dément viſiblement dans le ſyſtême de ſa tolérance.... La vraie Religion ne peut pas plus tolérer des dogmes contradictoires, que des principes contradictoires de morale..... La bonté ou la malice des œuvres morales eſt ſuſceptible de plus & de moins; mais la vérité conſiſte dans un point indiviſible... Le Tolérantiſme & l'Irréligion ſont des termes ſynonymes, au moins par rapport à ceux qui ſont initiés dans la ſcience de l'Irréligion... Autre ſource de la tolérance des Proteſtans... Dès le tems de Tertullien, le Tolérantiſme étoit connu & familier aux Hérétiques... L'Héréſiarque Apelles eſt le premier qui ſe ſoit hautement déclaré pour ce ſentiment..... La Tolérance oppoſée à la doctrine & aux pratiques des Apôtres ſaint Jean & ſaint Paul... Objection contre l'Intolérance, & réponſe... C'eſt a tort & calomnieuſement qu'on traite de perſécution l'intolérance de l'Egliſe Catholique..... Preuve de cette propoſition... Sentiment de M. de V. ſur l'intolérance.... Autre objection contre l'intolérance, & réponſe...

La charité n'eſt nullement bleſſée par l'intolérance..... La ſubordination aux puiſſances temporelles & l'intolérance de l'Egliſe Catholique s'accordent parfaitement... Expoſition de la doctrine Catholique à ce ſujet tirée de l'Apologétique de Tertullien... Application de cette doctrine à la créance préſente & immémoriale de l'Egliſe Catholique, laquelle n'a jamais varié quant au dogme en général, & en particulier quant à ſa morale par rapport à la ſoumiſſion due aux Puiſſances temporelles... C'eſt une erreur de croire que la tolérance eſt ce qu'il y a de plus propre à entretenir la paix & la ſubordination.

DIXIÈME PROPOSITION.

La Foi & la Raiſon, bien loin d'être oppoſées ſe prêtent, chacune dans ſon ordre, des ſecours mutuels pour conduire les hommes à la connoiſſance de la vérité & à l'amour de la vertu.

AFFECTATION de Bayle à mettre en oppoſition la Foi & la Raiſon pour détruire

détruire réciproquement l'une par l'autre... Liaiſon intime & rapports inſéparables de de la Raiſon & de la Foi... La prétendue altération du concert entre la Foi & la Raiſon, n'eſt pas fondée ſur un combat réel entre les deux, mais préciſément ſur la diſproportion des objets qui ſont propres de l'une & de l'autre... Faux raiſonnement des Incrédules, & réfutation détaillée de ce raiſonnement... C'eſt le Fidèle & non l'Incrédule qui a la raiſon toute entière de ſon côté... Caractère de Bayle.

ANALYSE DE LA FOI;

Où on démontre qu'on ne peut faire une Analyſe juſte & complette de la Foi, que dans la ſeule Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

CE que c'eſt que l'analyſe de la Foi... La ſuite & l'enchaînement des propoſitions qui forment cette analyſe, en deſcendant des premiers principes juſqu'au dernier...

Réſultat de cette analyſe... qui conſiſte à trouver le dernier motif qui doit déterminer à croire tout ce que la Foi propoſe... Suite & liaiſon admirable de toutes les parties du plan de la Religion en entier... La même analyſe de la Foi, faite en remontant du dernier principe au premier.... Cette prérogative de marcher d'un pas toujours égal & ſoutenu juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au dernier motif qui doit déterminer à croire tout ce que la Foi propoſe, eſt réſervée à la ſeule Egliſe Romaine, & les Communions Proteſtantes ne peuvent y prétendre.... Les Proteſtans ne peuvent trouver ni dans l'Ecriture ſeule, ni dans l'eſprit particulier, ni dans les interprétations du Prince, des Magiſtrats civils, ou des Docteurs, le dernier motif qui doit les déterminer à embraſſer tout ce que la Foi propoſe... Comment l'Idiot Catholique peut faire l'analyſe de la Foi... Que l'Idiot Proteſtant n'a pas à cet égard l'avantage de l'Idiot Catholique... Différence des Egliſes prétendues réformées d'avec l'Egliſe Catholique..... Le Schiſmatique Grec ne ſçauroit faire l'analyſe de la Foi... Comment le Catholique peut faire l'analyſe de la Foi dans des

tems de trouble & de ſciſſion... Comment le même peut la faire dans le cas où il y auroit pluſieurs Prétendans qui ſe porteroient en même tems pour être Papes... L'analyſe de la Foi, telle qu'elle a été expoſée, eſt ſimple, facile, générale, excluſive & privative... Objection des Proteſtans contre l'analyſe de la Foi dans l'Egliſe Romaine, fondée ſur ce qu'on y ſubſtitue la parole de l'homme à la parole de Dieu, & qu'on y ſoumet la parole de Dieu à la parole de l'homme... Réponſe détaillée à toutes les parties de l'objection... Autre objection des Proteſtans contre l'analyſe de la Foi dans l'Egliſe Romaine; fondée ſur ce qu'elle roule toute entière ſur une pétition de principe, ou ſur ce que, pour prouver ce qui eſt en queſtion, on commence par le ſuppoſer... Réponſe dans laquelle on démontre qu'on ne prouve pas l'autorité de l'Egliſe préciſément par celle de l'Ecriture, ni l'autorité de l'Ecriture préciſément par ce l'Egliſe; & que conſéquemment, le Catholique, dans l'analyſe de la Foi, ne ſuppoſe pas ce qui eſt en queſtion... Dans quel ſens ſaint Auguſtin doit être entendu, lorſqu'il dit : *Je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe*

Catholique ne m'y déterminoit... Pourquoi Tertullien ne vouloit pas qu'on admît les Hérétiques à raiſonner par l'Ecriture contre les Catholiques... Concluſion.

LA FOI

LA FOI JUSTIFIÉE

DE TOUT REPROCHE

DE CONTRADICTION

AVEC LA RAISON;

ET L'INCRÉDULITÉ CONVAINCUE d'être en contradiction avec la Raiſon dans ſes raiſonnemens contre la Révélation.

Dicentes enim ſe eſſe ſapientes, ſtulti facti ſunt.
Rom. 1. 22.

C'EST un des Incrédules les plus décidés, qui dans les paroles que je vais en rapporter, trace lui-même le plan du petit Ouvrage que je donne au Public. Selon lui, ce que nous appellons la Foi révélée, eſt rempli de contradictions; & pour y donner ſa créance, il veut que nous lui prouvions qu'elle n'en renferme aucune.

Nouv. Libertés de penſer, à Amſt. 1743. Réflex. ſur l'argument de M M. Paſcal & Locke, concern. la poſſibilité d'une autre vie. PP. 44 & 45. * *p. 63.*

« J'ai obſervé, *dit-il*, que ce ſyſtême [*celui de la Révélation divine*] contient non-ſeulement » des principes contradictoires à la Raiſon immuable, c'eſt-à-dire à des axiomes reconnus pour » vrais & admis de tous ceux qui ont la faculté » de raiſonner, mais qu'il eſt encore fondé ſur des » principes qui ſe contrediſent manifeſtement les » uns les autres; d'où je crois pouvoir tirer cette » concluſion, que votre ſyſtême eſt erroné...* Pour » guérir l'eſprit de quelqu'un de ces Incrédules, il » faut faire les plus grands efforts pour lui prouver » que le ſyſtême de la Religion Chrétienne ne » renferme point de contradiction, & que s'il con- » tient des choſes qui ſont au-deſſus de notre Rai- » ſon, elle ne ſont pourtant pas contre la Raiſon, ni » par conſéquent contradictoires. Ces preuves pa- » roiſſent difficiles à donner; mais elles ne doivent » pas être impoſſibles pour un homme qui poſſéde » bien ce ſyſtême & les règles du raiſonnement. »

Tel eſt le génie de l'Incrédulité : chez-elle tout eſt ſyſtême en fait de Religion, parce que chez-elle tout eſt problématique en cette matière; & de-là vient l'affectation avec laquelle l'Auteur que je viens de citer, applique le terme de *ſyſtême* à la Révélation en général & à la Religion Chrétienne en particulier. Je n'inſiſterai pas plus long-tems ſur cette obſervation, & j'entre en matière: mais pour y mettre de l'ordre, je me bornerai à quelques

propoſitions ſimples que je tâcherai de démontrer, & dont la démonſtration, en juſtifiant la Foi de tout reproche de contradiction avec la Raiſon, convaincra l'Incrédulité d'être elle-même en contradiction avec la Raiſon.

PREMIÉRE PROPOSITION.

La Raiſon veut qu'on reconnoiſſe une diſtinction réelle entre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, & ce qui eſt contre la Raiſon.

LIER enſemble des idées eſſentiellement incompatibles, comme l'idée d'un triangle avec celle d'une figure terminée par quatre angles & par quatre côtés ; ou deſunir des idées eſſentiellement liées l'une avec l'autre, comme ſéparer de l'idée d'un triangle celle d'une figure terminée par trois angles & par trois côtés ; c'eſt ce qu'on appelle être contre la Raiſon.

Parlez au plus ignorant de tous les hommes, & s'il n'eſt pas abſolument dépourvu de tout bon ſens, dites-lui qu'un triangle eſt une figure terminée par quatre angles & par quatre côtés, ou que ce n'eſt pas une figure terminée par trois angles & par trois côtés ; jamais vous ne viendrez à bout de le lui

perſuader, parce que ſa Raiſon lui démontre que ces propoſitions préſentent des idées contradictoires & qui ſe détruiſent mutuellement & néceſſairement.

Dieu lui-même ne peut exiger de ſes créatures intelligentes qu'elles méconnoiſſent la vérité des premiers principes univerſellement reçus, telle que celle de ce principe : *Le tout eſt plus grand qu'une de ſes parties.* En effet, la Raiſon de l'homme eſt une émanation de la Raiſon ſouveraine qui eſt en Dieu, c'eſt une participation de la vérité de Dieu même : or Dieu ne pouvant ſe contredire, *negare ſeipſum non poteſt*, il s'enſuit qu'il ne peut rien révéler aux hommes qui ſoit démonſtrativement contraire à la Raiſon.

2. Tim. 11. 13.

Il eſt ſurprenant qu'un des plus ſçavans hommes de l'Europe, ait avancé dans un de ſes ouvrages, que la docilité de la Raiſon, pour tout ce qui concerne la Foi, devoit aller juſqu'à rejetter l'évidence, nier les premiers principes & admettre des contradictions, ſi la Révélation l'exigeoit. *Hác objurgatione increpita ratio redibit ad menſuram ſuam.... ſe deinceps Fidei ſubmittere parata, etiam ſi quid ſibi manifeſtò contrarium & repugnans ab eâ proponeretur : velut ſi credere juberetur falſa eſſe prima principia, nec totum majus eſſe ſuâ parte, nec æqualia æqualibus addita efficere æqualia.*

M. Huet Evêque d'Avranches. Alnetanæ Quæſtiones. p. 46.

Assurément c'est trop dégrader la Raison & donner beaucoup trop à la *foiblesse de l'esprit humain*, dont le même Auteur composa un *traité Philosophique* presque en même tems que ses *Quæstiones Alnetanæ*; mais qui n'a paru qu'après sa mort; Ouvrage posthume qui fait plus d'honneur à la vaste érudition, qu'à la bonté & à la justesse du raisonnement de ce grand homme. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement après les paroles que j'en ai citées, que la Foi ne propose à croire aucune contradiction semblable : *Verùm nihil hujusmodi Rationi proponit Fides.* Malgré cela sa proposition est insoutenable, & elle n'iroit à rien moins qu'à frapper du même coup la Foi & la Raison. On peut assurer que ce ne furent jamais là les intentions de M. Huet, qui fut toujours aussi recommandable par la pureté de sa foi, que par son érudition immense en tout genre de Littérature sacrée & profane.

Quoi qu'il en soit, on convient assez de ce que c'est qu'être contre la Raison; & tout homme bien instruit sçait & est parfaitement convaincu que la Foi ne peut proposer à croire aucun dogme qui soit démonstrativement contraire à la Raison.

Etre au-dessus de la Raison est tout autre chose. On sçait que la Raison de l'homme a ses bornes, & ces bornes ne sont pas les mêmes dans tous les hommes. Entreprenez de démontrer la quaran-

te-ſeptième Propoſition d'Euclide à un payſan qui n'a pas reçu de la nature un grand fond d'eſprit, & dans qui l'éducation n'a pas ſuppléé à la nature : ce que vous lui direz ne ſera pas au-deſſus de la Raiſon, mais il ſera fort au-deſſus de ſa Raiſon. Ainſi, à proportion, allant de degrés en degrés, une intelligence ſupérieure fera à l'homme du monde qui a le plus d'eſprit, telle propoſition, qui certainement ne ſera pas contre la Raiſon, mais qui ſera fort au-deſſus de ſa Raiſon. Il n'y a point-là de ſophiſme, & c'eſt tellement le langage de la vérité, qu'il eſt paſſé comme en proverbe : car, que veulent dire ces expreſſions ſi familiéres & ſi reçues dans l'uſage de la ſociété civile, *cela le paſſe*, ſi ce n'eſt, cela eſt fort au-deſſus de tout ce qu'il peut comprendre ?

Mais ſi l'Auteur & le Créateur de tous les êtres capables de penſer, leur fait une ou pluſieurs propoſitions, eſt-il étonnant qu'elles puiſſent être de nature à paſſer l'étendue de la capacité qu'il leur a donnée de penſer & de concevoir ? Or ce ſeront préciſément ces propoſitions, qui ſeront dans la ſphère des vérités que je prétens être au-deſſus de la Raiſon ; mais il eſt évident que ces mêmes vérités ne ſeront pas & ne pourront jamais être contre la Raiſon.

Cependant, comme il n'y a que les premiers principes qui ne ſoient pas ſuſceptibles d'objec-

tions, parce que leur vérité ſe démontre par la ſeule pénétration des termes, on ne peut refuſer d'écouter celles que l'Incrédulité peut propoſer contre la vérité de ma premiére Propoſition générale. Les Déiſtes ne recuſeront pas l'Avocat qui dans cette occaſion veut bien ſe charger de plaider leur cauſe, d'autant plus que c'eſt leur Théologien, leur docteur, leur Oracle; en un mot, c'eſt Bayle.

« Il me ſemble, *dit-il*, qu'il s'eſt gliſſé une » équivoque dans la fameuſe diſtinction que l'on » met entre les choſes qui ſont au-deſſus de la » Raiſon, & les choſes qui ſont contre la Raiſon. » Les myſtères de l'Evangile ſont au-deſſus de la » Raiſon, dit-on ordinairement, mais ils ne ſont » pas contraires à la Raiſon. Je crois qu'on ne » donne pas le même ſens au mot *Raiſon*, dans » la premiére partie de cet axiome que dans la » ſeconde, & qu'on entend dans la premiére la » Raiſon de l'homme, ou la Raiſon *in concreto*, » & dans la ſeconde, la Raiſon en général, ou la » Raiſon *in abſtracto*. Car, ſuppoſé qu'on entende » toujours la Raiſon en général ou la Raiſon ſu- » prême, la Raiſon univerſelle, qui eſt Dieu; » il eſt également vrai que les myſtères évangé- » liques ne ſont point au-deſſus de la Raiſon, & » qu'ils ne ſont pas contre la Raiſon. Mais ſi » l'on entend dans l'une & l'autre partie de

Tom. 3. de la Rép. aux queſt. d'un Provincial, p. 999.

» l'axiome la Raiſon humaine, je ne vois pas trop
» la ſolidité de leur diſtinction ; car les plus ortho-
» doxes avouent que nous ne connoiſſons pas la
» conformité de nos myſtères aux maximes de la
» Philoſophie. Il nous ſemble donc qu'ils ne
» ſont point conformes à notre Raiſon. Or ce qui
» nous paroît n'être pas conforme à notre Raiſon,
» nous paroît contraire à notre Raiſon : tout de
» même que ce qui ne nous paroît pas conforme
» à la vérité, nous paroît contraire à la vérité ; &
» ainſi pourquoi ne diroit-on pas également, &
» que les myſtères ſont contre notre foible Rai-
» ſon, & qu'ils ſont au-deſſus de notre foible
» Raiſon ? Quand une tour quarrée, *ajoute-t-il*,
» nous paroît ronde de loin, non-ſeulement les
» yeux dépoſent très-clairement qu'ils n'apperçoi-
» vent rien de quarré dans cette tour, mais auſſi
» qu'ils y découvrent une figure ronde, incompa-
» tible avec la figure quarrée. On peut donc dire
» que la vérité, qui eſt la figure quarrée, eſt non-
» ſeulement au-deſſus, mais contre le témoignage
» de notre foible vue ».

Tout ce long diſcours de Bayle n'entame ſeulement pas l'état de la queſtion ; ce n'eſt qu'une pure *battologie* de la part d'un homme qui ne cherche qu'à donner & faire prendre le change. Car il ne s'agit pas de ſçavoir ſi ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon *paroît* contraire à la Raiſon,

mais s'il *eſt* véritablement contraire à la Raiſon. Voilà, pour aller droit au fait, le point précis auquel il falloit s'attacher; mais le captieux Auteur que je combats, n'y auroit pas trouvé ſon compte: c'eſt pourquoi il ſe jette à quartier & cherche à y jetter les autres. En effet, quand il ſeroit venu à bout de prouver que ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon *paroît* contraire à la Raiſon, il ne s'enſuivroit pas qu'il *eſt* réellement contraire à la Raiſon, puiſqu'il y a de fauſſes apparences comme de véritables.

Par exemple, c'eſt une premiére propoſition algébrique qui eſt démontrée, ſavoir, que *moins multiplié par moins donne plus;* c'en eſt une autre également démontrée en Géométrie, ſçavoir, *qu'il eſt des lignes qui s'approchent toujours & ne ſe coupent jamais, quoique prolongées à l'infini;* ce qu'on appelle des lignes *aſymptotes*, telles que la *conchoïde*. Quoique ces propoſitions, par rapport à ceux qui ne ſont pas au fait de leur démonſtration, *paroiſſent* au premier coup d'œil contraires à la vérité & à la Raiſon, eſt-on en droit de conclure qu'elles y ſont véritablement contraires? Non ſans doute, & ſi on tiroit une pareille concluſion, on voit évidemment que ce ſeroit précipitation & non Raiſon.

Le ſçavant Leibnitz, dans ſon *Diſcours de la conformité de la Foi avec la Raiſon*, a eu la

complaiſance de réfuter en détail les objections de Bayle que nous avons rapportées, & il faut convenir que toutes ſes réponſes ſont ſolides & ſans replique; mais au lieu de ſuivre dans ſes écarts un Ecrivain qui ne travaille qu'à dérouter ſes Lecteurs en dénaturant les queſtions, lorſque l'intérêt de ſa cauſe le demande, n'auroit-il pas confondu ce ſophiſte, par une voie plus courte & plus abrégée, en le ramenant au véritable état de la queſtion, & en faiſant voir qu'il n'y donne pas l'atteinte la plus légère, ainſi que nous venons de le montrer ?

Cependant, comme il y a plus d'eſprits ſuperficiels qu'il n'y en a de ſolides, il n'eſt pas hors de propos de faire tomber le preſtige qui pourroit éblouir les premiers. Je dis donc que Bayle, en parlant de la *diſtinction que l'on met entre les choſes qui ſont au-deſſus de la Raiſon, & les choſes qui ſont contre la Raiſon*, affecte de voir une équivoque où il n'y en a pas : car il eſt évident que *l'on entend dans l'une & l'autre partie de l'axiome la Raiſon humaine.* Mais il vouloit avoir occaſion d'en impoſer aux ignorans & aux ſimples, qui admirent tout ce qu'ils n'entendent pas, en employant des termes philoſophiques, tels que la Raiſon *in concreto*, & la Raiſon *in abſtracto.*

Je dis encore que cet homme, qui veut ſe donner pour parler avec préciſion en levant une

équivoque imaginaire, fonde ſur une équivoque réelle & toujours ſoutenue le raiſonnement qu'il emploie pour prouver, *& que les myſtères ſont contre notre foible Raiſon, & qu'ils ſont au-deſſus de notre foible Raiſon. Les plus orthodoxes*, dit-il, *avouent que nous ne connoiſſons pas la conformité de nos myſtères aux maximes de la Philoſophie.* Cela eſt vrai, & même ne peut être autrement. *Il nous ſemble donc*, continue-t-il, *qu'ils ne ſont point conformes à notre Raiſon.* Voila l'équivoque : car une choſe peut n'être pas conforme à notre Raiſon, ou parce qu'elle eſt contraire à notre Raiſon, ou parce qu'elle eſt d'une nature & d'un ordre ſupérieur à notre Raiſon & à ſes lumières. Dans le premiers ſens, la concluſion de Bayle eſt évidemment fauſſe ; car il y a un milieu entre ne pas connoître la conformité de nos myſtères aux maximes de la Philoſophie, ou à la Raiſon, & s'imaginer voir une difformité ou une répugnance de ces myſtères avec la Raiſon. Quel eſt-il ce milieu ? C'eſt de reconnoître que ces myſtères ſont au-deſſus de la Raiſon, qu'ils paſſent ſa portée, & qu'elle ne ſçauroit ni les abaiſſer au niveau de ſes regards, ni élever ſes regards au niveau de leur hauteur. Mais la concluſion de Bayle priſe dans ce ſecond ſens ne prouve rien, ou plutôt elle prouve le ridicule de ſon raiſonnement. Pour s'en convaincre, il ſuffit d'appliquer ce ſecond

ſens, qui eſt le ſeul vrai & le ſeul naturel à toute la ſuite de ſon diſcours. *Nous ne connoiſſons pas la conformité de nos myſtères aux maximes de la Philoſophie : il nous ſemble donc qu'ils ne ſont pas de niveau avec notre raiſon : or ce qui ne nous paroît pas de niveau avec notre Raiſon, nous paroît contraire à notre raiſon ; tout de même que ce dont nous ne voyons pas la conformité avec la vérité, nous paroît contraire à la vérité : & ainſi, pourquoi ne diroit-on pas également & que les myſtères ſont contre notre foible Raiſon, & qu'ils ſont au-deſſus de notre foible Raiſon ?* Il eſt manifeſte à tout homme qui ſçait raiſonner tant ſoit peu, que les trois derniéres inductions du ſophiſte ne ſont rien moins que des conſéquences néceſſaires. Car il s'enſuivroit que toutes les vérités, ſoit naturelles, ſoit ſurnaturelles que nous ne comprenons pas, devroient nous paroître des fauſſetés ; ce qui eſt abſurde.

Je dis en troiſième lieu, que la comparaiſon de la tour quarrée, qui de loin paroît ronde, n'eſt qu'un jeu de charlatan, qui veut en impoſer au peuple. En effet, apprécions la juſte valeur de cette comparaiſon appliquée au ſujet dont il s'agit. Tout ſe réduit à ce raiſonnement : *Une tour quarrée, qui de loin nous paroît ronde, paroît contraire à une figure quarrée : donc ce qui n'eſt pas de niveau avec notre Raiſon, paroît contraire à notre Raiſon.*

D'abord, pour que la comparaiſon eût quelque juſteſſe, il faudroit dire : *Une tour quarrée, dont on ne peut de loin déterminer la figure, paroît contraire à une figure quarrée : donc ce qui n'eſt pas de niveau avec notre Raiſon, paroît contraire à notre Raiſon.* Mais alors la premiére partie de la comparaiſon renferme évidemment un faux ; car ſi de loin on ne peut déterminer la figure d'une tour qu'on apperçoit, elle ne peut paroître ni conforme ni contraire à une figure quarrée, ni à telle autre figure qu'on voudra imaginer ; & par le même principe, ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon ne peut paroître avec fondement ni conforme ni contraire à la Raiſon, parce qu'il n'y a que les choſes qui ſont de niveau avec notre Raiſon, dont nous puiſſions voir ou la conformité ou l'oppoſition à la Raiſon.

D'ailleurs, en donnant à la comparaiſon de Bayle tout le mérite qu'elle n'a pas & qu'il veut y donner à la faveur de ſon équivoque, cette comparaiſon manque encore de juſteſſe par un autre endroit ; & ce défaut de juſteſſe conſiſte en ce qu'il conclut de l'apparence à la réalité : on le verra ſenſiblement en reprenant la ſuite & le fil de ſon raiſonnement ſophiſtique. *Une tour quarrée, qui de loin paroît ronde, paroît avoir une figure incompatible avec la figure quarrée : donc ce qui nous paroît n'être pas conforme à notre Raiſon, nous pa-*

roît contraire à notre Raiſon : donc les myſtères qui ſont au-deſſus de notre Raiſon, ſont contraires à notre Raiſon. Pour raiſonner juſte & de façon à faire valoir la comparaiſon, il falloit dire : *Donc les myſtères qui paroiſſent au-deſſus de notre Raiſon, paroiſſent contraires à notre Raiſon ;* & ne pas conclure de l'apparence à la réalité, en diſant : *Ainſi, pourquoi ne diroit-on pas également, & que les myſtères ſont contre notre foible Raiſon, & qu'ils ſont au-deſſus de notre foible Raiſon ?*

Enfin cette comparaiſon de Bayle tourne toute entiére contre ce qu'il veut établir, & il ſe perce de ſes propres traits. Car, de même que la tour quarrée dont il parle, quoique de loin elle paroiſſe ronde, ne ceſſe pas pour cela d'être quarrée ; ainſi, quand un myſtère ne paroîtroit pas conforme & paroîtroit même oppoſé à la Raiſon & à la vérité, qu'il appelle la figure quarrée, il ne s'enſuivroit pas qu'il n'y ſeroit pas conforme, mais il s'enſuivroit plutôt que malgré cela il pourroit être conforme à l'une & à l'autre, comme l'apparence de la rondeur dans la tour quarrée vue de loin, n'empêche pas la tour d'être véritablement quarrée.

Encore un mot pour rendre ſenſible avec plus de préciſion le vice radical de tout le raiſonnement de Bayle ; & voici comme je le montre : *Les plus orthodoxes*, dit-il, *avouent que nous ne con-*

noiſſons pas la conformité de nos myſtères aux maximes de la Philoſophie : il nous ſemble DONC *qu'ils ne ſont pas conformes à notre Raiſon.* Ce *donc* eſt très-mal placé, & il falloit dire : *Il ne nous ſemble pas donc qu'ils ſoient conformes à notre Raiſon.* Car il y a bien de la différence entre ces deux Propoſitions : *Ne pas paroître conforme à la Raiſon*, & *paroître n'être pas conforme à la Raiſon.* En effet, on peut dire de tout ce qui eſt ſupérieur à la Raiſon, qu'*il ne paroît pas conforme à la Raiſon ;* car s'il y paroiſſoit conforme, dès-lors il ne ſeroit pas ſupérieur à la Raiſon. Mais il n'eſt que les choſes, où on découvre une oppoſition formelle à la Raiſon, dont on puiſſe dire qu'elles paroiſſent n'être pas conformes à la Raiſon : or de ce que *nous ne connoiſſons pas la conformité de nos myſtères aux maximes de la Philoſophie*, ou à la Raiſon, il ne s'enſuit pas, comme le conclut Bayle, qu'*il nous ſemble donc qu'ils ne ſont point conformes à notre Raiſon*, ou que nous y découvrions une oppoſition formelle à la Raiſon ; puiſque, ainſi que je l'ai déja dit, il s'enſuivroit que toutes les vérités, ſoit naturelles, ſoit ſurnaturelles que nous ne comprenons pas, devroient nous paroître des fauſſetés ; ce qui eſt abſurde. Voilà comment dès le premier pas le raiſonnement de Bayle porte à faux, auſſi bien que la ſuite de ſes concluſions. C'en eſt aſſez, c'en eſt peut-être trop pour réfuter un

ſophiſme, dont le fond eſt auſſi frivole que le tout en paroît impoſant.

Cependant les preuves, que nous avons d'abord expoſées avec cette ſimplicité qui caractériſe le vrai, juſtifient clairement que rien n'eſt plus réel que la diſtinction qu'on établit entre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, & ce qui eſt contre la Raiſon.

Dès-lors je ſappe par ſon fondement tout le Socinianiſme : car, ſi je ne me trompe, voici la clef de tout le ſyſtême. Le Socinien, à l'exemple de Pierre Abailard, qui ſemble avoir préludé au Socinianiſme, ne veut rien recevoir que ce qui eſt à la portée de ſa Raiſon * : cela eſt ſi vrai, que dans le mélange monſtrueux des héréſies qu'il adopte & qu'il ſe rend propres à ſa façon, il condamne & il rejette celles qui combattent les dogmes, leſquels conſidérés intrinſéquement & en eux-mêmes, ſont à la portée de la Raiſon humaine. Tel eſt le dogme de la liberté, ſoit de contrariété, ſoit de contradiction, que le Socinien ſoutient fortement. Il eſt vrai que c'eſt en Pélagien qu'il le ſoutient : mais le Pélagien n'étoit pas hérétique en ce qu'il ſoutenoit que l'homme étoit libre ſoit pour le bien, ſoit pour le mal, ſoit pour

---

* *Quidquid ſibi non invenit pervium, id putat nihilum, credere dedignatur.* Bern. Ep. 88.

faire une choſe, ſoit pour ne la pas faire. Son héréſie conſiſtoit à cet égard en ce qu'il ne reconnoiſſoit pas la néceſſité de la grâce intérieure de Jeſus-Chriſt pour exercer ſa liberté d'une manière utile & méritoire pour le Ciel. La Raiſon conduiſoit le Pélagien, & conduit également le Socinien à convenir de la liberté de l'homme : mais le Socinien s'arrête-là, parce que ſa Raiſon ne le conduit pas plus loin.

Cependant ce qu'on appelle dans l'Ecole *les motifs de crédibilité*, ou les motifs capables de déterminer à croire, devroient avoir leur force par rapport à lui comme par rapport aux autres. Que fait-il donc pour les éluder ? Il confond ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon avec ce qui eſt contre la Raiſon, & avec ce dénouement il ſe donne carriére, il interpréte, comme il l'entend, les divines Ecritures : au lieu d'ajuſter ſa Raiſon à l'autorité infaillible de Dieu, il veut ajuſter l'autorité de Dieu, tout infaillible qu'elle eſt, à ſa Raiſon. *Je ne conçois pas, je ne puis pas concevoir tel & tel myſtère ; donc rien de tout cela n'eſt vrai ; donc Dieu ne l'a pas révélé ;* telle eſt ſa façon de raiſonner.

En conſéquence, il expliquera non pas les textes obſcurs par ceux qui ſont clairs, mais les textes les plus clairs par ceux qui ſont obſcurs ; il appellera ſens allégorique celui qui eſt évidemment le ſens littéral, & ſens littéral celui qui ne peut être que

le ſens allégorique ; il donnera les interprétations les plus alambiquées à différens textes, pour y voir ce qui n'y eſt pas, & pour n'y pas voir ce qui y eſt, parce qu'il eſt déterminé à ne rien voir que ce qui eſt à la portée de ſa Raiſon ; en un mot, plutôt que de rien admettre qui ſoit au-deſſus de ſa Raiſon, il préfére de la contredire cent & cent fois dans ſes explications de l'Ecriture. Ce n'eſt pas ici une déclamation vague ; les Commentaires des Sociniens ſont connus, & chacun peut juger par ſoi-même ſi je m'écarte du vrai.

Mais puiſqu'il n'eſt pas permis de prêter gratuitement à qui que ce ſoit un principe fondamental de ſa doctrine, ſur-tout ſi elle eſt odieuſe, on a droit d'exiger que je montre ſur quoi je m'appuie en attribuant aux Sociniens le principe que je leur impute. Perſonne n'ignore que ce qui fait le ſyſtême, c'eſt la liaiſon des conſéquences avec le principe : ſelon que cette liaiſon eſt plus ou moins parfaite, plus ou moins ſoutenue, le ſyſtême eſt plus ou moins parfait, plus ou moins ſoutenu. Or voici ce que je trouve, & chacun peut le trouver comme moi. Je poſe d'abord ce principe : IL NE FAUT RIEN RECEVOIR QUE CE QUI EST A LA PORTÉE DE LA RAISON ; enſuite je tire toutes les concluſions ſociniennes, ſans en excepter une ſeule ; j'adopte tout ce que les Sociniens adoptent, je rejette tout ce qu'ils rejettent. Mais

que faut-il de plus à tout homme qui raiſonne, pour le mettre en état de conclure que c'eſt-là véritablement leur principe, & leur principe fondamental ?

Que ce principe conduiſe à attaquer les Révélations de Dieu, démontrées d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré, c'en eſt une ſuite bien déplorable. Mais ce qui fait encore plus d'horreur, c'eſt que, contre toute Raiſon, on en a pris occaſion d'attaquer les attributs, l'eſſence & la nature de Dieu même. Nous en avons un exemple ſans replique dans Crellius, un des principaux d'entre les Sociniens & qui tient un rang diſtingué dans la Bibliothéque des Frères Polonois ; laquelle eſt comme leur corps de doctrine. Car, quoiqu'il affecte de donner des démonſtrations de l'exiſtence de Dieu, il réduit tout ce qui exiſte & Dieu lui-même à la matière. En effet, il définit un eſprit une matière ſubtile, & qui eſt plus ou moins eſprit, à proportion qu'elle eſt plus ou moins ſubtile. Dieu, les Anges, les ames des hommes, l'air, tout cela, ſelon lui, eſt & s'appelle eſprit : ce ne ſont que différentes eſpèces qui ont un genre commun. *Spiritum cùm nominamus, ſubſtantiam intelligimus ab omni craſſitie, qualem in corporibus oculorum arbitrio ſubjectis cernimus, alienam. Hoc modo, & Angelos dicimus ſpiritus, & diviniorem noſtrî partem, quam*

3 *Vol. Tom.* 4. de Deo & attributis, c. 15

animam Philoſophi libentiùs appellant ; & aërem denique, licèt ſenſibus quibuſdam, ut tactui, patentem, & alia corpora huic ſimilia : quorum unumquodque tantò magis hoc nomen ſortitur, quantò eſt ſubtilius.

Après cela, doit-on s'étonner que cette méthode de confondre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, avec ce qui eſt contre la Raiſon, ſoit ſi avidement adoptée par les Incrédules, & qu'elle ſoit leur méthode favorite ? Les avantages, qu'ils s'imaginent en tirer, leur paroiſſent trop grands pour qu'elle puiſſe leur être indifférente. En effet, ils regardent cette méthode, 1°. comme une ſolution générale à toutes les difficultés qu'on peut leur propoſer, du côté de la preuve du témoignage ; 2°. comme un titre de ſe donner pour les ſeuls ſages, en ſe donnant pour les ſeuls raiſonnables ; 3°. comme un moyen toujours victorieux d'attaque, en les autoriſant à accuſer les Fidèles de donner dans une incrédulité vaine, ſuperſtitieuſe, inſenſée, dans le fanatiſme & l'enthouſiaſme.

Quant au premier point, voici le raiſonnement des Incrédules dans leurs Ecrits, que je ne crois pas devoir citer ici en détail, parce qu'il faudroit les citer preſque tous. *Une Religion, qui admet des contradictions, ne ſçauroit être véritable : la Religion Chrétienne admet des contradictions ; donc la Religion Chrétienne ne ſçauroit être véritable.*

Le principe qu'une Religion qui admet des

tradictions ne ſçauroit être véritable, eſt un
ıcipe certain & inconteſtable. Mais comment
Incrédules prouveront-ils que la Religion Chré-
ne admet des contradictions ? L'unique moyen
le prouver efficacement ſeroit de démontrer ces
tradictions : or c'eſt ce qu'il leur eſt impoſſible
lémontrer, comme nous le ferons voir dans un
ment. Ils ſe retranchent donc ſur les myſtères
la Religion Chrétienne propoſe à croire ; &
fondant ou par mauvaiſe foi, ou par défaut
raiſonnement ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon
c ce qui eſt contre la raiſon, ils traitent tous les
ſtères comme étant évidemment contraires à la
ſon. De-là, faiſant droit ſur ce principe, tout
ıeux qu'il eſt, ils conteſtent opiniâtrément, ou
me ils nient hardiment tous les faits qu'on peut
r apporter en preuve de la Révélation de Dieu.
is cette prétendue reſſource leur eſt ôtée ſans
ɔur, dès qu'on leur démontre qu'il y a une
érence eſſentielle entre être au-deſſus de la Rai-
& être contre la Raiſon. Je crois le leur avoir
nontré, & ce que je dirai dans la ſuite le prou-
a de plus en plus. Les preuves du témoignage
la Révélation de Dieu ne perdent donc rien de
r force contr'eux, & il leur reſte à démontrer les
ıtradictions qu'ils objectent. En attendant, leur
:tendue ſolution générale n'en eſt pas une, &
e s'évanouit entiérement.

Pour ce qui eſt du ſecond & du troiſième avantage qu'ils prétendent tirer de leur méthode, je réponds qu'il eſt aiſé de ſe vanter & de dire des injures ; il ne faut pour cela que beaucoup de préſomption & autant d'impudence. Tout ce qu'y ajoutent les Incrédules qui ont une certaine éducation, c'eſt d'aſſaiſonner leurs ſatyres contre la Religion & ſes défenſeurs de quelques termes polis, qui leur ôtent le ton d'invectives, lequel eſt toujours déplacé dans la bouche & ſous la plume d'un honnête homme : le mépris pour la Religion & pour ceux qui la défendent n'en eſt ſouvent que plus marqué & plus capable de faire des impreſſions fâcheuſes ſur des gens qui s'arrêtent à l'écorce & qui ne ſçavent rien approfondir. Mon intention eſt de montrer ici, en homme qui cherche la vérité avec droiture, que les dénominations injurieuſes d'*imbécilles*, de *petits eſprits*, de *génies foibles*, de *fanatiques*, & d'*enthouſiaſtes*, que les Incrédules prodiguent aux Fidèles, ne ſont pas plus fondées que les titres orgueilleux qu'ils ſe donnent à eux-mêmes excluſivement, d'*hommes raiſonnables*, de *ſages*, de *Philoſophes*.

On veut raiſonner, & je ne demande pas mieux que de le faire, parce que le triomphe de la Raiſon ſera celui de la Religion.

Pour être *raiſonnable*, *ſage*, *Philoſophe*, il faut,

dit-on, écouter la Raiſon, & on devient *imbécille, ſuperſtitieux, fanatique, enthouſiaſte*, lorſqu'on refuſe de la conſulter & de l'écouter. J'en conviens & j'adopte volontiers tous ces principes. Mais il s'agit d'examiner quel eſt celui qui conſulte & écoute la Raiſon, de l'Incrédule, ou de moi.

Il prétend que je l'anéantis, cette Raiſon, en lui faiſant admettre des choſes qui ſont tout-à-fait hors de ſa portée: voilà le reproche; & moi je replique, outre ce que j'ai déjà dit, qu'indépendamment de toute Religion, c'eſt une néceſſité d'admettre dans le ſeul ordre naturel une infinité de myſtères, ſur leſquels on diſputera juſqu'à la conſommation des ſiècles, ſans jamais parvenir à la ſolution & au dénouement, quoiqu'on ne puiſſe pas douter de l'exiſtence de ces objets myſtérieux. Telles ſont les queſtions qui regardent le mouvement, la peſanteur, la lumiére, les couleurs, les cauſes du flux & du reflux de la mer dans l'Océan; telle eſt encore celle où il s'agiroit de donner une idée claire & complette du *tems* & du *lieu* par une définition exacte & préciſe de l'une & de l'autre. Quoique toutes ces queſtions & quantité d'autres ſoient à bien des égards fort au-deſſus de la Raiſon, jamais néanmoins les plus grands Philoſophes, dans leurs méditations les plus profondes, n'ont cherché, ni même penſé à y découvrir des contradictions. Ce n'eſt donc pas être *ſage*, ce

n'eſt pas être *Philoſophe*, que de confondre, comme le font les Incrédules, ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon avec ce qui eſt contre la Raiſon ; & de ce côté-là les Fidèles ont tout l'avantage, & ils ſont les ſeuls *raiſonnables*, les ſeuls *ſages*, les ſeuls *Philoſophes.*

Mais il y a, répliquent les Incrédules, cette différence entre les myſtères de la Foi & les myſtères de la nature, que ceux-ci ne font qu'humilier la Raiſon, au lieu que ceux-là la révoltent.

Les myſtères de la Foi révoltent la Raiſon. Mais pour que cette révolte ſoit bien fondée, il faut que la Raiſon y découvre des contradictions certaines. On dit aſſez qu'il y a dans ces myſtères & qu'on y voit des contradictions : mais il ne ſuffit pas de dire, il faut prouver, il faut démontrer : or je l'ai déja dit, c'eſt ce qui n'a jamais été fait, & c'eſt ce que je prouverai dans l'Article ſuivant qu'il eſt impoſſible de faire.

Les myſtères de la Foi révoltent la Raiſon. Mais la Raiſon des Fidèles, qui n'en ſont pas révoltés, eſt-elle différente de la Raiſon des Incrédules ? & parmi les Incrédules même, ne faudroit-il pas que la Raiſon des différentes eſpèces d'Incrédules fût d'une conſtitution différente ? En effet, le dogme de la création révolte la Raiſon de l'Athée, & il ne révolte pas la Raiſon du Théiſte, qui connoît

noît un Dieu Créateur. Le dogme de la Providence révolte la Raiſon du Théiſte, qui croit que Dieu eſt trop grand pour ſe mêler des choſes de ce monde; & il ne révolte pas la Raiſon du Déiſte, qui croit qu'un Dieu qui a créé le monde, doit à ſes attributs de le gouverner par ſa Providence. Le dogme d'une Religion révélée révolte la Raiſon du Déiſte, qui croit que la Révélation anéantiroit la Raiſon, & il ne révolte pas la Raiſon du Juif. Le dogme de l'Incarnation du Verbe révolte la Raiſon du Juif & du Socinien, & il ne révolte pas la Raiſon du Chrétien. Le dogme de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le très-ſaint Sacrement de l'Autel révolte la Raiſon du Calviniſte, & il ne révolte pas la Raiſon du Luthérien. Le dogme de la Tranſubſtantiation révolte la Raiſon du Luthérien, & il ne révolte pas la Raiſon du Catholique. Qu'eſt-ce que tout cela veut dire ? Si ce n'eſt que la Raiſon étant la même dans tous les hommes, il n'y a dans tous ces myſtères aucune contradiction démontrée, parce qu'elle frapperoit au moins la plus grande partie des hommes; & que ſi ces myſtères paroiſſent révoltans, ce n'eſt pas qu'on y découvre des contradictions, mais c'eſt quelqu'autre cauſe étrangére au fond même des myſtères.

Les myſtères de la Foi révoltent la Raiſon. Mais n'eſt-ce pas l'orgueil de la Raiſon, plutôt que la

Raiſon même, que ces myſtères révoltent ? On veut ſonder la Majeſté, & on en eſt accablé : *Qui ſcrutator eſt Majeſtatis, opprimetur à gloriâ.* On ne veut pas faire à l'autorité de Dieu qui parle, le ſacrifice de ſon eſprit, comme s'il n'étoit pas le Dieu des eſprits, ainſi que le Dieu des cœurs; comme ſi ſon domaine ne s'étendoit pas ſur les eſprits de ſes créatures intelligentes, ainſi que ſur leurs cœurs.

Prov. XXV. 27.

Les myſtères de la Foi révoltent la Raiſon. Mais n'eſt-ce pas les paſſions du cœur, encore plus que la Raiſon, que ces myſtéres révoltent ? Qu'on ôte de l'Evangile le dogme de l'éternité des peines de l'Enfer pour ceux qui n'en ſuivront pas les auſtères pratiques & qui mourront dans l'impénitence, tous les autres myſtères trouveront-ils dans les eſprits une créance difficile, & s'aviſera-t-on d'y chercher ou même d'y ſoupçonner des contradictions plus que dans les myſtères de la nature ?

Les myſtères de la Foi révoltent la Raiſon. Mais les myſtères de l'Incrédulité ne ſont-ils pas infiniment plus propres à la révolter ? Une matière éternelle & incréée, indifférente par ſa nature au repos & au mouvement, & qui, ſans aucun premier Moteur s'imprime le mouvement à elle-même;... une matière deſtituée d'intelligence, qui par le concours aveugle & fortuit de ſes parties, produit la terre, la mer, les cieux & tout ce qui y eſt

contenu, opère un chef-d'œuvre de ſageſſe, forme un tout où l'on découvre des prodiges de proportion, d'ordre, de combinaiſon, ſans que rien s'y démente, ni les productions de la terre, ni la viciſſitude des ſaiſons, ni le cours réglé des aſtres;... une matière qui penſe, qui réfléchit, qui compare, qui juge, qui raiſonne, qui conclut, qui craint, qui eſpère, qui aime, qui hait, qui produit des volitions, &c. & cela ſans qu'on puiſſe définir ſi ces facultés intellectuelles ſont indépendantes du mouvement & de l'organiſation des parties de la matière, ou ſi elles en ſont le réſultat, parce que de l'une & de l'autre ſuppoſition s'enſuivent des abſurdités ſans nombre : n'y a-t-il dans tous ces ſyſtêmes des Matérialiſtes, que des myſtères, & ne ſont-ce pas plutôt des délires ?

Un eſprit éternel, incréé, infiniment parfait, qui ne juge pas qu'il ſoit au-deſſous de lui de créer le monde, & dans le monde des ſubſtances intelligentes & libres, & qui enſuite abandonne ſon ouvrage, comme s'il étoit indigne d'être ſorti de ſes mains; qui devient une divinité indolente, inſenſible, & qui regarde du même œil le vice & la vertu, les blaſphêmes qu'on peut vomir contre elle, & les adorations qu'on peut lui rendre; eſt-ce là un myſtère, n'eſt-ce pas un délire ?

Faire de l'homme une eſpèce d'*automate* qui eſt dans une illuſion continuelle ſur ce qui ſe paſſe au-

dedans de lui-même, qui croit agir & ſe déterminer librement, quoiqu'il n'ait aucune liberté & qu'il n'agiſſe que méchaniquement ; eſt-ce là un myſtère, n'eſt-ce pas plutôt un délire ?

Suppoſer un renverſement total d'honneur, de bonne foi, de ſens commun dans une Nation entiére, qui atteſte les Révélations de Dieu & les prodiges faits pour les confirmer, contredire les monumens les plus authentiques & les plus multipliés, établis & érigés pour conſtater les mêmes Révélations ; donner le démenti à une poſſeſſion de plus de quinze ſiècles, laquelle poſſeſſion eſt perpétuée & confirmée par l'aveu & le témoignage de dix-ſept autres ſiècles poſtérieurs, ſiècles d'examen, de critique, de lumière ; fouler aux pieds les preuves éclatantes, notoires & toujours ſubſiſtantes de cette double poſſeſſiou ; en un mot, anéantir toute preuve morale, quoique ſouveraine au premier degré, plutôt que d'admettre une Révélation de Dieu, qui ne répugne en rien à ſes attributs, & dont l'effet au-contraire eſt de les manifeſter d'une façon plus glorieuſe à la Divinité ; d'élever également, d'étendre & de perfectionner la Raiſon, l'eſprit, les connoiſſances de l'homme, en même tems qu'elle a pour objet de rectifier & d'épurer ſon cœur ; dévorer ces paradoxes, eſt-ce ſe ſoumettre à des myſtères, n'eſt-ce pas plutôt débiter des délires ?

Ce ſont-là néanmoins les dogmes des Incrédules ; dogmes ténébreux, deſtitués de toute preuve, vuides de ſens, manifeſtement contraires à la Raiſon, & dont l'unique mérite eſt de renverſer les barrières capables d'arrêter la fougue des paſſions effrénées & le torrent de la corruption du cœur humain. Qu'ils ceſſent donc de ſe parer des beaux noms de *RAISONNABLES*, de *SAGES*, de *PHILOSOPHES* ; ils ne ſont rien moins, & ces titres ne conviennent qu'aux vrais Fidèles qui établiſſent des principes & qui raiſonnent conſéquemment.

SECONDE PROPOSITION.

On ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi ; il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer, à ne conſulter que les idées tranſcendantes propres de ces dogmes & de ces myſtères ; & il eſt également chimérique de prétendre réuſſir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes & les myſtères

de la Foi, & les vérités naturelles & néceſſaires, contenues dans des axiomes évidens.

LE fond de la premiére partie de cette Propoſition eſt du Miniſtre Saurin ; & pour préſenter dans toute ſa force le raiſonnement qu'il fait pour la prouver, je vais copier ſes propres paroles.

Sermon ſur les difficultés de la Relig. Chrét.

« Nous allons encore plus loin. Nous ſoutenons » que non-ſeulement il n'y a point de contradic- » tion dans ces dogmes, (de la Trinité, de l'Incarnation, des Proceſſions divines), » mais qu'il » eſt même contradictoire qu'il y en ait. Qu'eſt- » ce que la contradiction par rapport à nous ? » C'eſt une claire oppoſition entre deux idées » connues. Par exemple, j'ai l'idée de cette chaire, » & j'ai l'idée de ce mur. Je vois une différence » eſſentielle entre l'un & l'autre, & par conſé- » quent je trouve qu'il y a de la contradiction dans » cette propoſition : Ce mur & cette chaire ſont un » même être.

» Telle étant la nature de la contradiction, je » dis qu'il eſt contradictoire qu'il s'en trouve dans » cette propoſition : Il y a une Eſſence divine en » trois Perſonnes. Car, pour y trouver de la con- » tradiction, il faudroit que j'euſſe une idée diſ-

» tincte de ce que j'appelle *eſſence*, de ce que » j'appelle *perſonne ;* & comme je fais profeſſion » d'ignorer parfaitement l'un & l'autre, il eſt im- » poſſible d'y trouver de la contradiction. Lors » donc que je dis qu'il y a une Eſſence divine » en trois Perſonnes, je ne prétens pas expliquer » la nature de cette Unité, ni la nature de cette » Trinité. Je prétens ſeulement avancer, ſur la » foi d'un Livre divin, qu'il y a en Dieu quelque » choſe qui me paſſe, & qui donne lieu à cette » propoſition : Il y a un Pere, un Fils, & un » Saint-Eſprit. »

J'ai vu ſur cet endroit de Saurin une Note d'un Théologien Catholique qui m'eſt inconnu, mais dont je crois devoir faire mention pour éclaircir de plus en plus le principe de ce célèbre Proteſtant. *Donc ſuppoſé*, dit le Cenſeur, *qu'il ſoit révélé qu'il n'y a qu'un Dieu, & cependant qu'il y en ait trois, on ne pourra montrer de contradiction dans ce dogme, parce que, dira-t-on il eſt ſi fort au-deſſus de l'intelligence humaine, qu'elle ne peut en avoir une idée claire & diſtincte.*

Ce n'eſt pas-là raiſonner, ni ſaiſir le raiſonnement de Saurin. Car outre que cette ſuppoſition eſt chimérique, parce qu'il eſt impoſſible qu'on puiſſe juſtifier la Révélation d'un dogme qui renfermeroit une contradiction auſſi évidente que celle qu'on apporte en exemple, rien n'eſt moins

au-deſſus de l'intelligence humaine, que l'idée d'un & l'idée de trois ; & rien n'eſt plus à portée de la Raiſon humaine, que de concevoir la contradiction qu'il y a à aſſurer l'unité & la négation de l'unité en même tems dans le même ſujet, & aux mêmes égards. Ce qui eſt vrai dans cet exemple, peut & doit s'appliquer également à tous les autres, où on montreroit une contradiction évidente ; parce que la démonſtration de la contradiction ne pourroit tomber que ſur deux idées connues & qui ſeroient clairement oppoſées. Or les objets révélés de la Foi proprement dite étant eſſentiellement hors de la ſphère des connoiſſances naturelles, *argumentum non apparentium*, on ne peut pas dire que les idées en ſoient aſſez connues, pour qu'on puiſſe en démontrer l'oppoſition claire ou la contradiction.

Hebr. XI. 1.

Je penſe qu'il y a une critique plus fondée à faire ſur l'endroit de Saurin que j'ai cité, & elle porte ſur ce qu'il dit, qu'*il fait profeſſion d'ignorer parfaitement ce qu'on appelle* ESSENCE *&* PERSONNE *dans Dieu. Ignorer parfaitement*, c'eſt trop dire : car alors l'énoncé des myſtères ſe réduiroit à des paroles, qui par rapport à nous, ne préſenteroient du tout aucune idée, *ſine mente ſoni* ; or c'eſt-là un reproche des Incrédules, qui n'eſt pas fondé, qu'on doit repouſſer, & que je réfuterai dans un article ſéparé.

Il n'eſt pas non plus néceſſaire qu'on *ignore parfaitement* ce que ſignifient les termes conſacrés à énoncer les myſtères, pour que l'argument de Saurin demeure dans toute ſa force, & il ſuffit pour cela qu'on n'en ait pas une idée aſſez claire & aſſez diſtincte. En effet, puiſque *la contradiction, par rapport à nous, eſt une claire oppoſition entre deux idées connues*, comment démontrer cette claire oppoſition, quand on n'a pas une idée claire & diſtincte des termes qu'on prétend être oppoſés dans les myſtères de la Religion ? Car la clarté de l'oppoſition, en quoi conſiſte la contradiction, ne peut être fondée que ſur la clarté des idées mêmes qu'on ſoutient devoir être oppoſées. Mais ſi ces idées étoient claires & diſtinctes, les myſtères ne ſeroient plus au-deſſus de la Raiſon, ainſi que tous les Fidéles le reconnoiſſent, mais ils ſeroient de niveau avec la Raiſon humaine.

C'eſt pourquoi, ſans ôter à Saurin le mérite de ſon raiſonnement, je crois qu'on peut y donner plus d'exactitude & de préciſion, en diſant :

1°. *Nous ne pouvons avoir d'idée claire & diſtincte que des choſes qui ne ſont pas au-deſſus de notre Raiſon, ou qui ſont de niveau avec la Raiſon humaine :*

Mais les dogmes & les myſtères de la Foi ſont au-deſſus de notre Raiſon, ou ne ſont pas de niveau avec la Raiſon humaine :

Donc nous ne pouvons avoir d'idée claire & diſtincte des dogmes & des myſtères de la Foi.

La premiére propoſition, pour peu qu'on veuille y réfléchir, porte avec elle ſon évidence ; car c'eſt l'office de la Raiſon ou de l'eſprit, en tant que raiſonnable, de percevoir les idées. La ſeconde propoſition n'eſt conteſtée par perſonne, & la concluſion eſt tirée dans toutes les formes & ſelon toutes les regles de l'art de raiſonner. Juſqu'ici donc il n'y a pas moyen même d'incidenter : je fais un ſecond pas, & je dis :

2°. *On ne peut démontrer une claire oppoſition entre des idées, qu'autant que ces idées ſont claires & diſtinctes par rapport à nous.*

Mais les idées des dogmes & des myſtères de la Foi ne ſont pas claires & diſtinctes par rapport à nous :

Donc on ne peut pas démontrer une claire oppoſition entre les idées des dogmes & des myſtères de la Foi.

La premiere propoſition de ce ſecond raiſonnement paroît à peine ſuſceptible d'objection ; car comment pourroit-on voir clairement l'oppoſition de deux ou pluſieurs choſes qu'on ne connoîtroit pas clairement & diſtinctement, mais confuſément, & à travers d'épais nuages ? La ſeconde propoſition eſt la concluſion légitime du premier raiſonnement : la conſéquence eſt une ſuite néceſſaire de la premiere & de la ſeconde

propoſition. Encore un pas, & la démonſtration eſt complete.

3°. *On ne peut démontrer aucune contradiction, qu'autant qu'on peut démontrer une claire oppoſition entre des idées claires & diſtinctes :*

Mais on n'a pas des dogmes & des myſtères de la Foi d'idées claires & diſtinctes :

Donc on ne peut démontrer aucune contradiction dans les dogmes & les myſtères de la Foi.

La premiére propoſition de ce troiſième raiſonnement, n'eſt que la définition de la contradiction ; définition avouée de tout le monde. La ſeconde propoſition eſt la même qui a fait la concluſion du premier raiſonnement ; & cette ſeconde propoſition montre que la concluſion eſt contenue dans la premiére propoſition. Donc la conſéquence eſt infaillible ; & il s'enſuit néceſſairement qu'on ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi, & qu'il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer, à ne conſulter que les idées tranſcendantes propres de ces dogmes & de ces myſtères.

Je ſçais que ce principe de Saurin ne lui eſt pas particulier, & que, de tous les tems, il a été employé pour le fond par les Théologiens, pour écarter les reproches de contradiction qu'on pré-

tendoit trouver dans les idées des myſtères. Auſſi je ne l'expoſe comme étant propre de Saurin, que parce que j'aurai occaſion de l'employer contre lui-même, & contre tous les autres Proteſtans qui veulent montrer des contradictions dans les myſtères Euchariſtiques ; mais je ne dois pas diſſimuler, ni même traiter légèrement les difficultés qu'on propoſe contre la vérité de ce principe.

Cette ſuite de raiſonnemens n'eſt, dit-on, qu'une ſuite de ſophiſmes ; car, quelque élevés au-deſſus de la Raiſon que ſoient les myſtères de la Foi, il ſuffit que les termes deſtinés à les énoncer préſentent quelque idée, pour qu'on puiſſe démontrer de la contradiction dans ces idées, s'il s'y en trouve véritablement. Or, de notre aveu, les termes deſtinés à énoncer les myſtères de la Foi, préſentent quelque idée ; donc on y peut démontrer de la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement. Mais, continue le Déiſte, ces contradictions ſont ſenſibles & palpables. Je réponds que la tranſcendance des idées que préſentent les termes deſtinés à énoncer les myſtères de la Foi, ne permet pas d'en rien aſſurer, ni d'en rien nier, en conſéquence des ſeules lumières de la Raiſon ; & que la ſeule autorité de Dieu qui parle & ſe révèle, peut fixer à cet égard le jugement de l'homme : d'où il s'enſuit qu'il eſt

impoſſible d'y démontrer de la contradiction ; car, qu'eſt-ce que démontrer une contradiction qui ne ſe manifeſte pas d'abord par la ſeule pénétration des termes ? C'eſt, par l'analyſe & le développement des idées, prouver, en allant toujours de conſéquence en conſéquence, qu'on ne peut aſſurer ou nier une propoſition, ſans être enfin réduit à admettre le *oui* & le *non*, par rapport au même objet & aux mêmes égards. Mais cette analyſe & ce développement d'idées ſuppoſent des idées claires & complettes, au moins quant à l'eſſence & la nature de l'objet qu'on veut analyſer. Or, les objets de la Foi ne préſentent pas, quant à leur nature, des idées claires & complettes ; car autrement ils ne ſeroient pas au-deſſus de la Raiſon. Donc il eſt impoſſible d'en faire l'analyſe, & conſéquemment de démontrer, par cette analyſe, la contradiction.

J'avoue que quelque tranſcendantes que ſoient les idées de la Foi, ſi l'on joignoit aux mêmes idées & aux mêmes égards l'affirmation & la négation, on pourroit en démontrer la contradiction, ou plutôt elle ſe démontreroit d'elle-même ; mais cette démonſtration ne tomberoit que ſur l'évidence de l'affirmation & de la négation réunies par rapport au même objet & aux mêmes

égards, & non ſur les idées que j'appelle tranſcendantes.

Dans les choſes naturelles, & qui ſont du reſſort de la Raiſon humaine, quand on y apperçoit de la contradiction, ce peut être à deux titres ; ou à raiſon de l'évidence de l'affirmation & de la négation réunies par rapport aux mêmes termes & aux mêmes égards, ſoit qu'on ait une idée claire & complette de ces termes, ſoit qu'on n'en ait pas une idée claire & complette ; ou en conſéquence des idées claires & complettes des termes conſidérés intrinſéquement, & dont, par une ſuite d'illation, on fait voir la contradiction.

Voyez la quatrième Propoſition.

Mais dans les choſes élevées au-deſſus de la Raiſon, tels que les myſtères de la Foi, comme il n'y a entr'elles & les choſes naturelles que de la relation, plutôt que de la proportion, ainſi que nous le dirons dans la ſuite, la contradiction ne peut être démontrée par les idées claires & complettes des termes propres à énoncer les myſtères, mais ſeulement par l'évidence de l'affirmation & de la négation réunies par rapport au même objet & aux mêmes égards. Or, les Incrédules ne peuvent pas ſe flatter, comme nous le verrons bientôt, de démontrer dans les myſtères aucune contradiction par l'évidence de l'affirma-

tion & de la négation réunies par rapport au même objet & aux mêmes égards ; mais la proposition de Saurin prise dans le sens naturel, qui est le seul dans lequel je l'adopte, ne regarde que l'impossibilité de démontrer de la contradiction dans les mystères, à ne considérer que les idées attachées aux termes destinés à énoncer les mêmes mystères.

Au reste, cette proposition revient assez, & peut se réduire à celle de saint Bernard, que je développerai ailleurs, lorsqu'il dit : « Qu'y a-t-il » de plus contre la Raison, que de vouloir s'éle- » ver par la Raison au-dessus de la Raison même » ? *Quid enim magis contra Rationem, quàm Ratione Rationem conari transcendere ?* Mais voila ce qui arrive aux Incrédules, lorsque, raisonnant sur le fond des mystères, ils entreprennent de démontrer de la contradiction par les seules idées de l'intimité des objets mystérieux.

Voyez la troisième Proposition.

Mais, reprend-on, les idées que la Foi nous donne des mystères sont suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la Raison ; donc ces mêmes idées doivent être suffisantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement.

Je replique qu'en fait de mystères de la Foi, ce terme de convenance est susceptible de plu-

ſieurs ſens. Par exemple, en traitant du myſtère de l'Incarnation, c'eſt une queſtion que les Théologiens propoſent aſſez ordinairement, ſçavoir s'il étoit convenable que le Verbe s'incarnât; & après avoir répondu affirmativement, ils apportent différentes raiſons de convenance. Une pareille queſtion eſt utile pour exercer les eſprits, pour donner de grandes idées de la bonté & de la miſéricorde de Dieu, & pour détruire en même tems tout ce qu'on pourroit y entrevoir d'indigne de la majeſté du Seigneur. Mais on voit aſſez que cette eſpèce de convenance n'élève pas la Raiſon au niveau des myſtères, ou ne rapproche pas les myſtères au niveau de la Raiſon ; car les myſtères ne ceſſent pas pour cela d'être myſtères.

Il eſt une autre eſpèce de convenance des myſtères avec la Raiſon, qui conſiſte à faire voir qu'on ne peut nulle part montrer dans l'énoncé d'aucun myſtère l'union de l'affirmation & de la négation, par rapport au même objet & aux mêmes égards. Cette convenance montre bien ce qui n'eſt pas, mais elle ne montre point ce qui eſt dans les myſtères. Elle écarte bien la contradiction avec la Raiſon dans l'énoncé des myſtères ; mais elle ne découvre pas la convenance formelle, poſitive & intrinsèque des myſtères avec la Raiſon.

Enfin, il eſt une troiſième convenance d'un objet

avec la Raiſon, qui ſe trouve en quantité de vérités naturelles, & qui eſt une ſuite de l'évidence de l'objet. Telle eſt la convenance de cette propoſition avec la Raiſon*: Deux lignes toujours parfaitement parallelles, ou deux lignes toujours parfaitement éloignées l'une de l'autre dans tous leurs points, ne peuvent jamais ſe couper, quoique prolongées à l'infini. Il eſt clair que la Raiſon, non-ſeulement ne voit pas de contradiction dans cette propoſition, mais encore qu'elle en découvre la vérité dans les idées les plus intimes attachées aux termes. Mais c'eſt ce qui ne ſe peut pas dire des objets de la Foi; &, dans ce ſens, il n'eſt pas vrai que les idées que la Foi nous donne des myſtères ſont ſuffiſantes pour nous mettre en état d'en faire voir la convenance avec la Raiſon; &, par le même principe, il n'eſt pas vrai que ces mêmes idées doivent être ſuffiſantes pour nous mettre en état d'en faire voir la contradiction, s'il s'y en trouve véritablement. Mais tout ce qui réſulte uniquement de l'inſtance propoſée eſt que, s'il étoit poſſible de montrer de la contradiction dans les dogmes & les myſtères de la Foi, cette démonſtration ſeroit fondée, non ſur les idées que la Foi nous donne des myſtères, mais préciſément ſur l'évidence de l'affirmation & de la négation qu'on réuniroit à ces idées en même tems & aux mêmes égards.

Que je parle à un idiot, mais qui a aſſez de raiſon pour faire la différence de *oui* & de *non ;* que je lui diſe qu'une des propriétés des lignes aſymptotes eſt de pouvoir être prolongées à l'infini, ſans jamais ſe couper, & que je lui ajoute en même tems que ces lignes néanmoins ſe couperont à la fin. Il me répondra : je ne ſçais pas ce que veulent dire vos lignes aſymptotes, auxquelles je n'entends rien ; mais ce que je ſçais, c'eſt que ce que vous dites ne ſçauroit être ; car vous dites le *oui* & le *non* en même tems. *Ces lignes ne ſe couperont jamais ; elles ſe couperont à la fin.* Voila une contradiction que découvre l'idiot ; mais ce n'eſt pas dans l'idée des lignes aſymptotes qu'il la voit, puiſqu'il n'en a pas l'idée : c'eſt uniquement dans l'énoncé du *oui* & du *non* qu'on réunit par rapport au même objet, dans le même tems & aux mêmes égards.

Toutes proportions gardées, il en eſt ainſi des contradictions qu'on voudroit faire voir dans les myſtères ; car s'il étoit poſſible d'y en démontrer quelqu'une, ce ne ſeroit pas dans les idées que la Foi nous donne des myſtères, parce que ces idées ne ſont pas proportionnées à notre Raiſon ; mais ce ne pourroit être que dans un énoncé qui réuniroit le *oui* & le *non* en même tems, par rapport au même objet & aux mêmes égards.

Cependant, peuvent encore dire quelques In-

crédules, ſi les idées que la Foi nous donne des myſtères ſont ſi peu proportionnées à la Raiſon humaine, comment cette même Raiſon peut-elle découvrir ce qu'il y a de contradictoire dans les propoſitions oppoſées aux dogmes de la Foi ? Car enfin, ceux qui ſe diſent fidèles, croient voir évidemment ces contradictions ; mais il faut pour cet effet qu'ils pénètrent le fond de ces propoſitions qu'ils appellent contradictoires, c'eſt-à-dire qu'ils pénètrent le fond des propoſitions qui énoncent les myſtères, & le fond des propoſitions qui énoncent les contradictoires des myſtères.

La réponſe eſt ſimple, & c'eſt la même que j'ai ſi ſouvent répétée, parce qu'il ſuffit pour cela, qu'on voie l'affirmation & la négation réunies par rapport au même objet & aux mêmes égards, ſans qu'il ſoit néceſſaire de pénétrer le fond des propoſitions contradictoires. Un exemple va rendre ſenſible ce que je dis ici. La Foi nous apprend qu'il y a, dans Jeſus-Chriſt Dieu-Homme, deux natures parfaitement diſtinctes, qui ne ſont nullement confuſes, & qui ſont terminées par la ſeule perſonalité du Verbe. A cette occaſion, Neſtorius dit : *Il y a deux natures, donc il y a deux Perſonnes.* Eutychès dit : *Il n'y a qu'une Perſonne, donc il n'y a qu'une nature.* Dans les deux propoſitions de ces deux Héréſiarques, comparées aux dogme de l'Incarnation, je découvre que tous les

deux nient préciſément ce que le dogme affirme ; & il ne m'en faut pas davantage pour voir la contradiction, quoique je ne pénètre pas, & que je ne puiſſe pas pénétrer par la Raiſon le dogme de l'Incarnation, c'eſt-à-dire l'union des deux natures, de la nature divine & de la nature humaine terminées dans Jeſus-Chriſt par la ſeule perſonne du Verbe.

L'Incrédule n'eſt pas encore ſatisfait, & il m'objecte que la tranſcendance des idées propres des myſtères n'empêchent pas ceux qui les croient d'en tirer des concluſions théologiques, certaines & évidentes. Telle eſt la concluſion théologique que tira le Concile de Latran ſous Innocent III, contre l'Abbé Joachim, ſçavoir que l'Eſſence divine n'étoit pas engendrée, & qu'elle n'engendroit pas. Car, diſoient les Pères du Concile, il y a une diſtinction réelle entre ce qui engendre & ce qui eſt engendré. Donc ſi l'Eſſence divine engendroit une eſſence, l'Eſſence divine ſeroit réellement diſtinguée d'elle-même, & l'unité numérique de la nature divine dans les trois Perſonnes ne ſubſiſteroit plus.

V. Melchior Cano. Loc. Theol. l. 12. c. 6.

An. 1215.

Telle eſt auſſi la concluſion théologique que tira le Concile de Lyon ſous Grégoire X ; ſçavoir, que le Saint-Eſprit procédoit du Pere & du Fils : non pas comme de deux principes, mais comme d'un ſeul principe ; non pas comme de deux *ſpirations*, mais comme d'une ſeule *ſpira-*

An. 1274.

tion ; car, disoient également les Peres de ce Concile, il est de Foi que le Père & le Fils ne sont qu'une seule puissance, qu'une seule sagesse, en un mot qu'un seul & même Dieu, parce qu'autrement l'unité de la nature divine, ne pourroit pas subsister dans les deux Personnes. Mais puisqu'il n'y a pas de distinction entre le Père & le Fils dans la *spiration*, il s'ensuit que le Père & le Fils ne sont pas deux principes, mais un seul & même principe; de même que le Père & le Fils ne sont pas deux principes, mais un seul principe des créatures.

Mais si du mystère le plus profond de la Foi on peut tirer des conclusions théologiques évidentes, pourquoi, malgré la transcendance des idées propres des mystères, ne pourroit-on pas tirer des conclusions qui en démontreroient la contradiction, s'il s'y en trouvoit véritablement ?

On confond ici la Foi des mystères avec les idées propres des mystères : car ce n'est pas des idées propres des mystères qu'on tire des conclusions théologiques, à parler exactement, parce que, si cela étoit, il faudroit pénétrer les idées des mystères; & si on les pénétroit, ce ne seroient plus des mystères. Mais c'est de la Foi des mystères qu'on tire les conclusions théologiques. En effet, on raisonne sur ce qu'on croit, & non pas sur ce qu'on voit. L'Incrédule ne voit pas plus que le

Fidèle ; il ne peut donc pas démontrer de contradiction dans les myſtères, au moins à ne conſidérer ces myſtères que par les idées tranſcendantes qui leur ſont propres.

Si l'on replique que la Foi des myſtères ne peut pas être ſans les idées propres des myſtères, parce qu'autrement, en paroiſſant croire quelque choſe, on ne croiroit véritablement rien ; je dis qu'il y a un milieu entre concevoir ce qu'on croit, & croire ſans rien concevoir du tout : ce milieu eſt d'avoir quelque idée incomplette de ce qu'on croit. Or, nous avons ces idées incomplettes, & elles ſont fondées ſur la relation qu'il y a entre les termes deſtinés à énoncer les objets de la Foi, & les termes deſtinés à énoncer les choſes naturelles : c'en eſt aſſez pour qu'on ne croie pas ſans rien concevoir du tout. Mais comme il n'y a pas de proportion entre les idées attachées aux termes deſtinés à énoncer les objets de la Foi, & les idées des termes deſtinés à énoncer les choſes naturelles, ce défaut de proportion fait que nous ne concevons pas ce que nous croyons. Si nous avions les idées propres des myſtères, comme nous avons dans l'ordre naturel les idées propres de quantité de vérités naturelles, nous pourrions alors tirer des concluſions de ces idées propres des myſtères, ainſi que dans l'ordre naturel nous en tirons des idées propres des vérités naturelles,

parce que nous avons ces idées ; mais n'ayant pas ces idées propres des myſtères, nous n'en pouvons pas tirer des concluſions évidentes : car l'évidence de la concluſion ſuppoſe l'évidence du principe ; & la concluſion, ſi elle eſt légitime, doit être renfermée dans le principe, & ne peut avoir ni plus de certitude, ni plus d'évidence que le principe.

Si donc, en raiſonnant ſur les myſtères, on tire des concluſions évidentes, c'eſt qu'on raiſonne, non pas ſur les idées propres des myſtères, puiſqu'on ne peut pas les pénétrer, à raiſon de leur tranſcendance, mais on raiſonne ſur la Foi des myſtères. Dès que je crois, non ſur les lumiéres de ma Raiſon, au-deſſus de laquelle eſt élevé le dogme de la Trinité, mais ſur la ſeule autorité de Dieu qui me l'a révélé: dès que je crois que les trois Perſonnes de la Très-Sainte Trinité n'ont qu'une ſeule & même nature numérique, je conclus évidemment, avec les Pères du Concile de Latran, que l'Eſſence divine n'engendre pas & n'eſt pas engendrée, parce qu'elle ſeroit alors réellement diſtinguée d'elle-même, & que conſéquemment les trois Perſonnes divines n'auroient plus une ſeule & même nature numérique ; ce qui eſt évidemment contradictoire au dogme de la Trinité que je crois, mais que je ne conçois pas. On voit aſſez que l'évidence de

cette contradiction eſt fondée non ſur l'évidence des idées propres du myſtère de la Trinité, mais ſur l'évidence de l'affirmation & de la négation réunies par rapport au même objet & aux mêmes égards.

A la bonne heure, dira-t-on, que l'Incrédule, en raiſonnant ſur les idées propres des myſtères, ne puiſſe pas, à raiſon de la tranſcendance de ces idées, y démontrer de contradiction ; qu'importe ? s'il peut en démontrer en raiſonnant ſur la Foi, non pas réelle, puiſqu'il ne l'a pas, mais ſur la Foi ſuppoſée des myſtères ; de même que le Fidele, en raiſonnant ſur la Foi réelle des myſtères, en tire des concluſions théologiques, certaines & évidentes.

D'abord, quand j'accorderois ce qu'on demande, la vérité de ma propoſition n'en ſeroit pas le moins du monde entamée ; car il s'agit de ſçavoir ſi dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi, on peut y démontrer de la contradiction, à ne conſidérer ces dogmes & ces myſtères que par les idées tranſcendantes qui leur ſont propres. Or, il ne faut jamais perdre de vue le premier & le véritable état de la queſtion.

D'ailleurs, les concluſions théologiques qu'on tire de la Foi des myſtères, ne ſont certaines & évidentes

évidentes que parce qu'elles écartent toute contradiction avec la Foi des myſtères. En effet, qu'eſt-ce qu'une concluſion théologique ? C'eſt le réſultat d'un raiſonnement qu'on fait pour tirer d'un dogme connu & avoué, un dogme moins connu, & peut-être conteſté. Donc, en raiſonnant ſur la Foi d'un myſtère, on n'en peut tirer de concluſions légitimes & en bonne forme, qui ſoient contradictoires à la Foi des myſtères; car, comme nous venons de le dire, la concluſion, pour être légitime, doit être renfermée dans le principe, & par conſéquent il implique contradiction que cette concluſion, ſi elle eſt en bonne forme, ſoit contradictoire au principe.

Ce n'eſt pas-là de quoi il s'agit, dit un autre Incrédule qui ſe met ſur les rangs. Non-ſeulement je n'admets pas & je ne ſuppoſe pas la vérité de vos dogmes ou de vos myſtères, mais je ſoutiens au contraire qu'ils ſont au-deſſus de la Raiſon, qu'ils ſont même contre la Raiſon, qu'ils ſont faux, abſurdes, contradictoires aux notions communes & aux axiomes les plus évidens, & univerſellement reçus comme évidens. Or je vous le prouve, en comparant vos dogmes à ces ſortes d'axiomes évidens auxquels ils donnent le démenti. Soit cet axiome : LES CHOSES IDENTIQUES A UNE TROISIEME SONT IDENTIQUES ENTRE ELLES : *Quæ ſunt eadem uni tertio, ſunt eadem in-*

ter ſe. C'eſt-là une de ces vérités dont perſonne ne s'aviſe de douter ; mais elle eſt en contradiction avec le myſtère de la Trinité. Car ſi le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit ſont identiques à la nature divine, donc le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit doivent être identiques entr'eux, & ne faire qu'une ſeule & même Perſonne : donc en admettant, ſelon les principes de la Foi, dans le Pere, le Fils & le Saint-Eſprit, trois Perſonnes réellement diſtinguées entr'elles, quoique toutes les trois identiques à la nature divine, on admet un myſtère démonſtrativement contradictoire à l'axiome, ou, ce qui eſt la même choſe, démonſtrativement contradictoire à la Raiſon & à l'évidence. Voilà une contradiction clairement démontrée, & par conſéquent la tranſcendance des idées propres des myſtères n'empêche pas qu'on ne puiſſe y montrer de la contradiction.

Cette objection embraſſe pluſieurs parties qu'il faut diſtinguer, & auxquelles je dois répondre ſéparément. Je dis donc premiérement que le myſtère de la Très-Sainte Trinité n'effleure pas même légèrement la vérité de l'axiome reçu. Si l'on diſoit : la Perſonne du Fils eſt la même que la Perſonne du Père, la Perſonne du Saint-Eſprit eſt la même que la Perſonne du Père, & néanmoins la Perſonne du Père, la Perſonne du Fils & la Perſonne du Saint-Eſprit ſont trois Perſonnes différentes &

réellement distinguées entr'elles, un pareil mystère seroit manifestement en contradiction avec l'axiome objecté ; mais la Foi n'enseigne rien de semblable, & ce qu'elle propose à croire est entiérement conforme à l'axiome philosophique. Car, que s'ensuit-il de ce que le Père, le Fils & le Saint-Esprit sont une même chose avec la nature divine ? Il s'ensuit précisément que ces trois Personnes ne doivent faire numériquement qu'un seul & même Dieu, n'ayant qu'une seule & même nature numérique. Or, c'est-là précisément le dogme catholique. Il est un autre axiome également reçu, qui dit que la diversité des rapports ôte la contradiction : *Diversitas respectuum tollit contradictionem ;* mais n'est-ce pas ce qui fournit une solution sans replique à l'objection proposée ?

Je dis en second lieu que les idées transcendantes des mystères, & l'énoncé des mystères, sont deux choses qu'il faut distinguer ; car enfin, quand j'énonce un mystère, je ne prétends pas pour cela le comprendre, & les idées du mystère ne perdent rien de leur transcendance ou de leur supériorité au-dessus de la Raison humaine, de quelque maniere que je l'énonce. Dans les conclusions théologiques qu'on tire en raisonnant sur la Foi, ou sur l'énoncé des mystères, les conclusions sont de même ordre que

le principe ; & ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'on puiſſe voir la liaiſon de ces concluſions avec le principe. Mais quand on compare les vérités naturelles avec un principe ſurnaturel, à l'effet d'en tirer des concluſions ; un des membres de la comparaiſon étant d'un ordre différent de l'autre membre, pour en montrer la contradiction par les idées propres des myſtères, il faudroit voir avec la même clarté, ou avec une clarté à peu près égale, les deux termes qu'on compare, & qu'on prétend être en contradiction : mais c'eſt ce qui eſt impoſſible, parce que l'inévidence eſt eſſentielle à un des membres de la comparaiſon, ſçavoir au dogme de Foi qu'on compare à une vérité naturelle qu'on ſuppoſe évidente. Il eſt donc également impoſſible, à ne conſulter que les idées tranſcendantes des myſtères, de démontrer la contradiction d'une vérité naturelle evidente, avec un dogme eſſentiellement inévident, & dont la certitude ne vient que de l'autorité de la parole de Dieu qui l'a révélé ; mais il n'en faut pas davantage pour mettre à couvert la vérité de la premiere partie de la propoſition capitale.

Je dis enfin qu'il eſt contre toute Raiſon d'avancer qu'on puiſſe démontrer, dans l'énoncé même des myſtères, aucune contradiction avec aucune vérité naturelle qui ſoit néceſſaire, évidente & indépendante des volontés libres du

Créateur ; car pour démontrer une pareille contradiction, il faudroit produire l'énoncé de quelque myſtère qui affirmât clairement & préciſément ce que nieroit clairement & préciſément, ou qui niât clairement & préciſément ce qu'affirmeroit clairement & préciſément une vérité naturelle, néceſſaire, évidente & indépendante des volontés libres du Créateur. Or, je conclus du fait au droit, c'eſt-à-dire que comme ce cas eſt chimérique, je conclus qu'il eſt contre toute Raiſon d'entreprendre de démontrer, dans l'énoncé de quelque myſtère que ce ſoit, aucune contradiction avec aucune vérité naturelle, néceſſaire, évidente & indépendante des volontés libres du Créateur.

Que le cas que j'ai traité de chimérique le ſoit véritablement, c'eſt ce qu'il eſt aiſé de juſtifier. En effet, la contradiction qui ſe trouveroit dans l'énoncé d'un myſtère avec une vérité naturelle, néceſſaire, évidente & indépendante des volontés libres du Créateur, ſeroit claire, & ſauteroit aux yeux de quiconque ſçait faire la différence de *oui* & de *non ;* mas ce ſeroit deshonorer le genre humain, que de dire qu'il n'ait pas vû une pareille contradiction, ſi elle étoit réelle, ou que, l'ayant vue, il l'ait adoptée ſérieuſement.

Se récriera-t-on que j'avance ici un paradoxe,

parce que ſi le cas étoit auſſi chimérique que je le prétends, on ne feroit pas en ce genre, contre les dogmes & les myſtères de la Foi, des difficultés auſſi conſidérables que celles qu'on fait tous les jours, telles en particulier que celles que je viens moi-même d'expoſer ?

Ce qu'on apporte en objection contre moi ſe tourne en preuve en ma faveur ; car, qu'on y prenne garde, & l'on verra que les Incrédules ne font valoir contre les dogmes & les myſtères de la Foi les vérités naturelles contenues dans des axiomes évidens, ou qu'en dénaturant la Foi des myſtères, ou qu'en faiſant une fauſſe application de ces axiomes. L'exemple de ce fameux axiome dont nous avons parlé, & qu'ils ne ceſſent d'apporter comme un argument victorieux contre le myſtère de la Très-Sainte Trinité, en eſt une preuve ſenſible. Eſt-ce ignorance de nos myſtères ? eſt-ce mauvaiſe foi de la part des Incrédules ? C'eſt l'un ou l'autre, & peut-être l'un & l'autre. Ce qui eſt certain, c'eſt que l'énoncé des myſtères, pris dans l'eſprit & ſelon la Foi des vrais Fideles, ne donnera jamais lieu à une comparaiſon d'oppoſition contradictoire entre la Foi de ces myſtères & aucune vérité naturelle contenue dans un axiome évident.

Car, ou les Incrédules prendront l'énoncé d'un myſtère dans ſon véritable point de vue, ou ils

ne le prendront pas dans ſon véritable point de vue. S'ils le prennent dans ſon véritable point de vue, l'application qu'ils feront d'un axiome néceſſaire & évident, contre la Foi & l'énoncé d'un myſtère, ſera néceſſairement fauſſe, ainſi que nous l'avons vu, par rapport à l'axiome qu'ils oppoſent à la Foi du myſtère de la Très-Sainte Trinité. S'ils ne prennent pas l'énoncé du myſtère dans ſon véritable point de vue, l'application de l'axiome néceſſaire & évident qu'il leur plaira d'y oppoſer pourra être juſte ; mais n'attaquant pas le véritable énoncé du myſtère, elle ne prouvera rien contre la Foi du myſtère ; & dans l'une & l'autre ſuppoſition, le cas d'une contradiction réelle & évidente eſt chimérique. C'eſt auſſi ce qui prouve la vérité de la ſeconde partie de la propoſition qui fait le ſujet de cet article. En effet, on ne peut démontrer la contradiction d'une vérité évidente en matière néceſſaire avec quelque myſtère que ce ſoit, ou qu'en pénétrant les idées des myſtères, ou qu'en exprimant nettement & clairement, dans l'énoncé même des myſtères, la contradiction de quelque vérité évidente en matière néceſſaire. Or, d'une part, nous avons vu que la tranſcendance des myſtères ne permet pas d'en pénétrer les idées ; d'une autre part, une contradiction qui ſe trahiroit par l'énoncé du myſtère, ſeroit trop évidente pour

n'être pas vue généralement par tous ceux qui ont la faculté de raiſonner, & pour en être adoptée. Il eſt donc impoſſible de démontrer de la contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi; il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer, à ne conſulter que les idées tranſcendantes propres de ces dogmes & de ces myſtères; & il eſt également chimérique de prétendre réuſſir à démontrer aucune contradiction entre les dogmes & les myſtères de la Foi, & les vérités naturelles & néceſſaires contenues dans des axiomes évidens. Si les Incrédules vouloient ou ſçavoïent creuſer davantage, & mieux approfondir les matières, ils n'en deviendroient que plus Philoſophes; &, aidés de la grâce du Seigneur, ils ne tarderoient pas à devenir Fidèles.

Je n'ai parlé que de la confrontation des axiomes néceſſaires & évidens avec les dogmes de la Foi, pour prouver qu'on ne pouvoit démontrer entre les uns & les autres aucune contradiction, parce que je me réſerve à faire voir dans un autre endroit que l'oppoſition qui pourroit ſe trouver entre les myſtères & les vérités dépendantes de l'ordre que Dieu a librement établi dans le monde, ne peut préjudicier en rien à la certitude des dogmes & des myſtères.

Voyez la cinquième Propoſition.

Ce n'eſt donc pas ici un ſubterfuge, mais un principe ſolide & fécond, qui fournit une réponſe générale & ſans replique aux reproches de contradiction qu'on veut trouver & faire voir dans les dogmes & les myſtères de la Foi; car je demande à l'Incrédule : qu'eſt-ce qui vous choque dans la Révélation ?

Ce qui me choque dans la Révélation, dit-il, c'eſt qu'elle me propoſe à adorer un Dieu, un en nature, *Trin* en Perſonnes. Que veut dire cette Trinité une, & cette unité *Trine*, s'il eſt permis de parler ainſi ? Un eſt Trois, Trois eſt Un : s'il eſt quelque choſe de contradictoire au monde, n'eſt-ce pas une pareille doctrine ?

Ce qui me choque dans la Révélation, c'eſt le dogme inſoutenable du péché originel. En effet, quoi de plus contraire à la juſtice de Dieu, que de lui faire imputer le crime du premier homme à toute ſa poſtérité, qui ne peut en être que parfaitement innocente ? Quoi de plus contraire aux attributs infinis de ſageſſe, de ſainteté, de miſéricorde qui ſont en Dieu, que de permettre un péché dont les ſuites ne ſont que des malheureux, un péché qui eſt le germe fatal de tous les crimes qui inondent l'Univers ?

Ce qui me choque dans la Révélation, c'eſt que la ſeconde Perſonne de la Trinité ſe ſoit incarnée ; d'où il s'enſuit qu'un Dieu eſt homme &

qu'un homme eſt Dieu. Qu'on ſubtiliſe tant qu'on voudra, ces idées ſe heurtent de front. Dieu dans l'homme, l'homme dans Dieu; c'eſt le fini & l'infini, le tout & le néant réuni dans un même ſujet. D'ailleurs, n'eſt-ce pas, ſous prétexte de bonté & de miſéricorde, dégrader la Divinité, qui eſt eſſentiellement glorieuſe, impaſſible, ſouverainement bienheureuſe?

Ce qui me choque dans la Révélation, c'eſt que la ſeconde Perſonne de la Trinité ſe ſoit incarnée, ſans que la premiére & la troiſième ſe ſoient incarnées, quoique ces trois Perſonnes n'aient qu'une même nature numériquement & indiviſiblement.

Ce qui me choque dans la Révélation, c'eſt le dogme barbare d'un Enfer éternel pour punir un ſeul péché mortel.

Ce qui me choque, ajoute le Sacramentaire, non pas dans la Révélation, car je l'adore, dit-il, & je m'y ſoumets, mais *ce qui me choque dans la Communion Romaine*, c'eſt qu'elle me propoſe comme révélé un dogme en vertu duquel je ſuis obligé de croire que le corps de Jeſus-Chriſt eſt tout-à-la-fois & en même tems au Ciel & ſur la Terre, tout-à-la-fois & en même tems ſur pluſieurs milliers d'Autels, tout-à-la-fois & en même tems dans chaque hoſtie, & dans toutes les parties diviſées de la même hoſtie.

Ce qui me choque encore à cet égard, & ce qui n'eſt nullement ſoutenable, étant contraire à des principes de Phyſique univerſellement reçus, *ce qui me choque*, eſt que cette même Communion veuille me forcer à croire que la ſubſtance du pain & celle du vin étant détruites, les accidens de l'un & de l'autre ſubſiſtent ſans ſujet.

Je ne puis diſconvenir que s'il pouvoit y avoir des contradictions dans la Révélation, ce ſeroit principalement dans les points qu'on vient d'obſerver ; mais quel eſt l'homme aſſez hardi pour oſer entreprendre de démontrer qu'il s'y trouve des contradictions ?

Il eſt évident qu'il y auroit de la contradiction à dire qu'un eſt trois, & que trois eſt un ; mais ce n'eſt nullement-là le myſtère de la Trinité. Il n'y a pas de Trinité là où eſt une unité, ni d'unité là où eſt une Trinité ; mais l'unité regarde la nature, & la Trinité regarde les Perſonnes. Or, quelle contradiction y a-t-il qu'une même nature numérique & indiviſible ſoit communiquée à trois ſubſiſtances, trois hypoſtaſes, ou trois Perſonnes. Si vous me dites que ces termes de *nature* & de *ſubſiſtance* ne vous préſentent pas à l'eſprit d'idée claire & diſtincte, j'en conviendrai avec vous, & j'avouerai bonnement que, comme vous, j'apperçois la profondeur, mais non pas la contradiction.

Pour ce qui eſt du dogme du péché originel ; il n'y a ni injuſtice, ni défaut de bonté dans Dieu, de refuſer à la poſtérité d'un père coupable, des priviléges purement gratuits, qui n'étoient dûs ni au père ni aux enfans, & qui n'étoient aſſurés aux uns & aux autres, que ſous la condition d'une obéiſſance fidelle à la loi du Créateur. Un Sujet comblé des graces & des faveurs de ſon Prince ſe révolte contre lui, & le Prince en conſéquence lui retire & à ſa poſtérité des priviléges qui ne devoient être héréditaires que ſous des conditions juſtes qui n'ont pas été remplies, & auxquelles même on a manqué formellement. Y a-t-il en cela quelque injuſtice, ou un défaut de bonté ? Mais, voilà au vrai à quoi ſe réduiſent les ſuites du péché originel.

Quelle eſt la flétriſſure dans laquelle nous ſommes conçus, que nous apportons en naiſſant, & qui nous fait *enfans de colère ?* C'eſt la privation de la grâce ſanctifiante ; grâce ſurnaturelle qui ne nous étoit pas dûe, mais dont la privation eſt une tache poſitive, relativement à la deſtination de l'homme créé dans la juſtice originelle. L'ignorance, les impreſſions de la cupidité qui cherche à ſe ſatisfaire, même aux dépens de la Raiſon ; l'ingratitude de la terre, qui ne devient fertile qu'après avoir été arroſée des ſueurs de ſes habitans ; l'intempérie des ſaiſons,

les autres misères de la vie humaine ; enfin la néceſſité abſolue de ſubir la loi de la mort, ſans pouvoir s'y ſouſtraire, ne ſont-ce pas des appanages de l'humanité, & des ſuites de l'ordre naturel, dont Dieu avoit à la vérité exempté par grâce l'homme innocent & ſa poſtérité, mais dont il pouvoit, ſans injuſtice, ne pas exempter l'homme rebelle & ſa poſtérité ? Et même, en punition de ſa révolte, ne pouvoit-il pas le réduire à un état d'infirmité pire qu'il n'eût été dans l'état de pure nature ?

Mais Dieu, ſans intéreſſer la liberté du premier homme, auroit pu le rendre impeccable, ou au moins ne pas permettre qu'il eût péché ; & ſa ſageſſe, ſa ſainteté, ſa miſéricorde n'exigeoient-elles pas qu'il eût couronné toutes ſes autres grâces par celle de l'impeccabilité, ou au moins de de l'*impeccance*, d'autant plus qu'en le créant il prévoyoit ſa chute ? Or, cette prévoyance infaillible de Dieu ne le rend-elle pas reſponſable du crime du premier homme, & de toutes les ſuites qu'a entraînées ce crime ?

Ici commence, par rapport à tout eſprit créé, le myſtère des profondeurs de Dieu dans ſes conſeils : *Judicia tua abyſſus multa ;* profondeurs impénétrables, & qu'il faudroit pénétrer pour voir, ſoit la convenance & l'harmonie parfaite des attributs de Dieu avecl e plan qu'il a choiſi par préférence dans la conſtitution du monde, *Pſ.* xxxv. 7.

ſoit la contradiction qui y ſeroit, s'il pouvoit véritablement s'en trouver. *Nous n'avons vu*, diſoit Job. xxv. 14. Job, *qu'une partie des voies de Dieu ; & ſi ce que nous en avons entendu eſt à peine comme une goutte en comparaiſon de ce qu'on en peut dire, qui pourroit ſoutenir l'épouvante que cauſeroit la conſidération de tous ſes ouvrages?* Que ces paroles ſont ſentencieuſes, & dignes d'avoir été dictées par la Raiſon ſuprême & increée! Sap. ix. 13. *Qui eſt-ce*, dit le Sage dans le même eſprit, *qui eſt-ce d'entre les hommes qui pourra pénétrer le ſecret de Dieu...? Et s'il eſt ſi difficile d'apprécier ce qui eſt ſur la terre, s'il en coûte tant de travail pour acquérir la connoiſſance des choſes qui, frappant nos ſens, ſont le plus à notre portée, qui pourra ſe flatter de découvrir ce qui ſe paſſe au Ciel*, & dans le conſeil de l'Eternel? 1. Epit. Cor. *Perſonne*, dit Saint Paul, *n'a connu ce qui eſt Dieu, que l'eſprit de Dieu-même.*

Le Déiſte n'eſt pas moins obligé que le plus humble Fidèle d'adopter cette réponſe ; car, quel autre réponſe pourra-t-il donner quand on l'interrogera ſur l'origine du mal, ſoit phyſique, ſoit moral? Quand on lui dira que rien n'eſt plus contraire à la bonté infinie qu'il attribue à ſon Dieu, que d'avoir fait à l'homme préſent d'un don auſſi pernicieux que la liberté, puiſqu'il ne pouvoit pas ne pas prévoir qu'il en abuſeroit? Quand on lui dira que la ſainteté de ce même

Dieu n'y eſt pas moins intéreſſée, puiſque par-là il devient l'auteur du péché, autant qu'un père le ſeroit de la mort d'un enfant à qui il donneroit une épée dont il ſçauroit très-certainement qu'il ne feroit uſage que pour ſe percer & ſe tuer? Quand on lui dira que Dieu eſt d'autant plus l'auteur du péché de l'homme, que ſans détruire la liberté qu'il lui avoit donnée, il avoit dans le tréſor de ſes grâces des moyens ſans fin pour détourner ſon libre arbitre du mal, & le porter à toutes ſortes de biens?

Le Déiſte adoptera-t-il le ſyſtême monſtrueux de deux principes coéternels & néceſſaires, l'un auteur du bien, & l'autre auteur du mal? Ou bien conviendra-t-il que ſon Dieu n'eſt pas infiniment bon, infiniment puiſſant, infiniment ſage? Mais, dans ces deux cas, il détruit l'idée de la Divinité, & dès-lors, du Déiſme, il tombe dans l'Athéiſme ou dans le Polythéiſme. Cependant il ne veut être ni Athée, ni Polythéiſte, & il prétend même avoir & donner les idées les plus pures de la Divinité.

« Qu'il exiſte un Dieu, dit un des derniers & des » plus célèbres Ecrivains de la Secte des Déiſtes, » c'eſt, je crois, une vérité que de longs raiſon- » nemens ne feroient qu'obſcurcir, & qu'on ne » met guères en queſtion que dans les Ecoles. » Tant pis pour ceux qui en doutent, s'il en

Les Mœurs, p. 35. 36.

» eſt quelques-uns : ce doute même eſt une preu-
» ve qu'ils n'ont pas la tête bien ſaine, & qu'ain-
» ſi les démonſtrations par où l'on ſe mettroit en
» frais de les convaincre, ſeroient faites en pure
» perte.

» L'idée des ſouveraines perfections de Dieu
» n'eſt pas moins générale ni moins uniforme dans
» tous les eſprits que celle de ſon exiſtence. On
» ſçait qu'il poſſede toutes les qualités louables
» d'un Etre intelligent, dans une étendue infinie,
» ſans alliage d'aucune imperfection ; que ſa ma-
» jeſté, ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa juſtice, n'ont
» point de bornes, & que ſa puiſſance n'eſt point
» limitée ».

Auſſi eſt-ce en conſéquence de ces juſtes idées que l'Auteur donne de Dieu, qu'il dit dans un autre endroit : « Ne jugez jamais de Dieu par
Pag. 72. 73. » les événemens ; jugez plutôt des événemens
» par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les
» affaires règlées par les hommes, il n'arrive de
» deſordres que parce que ceux qui s'en mêlent
» ſont foibles, injuſtes ou ignorans. Aucune de
» ces imperfections ne ſe trouve en Dieu. C'eſt
» lui ſans doute qui régit l'Univers ; comment
» donc pourroit-il y arriver de véritables deſor-
» dres ? Je vois deux choſes à cet égard, dont
» l'une eſt évidente, & l'autre obſcure. Il eſt
» évident que Dieu eſt juſte, ſage & tout-puiſ-

» ſant; il n'eſt pas évident que ce qui paroît un
» deſordre le ſoit en effet, Dieu pouvant avoir
» des lumières ſupérieures aux nôtres. Je décide
» de l'incertain par le certain, & je conclus que
» tout eſt dans l'ordre ».

Cette concluſion priſe en ce ſens, que Dieu, toujours inviolablement attaché aux loix de l'ordre, n'eſt point complice des déſordres dont l'homme eſt coupable; qu'on pénètre ces paroles: *Ne jugez jamais de Dieu par les événemens; jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu.... Il eſt évident que Dieu eſt juſte, ſage & tout-puiſſant; il n'eſt pas évident que ce qui paroît un déſordre le ſoit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières ſupérieures aux nôtres. Je décide de l'incertain par le certain*: qu'on pénètre ces paroles, & on verra clairement que le Déiſte eſt obligé d'avoir recours au principe que nous établiſſons, & de l'adopter, & que c'eſt la même vérité expliquée en termes différens. Or, de-là, je tire différentes concluſions qui méritent d'être ſuivies & approfondies.

Premiére Concluſion. C'eſt que les Déiſtes ne ſont pas recevables à objecter aux Fidèles le dogme du péché originel, comme étant contraire à la Raiſon: car la grande difficulté, la difficulté eſſentielle en cette matiére, eſt comment l'introduction du péché dans le monde peut ſe conci-

lier avec les attributs que les Déiſtes comme les Fidèles reconnoiſſent être inſéparables d'un Dieu unique & infiniment parfait. Et véritablement, dès qu'on ſuppoſe le péché une fois introduit dans le monde, on conçoit aiſément que toutes les misères de la vie humaine doivent en être des ſuites ; on conçoit avec la même facilité ce que j'ai déja dit, ſçavoir, qu'il n'y a ni injuſtice, ni défaut de bonté dans Dieu de refuſer à la poſtérité d'un père coupable des priviléges purement gratuits qui n'étoient dûs ni au père, ni aux enfans, & qui n'étoient aſſurés aux uns & aux autres que ſous la condition d'une obéiſſance fidèle à la Loi du Créateur.

Seconde Concluſion. C'eſt que la néceſſité indiſpenſable où eſt le Déiſte de recourir lui-même au principe de ſolution que nous avons établi, en juſtifie de plus en plus la vérité & la ſolidité, & ne permet pas au Déiſte de le recuſer, lorſqu'on le lui apporte en réponſe dans des cas ſemblables. Ainſi, quand le fait de la Révélation eſt une fois conſtaté par les preuves morales, ſouveraines au premier degré, qu'on a entre les mains, s'il ſe trouve dans quelque dogme révélé un myſtère que je ne puis expliquer ni comprendre, j'ai droit de répondre au Déiſte ce qu'il répond lui-même aux difficultés qu'on lui fait ſur la conciliation des attributs eſſentiels à Dieu

avec les déſordres qui ſe voient dans le monde *Ne jugez jamais de Dieu par les événemens ; jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu.*

Troiſième Concluſion. C'eſt que s'il ſe trouvoit des Déiſtes qui, effrayés de la force de ce principe, pour juſtifier les dogmes révélés du reproche de contradiction, vouluſſent abſolument le rejetter, il eſt clair qu'ils ſe mettroient par-là hors d'état de juſtifier la Religion même naturelle contre les objections des Athées & des Théiſtes. En effet, pour peu qu'on ait compris la force de l'objection que je traite actuellement, on conçoit qu'il en faut venir à dire : *Ne jugez jamais de Dieu par les événemens ; jugez plutôt des événemens par l'idée que vous avez de Dieu ;* ou que ſi, ſans recourir aux profondeurs divines, on veut tout expliquer par la ſeule Raiſon ; elle ſe trouve trop bornée pour donner des réponſes ſatisfaiſantes. Cette penſée ne favoriſe pas du tout le Pyrrhoniſme : car la Raiſon ceſſeroit d'être Raiſon ; ou ſi elle ne connoiſſoit pas qu'elle eſt bornée, ou ſi elle n'étoit pas convaincue qu'elle a ſouvent des connoiſſances certaines dans les bornes qui lui ſont preſcrites. Mais cette penſée eſt propre à faire ſentir à tout Déiſte qui ſçait un peu raiſonner, qu'il travaille également & contre la Raiſon, & contre l'intérêt de ſa cauſe, lorſqu'il

combat dans les Fidèles un principe qu'il eſt obligé d'employer lui-même pour juſtifier la Religion naturelle contre les Athées & les Théiſtes. Mais il eſt tems de reprendre la ſuite des objections, pour y répondre par l'application du même principe.

L'union du fini & de l'infini, de Dieu & de l'Homme, a quelque choſe d'incompréhenſible, je l'avoue ; mais après tout, par la raiſon même que cette union phyſique & ſubſtantielle de la nature humaine, dans l'unité de la perſonnalité divine, eſt incompréhenſible, comment y peut-on concevoir de la contradiction ?

Si on affecte de ſe ſcandaliſer d'entendre dire que Dieu ait aimé les hommes juſqu'à s'incarner & vouloir mourir pour eux, je conviens que c'eſt-là un myſtère de charité : mais plus il paſſe par ſa profondeur l'intelligence humaine, moins on y peut découvrir de contradiction ; & plus il devroit exciter dans tous les eſprits des ſentimens d'admiration, & dans tous les cœurs des ſentimens de reconnoiſſance & d'amour. Du reſte, quand on prétend que les myſtères d'un Dieu-Homme dégradent la Divinité, ce n'eſt qu'ignorance du dogme ; car la Foi nous apprend que la Divinité ne perd & ne peut rien perdre de ſes droits, mais qu'elle eſt toujours eſſentiellement & ſouverainement glorieuſe, impaſſible &

bienheureuſe : *Id quod fuit permanſit ; & quod non erat, aſſumpſit.*

Les trois Perſonnes de la Trinité n'ayant qu'une ſeule & même nature, s'il y a une de ces Perſonnes qui ſe faſſe homme, il y auroit de la contradiction que la nature divine ne fût pas unie à la nature humaine. Mais quelle contradiction y a-t-il que de trois Perſonnes réellement diſtinguées entr'elles, l'une s'uniſſe ſans les deux autres ? Dans tous ces dogmes j'apperçois la profondeur, mais non pas la contradiction.

A l'égard du dogme de l'éternité des peines, je ne puis diſſimuler que, par rapport à moi, c'eſt un myſtère ; mais la révélation en eſt ſi claire, ſi expreſſe & ſi conſtatée, que je ne ſçaurois en douter. Si ma Raiſon en eſt effrayée, elle ne peut pas plus y découvrir de contradiction, qu'en montrer la convenance ; parce qu'il faudroit pour cet effet connoître parfaitement la nature du péché mortel, la diſpoſition d'un homme qui meurt dans le péché & dans l'impénitence, juſqu'où s'étend l'outrage que fait le péché au ſang de Jeſus-Chriſt & à la majeſté de Dieu ; il faudroit, en un mot, avoir les connoiſſances néceſſaires pour balancer tous les droits d'une juſtice infinie. Mais comment des eſprits bornés, tels que les nôtres, pourroient-ils meſurer ce qui n'a pas de bornes ?

C'eſt ſur ce fondement qu'après avoir réfléchi, à tête repoſée, ſur ce qui m'apprend la Révélation, je conclus qu'elle me propoſe, à la vérité, de grands myſtères à croire, mais j'ai beau examiner, je ne puis démontrer la contradiction.

La même réponſe a ſon application par rapport au Sacramentaire, à l'occaſion du dogme de l'Euchariſtie. Si l'on diſoit : Le corps de Jeſus-Chriſt eſt au Ciel, & il n'eſt pas au Ciel; il eſt ſur la Terre, & il n'eſt pas ſur la Terre; il eſt dans chaque partie de l'hoſtie diviſée, & il n'eſt pas dans chaque partie de l'hoſtie diviſée, il y auroit ſans doute de la contradiction; mais où eſt la contradiction de dire : Il eſt au Ciel, & il eſt le même & en même tems ſur la Terre, le même & en même tems dans pluſieurs milliers d'hoſties ? Comment le même corps peut-il être numériquement le même & en même tems en pluſieurs lieux auſſi éloignés que le Ciel l'eſt de la Terre ? J'avoue que je n'en ai pas une idée plus claire & plus diſtincte que du dogme de la Trinité & de celui de l'Incarnation. Auſſi eſt-ce-là le myſtère, mais non pas la contradiction.

Vous diſſimulez la difficulté, reprend le Sacramentaire, & je vais, continue-t-il, la mettre dans ſon véritable point de vue. Ce qui

prouve invinciblement la contradiction dans le myſtère euchariſtique, tel que vous l'admettez, c'eſt la relation néceſſaire qui ſe trouve entre les lieux & les corps. Car, où le lieu eſt un, le corps eſt un ; mais où les lieux ſont multipliés, les corps doivent être multipliés : or, vous convenez que les lieux où va ſe placer le Corps de Jeſus-Chriſt ſont multipliés ; donc il faut que vous conveniez auſſi que les corps ſont multipliés. Cependant vous ſoutenez que c'eſt le même corps numériquement qui ſe reproduit le même en pluſieurs lieux différens, & tellement différens, que le lieu A n'eſt pas le lieu B, & le lieu B n'eſt pas le lieu C, & toujours de même : donc vous ſoutenez conſéquemment que le Corps de Jéſus-Chriſt eſt un & n'eſt pas un. Il eſt un par la ſuppoſition, & il n'eſt pas un à raiſon de la multiplicité des lieux différens : or, quelle contradiction plus démontrée ?

Et moi, je dis : quelle contradiction moins démontrée ? En effet, ſçavez-vous ce que c'eſt que le lieu ? en avez-vous trouvé une définition nette, préciſe & inouie juſqu'à préſent ? ou, ſi vous n'avez rien trouvé de nouveau à ce ſujet, direz-vous, avec le commun des Philoſophes, que *le lieu intérieur d'un corps, ou l'eſpace qu'il occupe, conſiſte dans ce corps même conſidéré comme borné par d'autres corps qui le touchent immédiate-*

ment ; & que le lieu extérieur conſiſte dans la première ſurface des corps qui en environnent un autre ? Soit : je vous accorderai tout ce que vous voudrez. Mais je vous demanderai après dans quel lieu eſt le monde ; car il n'y a pas, & il ne peut pas y avoir de corps qui l'environnent. Voilà donc le centre & l'aſſemblage de tous les lieux qui n'a pas lui-même de lieu : par conſéquent, il n'y a pas de relation néceſſaire entre les lieux & les corps ; & c'eſt-là néanmoins le principe dont vous êtes parti.

Cherchons la vérité. Ni vous, ni moi, ni aucune intelligence humaine ſur la terre, n'avons une juſte idée de ce que c'eſt que le lieu. Il y a des gens qui croient tout voir, & qui ne voyent rien ; qui n'approfondiſſent jamais leurs idées, & qui ſont accoutumés à ſe payer de mots : or, il n'y a guères que des gens de ce caractère qui s'imaginent voir clairement ce que c'eſt que le lieu. Tout vrai Philoſophe convient aſſez que c'eſt un myſtère de la nature, c'eſt-à-dire, que vous combattez un myſtère par un autre myſtère ; un myſtère de la Religion par un myſtère de la nature : mais peut-on imaginer une méthode plus abuſive ?

Cependant les preuves invincibles de la Révélation du dogme euchariſtique, ne me permettent pas de ne le pas admettre ; mais comme ce dogme paſſe

paſſe ma Raiſon, je m'en tiens à le croire & à l'adorer en ſilence ſur la Foi de l'autorité de Dieu qui me l'a révélé ; & le Sacramentaire, par une ſuite néceſſaire, n'eſt pas plus en droit de le combattre par le ſeul raiſonnement, puiſqu'il paſſe également ſa Raiſon.

Jacques Saurin a ſenti cette difficulté, & il a mieux aimé abandonner ſes propres principes, que de ne pas faire les derniers efforts pour montrer de la contradiction dans le myſtère de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au très-Saint Sacrement de l'Autel, & dans celui de la Tranſſubſtantiation : mais toute la contradiction qu'il réuſſit à faire voir, c'eſt celle dans laquelle il entre avec lui-même.

Le ſeul point où il dit quelque choſe de plauſible, porte ſur une fauſſe ſuppoſition ; voici ſes paroles : « Peut-on tomber dans une plus mani-» feſte contradiction ? Si vous diſiez que le pain » eſt détruit, & que le Corps de Chriſt intervient, » par un effet de la Toute-Puiſſance Divine, » vous pourriez peut-être vous mettre à cou-» vert du reproche de contradiction ; vous pour-» riez peut-être échapper à la faveur du myſtère » & des bornes de l'eſprit humain. Mais, ſoutenir » que la ſubſtance du pain eſt détruite, tandis que » les eſpèces du pain, qui ne ſont que le pain » même, modifié de telle & telle manière, ſub-

» ſiſtent, ce n'eſt pas avancer un myſtère, c'eſt » avancer une contradiction : ce n'eſt pas mettre » des bornes à l'eſprit humain, c'eſt choquer » toutes ſes notions, c'eſt éteindre toutes ſes lu- » mières ».

Il n'y a qu'un pur ſophiſme dans ce raiſonnement de Saurin. Il commence par ſuppoſer que le Concile de Trente, dont il cite le canon, n'entend par les eſpèces du pain que *le pain même modifié de telle ou telle manière*. Car ce n'eſt qu'en vertu de cette ſuppoſition que la contradiction peut avoir lieu : or, le Concile ne définit pas du tout ce qu'on doit entendre par les eſpèces du pain. Cela eſt ſi vrai, que les Théologiens anciens & modernes ſont très-partagés dans leurs ſentimens à cet égard, & l'Egliſe n'en condamne aucun, pourvû qu'il exclue l'*impanation* qui, ſelon que la définit M. Boſſuet, eſt l'union hypoſtatique du Verbe avec le pain ; & la *conſubſtantiation* qui, ſelon le même, eſt la préſence du pain & du vin avec le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ; & qu'il n'exclue pas la *Tranſſubſtantiation*, qui n'eſt autre choſe que la converſion de tout le pain & de tout le vin dans le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ſous les eſpèces du pain & du vin, *quelles que ſoient ces eſpèces*.

Hiſtoire des Variations. T. I. p. 51.

Ibid. p. 53.

En un mot, n'y ayant dans toutes les choſes créées aucun exemple de la manière dont le corps

& le ſang de Jeſus-Chriſt ſont dans l'Euchariſtie, il eſt abſurde d'entreprendre d'en décider par la Raiſon ſeule, & de vouloir trouver de la contradiction par rapport à un myſtère qui eſt ſi fort au-deſſus de la Raiſon. C'eſt la fauſſe méthode qu'a adoptée Saurin dans cette occaſion, tandis qu'il combat avec ſuccès la même méthode par rapport au myſtère de la Trinité, & à celui de l'Incarnation; & voilà en quoi il eſt entré en contradiction avec lui-même.

En vain ce Miniſtre dit-il, d'un ton affirmatif & triomphant : « Si la Religion chrétienne eſt ſuffiſamment juſtifiée du reproche d'enſeigner des » dogmes qui ſe contrediſent eux-mêmes, la Communion de Rome ne ſçauroit s'en diſculper, » quelqu'effort qu'aient fait de grands génies pour » mettre en parallelle le dogme de la Trinité avec » le dogme de la Tranſſubſtantiation, & pour défendre celui-ci contre nous, par les mêmes » raiſons que nous alléguons pour défendre l'autre contre les incrédules ».

Outre le premier titre de contradiction que Saurin a produit (& que j'ai déjà réfuté), il en produit encore deux autres que je vais rapporter de ſuite, parce que la réfutation en ſera commune, & toujours par le principe qu'il avoue lui-même.

« Si vous diſiez, *ce ſont ſes paroles*, que le

Sermon ſur les difficultés de la Religion Chrétien.

» corps de Chriſt, qui eſt dans le ciel, paſſe » dans un inſtant du ciel ſur la terre, vous pour- » riez peut-être vous mettre à couvert du repro- » che de contradiction, & échapper à la faveur » du myſtère & des bornes de l'eſprit humain. » Mais affirmer que le Corps de Chriſt, lorſqu'il » eſt tout entier dans le ciel, eſt tout entier ſur la » terre, ce n'eſt pas avancer un myſtère, c'eſt » ſoutenir une contradiction : ce n'eſt pas mettre » des bornes à l'eſprit humain ; c'eſt choquer tou- » tes ſes notions ; c'eſt éteindre toutes ſes lu- » mières.

» Si vous diſiez que quelques parties du corps » de Chriſt en ſont détachées & mêlées avec les » ſymboles du Sacrement de l'Euchariſtie, vous » pourriez peut-être vous mettre à couvert du re- » proche de contradiction, & échapper à la fa- » veur du myſtère & des bornes de l'eſprit hu- » main. Mais affirmer que le corps de Chriſt n'eſt » qu'un en nombre, & que cependant il eſt tout » entier dans chacune des parties de l'Hoſtie qui » ſont ſans nombre, ce n'eſt pas avancer un my- » ſtère, c'eſt ſoutenir une contradiction : ce n'eſt » pas mettre des bornes à l'eſprit humain ; c'eſt » choquer toutes ſes notions ; c'eſt éteindre tou- » tes ſes lumières ».

Je replique que c'eſt-là déclamer & non pas raiſonner. Car j'adeſſe la parole à Saurin, comme

il l'adreſſe lui-même au Catholique, & je lui dis : Vous convenez que *la contradiction, par rapport ànous, eſt une claire oppoſition entre deux idées connues* : d'où vous concluez que ne pouvant avoir d'idées diſtinctes de ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, il eſt impoſſible d'y montrer de la contradiction. Juſqu'ici nous marchons ſur la même ligne ; mais répondez-moi : Avez-vous une idée claire & diſtincte de l'état ou de la manière d'être d'un corps glorieux, tel que les Catholiques ſoutiennent qu'eſt le Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie ? Avez-vous une idée claire & diſtincte de ce que c'eſt que le lieu ? La connoiſſance de ces deux points eſt néceſſaire, je ne dis pas pour croire, mais pour comprendre le myſtère euchariſtique. Vous êtes trop éclairé pous ne pas convenir que l'un & l'autre paſſe la foible intelligence des mortels. Comment donc pouvez-vous, en vous tenant à votre principe, oſer entreprendre d'y montrer de la contradiction ?

Maintenant je me recueille, & me retournant contre l'Incrédule, je crois être en droit de lui dire : Il eſt démontré qu'il eſt, dans l'ordre naturel, & à plus forte raiſon dans l'ordre ſurnaturel, ſi le fait de la Révélation eſt une fois conſtaté, quantité de choſes au-deſſus de la Raiſon ; il eſt encore démontré que plus les myſtères de la Foi ſont incompréhenſibles & au-deſſus de la

Raiſon, moins on y peut découvrir & faire voir de contradiction, au moins à ne conſulter que les idées tranſcendantes propres des myſtères; il eſt également démontré que, tout Déiſte que vous êtes, vous vous trouvez dans la néceſſité de recourir au même principe, & de l'adopter pour juſtifier la ſeule Religion naturelle que vous profeſſez: enfin, j'ai prouvé que c'étoit un cas chimérique, que celui où on feroit voir une contradiction manifeſte & dans les termes, entre l'énoncé de quelque myſtère que ce ſoit, & un axiome évident qui contiendroit une vérité naturelle, néceſſaire & indépendante des volontés libres du Créateur. Voilà donc la Révélation entière ſolidement & pleinement diſculpée de tout reproche de contradiction, au moins dans ce qui concerne ſes dogmes & ſes myſtères.

Pour ce qui eſt des Sacramentaires, il faut de deux choſes l'une, ou qu'ils abandonnent leur principe contre les Incrédules, ou qu'ils tombent en contradiction avec eux-mêmes, lorſque tenant bon à leur principe contre les Incrédules, ils entreprennent de décider par la Raiſon ſeule du myſtère euchariſtique, & d'y vouloir montrer de la contradiction.

M'objectera-t-on encore que, ſi les choſes ſont ainſi, il eſt inutile de raiſonner ſur les dogmes, & qu'il faut ſe borner à croire; ou que s'il plai-

ſoit à quelqu'un d'inventer un ou pluſieurs ſyſtêmes de Religion, dont tous les dogmes fuſſent incompréhenſibles & fort au-deſſus de la Raiſon, il s'enſuivroit qu'on ne pourroit refuſer de les admettre, parce qu'on ne pourroit pas démontrer de contradiction; & ces ſyſtêmes néanmoins ne ſeroient pas de pures fables.

Je conviens que ſi tous les hommes rendoient à l'autorité de Dieu, lorſqu'il parle, l'obéiſſance indiſpenſable qu'ils lui doivent, ils ne pourroient rien faire de mieux que de marcher dans la ſimplicité de la Foi, & d'adorer ce qui ne leur eſt pas donné de comprendre. Mais il eſt des Hétérodoxes qui pervertiſſent les dogmes de la Religion révélée; il eſt des Incrédules qui refuſent de les admettre: or, dans ce cas, non-ſeulement il n'eſt pas inutile, mais il eſt même néceſſaire de raiſonner pour ramener les uns & les autres à la vérité; ou, ſi on ne peut y réuſſir, pour combattre leurs ſophiſmes & les fauſſes imputations qu'ils font à la Révélation.

La ſeconde conſéquence eſt tout-à-fait mal tirée, & n'eſt nullement une ſuite de ce que nous avons établi juſqu'à préſent. J'avoue bien qu'il ſeroit impoſſible de faire voir des contradictions dans des ſyſtêmes incompréhenſibles, tels qu'on les ſuppoſe, au moins à ne conſidérer que les idées tranſcendantes de ces ſyſtêmes. Mais cela

ne ſuffiroit pas pour obliger , ni même pour autoriſer à les recevoir , parce qu'il faudroit de plus qu'ils euſſent des caractères inconteſtables de divinité au tribunal de la Raiſon , & d'une Raiſon ſagement critique & véritablement éclairée. La Religion chrétienne eſt revêtue de ces caractères inconteſtables de divinité , qui brillent de toutes parts & qui ne permettent pas de refuſer de s'y ſoumettre , ſans donner dans l'aveuglement le plus groſſier & le plus criminel : or , c'eſt ce qui ne ſe trouveroit pas dans ces ſyſtêmes arbitraires & de pure imagination ; & dès-lors il ſeroit inſenſé de les adopter ſous le prétexte de la ſeule poſſibilité.

TROISIÈME PROPOSITION.

C'eſt un écart manifeſte de la Raiſon de la part des Incrédules , d'exiger que les Fidèles leur prouvent , par la Raiſon ou par l'évidence de l'objet , la conformité poſitive des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon.

LES preuves de la vérité de cette propoſition ſont ſi évidentes , qu'elles ne demandent qu'une ſimple expoſition.

1°. Nous ſommes en poſſeſſion de connoître & de croire les révélations que le Dieu créateur du ciel & de la terre a faites aux hommes depuis la fondation du monde, dans la Loi de nature, dans la Loi moſaïque, dans la Loi évangélique. Cette créance eſt fondée ſur les preuves les plus ſuivies, les plus notoires, les plus multipliées, les plus inconteſtables : mille & mille fois elles ont ſubi l'examen de la critique la plus rigoureuſe, & de la part des adorateurs, & de la part des blaſphémateurs de la Révélation, & elles en ſont toujours ſorties victorieuſes & triomphantes.

Tandis que nous ne penſons, ou du moins que nous ne devrions penſer qu'à marcher à la lumière du flambeau tout divin qui nous éclaire; Déïſtes, vous venez nous interrompre dans notre route, & nous crier : Vous vous égarez, vous ſuivez une fauſſe lumière; non, le Seigneur n'a point parlé : *Hoc Dominus non eſt locutus.* Nous préſentons notre poſſeſſion, & nous produiſons à l'appui les titres les moins ſuſpects, & les plus propres à les confirmer. Cette poſſeſſion, repliquez-vous, ces titres ne ſignifient rien, & ne méritent pas même d'être examinés; parce que nous avons un moyen contre lequel rien ne peut tenir, ni poſſeſſion, ni titre; un moyen qui eſt au-deſſus de toute exception. La preuve que Dieu *Deuter.* XVIII.

n'a point parlé, c'eſt qu'il eſt le Dieu de la vérité : or, les révélations que vous lui prêtez & que vous adoptez, ſont pleines de contradiction : donc il ne les a pas faites.

Tel eſt, entre les Incrédules & nous, le véritable état de la cauſe : ils ſont demandeurs & nous ſommes défendeurs. Mais n'eſt-ce pas un point décidé dans le Droit, que c'eſt au demandeur à prouver, & non au défendeur ? C'eſt donc à l'Incrédule à prouver qu'il y a des contradictions dans la Révélation, & le Fidèle n'a rien autre choſe à faire qu'à ſe tenir ſur la défenſive ; mais il n'eſt nullement chargé de prouver par la Raiſon, ou l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon.

« Un Soutenant, dit M. Léibnitz qui n'étoit pas ſeulement un grand Mathématicien, mais encore un des plus ſçavans hommes d'Allemagne dans la
P. 63. Juriſprudence, « Un Soutenant n'eſt point obligé » de rendre raiſon de ſa thèſe : mais il eſt obligé » de ſatisfaire aux inſtances d'un Oppoſant. Un » Défendeur en juſtice n'eſt point obligé (pour » l'ordinaire) de prouver ſon droit, ou de mettre » en avant le titre de ſa poſſeſſion ; mais il eſt » obligé de répondre aux raiſons du demandeur... » C'eſt à l'objection d'entamer la matière, & il » ſuffit à celui qui répond, de dire oui, ou non... » Quand quelqu'un me propoſe un argument

» qu'il prétend être invincible, je puis me taire
» en l'obligeant ſeulement de prouver en bonne
» forme toutes les énonciations qu'il avance.....
» Le Soutenant eſt comme un Commandant aſſiégé P. 85.
» couvert par ſes ouvrages, & c'eſt à l'attaquant
» de les ruiner. Le Soutenant n'a point beſoin ici
» d'évidence, il ne la cherche pas : mais c'eſt
» à l'Oppoſant d'en chercher contre lui, & de ſe
» faire jour par ſes batteries, afin que le Soutenant
» ne ſoit plus à couvert... Quand on ſe contente P. 87.
» d'en ſoutenir la vérité (d'un myſtère) ſans ſe
» mêler de la vouloir faire comprendre, on n'a
» point beſoin de recourir aux maximes philoſo-
» phiques, générales ou particulières pour la preu-
» ve; & lorſqu'un autre nous oppoſe quelques
» maximes philoſophiques, ce n'eſt pas à nous de
» prouver d'une manière claire & diſtincte, que
» ces maximes ſont conformes à notre dogme,
» mais c'eſt à notre adverſaire de prouver qu'elles
» y ſont contraires.

» Le bon ſens, dit un ſçavant Controverſiſte,
» s'accorde avec toutes les Loix divines & hu-
» maines, à impoſer à celui qui trouble une an-
» cienne poſſeſſion, la néceſſité de dire ſes pré-
» tentions & de produire ſes titres. A ce ſeul
» refus, tout plaideur eſt évincé; c'eſt le régle-
» ment & le ſtyle du Droit ».

L'Incrédule s'écarte donc évidemment de la

Raiſon, lorſqu'en attaquant les dogmes de la Foi, il prétend obliger à la preuve ceux qui ne font que ſe défendre. Que diroit-il, ſi lui & ſes ancêtres étant en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiècles d'une terre conſidérable, un nouveau venu entreprenoit de la lui diſputer & de la lui enlever ? Se croiroit-il obligé de prouver que cette terre lui appartient ? non ſans doute : mais il attendroit que ſa partie adverſe prouvât le contraire, & il ſe borneroit avec raiſon à ſe tenir ſur la défenſive. Pourquoi donc cette Loi dictée non-ſeulement par le droit poſitif, mais encore par l'équité naturelle, ne ſeroit-elle pas également ſuivie dans les matières de Religion ?

2°. Il eſt évident que la nature des choſes doit déterminer la nature des démonſtrations, & qu'il eſt contre toute Raiſon de ne pas proportionner les démonſtrations à la nature des choſes qu'on veut démontrer. Car enfin, il faut de la proportion en tout ; il en faut entre les moyens & la fin ; il en faut entre l'inſtrument & l'ouvrage. Les yeux ſont deſtinés à faire paſſer dans l'ame la ſenſation des couleurs ; les oreilles ſont deſtinées à y faire paſſer celle des ſons. Qui voudroit entendre par les yeux, & voir par les oreilles, manqueroit de bon ſens, & donneroit dans la chimère. Mais ne ſeroit-il pas également déplacé de ne pas proportionner les démonſtrations à la

nature des choſes qu'on veut démontrer, de demander une démonſtration métaphyſique pour prouver une choſe qui ne peut être connue que par le rapport des ſens, ou par le témoignage des hommes?

Mais ce qui eſt vrai dans l'ordre des connoiſſances naturelles, quand on veut les démontrer, doit l'être également dans l'ordre des vérités de la Religion, quand on veut auſſi les démontrer. A l'égard des derniéres, il en eſt qui ſont ſuſceptibles de tous les genres de démonſtration. Telle eſt l'exiſtence de Dieu: la Raiſon, l'impreſſion de la Divinité gravées dans nos ames, le ſpectacle de la nature, le témoignage de tous les hommes, tout dépoſe en ſa faveur. Comme cette premiére vérité ne doit & ne peut même ſans crime être ignorée de perſonne, tout devoit auſſi l'annoncer à tout le monde, aux gens les plus ſimples comme aux eſprits les plus pénétrans, aux plus ignorans comme aux plus ſçavans.

Dieu étant une fois connu, la Raiſon & les cris de la conſcience concourent à démontrer à tout homme l'obligation où il eſt de l'honorer, de lui obéir, de l'aimer; de l'honnorer à cauſe de ſes perfections infiniment adorables; de lui obéir à cauſe de ſon domaine ſouverain, abſolu & univerſel; de l'aimer à cauſe qu'il eſt la bonté & la beauté par eſſence: trois devoirs de l'homme

envers Dieu, en quoi conſiſte la Religion naturelle. Comme ces devoirs ſont indiſpenſables, il étoit néceſſaire qu'on pût les découvrir facilement, & qu'on ne pût s'y ſouſtraire, ſans en être averti & repris intérieurement.

Quand on en vient à la Révélation, qui donne des connoiſſannes toutes divines, & qui établit un culte tout ſurnaturel, c'eſt un autre genre de démonſtration; parce que la Révélation eſt un fait, ou plutôt une ſuite de faits. Or les faits, qui ne nous ſont tranſmis que par tradition, ne ſont ſuſceptibles que d'une démonſtration morale.

Pour ce qui eſt des vérités ſurnaturelles que propoſe la Révélation, comme elles ſont inacceſſibles à la Raiſon humaine, quant à l'intimité de leur objet, elles ne peuvent être démontrées que par l'évidence morale du témoignage, qui prouve que Dieu les a révélées. Tel eſt l'ordre que preſcrit la Raiſon, pour procéder vec méthode, & pour ſaiſir le vrai dans chaque matière.

D'où il s'enſuit invinciblement que c'eſt de la part des Incrédules un écart manifeſte de la Raiſon, que d'exiger qu'on leur prouve par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon; car c'eſt exiger un genre de preuve qui n'a aucune proportion avec la nature de l'objet dont ils demandent la démonſtration.

En effet, les myſtères ceſſeroient d'être myſtères, ſi on pouvoit les prouver par la Raiſon ou par l'évidence de l'objet. Car enfin, ils ne ſont myſtères que parce qu'ils ne ſont pas de niveau avec la Raiſon; c'eſt-à-dire, qu'ils ſeroient myſtères, & qu'ils ne ſeroient pas myſtères. Ils ſeroient myſtères par la ſuppoſition, & ils ne ſeroient pas myſtères, parce qu'on pourroit y pénétrer par les ſeules lumières naturelles.

L'Auteur des *Penſées philoſophiques* a donné groſſiérement dans cet écart de la Raiſon : *Si la Religion que tu m'annonces*, dit-il, *eſt vraie, ſa vérité peut être miſe en évidence & ſe démontrer par des raiſons invincibles : trouve-les ces raiſons. Pourquoi me harceler par des prodiges, quand tu n'as beſoin, pour me terraſſer, que d'un ſyllogiſme ?*

Je remarque d'abord dans ce peu de paroles bien de la hauteur & bien de la mauvaiſe humeur, pour ne rien dire de plus. Il n'en faut pas être ſurpris, & dans un moment j'en dirai la raiſon. Mais pour venir au fait, ou l'Auteur veut parler des objets de la Foi, ou il veut parler des motifs qui doivent nous déterminer à croire les objets de la Foi.

S'il parle des objets de la Foi, peut-il ignorer qu'on ne les propoſe à croire que comme des objets fort au-deſſus de la Raiſon, & inac-

ceſſibles aux ſeules lumières naturelles. Exiger donc que leur vérité *ſoit miſe en évidence*, dès qu'il s'agit d'une évidence métaphyſique, c'eſt demander une démonſtration qui n'ait nulle proportion avec l'objet qu'on veut démontrer.

S'il parle des motifs qui doivent nous déterminer à croire les objets de la Foi, ces motifs conſiſtent en des faits; & les faits qui prouvent la Révélation ne pouvant, comme les autres faits, être ſuſceptibles d'une évidence métaphyſique, mais ſeulement d'une évidence morale ou de l'évidence du témoignage, c'eſt s'écarter de la vraie méthode, c'eſt un abus manifeſte du raiſonnement, c'eſt ſe faire illuſion à ſoi-même, & vouloir en impoſer à des Lecteurs ignorans ou peu attentifs, que d'exiger pour de pareils faits des démonſtrations métaphyſiques.

Ce ſont-là néanmoins ces hommes qui, à les en croire, ne parlent que d'après la Raiſon; qui ne connoiſſent & n'entendent que le langage de la Raiſon, qui prennent la qualité de *Sages* & de *Philoſophes* par excellence, & qui invitent le genre humain & les Rois même à devenir Philoſophes à leur manière & à leur école.

Du reſte, le plus efficace de tous les *ſyllogiſmes* pour me déterminer à croire les objets de la Foi, pour m'amener à la conviction & *pour me terraſſer*, n'eſt-ce pas une ſuite de prodiges

bien avérés, & qui ne me permettent pas de douter que Dieu ſe ſoit expliqué par eux, pour certifier la vérité de la Révélation qu'on m'annonce ? C'eſt ainſi que *ſa vérité peut être miſe en évidence & ſe démontrer par des raiſons invincibles ;* évidence du temoignage, laquelle dans ſon genre étant ſouveraine au premier degré, ne peut être combattue, ſans violer les loix du *ſyllogiſme* & de la Logique entiere.

Un Ecrivain de nos jours, excellent à bien des égards, remarque l'indécence qu'il y a dans cette expreſſion, *me harceler par des prodiges :* je ne le contredis aſſurément pas ; mais j'y découvre une autre choſe, & c'eſt une grande vérité qui paroît avoir été dictée par le ſentiment autant ou plus que par l'eſprit. Car je conçois que les miracles qu'on produit en confirmation d'une Religion révélée, ſont bien propres à *harceler* ceux qui veulent y réſiſter : ils peuvent faire contenance tout haut, mais c'eſt en frémiſſant tout bas.

Celſe, pluſieurs ſiècles auparavant, avoit préludé aux Déiſtes, que nous voyons ſe reproduire continuellement ſous nos yeux. *Il ne faut*, diſoit-il, ſelon le témoignage d'Origène, *il ne faut admettre aucun dogme qu'on ne le comprenne, & il ne faut l'admettre qu'autant qu'on le comprend ; quiconque en uſe autrement, ne peut manquer de tomber dans l'erreur..... C'eſt ce qui arrive aux Chrétiens,* L. 1. Contra Celſ. Cap. 9.

dont quelques-uns ne veulent ni écouter vos raiſons ni vous en donner des dogmes auxquels ils ſe ſont attachés ; & c'eſt parmi eux une maxime : N'examinez pas, mais croyez, & votre Foi vous ſauvera.

Quand les Incrédules avec Celſe, & à la ſuite de cet impoſteur idolâtre, font aux Chrétiens de pareilles imputations, ils ne cherchent qu'à brouiller tout pour obſcurcir la vérité. Il eſt vrai que nous tenons ce langage par rapport aux objets de notre Foi, ou au corps de la Révélation ; mais c'eſt un hommage que nous rendons, & que nous ne pouvons refuſer à l'autorité de Dieu qui parle ; c'eſt une ſuite de la nature des objets de la Révélation, dont les myſtères paſſent la foible intelligence des mortels ; c'eſt la Raiſon de concert avec la Religion, qui nous apprend à penſer & à parler de la ſorte. A l'égard des preuves néceſſaires pour conſtater l'exiſtence des révélations du Seigneur ; jamais, ni dans les premiers tems, ni dans les derniers, on n'a dit à ceux qui vouloient diſcuter ces preuves, & qui étoient en état de le faire : *N'examinez-pas, mais croyez, & votre Foi vous ſauvera.* Au contraire, on a toujours témoigné le zèle le plus décidé pour mettre au grand jour ces preuves multipliées, & pour les rendre ſenſibles à tout le monde. Je vas plus loin, & je dis, que de toutes

les matières qui ont jamais été controverſées, il n'en eſt aucune qui ait été examinée de plus près & diſcutée plus ſouvent par les Chrétiens, ſoit pour répondre aux ennemis de la Révélation, ſoit pour éclaircir entr'eux de plus en plus la queſtion.

Cependant les Déiſtes que nous combattons, & au milieu deſquels nous vivons, ne devroient-ils pas rougir de marcher ſur les pas d'un Payen tel que Celſe, d'en être les échos, & de ſe faire reconnoître au même caractère, comme on en va juger par celui de cet Epicurien, qui trouve ici naturellement ſa place.

Celſe étoit un de ces hommes décidés à ne vouloir renoncer, ni à la gloire de bel eſprit, ni aux attraits & aux douceurs de la volupté. Philoſophe par éducation, Epicurien par goût, opiniâtre & entêté par hauteur, grand diſcoureur par oſtentation, il fut un des ennemis les plus déclarés qu'ait jamais eus le Chriſtianiſme.

Impoſteur hardi, & fauſſaire impitoyable dans les imputations qu'il faiſoit à la Religion de Jeſus-Chriſt, il eut néanmoins le front de prendre pour ſa deviſe & comme ſon cri d'armes, *la Vérité*; & de-là vient qu'il donna pour titre à un de ſes ouvrages contre les Chrétiens, celui de *Doctrine véritable* : ἀληθὴς λόγος.

Idolâtre de ſa Raiſon, il ne vouloit admettre

que ce qu'elle pouvoit comprendre ; & partant de ce principe, il le regarda toujours comme la batterie la plus puiſſante dont il pût faire uſage pour foudroyer la Révélation, ſoit moſaïque, ſoit évangélique.

Préſomptueux juſqu'à l'excès, il oſa ſe vanter dans ſes écrits qu'il n'ignoroit rien, πάντα γὰρ οἶδα. Ce n'eſt pas qu'il fût ignorant, & il faut convenir qu'il avoit une aſſez grande étendue de connoiſſances ; mais, quant à ce qui concernoit la Religion qu'il attaquoit, ſes connoiſſances n'étoient que ſuperficielles.

Mauvais plaiſant, quand il prenoit un ton railleur qui ſied ſi mal à un Philoſophe, il ne ſçavoit aſſaiſonner ſes railleries que d'obſcénité capables de faire rougir la pudeur la moins délicate. Son eſprit peu réglé, & où l'imagination dominoit plus que le bon ſens, ne lui permettoit pas de de mettre aucun ordre dans ſes idées, ni d'en garder dans ſes écrits.

Auſſi prompt à quitter une matière qu'à l'entamer, il ne faiſoit que voltiger de queſtion en queſtion, ſans jamais rien épuiſer, ni même rien approfondir. Définir, établir nettement l'état d'une controverſe, la circonſcrire, ſi j'oſe ainſi parler, & la renfermer dans des bornes préciſes, c'eſt ce qu'on ne trouva jamais dans ſes ouvrages ; ſoit par un défaut de juſteſſe d'eſprit,

soit par mauvaise foi, ou plutôt par l'un & l'autre de ces deux endroits.

Inconséquent dans ses raisonnemens, il adoptoit les principes qu'il avoit abandonnés, ou il abandonnoit ceux qu'il avoit établis, selon les occasions & ce qui pouvoit servir ou nuire à sa cause. Tantôt Platonicien, tantôt Stoïcien, d'autres fois Péripatéticien, constamment Epicurien, mais sans vouloir le paroître à découvert; il étoit tout, & il n'étoit rien, si ce n'est l'ennemi juré du Christianisme.

Sophiste adroit, il sembloit interroger plutôt que disputer, lorsqu'il craignoit de se trop avancer; & dans d'autres occurrences, il alloit toujours en avant, pourvu qu'il mît sur la défensive ceux avec qui il avoit à traiter. Comme les Juifs ne s'accordoient pas avec les Chrétiens, quoique l'origine des deux économies fût la même & toute divine, il aimoit à les compromettre les uns avec les autres, pour tâcher de les détruire les uns par les autres, & d'en triompher à l'avantage du Paganisme. Attentif à rapprocher les apparences des réalités & les abus des usages, il affectoit de tout confondre pour avoir droit de tout condamner, en dénaturant tout dans la Religion Chrétienne.

Rempli de préjugés, il reprochoit aux Chrétiens ce qu'il lui plaisoit d'appeller dans eux de

ce nom ; & il adoroit les ſiens comme autant de dogmes infaillibles. Fade adulateur des nations étrangères qu'il eſtimoit le moins, il leur prodiguoit le nom de Sages, & ne traitoit les Chrétiens que d'idiots & d'enthouſiaſtes, pour faire entendre que la ſageſſe étoit concentrée dans le ſeul Paganiſme.

Superſtitieux ſans Religion, il donnoit ou à un haſard aveugle, ou à la néceſſité d'un deſtin immuable, ce qu'il refuſoit à la providence d'une Divinité intelligente. Un ton déciſif, des diſcours tranchans, ces grands mots, *la Vérité*, *la Raiſon*, *la Philoſophie*, *la Sageſſe*, lui tenoient lieu d'argumens, pour faire paſſer ſes dogmes abſurdes en vérités inconteſtables, & pour démontrer ce qu'il n'avoit pas même commencé à prouver.

Dans la diſcuſſion des faits, de quelque nature qu'ils fuſſent, ſuſceptible de la crédulité la plus mal fondée, dès qu'ils étoient conſacrés par la Tradition ou les monumens du Paganiſme, il ne voyoit que fanatiſme dans les Révélations de la Religion Chrétienne les plus invinciblement prouvées. En un mot, dans lui, non la Raiſon, mais la paſſion diſcouroit, objectoit, répondoit, concluoit, quelquefois avec eſprit & avec ſubtilité, rarement avec jugement, & toujours fauſſement en fait de Religion. Tel étoit Celſe ; & à la réſerve du zèle pour l'Idolâtrie, tels ſont aujour-

d'hui les Déiſtes qui ſe mêlent de dogmatiſer. Je reviens à mon ſujet.

Mais n'eſt-ce pas s'avouer vaincu, que de convenir qu'on ne peut pas prouver par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des myſtères avec la Raiſon ? Non aſſurément, ce n'eſt pas s'avouer vaincu; c'eſt ſe renfermer dans les bornes préciſes de la queſtion ; c'eſt ne pas entrer en contradiction avec ſoi-même, & avec la Raiſon ; c'eſt ne pas donner dans la fauſſe méthode, & l'abus du raiſonnement de ceux qui ne ſçavent pas proportionner les preuves à la nature des objets qu'ils veulent démontrer.

Où on remporteroit une victoire complette ſur le Fidèle, c'eſt s'il entreprenoit de démontrer par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, ce qui eſt, & ce qu'il convient être au-deſſus de la Raiſon, tels que ſont les myſtères de la Foi. Claudien Mamert, Prêtre de l'Egliſe de Vienne, qui vivoit dans le cinquième ſiècle, donna dans ce travers, en avançant qu'on pouvoit par les ſeules lumières naturelles, & ſans le ſecours d'aucune Révélation divine, connoître le myſtère de la Très-Sainte Trinité. Pierre Abailard en vint également à cet excès de folie, que d'oſer ſe vanter que par la ſeule force & la ſeule ſubtilité de ſon eſprit, il pouvoit facilement pénétrer les plus grands myſtères, & même le my-

Lib. 2, De Statu animæ, c. 1.

ſtères de la Trinité. Le Pape Innocent II, & la plûpart des Prélats de l'Egliſe en France, lui en firent un crime, & le frapperent d'anathêmes ; comme on le voit dans le Reſcrit du Pape Innocent II, contre les héréſies de Pierre Abailard, en date du dix-ſeptième des Calendes d'Août de l'année 1140, placé par Dom Mabillon au nombre des Epîtres de ſaint Bernard, *Epître 194, Edition de 1667.* Raymond Lulle, & après lui Barthelemi Keckerman, ont adopté les mêmes chimères ; mais de pareilles extravagances ne méritent pas qu'on immortaliſe les noms de ceux qui en ſont les auteurs.

Ce qui mérite d'être immortaliſé, ce ſont les ſçavantes & ſolides Réfutations qu'on a faites de ces audacieux Ecrivains, qui ont oſé, ou reſtreindre & borner toutes les vérités à l'étroite capacité de leur Raiſon, ou étendre la capacité de leur Raiſon à des vérités qui la ſurpaſſent. Deux voies d'égarement qui paroiſſent en un ſens oppoſées, & qui néanmoins conduiſent aux mêmes termes ; mais perſonne n'a développé cette penſée avec plus de préciſion que ſaint Bernard. Ceux qui ne connoiſſent ce ſaint Docteur que comme un dévot affectueux dans ſa dévotion, n'ont pas lu ſes Ouvrages ; car s'ils les avoient lus, ils conviendroient aiſément que c'étoit de plus un beau génie, un génie ſubtil, pénétrant,

pénétrant, ferme, ſolide, & un profond Théologien.

Nous venons de dire qu'Abailard prétendoit expliquer tous les myſtères, par la ſeule Raiſon, ou par la ſeule évidence de l'objet, & c'eſt préciſément ce que demandent, comme Celſe & après Celſe les Incrédules de nos jours. Que répond à cela ſaint Bernard * ? *C'eſt*, dit-il, *renoncer également à la Raiſon & à la Foi, que de ſe donner pour un homme prêt à expliquer les choſes mêmes qui ſont au-deſſus de la Raiſon ; car, qu'y a-t-il de plus contre la Raiſon, que de vouloir s'élever par la Raiſon au-deſſus de la Raiſon même ? Et qu'y a-t-il de plus contre la Foi, que de ne vouloir rien croire de ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon ?* Ces deux ſentences rendent également ſenſible cette vérité, qu'on eſt également conduit aux mêmes termes, c'eſt-à-dire à l'Incrédulité & à la folie, ſoit qu'on veuille reſtraindre & borner toutes les vérités à l'étroite capacité de la Raiſon humaine, ſoit qu'on veuille étendre la capacité de la Raiſon humaine à des vérités qui la ſurpaſſent.

---

* *Dum paratus eſt de omnibus reddere Rationem, etiam quæ ſunt ſuprà Rationem & contrà Rationem præſumit & contrà Fidem. Quid enim magis contrà Rationem, quàm Ratione Rationem conari tranſcendere ? Et quid magis contrà Fidem, quàm credere nolle, quidquid non poſſit Ratione attingere ?* Ep. 190. Cap. 1.

Que le Déiſte prenne tel parti qu'il voudra, ou de faire profeſſion de ne rien croire que ce qu'il conçoit, ou de prétendre forcer les Fidèles à expliquer les myſtères de la Foi; dans l'un & l'autre ſyſtême, il perd en même tems & la Raiſon & la Foi. S'il ne croit que ce qu'il conçoit, il perd évidemment la Foi, & il en convient; mais il ne perd pas moins la Raiſon, puiſque de ſon aveu, dans le ſeul ordre naturel, il eſt obligé d'admettre, & il admet véritablement des myſtères de la Nature, qu'il ne ſçauroit concevoir. S'il prétend forcer les Fidèles d'expliquer les myſtères de la Foi, il perd évidemment la Foi, puiſque la Foi, proprement dite, ſuppoſe l'inévidence de l'objet; mais il ne perd pas moins la Raiſon, puiſque, comme nous venons de l'entendre du ſaint Docteur, *rien n'eſt plus contre la Raiſon, que de vouloir s'élever par la Raiſon au-deſſus de la Raiſon même.* Ce n'eſt donc point penſer, mais extravaguer, *iſto non diſputante, ſed dementante*, que d'exiger des Fidèles qu'ils prouvent par la Raiſon ou par l'évidence de l'objet, la conformité des dogmes & des myſtères de la Foi avec la Raiſon.

QUATRIÈME PROPOSITION.

Quoiqu'on ne puiſſe pas démontrer, par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité des myſtères de la Foi avec la Raiſon, il ne s'enſuit pas néanmoins que les termes conſacrés à énoncer ces myſtères, ſoient des termes vuides de ſens, & tout-à-fait inintelligibles.

C'EST un reproche des Incrédules que j'ai promis de réfuter, & d'abord il faut expoſer leur raiſonnement. On ne peut, diſent-ils, ſelon vous, ni démontrer de contradiction dans les myſtères de la Révélation, ni démontrer auſſi par la Raiſon, ou par l'évidence de l'objet, la conformité de ces mêmes myſtères avec la Raiſon ; parce que, de votre aveu, on n'a pas une idée claire & diſtincte de ces myſtères, & des termes dans leſquels ils ſont énoncés : donc, concluent-ils, la Révélation ne donne aucune connoiſſance véritable : donc elle ſe réduit à des termes vuides de ſens, & tout-à-fait inintelligibles. Car, eſt-ce connoître véritablement les choſes, que de n'en avoir pas une idée claire & diſtincte ? & quel

ſens peuvent préſenter à l'eſprit des termes dont on n'a pas une idée claire & diſtincte ?

C'eſt ſur ce fondement que Bayle, & à ſon exemple, les autres Incrédules prétendent que ce ſeul titre ſuffit pour qu'on doive dans les diſputes leur adjuger la victoire. « On juge, dit *Bayle*, » que pendant le cours du procès, la victoire ſe » déclare plus ou moins pour le Soutenant ou pour » l'Oppoſant, ſelon qu'il y a plus ou moins de » clarté dans les propoſitions de l'un, que dans » les propoſitions de l'autre : enfin, on juge que » la victoire ſe déclare contre celui dont les ré- » ponſes ſont telles qu'on n'y comprend rien, & » qui avoue qu'elles ſont incompréhenſibles. On » le condamne dès-là par les règles de l'adjudi- » cation de la victoire ; & lors même qu'il ne peut » pas être pourſuivi dans les brouillards dont il » s'eſt couvert, & qui forment une eſpèce d'abîme » entre lui & ſes antagoniſtes, on le croit battu » à plate-couture ; & on le compare à une armée » qui ayant perdu la bataille, ne ſe dérobe qu'à » la faveur de la nuit, à la pourſuite des vain- » queurs ».

Cette difficulté que quelques-uns regardent comme peu de choſe, paroît à d'autres une difficulté ſérieuſe, & qui demande une réponſe ſolide & raiſonnée. Je vais tâcher de ſatisfaire les derniers ; & pour entrer tout de ſuite en matiè-

re, je dis qu'une propoſition peut être l'objet d'une connoiſſance véritable, quoiqu'elle ne ſoit point parfaitement à portée de la Raiſon humaine. Soit cette propoſition qui regarde directement le myſtère de l'Incarnation, & qui ſuppoſe celui de la Trinité : *Le Verbe, la ſeconde perſonne de la Très-Sainte Trinité, s'eſt uni d'une manière phyſique, ſubſtantielle & perſonnelle à la nature humaine, de façon que dans JeſusChriſt Dieu-Homme, la nature divine & la nature humaine parfaitement diſtinguées l'une de l'autre, ſont terminées par la ſeule perſonnalité du Verbe.* Voilà une vérité dont j'acquiers la connoiſſance par la Révélation. J'avoue que l'évidence de l'objet me manque, & que par cet endroit je ne puis pas dire que la connoiſſance de cette vérité ait une ſcience proprement dite : mais l'évidence du témoignage ſupplée tellement, & avec tant d'avantage à l'évidence de l'objet, que la connoiſſance de cette vérité n'en eſt pas moins certaine, ni moins infaillible.

Il n'eſt donc pas vrai, que tout ſe réduit à introduire des termes & une eſpèce de jargon vuide de ſens & d'idées. Car, autre choſe eſt de ne pas comprendre parfaitement la force & la ſignification des termes ; & autre choſe eſt de prononcer des termes vuides de ſens. Parce que je ne comprens point parfaitement la force

& la ſignification des termes, il s'enſuit bien que je ne puis pas concevoir & expliquer à bien des égards *la manière d'être* des dogmes & des myſtères. Ainſi, parce que je ne comprens point parfaitement ce qu'on appelle Perſonnes dans le myſtère de la Trinité, je ne puis concevoir & expliquer le πῶς, c'eſt-à-dire, *comment le Verbe, la ſeconde perſonne de la Très-Sainte Trinité, s'eſt uni d'une union phyſique, ſubſtantielle & perſonnelle à la nature humaine, de façon que dans Jeſus-Chriſt Dieu-Homme, la nature divine & la nature humaine, parfaitement diſtinguées l'une de l'autre, ſont terminées par la ſeule perſonnalité divine du Verbe.* Mais je conçois parfaitement que c'eſt là une vérité à laquelle je ne puis me refuſer, étant fondée ſur l'autorité de la parole de Dieu ; & cette vérité, telle qu'elle eſt énoncée, eſt ſi peu un jargon vuide de ſens & d'idées, que, ſi on vient à l'attaquer, je m'en apperçois tout d'un coup, je m'éleve, & je dénonce à l'Egliſe le téméraire qui oſe altérer ma Foi. S'il veut ſe déguiſer, s'il cherche à s'envelopper ſous des expreſſions équivoques, je le pourſuis dans tous ſes faux-fuyans, je le ſerre de près, & je ne quitte point priſe, qu'il ne ſe ſoit expliqué nettement pour ou contre la vérité révélée.

l'an 210. Ainſi, vit-on, au commencement du troiſième ſiècle, Tertullien prendre la plume & s'élever

avec force contre Praxéas, qui le premier avoit apporté d'Asie à Rome l'héréſie des Patripaſſiens, leſquels combattoient la diſtinction réelle des Perſonnes de la Très-Sainte Trinité, en ſoutenant que le Pere s'étoit incarné & avoit ſouffert. Avec quelle préciſion n'établit-il pas contre ſon adverſaire, le dogme de la Trinité des Perſonnes divines dans l'unité de la nature? L'héréſiarque & ſes adhérans ſe vantoient, comme le font les Unitaires de nos jours, de n'adorer qu'un ſeul Dieu, & réprochoient aux Catholiques d'en adorer deux & trois. Cette objection, bien loin de déconcerter le Docteur Africain, ne fait que lui donner lieu de développer avec la plus grande netteté, & de mettre dans tout ſon jour, la Révélation du myſtère de la Trinité des Perſonnes divines, dans l'unité numérique d'une ſeule & même nature. On lui objectoit encore que les dénominations de Verbe & de Saint-Eſprit, n'étoient que des noms ſans réalité. Cette nouvelle objection ne ſert également qu'à lui faire naître une occaſion de donner de nouveaux & de plus grands éclairciſſemens qui ſuppoſent que, ſans comprendre le myſtère, on en conçoit aſſez pour éviter & combattre l'erreur, & pour établir la vérité.

Ainſi, vit-on, l'an 431, S. Cyrille dans le Concile Écuménique d'Ephèſe, & le même Concile tout entier développer admirablement le my-

ſtère de l'Incarnation par rapport à l'unité de la Perſonne divine, terminant dans Jeſus-Chriſt Dieu-Homme, la nature divine & la nature humaine, contre l'erreur de Neſtorius Patriarche de Conſtantinople, qui, comme on admettoit deux natures en Jeſus-Chriſt, vouloit auſſi qu'on y reconnût deux ſubſiſtances, chacune propre de ſa nature ; ou deux perſonnes, la perſonne divine, & la perſonne humaine ; de manière qu'il n'y eût entre les deux perſonnes qu'une union morale, & nullement une union phyſique, ſubſtantielle, & perſonnelle : d'où il concluoit, en parlant de la Très-Sainte Vierge, qu'elle devoit être appellée non Mère de Dieu, Θεοτόκος, mais ſeulement Mère de Chriſt, Χριστοτόκος ; ou que, ſi on l'appelloit Mère de Dieu, ce ne pouvoit être qu'improprement, & à raiſon de l'union morale des deux perſonnes.

L'an 451. Ainſi, vit-on, dans le même ſiècle, le Concile général de Calcédoine compoſé de ſix cens trente Evêques, frapper d'anathême l'erreur d'Eutychez Prêtre & Archimandrite, ou Abbé du célèbre Monaſtère de Conſtantinople ; & expliquer le dogme catholique contre cet héréſiarque tombé dans une héréſie oppoſée à celle de Neſtorius ; parce qu'il vouloit qu'on n'admît qu'une nature en Jeſus-Chriſt, comme on n'y admettoit qu'une perſonne.

Ainſi, vit-on, dans le ſeptième ſiècle, les Pères du ſixième Concile Œcuménique tenu à Conſtantinople, démêler & confondre les ſophiſmes des Monothélites, leſquels ſoutenoient qu'il n'y avoit qu'une volonté & une opération dans Jeſus-Chriſt Dieu-Homme, & établir en même tems, contre les ſentimens hétérodoxes de Cyrus Evêque d'Alexandrie, & de Sergius Patriarche de Conſtantinople, la diſtinction des volontés & des opérations propres des deux natures dans le Verbe incarné, comme la Foi obligeoit d'y reconnoître la diſtinction des deux natures ſans aucune confuſion. *L'an 680.*

Ainſi vit-on le Concile de Frioul, l'an 791; celui de Ratisbonne, l'an 792; & celui de Francfort, l'an 794, proſcrire l'erreur de Felix, Evêque d'Urgel, & d'Elipand, Evêque de Tolède, qui oſerent avancer que Jeſus-Chriſt n'étoit pas fils propre & naturel de Dieu, mais ſeulement fils de Dieu par adoption & par grâce.

Mais peut-on appeller des termes vuides de ſens & d'idées, ceux qu'on emploie pour fixer toute l'étendue d'un dogme, avec une préciſion ſi exacte, qu'on ne peut rien dire de plus ou de moins, qu'on n'apperçoive l'écart? Or, les termes conſacrés pour énoncer nos myſtères, ſont de cette nature, comme le prouvent ſenſiblement & invinciblement la pratique & l'autorité des Pères & des Conciles que je viens de citer.

Qu'on approfondiſſe la doctrine lumineuſe de ce que l'Ecole appelle, *communication d'idiomes*, & qui conſiſte à attribuer à la perſonne du Verbe incarné, les dénominations des deux natures & de leurs propriétés ; premiérement, parce que c'eſt une maxime uuiverſellement reçue, que les dénominations qui ſignifient les natures, ou les propriétés des natures, ſont dénominations des ſuppôts ou des perſonnes, & leur doivent être attribuées : ſecondement, parce que dans Jeſus-Chriſt les deux natures ne ſubſiſtant que par la ſeule perſonne du Verbe, on doit conſéquemment attribuer à cette perſonne les dénominations des deux natures & de leurs propriétés. Qu'on approfondiſſe cette doctrine avec tous les Théologiens catholiques, & l'on verra clairement que, quoique le fond du myſtère de l'Incarnation ſoit incompréhenſible à bien des égards, on peut néanmoins, la Révélation de ce myſtère une fois bien établie, raiſonner très-juſte, & d'une façon très-intelligible ſur le même myſtère.

Encore un exemple pour éclaircir de plus en plus la difficulté propoſée. Quand je dis : *Je crois d'une foi ferme, ſur l'autorité infaillible de La Révélation divine, que Dieu a tiré ce monde du néant, ou qu'il l'a fait ſans qu'il y eût aucune matière préexiſtante*, cette propoſition contient une vérité dont la Révélation me donne une con-

noiſſance certaine. De plus, il n'eſt pas de Déiſte qui ne convienne que cette même propoſition n'eſt pas énoncée en termes vuides de bon ſens & d'idées. Ni lui ni moi ne concevons néanmoins la création : nous ne concevons pas comment ce qui eſt dans le néant peut acquérir l'être ; & comme il n'appartient qu'à la toute-puiſſance de Dieu de faire une pareille opération, il n'appartient non plus qu'à ſon intelligence infinie de comprendre comment elle ſe peut faire. Je puis donc, à la faveur de la Révélation, acquérir des connoiſſances certaines, & les exprimer par des termes qui ne ſoient pas vuides de ſens & d'idées. Donc la Révélation, avec toute l'incompréhenſibilité des objets qu'elle propoſe à croire, ne met pas ſes partiſans dans le cas *d'une armée qui, ayant perdu la bataille, ne ſe dérobe qu'à la faveur de la nuit, à la pourſuite du vainqueur.* Ce cas eſt bien plutôt celui des Incrédules ; ils n'ont de reſſource que les ténèbres, quand on les ſuit pied à pied. Il faut néceſſairement qu'ils s'y réfugient, pour cacher leur honte & celle de leurs dogmes, qui, écartés des notions communes, ne peuvent ſe concilier avec le bon ſens, & ne laiſſent rien appercevoir de plus clair que leur abſurdité.

Au reſte, ce que j'ai dit de la création a également ſon application par rapport à tous les

autres myſtères. En effet, quoiqu'il ſoit vrai ; par exemple, que je n'ai pas de l'unité de la nature divine, & de la Trinité des perſonnes divines une idée claire & diſtincte ; quoiqu'il ſoit encore vrai, qu'à raiſon de l'infini qui eſt eſſentiellement en Dieu, il n'y ait pas de commenſurabilité entre ce qu'on appelle en Dieu nature & perſonnes, & ce qu'on appelle nature & perſonne dans les hommes ; j'ai néanmoins une idée générale de ce que c'eſt que nature & perſonne, ſoit que je parle de Dieu, ſoit que je parle des hommes : or, cette idée générale, toute imparfaite qu'elle eſt, me ſuffit pour aſſurer que je ne prononce pas des termes vuides de ſens & d'idées, lorſque je produis cet acte de Foi : *Je crois ſur la parole infaillible de Dieu, qu'il n'y a qu'une nature divine, d'une unité numérique & indiviſible, laquelle a trois ſubſiſtances, ou laquelle eſt terminée par trois perſonnes réellement diſtinguées, le Pere, le Verbe, & le Saint-Eſprit.* L'incompréhenſibilité du myſtère n'en ſubſiſte pas moins, & elle doit ſubſiſter pour l'exercice de ma Foi, & pour me mettre en état de rendre à Dieu l'hommage de mon eſprit, dont je ne lui ſuis pas moins redevable que de l'hommage de mon cœur & de celui de toutes mes autres puiſſances.

Mais, pour répandre un plus grand jour ſur

cette matière, il faut obſerver que, lorſqu'il eſt queſtion des objets de la Foi, il eſt néceſſaire d'avoir recours à des termes dont les idées naturelles aient quelque relation, plutôt que quelque proportion, avec les idées tranſcendantes de la même Foi. Je m'explique : relation & proportion ſont des choſes qui, en bonne Logique, ne doivent pas être confondues. Il peut y avoir une relation très-réelle entre le fini & l'infini, & il ne ſçauroit y avoir aucune proportion réelle entre l'un & l'autre. Ainſi, les termes qu'on emploie pour exprimer les objets de la Foi, ont bien quelque relation aux objets naturels qu'on exprime par les mêmes termes, mais de proportion il n'y en a aucune. Or, la relation ſuffit pour fonder la même façon de s'énoncer ; mais le défaut de proportion ne permet pas l'identité d'idées par rapport aux objets, quoiqu'exprimés de la même manière.

En deux mots, en tant que les termes de nature & de perſonnes ont, dans la définition qu'on en donne, quelque choſe de commun à Dieu & aux hommes, je conçois ce quelque choſe qui eſt commun à Dieu & aux hommes ; mais en tant que ce qui s'appelle dans Dieu nature & perſonne, eſt infini, & d'un ordre tout différent de ce qu'on appelle nature & perſonne dans les hommes, je ceſſe de comprendre ; & ſur la

parole de Dieu dont je me ſuis auparavant bien aſſuré , je crois & j'adore ce que je ne puis comprendre.

C'eſt de la ſorte qu'ayant une idée de juſtice & de miſéricorde , dont je vois quelque exercice parmi les hommes , quand je parle de la juſtice & de la miſéricorde de Dieu , je ne tiens pas un langage frivole & dépourvu de ſens. Ce n'eſt pas , pour me ſervir des expreſſions de Tertullien , une ſimple agitation de l'air qui ſe fait bien entendre aux oreilles , mais qui ne préſente rien à l'eſprit : *Aër offenſus , intelligibilis auditu , cœterùm , vacuum neſcio quid , & inane ;* & je conçois quelque choſe de réel en parlant de la ſource de toute juſtice & de toute miſéricorde. Mais , quand il s'agit d'une juſtice infinie , en tant qu'infinie , & d'une miſéricorde infinie , en tant qu'infinie , telle que l'une & l'autre eſt en Dieu , & ſur-tout quand il s'agit de l'union de ces deux attributs dans un degré infini , ces idées ſont ſi tranſcendantes , que mon eſprit ſuccombe ſous le poids de cet infini ; & dans les différens myſtères qu'on propoſe à ma Foi , rien ne peut me raſſurer que l'autorité ſouveraine de la vérité par eſſence. Dès ce moment , je n'entreprends plus de raiſonner , & de porter des regards téméraires ſur une Majeſté infinie ; mais je me borne , ſagement & par Raiſon , à croire & à adorer.

Voilà comment, ſelon l'expreſſion de ſaint Paul, nous connoiſſons en partie, *ex parte enim cognoſcimus*; & la partie que nous connoiſſons forme le côté lumineux & proportionné à notre foible intelligence, à la faveur duquel nous pouvons nous exprimer d'une manière qui ne ſoit ni vuide de ſens, ni tout-à-fait intelligible, & même raiſonner juſqu'à un certain point ſur les myſtères, *& ex parte prophetamus.* Mais nous ne connoiſſons qu'en partie, & la partie que nous ne connoiſſons pas forme le côté voilé & couvert de ténèbres myſtérieuſes qu'il n'eſt pas donné à la Raiſon de percer, mais qu'il eſt ordonné à tout entendement humain d'adorer en ſilence, & dans les ſentimens d'une Foi vive & reſpectueuſe : *In captivitatem redigentes omnem intellectum in obſequium Chriſti.* I. Cor. XIII. 9. II. Cor. X. 5.

CINQUIÈME PROPOSITION.

Il eſt impoſſible de faire, contre la vérité de quelque myſtère que ce ſoit de la Révélation, aucune objection qui ſoit véritablement inſoluble.

LES Déiſtes ne ſont pas de ce ſentiment, & Bayle, qu'on trouve par-tout, lorſqu'il s'agit

d'attaquer la Religion, fait les derniers efforts pour prouver qu'il eſt des difficultés inſolubles contre les myſtères de la Révélation. *Il eſt évident*, dit-il, *que la Raiſon ne ſçauroit jamais atteindre à ce qui eſt au-deſſus d'elle. Or, ſi elle pouvoit fournir des réponſes aux objections qui combattent le dogme de la Trinité & celui de l'union hypoſtatique, elle atteindroit à ces deux myſtères, elle ſe les aſſujettiroit, & les plieroit, juſqu'aux dernieres confrontations, avec les premiers principes*, &c. Il me ſuffit, avoit-il dit, quelques lignes auparavant, *qu'on reconnoiſſe unanimement que les myſtères de l'Evangile ſont au-deſſus de la Raiſon. Car il réſulte de-là néceſſairement qu'il eſt impoſſible de réſoudre les difficultés des Philoſophes*, &c.

Eclairciſſement ſur les Manich. P. 3140. Dict. 2e. Edit.

J'avoue qu'avant Bayle quelques Théologiens, dans les différentes Communions Chrétiennes, avoient au moins inſinué ce ſentiment. Mais il n'eſt nulle part ſoutenable ; & s'il s'eſt trouvé, ſur-tout depuis deux ſiècles, des Docteurs Catholiques qui ont paru les favoriſer : ils ſont encore moins excuſables, puiſque le cinquième Concile de Latran, tenu ſous Jules II. & Léon X. dans la ceſſion du dix-neuf Décembre 1513, où préſidoit ce dernier Pape, déclare qu'il n'y a pas contre la vérité de la Religion Chrétienne, d'argumens inſolubles qu'on puiſſe tirer de la Philo-

ſophie ou de la Raiſon humaine : *Cùm omnia ſolubilia exiſtant ;* ce ſont les paroles du Concile.

Avant néanmoins que de diſcuter à fond cette matière, je crois devoir rapporter la réponſe que fait M. Leibnitz au premier endroit que j'ai cité de Bayle. « Je ne trouve pas, *dit-il*, qu'il y ait » aucune force dans ce raiſonnement. Nous pou- » vons *atteindre* ce qui eſt au-deſſus de nous, » non pas en le pénétrant, mais en le ſoutenant ; » comme nous pouvons atteindre le Ciel par la » vue, & non pas par l'attouchement : Il n'eſt pas » néceſſaire non plus que pour répondre aux ob- » jections qui ſe font contre les myſtères, on s'aſ- » ſujettiſſe ces myſtères, & qu'on les ſoumette à la » confrontation avec les premiers principes qui » naiſſent des notions communes. Car, ſi celui qui » répond aux objections, devoit aller ſi loin, il » faudroit que celui qui propoſe l'objection le » fît le premier. Car, c'eſt à l'objection d'en- » tamer la matière, & il ſuffit à celui qui répond, » de dire oui, ou non, *&c.* »

Diſc. de la conformité de la Foi avec la Raiſon. p. 79. 80.

Je viens à préſent à ce qu'il y a de capital dans la queſtion. Qu'eſt-ce qu'une difficulté inſoluble ? C'eſt une vérité, ou une ſuite de vérités qu'on eſt forcé d'admettre, & qui ſont évidemment contraires à une propoſition qu'on ſoutenoit comme véritable. Par exemple, ſi je demandois à un Déiſte : Croyez-vous qu'on puiſſe ſe refuſer, par

rapport à un ou pluſieurs faits, à des démonſtrations morales ſouveraines au premier degré, ſans ceſſer d'être en ce point raiſonnable ? Ne penſeriez-vous pas qu'il y auroit de la folie à nier qu'il y ait eu un Philippe de Macédoine pere d'Alexandre le Grand, que celui-ci ait défait Darius à la fameuſe journée d'Arbelle, & que par cet exploit il ait réuni l'Empire des Perſes à celui des Grecs : qu'il y ait eu une ville de Rome d'abord gouvernée par des Rois, enſuite érigée en République, enfin, de nouveau, ſoumiſe à l'autorité ſouveraine des Céſars ? S'il me répondoit que tous ces faits ſont tellement démontrés par le témoignage de tous les Hiſtoriens qui s'accordent à les rapporter & à en convenir, qu'il y auroit de la folie non-ſeulement à les nier, mais même à les conteſter ſérieuſement : ſi je lui répliquois ; cela étant, vous ne pouvez donc, ſans entrer en contradiction avec vous-même & avec la Raiſon, refuſer, comme vous le faites, d'admettre la Révélation, puiſqu'il n'eſt au monde aucun fait plus authentiquement prouvé, & dont la démonſtration morale ſoit plus ſouveraine au premier degré : ce ſeroit-là, ſans contredit, une difficulté inſoluble, ſur-tout quand on a prouvé, comme nous l'avons fait, qu'on ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères

de la Foi, & qu'il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer,

Il faut encore obſerver qu'en parlant d'objections inſolubles, on ne demande pas s'il eſt quelque difficulté que Dieu ne puiſſe pas réſoudre ; car, dès qu'on croit l'exiſtence d'un Dieu, on ſçait qu'il n'eſt pas, & qu'il eſt même impoſſible qu'il y ait par rapport à lui aucune difficulté. Comment l'Auteur de tout ce qui exiſte, pourroit-il ignorer ce qu'il eſt lui-même, ou ne pas voir la liaiſon des effets avec leurs cauſes, le jeu & les reſſorts les plus ſecrets de tout ce qui a de la vie & du mouvement ?

Auſſi je ne puis être ſatisfait de la réponſe d'un Ecrivain récent, & dont les écrits ſont par ailleurs bien eſtimables & même précieux, qui, en réfutant Bayle ſur ce que cet Incrédule appelle objections inſolubles, répond : *Ce qui eſt inſoluble pour les créatures, eſt évident pour le Créateur. On ne peut donc pas dire que les difficultés qui accompagnent nos myſtères, ſoient invincibles abſolument, & en elles-mêmes, puiſqu'elles ne ſont rien aux yeux de Dieu.* Il me ſemble que ce n'eſt point-là le véritable état de la queſtion : car il s'agit d'une controverſe, non pas de l'homme avec Dieu, mais d'une controverſe d'homme à homme, d'une controverſe entre un Incrédule & un Fidèle, entre un Blaſphémateur & un Adorateur de la Révélation. Mais, dans cette ſuppo-

La Religion vengée. Let. 7. p. 9.

ſition, l'Incrédule ſera en droit de répliquer que Dieu voit ſans doute la ſolution de toutes les difficultés ; ou plutôt qu'il n'eſt point par rapport à lui de difficultés : mais, ajoutera-t-il, s'il eſt dans la Révélation prétendue d'évidentes contradictions avec la Raiſon, Dieu voit-il comment deux propoſitions contradictoires peuvent ſe concilier enſemble & être toutes les deux véritables ? Cette réponſe que, *ce qui eſt inſoluble pour les créatures, eſt évident pour le Créateur*, & *qu'on ne peut pas dire que les difficultés, qui accompagnent nos myſtères, ſoient invincibles abſolument, & en elles-mêmes, puiſqu'elles ne ſont rien aux yeux de Dieu ;* cette réponſe, dis-je, a une application très-juſte, quand il s'agit de *la manière d'être* des myſtères ; mais elle doit toujours ſuppoſer, & qu'on ne peut pas démontrer de contradictions évidentes dans les myſtères, & qu'on ne peut pas propoſer contre ces mêmes myſtères d'objections véritablement inſolubles, d'une inſolubilité relative à l'eſprit humain, ainſi que l'entend le cinquième Concile de Latran que j'ai déja cité, lorſqu'il dit : *Cùm omnia ſolubilia exiſtant.*

Enfin, quand je ſoutiens qu'il eſt impoſſible de faire, contre la vérité de quelque myſtère que ce ſoit de la Révélation, aucune objection qui ſoit véritablement inſoluble, je ne prétends pas avancer que tout le monde indifféremment ſoit en état de répondre aux objections des Incrédules ;

j'avouerois même qu'il n'eſt pas fort ordinaire de trouver un grand nombre de perſonnes qui aient & aſſez d'étude, & aſſez d'exercice dans le raiſonnement, & aſſez de juſteſſe d'eſprit pour ſaiſir les difficultés dans leur véritable point de vue, & pour les réſoudre. Mais il s'en eſt toujours trouvé, & jamais l'eſprit humain ne dégénérera au point de ne pouvoir ſatisfaire à toutes les objections des Incrédules, qui auroient pour objet d'ébranler la Foi des myſtères de la Révélation.

En effet, & j'entre ici pleinement en matière; on peut réduire à trois claſſes les difficultés des Incrédules. Les unes attaquent le fond des myſtères; les autres ſe tirent de la comparaiſon des vérités naturelles connues avec ce qu'on propoſe comme des vérités d'un ordre ſurnaturel; les dernières enfin, ont pour objet les ſyſtêmes des Théologiens Scholaſtiques, pour expliquer *la manière d'être* des myſtéres, ou *le comment* & *le pourquoi*.

A l'égard des premières difficultés qui peuvent regarder le fond des myſtères, j'ai tâché de donner pour ces difficultés un principe ſolide & général de ſolution, en prouvant qu'on ne peut pas démontrer de contradiction dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi, & qu'il eſt même contradictoire qu'on puiſſe y en démontrer.

Les difficultés qu'on peut tirer de la comparai-

ſon des vérités naturelles connues avec ce qu'on propoſe comme des vérités d'un ordre ſurnaturel, quelque loin qu'on le pouſſe, ne ſçauroient être inſolubles; & M. Leibnitz donne même pour ce difficultés un principe général de ſolution, & d'une ſolution très-ſatisfaiſante. En effet, entre les vérités naturelles, c'eſt-à-dire, entre les vérités où l'eſprit humain peut atteindre naturellement, il en eſt de primitives, d'éternelles & de néceſſaires; & il en eſt, ſi j'oſe parler de la ſorte, de ſecondaires, de contingentes, & qui n'ont, pour ainſi dire, leur être que par la volonté libre de Dieu, qui a choiſi & déterminé un tel ordre dans la nature. Comme les vérités du premier genre ne ſont dans nous qu'une participation de la vérité ſouveraine qui eſt dans Dieu, il eſt évident qu'il n'eſt aucune vérité d'un ordre ſurnaturel, qui puiſſe y être contraire; & on met tous les Incrédules au défi de pouvoir tirer de ce côté-là contre la vérité des myſtères de la Foi, aucune objection qui ſoit véritablement inſoluble.

Pour ce qui eſt des vérités que j'ai appellées ſecondaires, contingentes & dépendantes de l'ordre que Dieu a établi dans la nature, elles ne peuvent tirer à aucune conſéquence contre la vérité des myſtères de la Foi, quelque oppoſées quelles y puiſſent être. Car l'ordre que Dieu a librement établi dans la nature, montre bien ſa

puiſſance, mais il ne la borne pas. Ainſi, que Dieu, dans l'ordre qu'il a choiſi, ait voulu que chaque ſuppôt ne fût ſuppôt que d'une nature; cela n'empêche pas que Dieu n'eût pu établir un autre ordre, dans lequel deux natures n'auroient eu qu'un ſeul & même ſuppôt, une ſeule & même perſonnalité. Je conçois la premiére vérité, parce que le cours ordinaire de l'ordre que Dieu a établi me la rend ſenſible; mais je ne conçois pas la ſeconde, & parce que je n'en ai pas d'exemple dans le cours ordinaire de l'ordre que Dieu a établi; & parce que mon eſprit ne peut naturellement aller juſques-là, & qu'il n'y auroit même jamais été, s'il ne m'avoit été révélé. Pour que ces deux vérités, quoiqu'oppoſées, ſubſiſtent ſans aucune contradiction, il ſuffit qu'elles ne ſubſiſtent pas toutes deux dans le même ſujet, & que la puiſſance de Dieu puiſſe les produire dans différent ſujets.

De même, que la génération ou la propagation du genre humain ne ſe faſſe qu'en conſéquence de l'union des deux ſexes, c'eſt une vérité contingente; parce que Dieu auroit pu établir un ordre tout différent, & dans lequel la génération ſe feroit faite ſans une pareille union. Lors donc que la Foi m'enſeigne qu'une Vierge, ſans ceſſer d'être Vierge, a enfanté; l'oppoſition, qu'a cette vérité à ce qui ſe paſſe dans l'ordre que Dieu a

établi, ne forme pas une difficulté inſoluble.

Dans tous ces cas & autres ſemblables, le Déiſte veut raiſonner, & il ne fait que diſcourir, mais il ne raiſonne pas. Courbé vers la terre, il juge de tout par ce qu'il voit, & il ne s'élève pas juſqu'à l'Etre Suprême qui peut varier ſes ouvrages à l'infini. Mais quelle contradiction, de reconnoître dans lui une puiſſance infinie, & néanmoins de s'expliquer, comme ſi ſa toute-puiſſance étoit épuiſée par la conſtitution préſente du monde! Car il en faut venir à dévorer cette affreuſe contradiction, quand on veut meſurer ce que Dieu peut faire abſolument, ſur ce qu'il a fait, en choiſiſſant le plan ſur lequel il a formé les cieux & cette terre habitable.

Que le Fidèle inſtruit raiſonne bien plus conſéquemment! D'un côté, il voit l'unique manière dont Dieu a librement diſpoſé toutes les choſes dans l'Univers; mais, d'un autre côté, connoiſſant la toute-puiſſance de Dieu, il conçoit que ce Dieu tout-puiſſant auroit pu établir cent mille millions d'ordres de choſes tous différents & tout oppoſés. Ravi du ſpectacle préſent, il admire l'économie générale, & il ſent qu'il ſuccombe, quand il veut en examiner curieuſement, & en comprendre parfaitement le moindre détail. Dès-lors ſa Raiſon lui dit que, s'il plaît à Dieu de révéler aux hommes quelque nouveau chef-d'œuvre de ſa

toute-puiſſance,

toute-puiſſance d'un ordre tout différent de ce qu'il a créé librement, & qui y ſoit même entiérement oppoſé, il ne doit pas balancer à donner la créance la plus ſoumiſe & la plus ferme à la parole du Seigneur.

Mais, dit-on, ſi Dieu avoit établi dans le monde un ordre oppoſé à celui qu'il a véritablement choiſi, & en conſéquence duquel les choſes ſont ſur le pied où nous les voyons, cet ordre n'auroit pas été naturel. Cette objection, ſi elle en mérite le nom, eſt ſi pitoyable, que je n'en parlerois pas ſi elle ne m'avoit été propoſée à moi-même. Je réponds donc qu'à ne conſidérer que l'être phyſique des choſes, l'ordre que Dieu auroit établi dans le monde, & qui auroit été contraire à celui que nous y voyons, n'auroit pas été naturel, conſidéré relativement à l'ordre préſent; mais, conſidéré abſolument & en lui-même, il auroit été auſſi naturel que l'ordre qui exiſte actuellement; & l'ordre qui exiſte actuellement, dont nous n'aurions eu nulle idée, nous auroit dans ce cas-là paru contraire à l'ordre naturel. La raiſon eſt que tout ordre de choſes que Dieu peut établir comme auteur de la nature, eſt un ordre naturel; mais Dieu, comme auteur de la nature, peut établir une infinité d'ordres différens & oppoſés de choſes : donc tous ces ordres différens & oppo-

ſés de choſes établis de Dieu comme auteur de la nature, ſont des ordres naturels.

Je viens à la troiſième ſource des difficultés des Incrédules, qui a pour objet les ſyſtêmes des Théologiens Scholaſtiques.

Premiérement, quand on ſuppoſeroit que toutes les difficultés qu'on peut propoſer contre les ſyſtêmes des Théologiens Scholaſtiques, ſeroient inſolubles, on ne prouveroit rien contre la vérité des dogmes & des myſtères de la Révélation. Car la Foi n'eſt pas aſſervie aux ſyſtêmes, & elle en eſt tellement indépendante, qu'on s'en eſt paſſé pendant pluſieurs ſiècles, ſans qu'elle en ait reçu la moindre altération.

Quand on propoſeroit des difficultés inſolubles contre tous les ſyſtêmes qu'on a faits pour expliquer la lumière, les couleurs, les cauſes du flux & du reflux de la mer dans l'Océan, il n'en ſeroit pas moins vrai qu'il y a de la lumière, des couleurs, un flux & un reflux dans l'Océan. De même, quand on battroit en ruine tous les ſyſtêmes des Théologiens Scholaſtiques pour expliquer le τὸ πῶς, c'eſt-à-dire *le comment* & *le pourquoi*, ce ne ſeroit pas une preuve que le fond des myſtères eſt contraire à la Raiſon; mais il en réſulteroit tout au plus ou qu'on a tort de vouloir les expliquer, ou qu'on s'y prend mal pour les bien expliquer.

Auſſi les Théologiens Scholaſtiques ne donnent-ils pas leurs ſyſtêmes pour des dogmes de Foi ; car ils ne ſeroient plus alors, à proprement parler, des ſyſtêmes. Mais je dis plus, & c'eſt qu'il eſt impoſſible qu'il n'y ait pas toujours quelque difficulté inſoluble contre ce qui n'eſt purement que ſyſtême, pour expliquer quelque dogme ou quelque myſtère qui ne peut être connu que par la Révélation. Car, ſi on pouvoit lever toutes les difficultés pour éclaircir un dogme ou un myſtère qui ne peut être connu que par la Révélation, ce dogme ou ce myſtère ne ſeroit plus au-deſſus de la Raiſon ; mais il ſeroit de niveau avec la Raiſon humaine. Or, comme il eſt contradictoire qu'on puiſſe démontrer des contradictions dans les dogmes & les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, il eſt également contradictoire qu'on puiſſe démontrer par la Raiſon ou par l'évidence de l'objet, leur conformité avec la Raiſon. Donc il eſt néceſſaire, quelque ſyſtême qu'on prenne pour expliquer les dogmes & les myſtères qui ne peuvent être connus que par la Révélation, qu'on n'en puiſſe pas lever toute les difficultés. Mais prétendre triompher de la Foi, parce qu'on peut triompher d'un ſyſtême en lui oppoſant quelque difficulté inſoluble, c'eſt vouloir donner le change, puiſque ce qui n'eſt purement que ſyſtême,

n'eſt que l'ouvrage de l'eſprit humain, & ne peut par conſéquent être un objet de Foi.

En ſecond lieu, c'eſt-là néanmoins l'artifice des Incrédules, & rien ne leur eſt plus ordinaire que de confondre les dogmes avec les ſyſtêmes, & de repréſenter les difficultés qu'on fait contre les ſyſtêmes, comme ſi elles intéreſſoient les dogmes & les myſtères. Cette réflexion demande à être développée, & éclaircie par des exemples.

Qu'on prenne la quinteſſence de la plûpart des difficultés que Bayle affecte de propoſer contre la Religion, qu'on y regarde de près, & on verra qu'elles ne roulent que ſur les ſyſtêmes qu'on a imaginés pour expliquer *la manière d'être* des dogmes, ou *le comment* & *le pourquoi*. On en eſt ébloui, on en eſt ébranlé, & je n'en ſuis pas ſurpris. Indépendamment de l'art, les difficultés ſont inſurmontables, tandis que ni la Raiſon, ni la Révélation ne nous donnent pas de lumières ſur *la manière d'être* de ces dogmes. On a tort de s'y prendre ainſi pour attaquer la Religion; mais on a tort auſſi de ſe laiſſer dépayſer, & de s'engager dans un combat pour un terrein qu'on n'eſt pas obligé & qu'il n'eſt pas même poſſible de défendre avec avantage. Mal attaqué, mal défendu: voilà tout ce qu'on peut dire en pareille rencontre. Car, vouloir tout expliquer pour diſſiper l'obſcurité in-

tinſèque des myſtères, c'eſt ignorer la nature de la Foi, & préparer aux Incrédules des triomphes, non ſur la Foi, mais ſur ceux qui la défendent avec trop peu de diſcernement. La cauſe des Incrédules n'en devient pas à la vérité meilleure; mais celle des Fidèles, tout invincible qu'elle eſt, quand elle eſt bien défendue, perd de grands avantages par la mauvaiſe défenſe, & c'eſt-là un des points que Bayle a ſaiſi avec le plus d'empreſſement.

Prenons pour exemple l'article des Pauliciens, un des plus raiſonnés & peut-être un des plus captieux de ſon Dictionnaire. Il s'agit d'examiner ſi on réfute avec ſuccès le ſyſtême des Pauliciens qui admettoient deux principes, l'un du bien, l'autre du mal. A la ſuite de bien des raiſonnemens, l'Auteur entre comme de plein pied dans le myſtère de la Prédeſtination : il introduit les Théologiens Scholaſtiques qu'il met aux priſes avec les Pauliciens ; ceux-là développent leurs différens ſyſtêmes ſur la Prédeſtination, & ceux-ci paroiſſent triompher, en trouvant & en faiſant voir des difficultés inſurmontables dans tous les ſyſtêmes qu'on leur propoſe.

Cependant, en réſulte-t-il quelque choſe contre la Religion ? Rien du tout : ce qui en réſulte uniquement, c'eſt qu'il falloit s'y prendre autrement pour répondre ; c'eſt qu'il falloit établir par les

preuves invincibles, qu'on a entre les mains, le fait de la Révélation, & ne pas entrer dans *la manière d'être* des myſtères, puiſque cette *manière d'être* eſt tout-à-fait ſupérieure à la Raiſon humaine. Il falloit enſuite tirer du dépôt de la Révélation les dogmes particuliers ; faire voir en conſéquence que le mal phyſique avoit été introduit dans le monde par le péché, & que le péché lui-même, qui eſt le mal moral, n'eſt venu que du mauvais uſage que l'homme a fait de ſa liberté. Ainſi, allant de dogme révélé en dogme révélé, on auroit accablé les Pauliciens ſous le poids des preuves qui démontrent la Révélation, & ſous celui de l'autorité de cette même Révélation.

S'ils avoient voulu faire inſtance, s'ils avoient preſſé les difficultés que Bayle met dans tout ſon jour, la réponſe étoit toute ſimple & en même tems ſans replique : je n'en ſçais pas plus, je ne dois pas en ſçavoir plus que ce qu'on m'a appris : la Révélation me conduit juſques-là, & elle ne me conduit pas plus loin. N'eſt-il pas juſte que je m'impoſe ſur tout le reſte le ſilence qu'elle garde elle-même ; & vous ayant une fois prouvé la Révélation, n'en devez-vous pas uſer ainſi vous même, d'autant plus que vous ne pouvez ni y montrer de contradiction, ni exiger de moi que je vous en montre la conformité avec la Raiſon ;

A la bonne heure, que vos objections contre les ſyſtêmes ſoient inſolubles; mais les ſyſtêmes ne ſont pas la Révélation même; & ce n'eſt que la Révélation que je garantis & que je me charge de défendre.

Il y a de la part des Incrédules une affectation marquée à prendre, dans les converſations, le ton que Bayle prend dans ſes écrits; & en conſéquence, ſoit pour ſe faire valoir, ſoit pour acquérir des proſélytes à leur parti, rien ne leur eſt plus ordinaire que de chercher à faire tomber le diſcours ſur la Prédeſtination, ſur l'accord de la preſcience de Dieu avec la liberté de l'homme, & ſur *la manière d'être* de certains dogmes qui véritablement étonnent la Raiſon.

Ils vous demanderont *comment* Dieu peut vouloir ſincèrement le ſalut de tous les hommes, & permettre néanmoins que tant d'enfans meurent ſans batême; *comment* on ne peut être ſauvé hors de l'Egliſe, & *comment* néanmoins Dieu laiſſe ſans inſtruction tant de barbares, de ſauvages & de peuples infidèles à qui il ne manque que d'être éclairés des lumières de l'Evangile pour croire, pour conformer leur vie à leur créance, & par ce moyen pour être ſauvés; *comment*, d'une part, le nombre des prédeſtinés eſt tellement connu de Dieu, qu'il ne peut être ni augmenté, ni diminué, & *comment* d'une autre part on peut avec

cela concilier ce que la Foi enſeigne à tous les Fidèles, que, Dieu ne leur refuſant pas les ſecours véritablement néceſſaires au ſalut, ils ſont dans la main de leur conſeil pour ſe déterminer à ſe ſauver ou à ſe perdre éterneilement, en choiſiſſant leurs voies. Ils vous demanderont *comment*, les fautes devant être perſonnelles, Dieu a pu rendre reſponſables tous les hommes venus & à venir de la faute d'Adam & d'Eve; ce que deviendront les enfans morts ſans batême; ſi, outre la privation de Dieu, ils éprouveront encore la peine du feu éternel; ſi la privation de Dieu ſera pour eux une peine poſitive, c'eſt-à-dire un ſupplice auſſi réel que pour les adultes qui ont abuſé des grâces du Seigneur, & qui ſont morts dans l'impénitence. Ils vous demanderont *comment* Dieu peut punir d'une éternité de ſupplices, & d'un ſupplice tel que celui du feu, un ſeul péché mortel, un péché mortel de ſimple penſée, un péché mortel d'un moment; *comment* un feu matériel peut agir ſur de purs eſprits, comme ſur les démons, ou ſur les ames des réprouvés avant la réunion de ces ames avec les corps.

Queſtions profondes, inacceſſibles à l'eſprit humain, qui ſouvent allarment & déconcertent la Foi des puſillanimes, & font naître des doutes violens, quoiqu'involontaires, aux Fidèles les plus affermis dans leur Religion. Cette Religion

néanmoins en reçoit-elle pour le fond la plus légère atteinte ? Non ſans doute, puiſque ces difficultés ont pour objet les ſyſtêmes beaucoup plus que les dogmes. En effet, qu'on y faſſe attention, & on verra qu'elles tombent toutes ſur le *comment*. Mais on iroit au-devant des ſuites funeſtes de toutes ces queſtions, ſi, au lieu de vouloir les approfondir, & montrer par l'évidence de l'objet la conformité des myſtères avec la Raiſon, contre la maxime que nous avons établie, on s'en tenoit à la ſubſtance des dogmes, ſans entreprendre d'expliquer leur manière d'être, & ſans s'obſtiner inutilement à éclaircir le *comment* & le *pourquoi*.

Car la ſubſtance des dogmes ne préſente rien de déſeſpérant, rien qui ne ſoit digne de la juſtice, de la ſainteté, de la bonté, de la miſéricorde du Dieu que nous adorons. Sa juſtice & ſa ſainteté éclattent dans ſa loi, qui n'a pour objet que de rectifier, d'épurer, de perfectionner le cœur de l'homme : *Omnia mandata tua æquitas.* Sa bonté éclate dans la deſtination qu'il a faite de tous les hommes pour un bonheur éternel, s'ils ne s'y oppoſent pas eux-mêmes, & s'ils ne veulent être les artiſans de leur malheur : *Omnes homines vult ſalvos fieri.* Sa miſéricorde éclate dans le don ineſtimable & infini qu'il nous a fait de ſon Fils unique, pour être une victime de propiciation pour nos péchés, & non-ſeulement pour les nôtres, mais

Pſalm. CXVIII. 172.

I. Tim. II. 4.

I. Joan. II. 2. auſſi pour ceux du monde entier : *Ipſe eſt propitiatio pro peccatis noſtris ; non pro noſtris autem tantùm, ſed etiam pro totius mundi.* Voilà ce dont nous ne pouvons douter, ce qu'il nous importe de ſçavoir, ce qui ſuffit pour fonder nos eſpérances les plus légitimes & les plus inébranlables, & nous encourager à répondre avec plus de fidélité aux grâces & au deſſeins du Seigneur, & voilà auſſi ce que Dieu a daigné nous révéler.

Mais, de ſçavoir qu'elles ſont les grâces & les moyens de ſalut que Dieu a préparés aux Infidèles à qui l'Evangile n'a pas été annoncé ; pourquoi il a permis le péché de nos premiers pères, pouvant l'empêcher par ſa toute-puiſſance ; comment & juſqu'à quel point le péché a infecté la poſtérité d'Adam & d'Eve ; pourquoi il permet que des enfans meurent avant que d'avoir reçu le batême ; ce que deviendront ces enfans après leur mort, juſqu'à quel degré ils auront un ſort malheureux ; en quoi préciſément conſiſte la conciliation du libre-arbitre de l'homme avec la grâce & la preſcience de Dieu ; comment un ſeul péché mortel de ſimple penſée, un péché mortel d'un moment ſera puni d'une éternité de peines : ce ſont-là des ſecrets dont l'éclairciſſement ne peut contribuer en rien à nous rendre meilleurs ; des ſecrets dont l'ignorance, par rapport à nous, n'ébranle pas le moins du monde

les fondemens ſolides de notre eſpérance ; des ſecrets dont la connoiſſance, ſi nous l'avions, ſuppoſeroit celle de quantité d'objets qu'il n'eſt pas donné à l'homme de connoître ; ſçavoir celle des raiſons que Dieu a eues de préférer, dans la conſtitution du monde, le plan qu'il a choiſi à quantité d'autres qu'il auroit pu prendre, & qui éternellement ont été préſens à ſon intelligence divine ; celle de l'infinité de ſon eſſence & de ſes attributs ; celle des relations des mêmes attributs aux créatures qu'il a formées. Ce ſont par conſéquent des ſecrets qui paſſent ſi fort notre foible Raiſon, qu'il eſt également impoſſible, & d'en dévoiler le myſtère, & d'y montrer des contradictions, & de les attaquer en eux-mêmes par des difficultés inſolubles, leſquelles ne peuvent tomber que ſur les ſyſtêmes, & qui dès-lors n'intéreſſent pas le fond de la Révélation. Pour ce qui eſt de l'action du feu de l'enfer ſur les ames, quand l'Incrédule ou tout autre aura expliqué comment le feu agit ſur les ames captives dans les corps, on lui expliquera comment l'action du feu ſe fait ſentir immédiatement aux ames dégagées de leurs corps ; car le premier n'eſt pas moins un myſtère que le ſecond.

Il ne s'agit donc pas de chercher à démontrer aux Incrédules la vérité des ſyſtêmes qu'on a faits ſur tous ces points ou autres ſemblables, ni même

d'entrer en diſpute à cet égard ; mais il faut ſe borner avec eux à la ſubſtance des dogmes révélés, ne les pas ſuivre dans leurs écarts, mais tenir ferme dans ſon poſte. Ce n'eſt pas-là éviter le combat, mais c'eſt le régler comme il doit l'être. Dès-lors on devient invulnérable ; dès-lors on n'a plus à craindre de difficultés inſolubles, parce qu'il n'en eſt pas qui le ſoient véritablement, quand on a bien pénétré les principes que nous avons établis, & qu'on ſçait en faire uſage. L'aveu de notre ignorance, par rapport aux points qu'il implique contradiction qu'on puiſſe expliquer clairement, parce qu'ils ſont incompréhenſibles, fait non-ſeulement le mérite de notre ſoumiſſion, mais encore la gloire de notre Raiſon. Dans l'ordre naturel un vrai ſçavant n'eſt pas celui qui croit tout ſçavoir ; mais celui qui ſçait apprécier les choſes, & qui, après avoir été juſqu'où l'on peut aller dans les diverſes eſpèces de connoiſſances, s'arrête ſagement, convient qu'il ne peut aller plus loin, & reconnoît qu'il reſte dans la nature bien des obſcurités & des myſtères qui le paſſent & qu'il ne peut pénétrer. Pourquoi cette règle ſi judicieuſe, & auſſi conforme à la droiture du cœur qu'à la Raiſon, n'auroit-elle pas également ſon application dans l'ordre ſurnaturel ? Je me rappelle à cette occaſion les beaux vers de Joſeph Scaliger, rapportés par

Léibnitz d'après Bayle, dont il a rectifié la citation :

Ne curioſus quære cauſas omnium,
Quæcumque libris vis Prophetarum indidit
Afflata cœlo, plena veraci Deo :
Nec operta ſacri ſupparo ſilentii
Irrumpere aude, ſed pudenter prateri.
Neſcire velle, quæ Magiſter optimus
Docere non vult, erudita inſcitia eſt.

C'eſt-à-dire : ne cherchez point curieuſement les raiſons de tous les myſtères que contiennent les Livres des Prophêtes inſpirés du ciel, & remplis de l'eſprit du Dieu de vérité ; & gardez-vous bien d'oſer déchirer le voile du ſilence religieux ſous lequel ſont cachés ces myſtères ; mais abſtenez-vous modeſtement d'entreprendre d'y pénétrer : c'eſt une ſçavante ignorance que de vouloir ignorer ce que le meilleur de tous les maîtres n'a pas voulu nous enſeigner.

Que deviendront dans ce cas-là les queſtions de pure ſcholaſtique ? D'abord, quand on en diminueroit un peu le nombre, y auroit-il un grand inconvénient ? Car enfin, de l'aveu des Théologiens les plus cenſés, il ne laiſſe pas d'y en avoir de bien frivoles, de puériles même ; j'oſe dire d'indécentes, & tout-à-fait indignes de

la gravité de l'Ecole, quoique, à parler proprement, on devroit plutôt regarder ces ſortes de queſtions comme étant étrangères à la vraie ſcholaſtique, qui les déſavoue. Du reſte, il eſt avantageux qu'on agite les autres, pour ne pas perdre l'habitude d'appliquer dans le raiſonnement les principes de Logique qu'on a reçus. Ce n'eſt que par-là qu'on peut ſe mettre en état de démêler & de combattre avec ſuccès les ſophiſmes du libertinage & ceux de l'Incrédulité. C'en eſt aſſez pour que l'uſage en doive paroître extrêmement recommandable; & ce ſeroit ôter des armes à l'orthodoxie, que de bannir entièrement les queſtions ſcholaſtiques. Mais il faut bien prendre garde de les confondre avec les queſtions de pur dogme, ſur-tout quand on a affaire à des Incrédules. Ce ſeroit mal appuyer le dogme qui eſt toujours certain, que de l'étayer de ſentimens ſcholaſtiques, où on n'avance très-ſouvent que des conjectures.

Juſqu'ici nous avons prouvé, 1°. qu'il eſt une diſtinction réelle entre ce qui eſt au-deſſus de la Raiſon, & ce qui eſt contre la Raiſon. 2°. Qu'il eſt contradictoire qu'on puiſſe démontrer des contradictions dans les dogmes & dans les myſtères qui ſont au-deſſus de la Raiſon, tels que les dogmes & les myſtères de la Foi. 3°. Qu'il n'eſt pas moins contradictoire qu'on puiſſe prouver par

la Raiſon ou par l'évidence de l'objet, la conformité des mêmes dogmes & des mêmes myſtères avec la Raiſon. 4°. Qu'il ne s'enſuit pas néanmoins que les termes conſacrés à énoncer ces myſtères ſoient vuides de ſens, & tout à-fait inintelligibles. 4°. Qu'il eſt impoſſible de faire contre la vérité de quelque myſtère que ce ſoit, aucune objection qui ſoit véritablement inſoluble. Donc la Foi eſt pleinement juſtifiée, par rapport à ſes myſtères, de tout reproche de contradiction avec la Raiſon; & c'eſt, comme nous l'avons également fait voir, l'Incrédulité qui eſt convaincue d'être dans ſes raiſonnemens à ce ſujet en contradiction avec la Raiſon.

SIXIÈME PROPOSITION.

C'eſt de la part des Incrédules un abus manifeſte du raiſonnement, d'oppoſer la Religion naturelle à la Religion ſurnaturelle, comme ſi toutes les deux étoient en contradiction, pour détruire la ſeconde par la première.

TEL eſt le but du Livre intitulé *les Mœurs*. L'inſinuant & captieux Auteur de cet ouvrage, a ſenti

qu'il ne lui ſeroit pas avantageux d'attaquer de front la preuve des faits qui établiſſent la Révélation ; car cette méthode ne lui auroit réuſſi ni quant au fond, ni quant à la forme. En effet, pour ce qui concerne le fond, les objections ſont uſées, & les réponſes qu'on y a faites, ont toujours été & ſeront toujours victorieuſes. A l'égard de la forme, on auroit beau vouloir donner aux difficultés un tour nouveau, elles ne peuvent être aſſez amuſantes pour ſéduire beaucoup de gens, parce qu'elles entraînent néceſſairement des diſcuſſions & des règles de critique, qui fatiguent le commun des lecteurs.

Il falloit donc chercher une méthode qui pût encore mieux favoriſer l'Incrédulité, donner du goût pour elle, la rendre reſpectable, & pour ainſi dire, ſacrée. On ne peut rien de plus ſéduiſant que celle qu'a ſuivie l'Auteur que je combats, &, dans ſa perſonne, tous les Déiſtes. Vous diriez quelquefois qu'il n'en veut pas à la Religion ſurnaturelle, & qu'il laiſſe la matière des dogmes à traiter aux Métaphyſiciens. *La prudence qui ne roule que ſur les dogmes de ſimple ſpéculation, n'appartient point*, dit-il, *à mon ſujet : elle eſt du reſſort des Métaphyſiciens, je la leur cède.* Cependant il établit l'autorité de la Religion naturelle, & il le fait de façon qu'on ſent bien qu'il veut qu'elle ſoit excluſive de toute autre Religion.

Les Mœurs, p. 133.

Mais écoutons-le s'expliquer lui-même.

Qu'eſt-ce que la Vertu ? C'eſt, repond-il, *la fidélité conſtante à remplir les obligations que la Raiſon nous dicte.* Cette définition des vertus morales eſt juſte, mais elle n'en ſuppoſe pas d'autres ; & de peur que l'intention de l'Auteur à ce ſujet ne paroiſſe douteuſe, un moment après il exprime ſa penſée en termes bien précis & bien déciſifs. *Toute Loi*, dit-il, *qui a commencé dans le tems, & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe.* Il eſt évident qu'il veut parler de la Loi Moſaïque & de la Loi Evangéliqne ; & ainſi, d'un ſeul trait de plume, il prétend anéantir ſans retour toute Religion ſurnaturelle & révélée. Pag. 11. 12.

A la ſuite de ce principe qui eſt le fondement de tout ſon ſyſtême, quoiqu'il ne ſemble jetté que comme en paſſant, il marche d'un pas ferme à ſon but. Il conſidère les obligations que la Loi ou la Religion naturelle impoſe à l'homme par rapport à Dieu, par rapport à lui-même, par rapport à la ſociété : il exalte & rend ſenſible la juſtice des règles qu'elle preſcrit à ces différends égards : il entre dans un détail varié par quantité de caractères : la vertu la plus exacte ſemble dicter toutes ſes leçons : il la tempère néanmoins tellement, qu'elle n'offre rien de déſeſpérant, ni même rien

de trop auſtère, & il ſçait la concilier avec la volupté la plus délicate & avec des plaiſirs qu'il ſoutient être légitimes, ou plutôt qu'il ſe donne le droit de légitimer, ſi j'oſe ainſi parler. En un mot, la nature n'eſt pas effrayée du ſyſtême, & la Raiſon oſe à peine en murmurer dans quelque occaſion. Inſenſiblement, on eſt amené à croire que tout ce qui paroît au-delà de la Loi naturelle, eſt de trop ; & c'eſt préciſément tout ce que ſe propoſe dans ſon ouvrage l'Auteur que je définirois volontiers, à ne conſidérer que ſa Morale ſpéculative, le Déiſte le plus dévot envers l'Auteur de la nature, le plus tendre pour lui-même, & le plus humain dans la ſociété.

Le grand art du nouveau Controverſiſte eſt de cacher ce que ſes principes ont de corruption & d'impiété, ſous le voile de la Raiſon & de la probité. Si on l'en croit, il fait toujours marcher devant lui la Loi naturelle pour le guider & le diriger dans toutes ſes voies, ou même il n'en eſt que l'organe & l'écho.

La propoſition d'un homme qui ſe donne pour Athée, ou d'un autre qui, ſans ſe donner pour Athée, abjure toute Religion, de quelque eſpèce que ce ſoit, préſente quelque choſe de trop révoltant & de trop contraire aux premiers principes, pour ſe faire beaucoup de partiſans. Il n'y a que des gens furieux & déſeſpérés, ou des

hommes ſans mœurs & preſque abrutis par la débauche, qui ſoient capables de donner dans de pareils excès.

D'un autre côté, on a bien de la peine à admettre une Religion révélée qui développe, applique & met dans le plus grand jour les devoirs de la Loi naturelle, dans quelqu'état qu'on ſe trouve, & qui de plus, pour aſſujettir tous les hommes à cette règle invariable des mœurs, leur propoſe à la vérité une récompenſe éternelle, s'ils y ſont fidèles; mais qui leur annonce également un feu éternel & dévorant, comme le juſte châtiment de leurs crimes, s'ils y ſont infidèles.

On aime donc à regarder & le défaut total de Religion, & la pratique de la Religion révélée, telle qu'elle eſt, comme deux extrémités oppoſées, & qu'il faut éviter, parce que dans l'une on demande trop peu, ou plutôt rien du tout, & dans l'autre on demande trop; & ſurtout on ſuppoſe des châtimens trop rigoureux & quant à leur nature, & quant à leur durée, ſi on manque à ce qui eſt preſcrit. Car c'eſt principalement ce dogme de l'éternité des peines, qui paroît aux Déiſtes contraire à la Raiſon, & même *barbare. Quel crime*, dit un de leurs derniers Ecrivains, *ne commettent pas ceux qui s'imaginent que la Divinité peut punir éternellement? C'eſt vou-*

P. 228. *Conſidérations Philoſophiques.* p. 101.

loir effacer l'idée que nous avons de la bonté de Dieu.

On voudroit trouver un milieu qui fît honneur à la Raiſon , ou au moins qui ne la déshonorât pas ouvertement , mais auſſi qui ne déconcertât , qui n'effarouchât point la nature. Or , ce milieu qu'on a imaginé , eſt de reconnoître une Religion naturelle & rien de plus. Dans ce plan , il y aura des vertus & des vices , des récompenſes & des peines. Mais les vertus ſeront compatibles avec les commerces les plus tendres , avec les plaiſirs les plus rafinés , avec une vie de bonne chère ; pourvû qu'il n'y ait dans tout cela rien qui nuiſe à la ſanté , ou bien qui bleſſe la juſtice , l'humanité ou les bienſéances. Les vices auront leurs châtimens , tels que la honte & les remords qui en ſont inſéparables , les maladies qui en ſont ſouvent les ſuites , & quelquefois les peines affli-ctives que les Loix décernent contre les coupables : après la mort , ce ſeront d'autres peines dont Dieu ſeul connoît la meſure , mais qui ne ſeront pas éternelles.

Si Epicure avoit donné à ſes Dieux quelque influence dans le gouvernement de ce monde , & s'il avoit preſcrit aux hommes quelques devoirs à rendre aux Dieux , le Livre *des Mœurs* ſeroit le Code Epicurien le plus complet pour la Morale. Ce n'eſt pas que tout y ſoit répréhenſible ,

& qu'il ne s'y trouve d'admirables préceptes de Morale; mais les Sages du Paganiſme en ont donné d'auſſi parfaits & quelquefois de plus épurés.

Cependant, puiſque ce plan eſt celui de la Religion dominante parmi les Incrédules de nos jours, & que ce qui l'accrédite le plus eſt l'apparence de probité qui y règne, je dois diſſiper cette illuſion. J'attaquerai d'abord le principe fondamental de l'Auteur : je ferai voir enſuite que la Révélation, bien loin d'être oppoſée à la Loi naturelle, ne fait que l'appuyer, la développer, l'éclaircir, l'appliquer, en faciliter la pratique & la rétablir dans tout ſon luſtre. Ce détail démontrera ſenſiblement, contre la prétention des Déiſtes, que la Foi, par rapport à ſa Morale, non-ſeulement n'eſt pas en contradiction avec la Raiſon, mais qu'elle y eſt parfaitement conforme, toutefois avec des avantages ſupérieurs qui honorent la Raiſon ſans la contredire. Nous aurons auſſi dans la ſuite de ce détail plus d'une occaſion de prouver que de ce côté-là, toutes les contradictions avec la Raiſon ſont de la part de l'Incrédulité.

Tout le monde ſçait qu'on diſtingue différentes eſpèces de Loix. La Loi éternelle, ſource & principe de toutes les autres Loix, eſt la volonté de l'ordre, laquelle dans Dieu eſt immuable &

néceſſaire. La Loi naturelle eſt dans nous, dit S. Thomas, une expreſſion de la lumière de Dieu en nous : *Impreſſio divini luminis in nobis :* lumière qui nous apprend à diſcerner le bien d'avec le mal, & nous découvre l'obligation de faire l'un, & d'éviter l'autre. La Loi poſitive divine eſt celle que Dieu a donnée aux hommes, d'abord aux Patriarches chez qui elle s'eſt conſervée par la ſeule tradition, enſuite à la ſeule nation Juive par le miniſtère de Moïſe, & enfin à tous les peuples de la terre par Jeſus-Chriſt ſon fils unique, vrai Dieu & vrai Homme. La Loi poſitive humaine eſt celle qui eſt établie par les hommes conſtitués en autorité, & qui ont reçu de Dieu le pouvoir de faire des ordonnances & des règlemens pour le bien de leurs inférieurs. Si cette Loi émane des Princes temporels, elle s'appelle Loi civile & politique : ſi elle émane des Paſteurs de l'Egliſe, elle s'appelle Loi eccléſiaſtique & canonique.

I. & II. Quæſt. XCI. Art. 2.

Mais toutes ces différentes eſpèces de Loix, en tant qu'elles ont quelque rapport aux mœurs, qu'eſt-ce autre choſe que l'application & le développement de la Loi naturelle même ? Or, dans ce ſens, n'eſt-il pas exactement vrai de dire qu'elles ont eu le même commencement que la Loi naturelle, qu'elles ne peuvent pas plus être abrogées que cette Loi innée que nous portons

au-dedans de nous-mêmes, & que le Créateur y a également aſſujetti tous les hommes? C'eſt donc à tort que l'Auteur ſemble vouloir exclure la Loi Moſaïque & la Loi Evangélique des caractères propres de la Loi naturelle, lorſqu'il dit: *Toute Loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt pas celle qui conſtitue la vertu; le Créateur n'avoit pas aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe.*

Il eſt vrai que la Loi Moſaïque a ceſſé *d'être en vigueur*; mais ce n'eſt nullement dans la partie qui concerne les mœurs, qu'elle a été abrogée, & même elle n'a pu l'être à cet égard. Le Décalogue, avant que d'avoir été écrit ſur des tables de pierre, avoit déja été gravé par le doigt de l'Eternel lui-même dans le cœur de tous le hommes. Quant à la partie de la Loi Moſaïque, qui déterminoit les cérémonies légales & la forme des jugemens, elle ſubſiſte encore pour le fond, & elle n'a été abrogée que pour le détail. Je m'explique. L'obligation d'honorer Dieu par un culte extérieur, qui eſt le fondement des cérémonies légales; & celle de rendre à chacun la juſtice qui eſt le fondement des Loix judiciaires, ſubſiſtent dans leur entier, parce que ces obligations ſont partie de la Loi naturelle. Pour ce qui eſt du détail, qui n'a pour objet que la forme, la diſcipline & la police extérieure, (& il faut

raiſonner de même du détail des Loix humaines ; ſoit civiles, ſoit eccléſiaſtiques,) la Loi naturelle abandonne ce détail à la ſageſſe des Légiſlateurs à qui il appartient de juger & de décider quand une Loi doit être portée, & quand elle doit être abrogée, eu égard aux circonſtances & au plus grand bien des inférieurs.

Cependant, tandis qu'une Loi ſubſiſte, à n'avoir même égard qu'à la diſcipline & à la police qu'elle établit, c'eſt un exercice de vertu dicté par la Loi naturelle, que de lui obéir, quoiqu'elle ait *commencé dans le tems, & qu'elle puiſſe ceſſer d'être en vigueur.* Comment cela ? C'eſt que la Loi naturelle exige l'ordre & le bien de la ſociété : mais, pour aſſurer l'ordre & le bien de la ſociété, il eſt indiſpenſable qu'on faſſe des Loix particulières ſelon les occurrences, & qu'il y ait des hommes que Dieu ait pour cet effet revêtus de ſon autorité dans le gouvernement politique & religieux. Dégrader donc du titre de vertu, comme le fait l'Auteur, l'obéiſſance à de pareilles Loix, c'eſt contredire la Loi naturelle : *dire que le Créateur n'a pas aſtreint les hommes à ce nouveau joug*, c'eſt inſpirer un eſprit de ſédition.

La Loi Evangélique, indépendamment des avantages immenſes qu'elle a ſur toutes les autres Loix poſitives, bien loin de faire la moindre

bréche à la Loi naturelle, ne fait qu'en donner des idées plus pures, plus parfaites & plus diſtinctes; & n'eſt-ce pas ſur cela qu'eſt fondé ce beau mot de Tertullien, que *l'ame eſt naturellement chrétienne?* N. XVII. Paroles énergiques & qui font comprendre que la Loi de Jeſus-Chriſt n'eſt qu'un tableau fidèle de la Loi naturelle, ou un miroir ſans tache qui repréſente cette Loi dans toute ſa pureté, ſans aucun mêlange d'imperfection.

Ce qu'elle ajoute à la Loi naturelle, ce ſont des caractères de divinité, qui lui ſont propres & particuliers, & qui, en élevant l'homme au-deſſus de lui-même, le font entrer avec ſon Dieu dans une communication de lumières plus intime & plus abondante. Le ſeul développement de ces maximes inconteſtables, ſuffit pour faire voir avec évidence que le principe de l'auteur eſt caduc & entiérement ruineux. S'il avoit mieux pénétré la ſeule idée de la Loi naturelle, & un peu plus approfondi la nature des autres Loix, il n'auroit pas donné dans une erreur ſi groſſière & ſi funeſte.

Dieu ne fait rien d'inutile, reprend le Déiſte; mais vous ſuppoſez vous-même que toutes les Loix ſe réduiſent à la Loi naturelle: donc la Loi naturelle ſeule peut ſuffire; & ſi elle peut ſuffire, pourquoi admettre une Religion ſurnaturelle & révélée?

Avant que de répondre directement, qu'il me ſoit permis de rapprocher le Déiſte de lui-même & de faire remarquer l'inconſéquence extrême de ſon raiſonnement. L'Auteur, qui dans ſon livre *des Mœurs* défend la cauſe commune de tous les Déiſtes, accorde aux Souverains le pouvoir d'établir des Loix pour l'adminiſtration de la juſtice, & celui
p. 326. de décerner des peines & des récompenſes. « Il » a donc fallu, *dit-il*, pour prévenir l'horrible » confuſion où cette mépriſe ſur l'utile auroit jeté » toutes les ſociétés, remonter aux Loix innées » de la juſtice, & la balance en main, terminer » les conteſtations, & punir les attentats. Comme » il ne ſuffit point à un Légiſlateur d'être ſage & » judicieux, s'il n'a auſſi une autorité ſuffiſante » pour faire exécuter ſes Loix, on a déféré la » puiſſance légiſlative à ceux d'entre les hom- » mes, qui avoient déja ſur les autres une préé- » minence reconnue : la juſtice diſtributive a été » l'appanage des Souverains. Afin qu'elle ne fût » point arbitraire, ils publièrent des ordonnan- » ces ſolemnelles, pour ſervir au règlement des « différends les plus ordinaires de la ſociété ; & » réprimèrent l'audace des méchans, en les inti- » midant par la crainte des ſupplices ou de l'igno- » minie. S'il ſurvenoit quelques cas qui n'euſſent » point été prévus, ils en tiroient la déciſion de » cette même équité naturelle, qui leur avoit

» dicté les Loix générales. Ils rendoient alors la » juſtice en perſonnes, & la rendoient ſur le » champ ».

Voilà l'autorité ſuffiſante pour faire des Loix, bien reconnue, & même établie ſur la néceſſité. Mais, comment les Déiſtes qui reconnoiſſent un Dieu de qui ils tiennent leur Raiſon, peuvent-ils refuſer à ce Dieu un pouvoir qu'ils accordent aux hommes? Ils veulent que les hommes puiſſent & doivent même dans certaines occaſions, établir des Loix particulières pour faire rentrer la Loi naturelle dans les droits qui lui ſont acquis; pourquoi Dieu n'auroit-il pas le même privilége? Quoi! un Souverain, une République pourront faire des Loix poſtérieures, confirmatives ou explicatives des Loix antérieures, & Dieu ne le pourra pas? Quel blaſphême! & en blaſphémant, n'eſt-ce pas déraiſonner?

Mais pour répondre directement, je dis que rien n'eſt plus déplacé que de demander pourquoi, la ſeule Loi naturelle pouvant ſuffire, Dieu auroit donné une Loi ſurnaturelle & révélée. Car, il ne s'agit pas de ſçavoir le *pourquoi*, mais d'examiner s'il y a une Révélation, ou non. Dans les affaires de Droit, on eſt recevable à demander le *pourquoi*; parce qu'on n'eſt pas obligé de ſoumettre ſes lumières aveuglément & ſans avoir peſé les raiſons qui doivent déterminer à ce ſa-

crifice. La Religion révélée elle-même ne défend pas de remonter à l'origine des motifs propres à perſuader l'obéiſſance qu'elle exige. Mais dans les affaires de faits, le point fixe & précis conſiſte à s'en bien aſſurer. Supposé que le fait ſoit une fois bien avéré, ſi je ne puis pénétrer le *comment* & le *pourquoi*, tout ce qui en peut réſulter, c'eſt que mes lumières ſont bornées : mais le fait n'en eſt pas moins conſtaté ; & c'eſt dans ce ſens qu'on dit communément & avec raiſon, qu'on ne diſpute pas contre les faits. Or, l'Auteur du Livre *des Mœurs* évite avec grand ſoin cette diſcuſſion, & il la laiſſe comme abſolument étrangère à ſon ſujet. Il va toujours néanmoins en avant, quoique de tous les faits qui ont jamais exiſté, le fait de la Révélation ſoit ſans-contredit celui qui eſt prouvé le plus inconteſtablement.

On auroit grand tort de regarder cette réponſe comme une défaite : car, outre qu'elle eſt fondée en raiſon, l'Auteur lui-même la donne ſur une autre matière, mais de façon qu'elle a ici une application également juſte. « Ne jugez jamais de » Dieu par les événemens, *dit-il*, jugez plutôt des » événemens par l'idée que vous avez de Dieu. . . » Je vois deux choſes à cet égard, dont l'une eſt » évidente & l'autre obſcure. Il eſt évident que » Dieu eſt juſte, ſage & tout-puiſſant : il n'eſt pas » évident que ce qui paroît un déſordre le ſoit en

» effet, ¡Dieu pouvant avoir des lumières ſupé-
» rieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par
» le certain, & je conclus que tout eſt dans
» l'ordre ».

Il n'eſt donc pas queſtion, de l'aveu même de l'Auteur, s'il veut raiſonner conſéquemment, d'approfondir pourquoi Dieu ſe ſeroit révélé aux hommes autrement que par la Loi naturelle, parce que s'il l'a fait, ayant *des lumières ſupérieures aux nôtres*, il l'a fait ſagement, & nous devons décider de l'incertain, c'eſt-à-dire, du *pourquoi* par le *certain*, ſçavoir par ſa ſageſſe infinie dont nous ne pouvons pas douter.

J'ajouterai néanmoins par ſurabondance, qu'il étoit infiniment digne de la bonté de Dieu de manifeſter de nouveau ſa Loi aux hommes. Sans doute que la Loi naturelle pouvoit ſuffire pour les diriger dans leurs voies, ſi ſa lumière n'avoit pas été éclipſée par l'aſcendant qu'ils avoient laiſſé prendre aux paſſions ſur la Raiſon. Mais, indépendamment du péché originel que le Déiſte ne veut pas reconnoître, le long règne de l'idolâtrie, les deſordres de toute eſpèce qui ont déſolé le monde preſque dès ſon origine, & qui n'ont ceſſé de faire la honte, comme le crime de l'humanité, ne ſont-ce pas des preuves trop déciſives qu'il étoit infiniment deſirable, que *celui qui éclaire tout homme qui vient au monde*, renouvelât par de *Joan.* 1. 9.

nouveaux traits de lumière les traits trop effacés, que le Créateur avoit d'abord imprimés dans le cœur des hommes.

Contra Celſ. Cap. 4. l. 1. Ce que dit Origène à ce ſujet eſt admirable, lorſqu'il compare la Révélation aux ſecondes Tables de la Loi que le Seigneur donna à Moïſe, après que ce ſaint conducteur du peuple de Dieu eut briſé les premières dans le mouvement du ſaint zèle dont il fut tranſporté à la vue du Veau d'or, auquel on proſtituoit des adorations ſacrilèges. Il eſt vrai que Dieu ne nous devoit pas ce nouveau ſecours, & il n'auroit pas été injuſte en nous le refuſant: mais il a été infiniment miſéricordieux en nous l'accordant. Or, devons-nous nous offenſer des tendres effuſions de ſa miſéricorde infinie à notre égard, devons-nous en prendre occaſion de douter d'une nouvelle économie, qui, en ſoulageant nos misères, contribue ſi merveilleuſement à nous faire connoître de plus en plus les perfections infinies du Seigneur?

Envain donc l'Auteur exalte-t-il l'excellence de la Loi naturelle, pour ſe donner le droit d'exclure la Révélation: tout parle en faveur d'une Religion révélée, & les preuves de fait, & les preuves de droit. Je ne crains pas même de dire que c'eſt de la Révélation que l'Auteur a emprunté les grandes idées qu'il donne de la Loi naturelle, & l'application qu'il fait de cette Loi

à bien des cas particuliers. Il aime à ſe perſuader qu'il trouve au-dedans de lui-même tous ces principes, & ils y ſont véritablement. Mais c'eſt la Révélation qui les y a développés, & qui les lui fait découvrir, ſur-tout quant à certaines concluſions un peu éloignées des principes. Il a été élevé en Chrétien, & il voudroit penſer & parler en Déiſte : mais le Chrétien dans lui éclaire le Déiſte. Ingrat qu'il eſt ! l'abondance de ſes lumières lui vient de la Révélation, & il affecte de la méconnoître. Il ſemble que le nom de Jeſus-Chriſt dépareroit ſon ouvrage : il en parle ſouvent, & jamais il ne le nomme par ce nom qui lui eſt propre.

Cependant ; à qui ſied-il plus mal de bâtir un ſyſtême de *Mœurs* ſur le ſeul fondement de la Loi naturelle, ſans aucun ſecours nouveau, qu'à un homme qui connoît ſi bien le déréglement général des mœurs par les portraits & les caractères multipliés qu'il en fait ? Car, plus il connoît la corruption du cœur de l'homme, & plus il doit ſoupçonner que Dieu, par ſa bonté infinie, y a pourvu par quelque ſecours ſur-ajouté à la Loi naturelle. C'eſt ce qu'a véritablement fait la nouvelle économie établie par Jeſus-Chriſt : cette Loi de grâce, qui agit en même tems ſur l'eſprit & ſur le cœur, qui adoucit la lettre meurtrière par l'onction de l'Eſprit ; & qui, en laiſſant tous ſes droits à la Loi naturelle, ne fait

que l'éclaircir, la perfectionner, en faciliter & en ſurnaturaliſer la pratique.

Mais le nouveau Docteur des Déiſtes eſt bien éloigné de convenir que ce ſoient-là les caractères de l'économie du Légiſlateur des Chrétiens ; & il porte non-ſeulement l'impiété, mais la mauvaiſe foi, juſqu'à la dénaturer pour la rendre plus odieuſe.

Diſcours Prélimin. P. 22.23.

« Orgon, *dit-il*, avoit pour compagnie unique » ſa fille Philothée. Il tomba en ſyncope ; ſa fille » lui fit reſpirer de l'eau des Carmes, qui ne » le ſoulagea point. Cependant l'heure de l'Of- » fice preſſoit. Philothée recommande ſon père » à Dieu & à ſa ſervante, prend ſa coîfe & » ſes Heures, & court aux grands-Auguſtins. » L'Office fut long : c'étoit un Salut de Confrè- » rie. Orgon meurt ſans ſecours, ſans qu'on ſe » ſoit même apperçu de ſon dernier moment, » Qu'on l'eût étendu dans ſon lit, & réchauffé, » ſon accident n'étoit rien : Orgon vivroit encore, » ſi ſa fille eût manqué le Salut. Mais Philothée » avoit cru que le ſon des cloches étoit la voix de » Dieu qui l'appeloit, & que c'étoit faire une » action héroïque que de préférer l'ordre du ciel » au cri du ſang. Auſſi, de retour, fit-elle gé- » néreuſement le ſacrifice de la vie de ſon père, » & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire, » qu'elle lui avoit coûté davantage ».

Ne diroit-on pas, à ce récit, que la Loi de Jeſus-Chriſt eſt d'accord avec la prétendue Philothée ? L'Auteur ne ſe contente pas de le faire entendre ; car il le dit expreſſément à la page ſuivante. Voici ſes paroles : « Mais rien n'obſurcit tant les » idées de vertu que la nature a gravées dans nos » ames en nous formant, que les faux dogmes » ou les Loix d'Etat qui ſont contraires à la pu» reté de la Loi naturelle. On a trouvé en naiſſant » ces Loix toutes établies ; elles ſont munies du » ſceau reſpectable de la Religion ou de l'autorité » ſouveraine : le moyen de ſoupçonner que ce » qu'elles ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles » défendent une vertu ? » L'Auteur des *Princeſſes Malabares*, ou du *Célibat philoſophique*, avoit avancé en 1734 la même impiété : *Les Religions*, dit-il, *ont éteint la Loi naturelle.* P. 34.

Il y a donc des Loix d'Etat & de Religion, *qui ordonnent des crimes & qui défendent des vertus.* Quelles maximes ! Et s'aviſeroit-on jamais de penſer que ce ſont celles d'un homme qui prétend former *les Mœurs ?* Qu'il produiſe donc quelque Loi de Religion, (car c'eſt ce dernier objet que nous avons ici uniquement en vue) *qui ordonne des crimes & qui défende des vertus.*

L'exemple qu'il apporte en preuve n'eſt pas moins condamné par toutes les Loix poſitives, divines & humaines, que par la Loi naturelle.

Luc. XIV. 5. *Lequel d'entre vous*, diſoit Jeſus-Chriſt aux Phariſiens, *ne ſe croit pas en droit de tirer, le jour du Sabbat, ſon âne ou ſon bœuf d'un puits dans lequel il ſeroit tombé ?* Qu'auroit-il dit, s'il avoit été queſtion de ſauver la vie à un père ? Le travers que l'impoſteur ſacrilége relève dans la fille d'Orgon, peut bien être le travers de la perſonne; mais il ne fut jamais le travers de la dévotion, qui, quand elle eſt vraie & conforme aux Loix & aux principes de la Religion révélée, condamne tous les travers, ſans en excepter aucun. Tous les autres exemples où l'Auteur affecte de mettre en contradiction la Religion révélée avec la Religion naturelle, ſont dans le même cas, & montrent ſeulement ſon peu de droiture, & que, malgré ſa belle Morale, la Loi naturelle n'eſt pas en lui, au moins dans la pratique, la Loi dominante.

P. 48. En effet, eſt-il mieux fondé à ſoutenir, comme il le fait, que les abſtinences & les autres macérations qui ſont en uſage dans l'Egliſe Romaine, ſont contraires à la Loi naturelle ? Mais ne devroit-il pas voir que la Religion ne les emploie, ou que comme des moyens de parvenir à la pratique parfaite de la Loi naturelle, en domptant la chair pour la ſoumettre à l'eſprit, ainſi que l'ordre le demande ; ou que comme des loix vindicatives dont l'Auteur reconnoît lui-

même la néceſſité, pour punir des ſatisfactions criminelles par rapport au paſſé, & les prévenir par rapport à l'avenir. Car telle eſt l'unique & véritable eſprit de la Religion de Jeſus-Chriſt, en conſeillant toujours, ſelon les règles de la diſcrétion, & quelquefois en ordonnant des macérations. Etoit-ce-là l'eſprit des Prêtres de Baal en préſence d'Elie, avec leſquels l'Auteur compare ſacrilégement les ſaints Pénitens de la Loi nouvelle ?

La Morale de Jeſus-Chriſt ne favoriſe véritablement pas aſſez la nature avec ſa corruption, pour devoir être adoptée par des gens trop accoutumés à confondre la nature avec la Loi naturelle. Auſſi leur Docteur va-t-il donner des leçons pour apprendre quels ſont ceux dont on doit vanter la ſainteté.

« Cette prévention, dit-il, qu'on ne ſçau-
» roit aimer Dieu ſans contrarier tous les inſtincts
» de la nature, même les plus innocens, eſt ſi
» généralement répandue, qu'on ne s'aviſe pas
» de vanter la ſainteté d'un homme qui fait tous
» les jours ſes quatre repas, qui mange indif-
» féremment chair ou poiſſon, qui porte des ha-
» bits propres, & couche ſur le Duvet ; qui
» aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir
» à l'en aſſurer, quelques vertus qu'il ait d'ail-
» leurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites ».

Une pareille Morale n'aura pas grande peine à trouver des proſélytes. Mais, où s'égare l'Auteur, quand il traite de *prévention* la perſuaſion où l'on eſt qu'à prendre les hommes tels qu'ils ſont, il leur eſt moralement impoſſible de garder exactement la Loi naturelle, ſans contrarier très-ſouvent un grand nombre des inſtincts de la nature ? N'eſt-ce pas-là une vérité de ſentiment, & que l'expérience de chaque homme ne confirme que trop continuellement ? A l'égard des inſtincts véritablement innocens, où a-t-il pris que la Religion ſurnaturelle les condamne comme criminels, à moins que, quoiqu'innocens de leur nature, ils ne conduiſent au crime par occaſion ou par quelqu'autre voie ?

Les partiſans de la ſeule Loi naturelle ſe donnent néanmoins pour être les zèlés défenſeurs de l'amour de Dieu. Mais voyons comment ils l'entendent : *Il eſt*, dit l'Auteur, *certains Dévots qui s'imaginent que, pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu ;* & ailleurs : *Dieu n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils ſoient aimés.*

P. 51.

P. 44

Que dit la Loi évangélique au ſujet de l'amour de Dieu ? Elle dit que, pour bien aimer Dieu, il ne faut rien aimer plus que Dieu, ni rien aimer autant que Dieu. C'eſt dans ces deux points, & dans les actes inſéparables d'une diſpoſition ſi néceſſaire, qu'elle fait conſiſter l'eſſence

du précepte de l'amour de Dieu ; & pour ce qui eſt de ſa perfection, elle la fait conſiſter à aimer Dieu ſeul dans tous les ouvrages qui ſont ſortis de ſa main, & qui peuvent exciter un amour légitime. Or, la Loi naturelle ne ſe retrouve-t-elle pas infiniment plus dans l'amour de Dieu, tel que le propoſe l'Evangile de Jeſus-Chriſt, que dans l'idée que l'Auteur nous donne du même amour de Dieu, tel qu'il le conçoit ? Que dis-je ? Et ne voit-on pas qu'il conſacre l'infâme volupté ſous le voile de l'amour de Dieu & de l'obéiſſance à la Loi naturelle, lorſqu'il dit que Dieu *n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils ſoient aimés ?* Car, à quelle diſſolution & à quel excès monſtrueux ne conduiroit pas ce principe pris dans ſa généralité ?

Auſſi l'Auteur fait-il grâce à la ſimple fornication. Mais pour ce qui eſt du célibat, lors même qu'on le ſuppoſe pleinement volontaire, & qu'on s'y dévoue par choix, c'eſt, ſelon ſes principes, un attentat & un crime contre la Loi naturelle ; *car*, dit-il, *quiconque eſt conformé de manière à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, ET LE DOIT : voilà la voix de la nature, &c.* J'avoue que la Loi évangélique n'eſt pas ici montée à l'uniſſon avec ce que les Déiſtes appellent *la voix de la nature.* Approfondiſſons une bonne fois cette queſtion, qui donne lieu

P. 150. 35.

à tant de déclamations, & à des déclamations ſi mal fondées.

Mat. XIX. 13. J'ouvre l'Evangile; & j'y lis ces paroles : *Il en eſt qui ſe ſont eux-mêmes fait eunuques pour le Royaume des Cieux. Qui peut comprendre cela, le comprenne.* Le droit eſt établi par les dernieres paroles; mais l'obligation n'eſt nullement établie par les premiéres.

1. *Cor.* 7. 2. J'ouvre ſaint Paul, & j'y lis ces paroles : *De crainte de fornication, que chaque mari ſe tienne avec ſa femme, & chaque femme avec ſon mari...*

Ibid. v. 8. 9. *A l'egard des perſonnes qui n'ont point été mariées, ou qui ſont dans l'état de viduité, je leur dis qu'il leur eſt avantageux de demeurer dans leur état, comme moi-même je demeure dans le mien. Que s'ils ne ſçavent pas garder la continence, qu'ils ſe marient; car il vaut mieux ſe marier que de brûler.* Le même Apôtre, au Chapitre IV de ſa premiére Epître à Timothée, met au nombre des faux dogmes celui des impoſteurs qui défendront de ſe marier.

D'où il s'enſuit que toute la Doctrine évangélique ſe réduit à dire, 1°. qu'il n'eſt jamais défendu de ſe marier, lorſqu'il n'y a pas d'obſtacle légitime au mariage; 2°. que le mariage devient même de précepte pour ceux qui, n'ayant par ailleurs aucun empêchement eſſentiel, ne ſçavent pas autrement garder la continence;

3°. que, quoique le célibat ne ſoit nullement commandé, il eſt néanmoins plus parfait que l'état du mariage.

Avant que d'aller plus loin, je dois relever un étrange raiſonnement du nouvel Apôtre des Déiſtes au ſujet du célibat. Il dit, en parlant des Diſciples du Chriſtianiſme : *Ils n'ont pas oſé* P. 48. *faire du mariage un crime ; mais,* CE QUI Y REVIENT A PEU PRÈS, *ils ont fait de la virginité une vertu.* Quoi ! faire de la virginité une vertu, eſt, A PEU PRÈS, la même choſe que faire du mariage un crime ! Voilà certes une façon de raiſonner qui ne fait guères d'honneur à la raiſon de l'Auteur, & où ſa Logique l'abandonne totalement. On conçoit que faire une œuvre commandée eſt un acte de vertu, & que l'omettre, lorſque le précepte oblige, eſt un crime; mais eſt-il permis de raiſonner de la ſorte des œuvres de pur conſeil ? Perſonne ne nie que faire des aumônes ſurabondantes, & que je ſuppoſe réglées par la diſcrétion, ne ſoit un acte de vertu ; mais aura-t-on droit d'en conclure qu'après avoir rempli toutes ſes obligations réelles par rapport à l'aumône, ne pas en faire de ſurabondantes, ſoit *à peu près* un crime ? Or, tel eſt le raiſonnement de l'Auteur.

Et cependant de jeunes Incrédules regarderont ſon Ouvrage, & ceux de même eſpèce, comme

des chefs-d'œuvres de raiſonnement, & qui anéantiſſent ſans reſſource toute Religion révélée. Ils répéteront avec complaiſance les applications blaſphématoires de l'Ecriture qui s'y trouvent répandues, & ils regarderont en pitié ceux qui ont la foibleſſe de croire à l'Evangile; ou s'ils font l'honneur à quelqu'un de penſer qu'il a de l'eſprit, ils l'aggrégeront à leur ſociété pour le fond des ſentimens, & ils diront que s'il ne ſe déclare pas pour ce qu'il eſt, c'eſt qu'il n'eſt guère poſſible qu'il le faſſe ſans courir de trop grands riſques. Mais il eſt tems de revenir au fond de la queſtion.

Elle roule toute entière ſur ce point unique, ſçavoir ſi le célibat pleinement volontaire, & choiſi après une mure délibération, eſt contraire à la Loi naturelle. Les Déiſtes le prétendent, & ils n'en peuvent apporter que deux raiſons. La première eſt que le célibat eſt oppoſé à la propagation du genre humain. La ſeconde, qu'il prive ceux qui s'y dévouent du droit qu'ils ont de ſatisfaire l'inclination qui leur a été donnée par l'Auteur même de la nature, de s'unir à un ſexe différent.

A ne conſidérer le monde que dans ſa première origine, il eſt certain que l'intention du Créateur étoit que la Terre fût peuplée. Elle ne pouvoit l'être, ſelon les loix qu'il avoit établies,

que par la voie de la génération ; & cette voie ne pouvoit avoir ſon effet, que conſéquemment à l'union qui devoit réſulter du penchant d'un ſexe à s'unir à l'autre. Ces moyens aſſortis à la fin produiſirent la multiplication des hommes ; & de ce côté-là, les intentions du Créateur ne tardèrent pas à être remplies. Depuis ce tems, les choſes ont demeuré ſur le même pied, & l'on eſt plus dans le cas de ſe plaindre de la ſurcharge que du défaut d'enfans. Il n'eſt donc pas néceſſaire qu'on ſoit forcé au mariage, & il ſuffit qu'il ſoit libre de s'y engager, pour être aſſuré de la propagation du genre humain.

Sçavoir ſi le grand nombre des perſonnes qui embraſſent le célibat n'affoiblit pas la force d'un Etat, c'eſt une queſtion qui a ſouvent été propoſée par les Politiques ; mais, quand on le ſuppoſeroit ainſi, il ne s'enſuivroit pas qu'il fût contraire à la Loi naturelle.

Le penchant d'un ſexe pour l'autre, dont le Créateur lui-même eſt l'Auteur, & qu'il faut ſacrifier dans le célibat, paroît former une difficulté plus réelle ; mais, pour la faire évanouir, il ſuffit de remarquer que la Loi naturelle n'eſt pas toujours prohibitive ou préceptive, & qu'il eſt bien des choſes qu'elle permet ſans les commander, & qu'elle abandonne à la diſpoſition libre des hommes.

L'irreligion à l'égard de l'Auteur de ſon être, l'injuſtice, le parjure, l'infidélité dans les contrats, &c. voilà des points qui ſont défendus par la Loi naturelle. Honorer ſon père & ſa mère, payer aux ouvriers ou aux domeſtiques leur ſalaire, ſoulager ſon ſemblable, ſi on le peut, au moins lorſqu'il eſt dans une misère extrême, veiller raiſonnablement à la conſervation de ſon être, &c. voila des points qui ſont commandés par la Loi naturelle.

Mais il en eſt auſſi qui ne ſont ni défendus, ni commandés par cette même Loi. Par exemple, la communauté des biens eſt de droit naturel; elle n'eſt pas néanmoins commandée, & l'on peut y déroger, comme on y a effectivement dérogé, en conſentant au partage & à la diviſion des domaines. La liberté, en tant qu'elle eſt oppoſée à l'eſclavage, eſt également du droit naturel : on peut néanmoins l'engager dans certains cas particuliers.

Il en eſt de même du célibat; il n'eſt ni ordonné ni défendu par le droit naturel. Le penchant d'un ſexe pour l'autre n'a été donné à tous les hommes, que parce que, dans l'ordre que Dieu a choiſi, il étoit néceſſaire pour la propagation du genre humain. Mais ce ſeroit un raiſonnement ridicule de conclure du penchant à l'obligation; car il s'enſuivroit qu'on ſeroit obligé de

ſatisfaire tous ſes penchans, au moins dès qu'ils ne ſeroient pas contraires à la Raiſon. Or, c'eſt ce que les Déiſtes les plus déterminés n'ont jamais penſé; & ce qui iroit en effet à multiplier preſque ſans fin les préceptes de la Loi naturelle. Rien donc n'eſt plus inſoutenable, à ne conſiderer que la Loi naturelle, que la propoſition qui dit : *Quiconque eſt conformé de manière à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire,* ET LE DOIT.

Mais pourquoi faire du célibat une vertu, puiſqu'il n'eſt ni commandé, ni même conſeillé par la Loi naturelle? Je réponds qu'il eſt un ſens très-véritable dans lequel on peut dire que le célibat eſt conſeillé par la Loi naturelle. Quel eſt-il ce ſens? C'eſt que la Raiſon nous découvre que Dieu mérite tous les ſacrifices, quoiqu'il ne les exige pas tous de la part de ſes créatures; & la Loi naturelle approuve, comme louables & comme conformes à ce que *la Raiſon nous dicte*, les actes qu'on fait dans cet eſprit. Or, ſur quel fondement pourroit-on exclure de ces actes le célibat, qui eſt peut-être le plus grand de tous les ſacrifices que l'homme puiſſe faire?

Je ſçais que Dieu n'a pas beſoin de nos ſacrifices, comme il n'a pas beſoin de nos adorations. Les Déiſtes néanmoins qui reconnoiſſent une Religion naturelle, & qui ſont les ſeuls dont

il ſoit ici queſtion, conviennent que Dieu, ayant bien voulu être notre Créateur, exige nos adorations, & veut bien les avoir pour agréables; mais de toutes les adorations, la plus excellente, ſans contredit, eſt celle qui ſe fait par voie de ſacrifice. Cette réponſe eſt ſimple, mais elle eſt dans le vrai.

En voici une autre également ſolide, mais qui ne peut être goûtée que par ceux qui ont le bonheur de connoître une Religion révélée. C'eſt qu'il en eſt des vertus pratiques comme des dogmes ſpéculatifs en matière de Religion. Jamais les dogmes révélés ne peuvent être contraires à la Raiſon; mais ils peuvent être fort au-deſſus de la Raiſon. De même jamais les vertus ne peuvent être contraires à la Loi naturelle, mais elles peuvent être fort au-deſſus de la Loi naturelle. C'eſt pourquoi Jeſus-Chriſt, en parlant du célibat, dit: *Tous ne comprennent pas cela; il n'y a que ceux à qui il a été donné.* Que le Déiſte demande avec droiture & avec un vrai deſir d'être exaucé, ce don précieux d'intelligence au Dieu qu'il adore, & il lui ſera accordé, ſi par ailleurs il n'y met pas d'obſtacle.

Matt. XIX 11.

Cependant il eſt un genre de célibat malheureuſement trop connu aujourd'hui, qui, non-ſeulement n'eſt pas une vertu, mais qui eſt le principe & la ſource de bien des déſordres. Je parle

de celui de ces vieux *Célibataires* qui, par reſpect, diſent-ils, pour la Loi naturelle, ne voulant pas faire d'infidélités dans le mariage, ne ſe marient pas, mais vivent dans le concubinage. En vérité, ce trait ſeul ne devroit il pas ſuffire pour décréditer entierement la cauſe des Déiſtes, & les couvrir eux-mêmes de confuſion? Mais point du tout : l'Auteur du Livre *des Mœurs* ne rougit pas d'en faire l'apologie. Je ſupprime ſes paroles, pour ne pas ſalir, par de pareilles horreurs, un Ouvrage conſacré à la défenſe d'une Religion toute ſainte & toute pure.

Et qu'on ne m'objecte pas que, toutes proportions gardées, il y a ſouvent moins de probité & de pudeur parmi ceux qui admettent une Religion révélée, parmi ceux même qui en ſont les Miniſtres & les plus grands zélateurs, que parmi les Déiſtes. Quand cela ſeroit, il y a toujours entre les uns & les autres cette différence eſſentielle, que les premiers conviennent que leur Religion les condamne; au lieu que les derniers, je veux dire les Déiſtes, agiſſent par principes & par ſyſtêmes, & qu'ils s'autoriſent de la Religion même naturelle pour juſtifier leurs indignes proſtitutions, & pour en couvrir l'infamie.

J'ai donc droit de conclure par où j'ai commencé, ſçavoir, que c'eſt de la part des Incrédules un abus manifeſte du raiſonnement, d'oppoſer la

Religon. naturelle à la Religion ſurnaturelle, comme ſi toutes les deux étoient en contradiction, pour détruire la ſeconde par la première. L'Auteur du Livre *des Mœurs* m'a donné lieu d'expoſer à ce ſujet les vrais principes; mais il faudroit un volume entier pour le réfuter en détail, & je ne me ſuis propoſé que de donner des principes.

SEPTIÈME PROPOSITION.

Les Déiſtes ne peuvent, ſans entrer dans une contradiction manifeſte avec la Raiſon, 1°. *refuſer d'examiner s'il y a une Révélation divine,* 2°. *refuſer de ſe rendre à l'évidence morale des preuves de la Révélation divine.*

JE conviens, dit le Déiſte, que Dieu m'a donné l'être, & que je dois, en l'adorant, lui payer le tribut de mon exiſtence. Un Souverain m'a donné des terres; je les tiens de lui, & la moindre choſe qu'il ait droit d'exiger de moi, c'eſt que je lui rende foi & hommage, en reconnoiſſance de ſa bonté & de ſa libéralité. Voilà où j'en ſuis avec ce Dieu qui m'a créé. Mais ce même Dieu m'a donné une Raiſon, & il doit être content ſi je l'adore ſuivant ce que me dicte ma

Raiſon. Que la bonne politique demande que dans un Etat il n'y ait qu'un même culte, c'eſt une affaire à part qui regarde les Souverains & les Hommes en place, beaucoup plus que les Sujets & les Particuliers; mais, au fond, par rapport à Dieu & à ce que je lui dois, c'eſt ce qui ne l'intéreſſe nullement. Il y a plus: la Raiſon eſt une lumière, c'eſt un flambeau pour diriger mes pas; cette lumière m'a-t-elle été donnée pour ne m'en pas ſervir? Ce flambeau m'a-t-il été donné pour l'éteindre? Voilà ce que feroit la Révélation; &, dans une pareille ſuppoſition, peut-elle mériter d'être examinée? Ainſi raiſonne le Déiſte.

J'adopte tous les priviléges qu'on accorde à la Raiſon, d'être une lumière, un flambeau. Il n'eſt pas douteux que cette lumière ne m'a pas été donnée pour ne m'en pas ſervir; mais le plus noble uſage, l'uſage le plus eſſentiel que je puiſſe faire de ma Raiſon, n'eſt-ce pas d'examiner s'il y a une Révélation, ou non? N'eſt-ce pas même le premier de tous mes devoirs, auquel je ne puis manquer ſans offenſer ma Raiſon?

Un enfant hérite des terres & des fiefs que ſon père lui laiſſe en mourant. Pour en avoir une poſſeſſion tranquille, ſa première attention n'eſt-elle pas de rechercher les titres primordiaux de la conceſſion faite à ſes auteurs par les Souve-

rains, afin de ſçavoir ſous quelles conditions ces terres ont été concédées, & ce qu'il leur doit pour elles ? Car enfin, c'eſt à celui qui donne à faire la loi, & telle loi qu'il lui plaît; & c'eſt à celui qui reçoit à ſe mettre au fait, s'il y a un traité, & quelles ſont les conditions du traité. Cela eſt-il raiſonnable ? Je ne penſe pas qu'on en puiſſe diſconvenir.

Mais n'eſt-ce pas préciſément le cas dans lequel nous nous trouvons avec Dieu ? Nous ſommes tous les enfans de ce père qui a créé le Ciel & la Terre : en nous faiſant tout ce que nous ſommes, en nous donnant tout ce que nous avons, il a pu déterminer le culte qu'il exigeoit de nous pour marque de notre dépendance, ou nous abandonner à notre Raiſon pour déterminer nous-mêmes ce culte. Dans l'incertitude, n'eſt-ce pas à nous d'examiner ce qui en eſt, afin de nous ſoumettre & d'obéir ? Si ce Dieu a véritablement parlé pour nous notifier ſes intentions, ſommes-nous excuſables de l'ignorer, ſans avoir fait aucune recherche, en refuſant même d'en faire ?

Cette obligation d'examiner s'il y a une Révélation, eſt d'autant plus inconteſtable, que nous ſçavons, à n'en pouvoir douter, qu'il y a eu dans tous les tems, comme il y a encore aujourd'hui, un nombre prodigieux de perſonnes de tout état, que dis-je ? des Nations entières qui ont ſoutenu

& qui ſoutiennent qu'il y a une Révélation ſur laquelle ils ne ſe permettent pas le moindre doute, & dont ils regardent la connoiſſance comme abſolument néceſſaire pour ne pas tomber dans un malheur éternel. Or, entre ces perſonnes, combien en eſt-il dont le Déiſte lui-même reſpecte véritablement & avec juſtice la Raiſon & les lumières ? Mais que faut-il de plus pour faire entrevoir au moins qu'il pourroit bien y avoir une Révélation, & pour obliger conſéquemment à examiner ? C'eſt tout ce qu'il me faut pour le moment préſent ; & nous voilà enfin rendus au point de commencer à approfondir tout de bon ſi Dieu a véritablement parlé, ou non.

Je remonte à la naiſſance du monde, & juſqu'à Moïſe ; je ne trouve aucun monument hiſtorique tranſmis dans des Livres. C'eſt lui qui le premier m'apprend l'hiſtoire des hommes dans leur origine & dans leurs progrès, juſqu'au tems où il écrivoit lui-même. Une Nation nombreuſe devient dépoſitaire de cet Ouvrage, dans lequel on lui raconte ce qui s'eſt en partie paſſé ſous ſes yeux. De toute cette multitude de faits, ou qu'elle ſçavoit déja par tradition, ou dont elle avoit été témoin, elle n'en contredit aucun. Au contraire, elle reçoit avec un reſpect religieux, & elle conſerve précieuſement ce dépôt. Il eſt tranſmis d'âge en âge, ſans aucune altération, au moins

eſſentielle, malgré les différentes révolutions arrivées à la Nation. Il contient la Morale, la Juriſprudence, le Cérémonial de tout un grand Peuple, qui s'y conforme pendant plus de quinze cens ans. Ce qui reſte de ce peuple répandu dans l'Univers, n'y eſt pas moins attaché. Ceux qui combattent la forme du culte de cette Nation diſperſée conviennent de la vérité de ſon Hiſtoire écrite par Moïſe.

Qu'on réuniſſe tous ces caractères, ou il ne faut compter ſur rien, ou, s'il y a quelque choſe de vrai au monde, c'eſt l'Hiſtoire de Moïſe. Je me déshonorerois en traitant de fabuleux tout ce que racontent Thucydide, Xénophon, Salluſte, Jules-Céſar dans ſes Commentaires, &c. & cependant les caractères de vérité que je crois appercevoir dans ces Auteurs, approchent-ils, même de loin, des caractères de vérité des Livres de Moïſe?

Je ne demande encore néanmoins, pour le Pentateuque, qu'une foi humaine; mais je crois qu'en fait de certitude morale, il n'eſt rien au-deſſus. Car, pour ſuppoſer que les Livres de Moïſe ſont fabuleux, il faut ſuppoſer un renverſement total, ou de bonne foi, ou de bon ſens, dans une Nation entière pendant plus de quinze cens ans. Il faut encore ſuppoſer que, malgré la critique la plus éclairée, la plus exacte, &

même la plus ennemie, l'ancienne erreur prétendue eſt demeurée en poſſeſſion pendant plus de dix-ſept cens ans, c'eſt-à-dire en tout pendant plus de trois mille deux cens ans, & n'a fait que ſe fortifier dans la meilleure partie du monde entier que nous connoiſſons. Oui, & je ne ſçaurois trop le répéter, je m'en rapporte au tribunal de la Raiſon : qu'elle en décide.

Imbu de ces principes, j'ouvre les Livres de Moïſe avec cette confiance que m'inſpirent les caractères réunis de vérité que j'ai approfondis. Qu'y vois-je ? L'Hiſtoire des Révélations de Dieu faites aux hommes depuis la naiſſance du monde juſqu'aux derniers tems, c'eſt-à-dire juſqu'au tems où Moïſe écrivoit lui-même. Dieu a donc parlé ; il y a donc une Révélation.

Tandis que j'admire, que je crois, que j'adore en ſilence, un homme, idolâtre de ſa Raiſon & ennemi de la Révélation, m'interrompt, & me dit : Je ne me rends pas ſi facilement, & je ne crois pas à ſi peu de frais. Il me faut, pour me convaincre, des démonſtrations métaphyſiques ou géométriques. J'ai recours à mon tribunal ordinaire ; je conſulte de nouveau ma Raiſon ; je lui demande de quel côté eſt l'écart : eſt-ce de mon côté, eſt-ce du côté de celui qui me contredit ? Voici ce qu'elle me répond : Les faits ne ſe démontrent ni métaphyſiquement, ni géométriquement. La Ré-

vélation, s'il en eſt une, conſiſte toute entière dans les faits, & elle eſt elle-même un fait, ou plutôt une ſuite de faits : qu'on puiſſe, par des témoignages ſoutenus & non ſuſpects, juſtifier ces faits, & je ſuis la première à les adopter.

La Raiſon s'explique-t-elle ſur le même ſujet contradictoirement ? Je ne le penſe pas. Ennemie des contradictions, elle eſt la première à les découvrir & à les condamner. Sur cette règle, qu'elle me dicte elle-même, elle m'apprend, ou qu'il n'eſt pas de témoignage recevable, ou que celui de Moïſe l'eſt inconteſtablement. J'ai donc droit d'admettre la Révélation ; je m'écarte même de la Raiſon, ſi je la rejette.

On inſiſte, on replique, on m'objecte que je fais parler la Raiſon comme il me plaît ; mais que jamais elle ne ſe reconnoîtra au langage que je lui fais tenir. En effet, reprend le Déiſte, la Raiſon, la ſaine Raiſon, & j'appelle Raiſon celle qui eſt dégagée ou indépendante des préjugés de l'enfance, des principes de l'éducation, des maximes de parti, la Raiſon ne m'autoriſe pas à faire du témoignage d'un ſeul homme, comme Moïſe, ou comme tel autre qu'on voudra ſubſtituer à ſa place, le fondement d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré. Or, continue le Déiſte, le ſyſtême de la Révélation, dont vous voulez établir la vérité, roule ſur ce

fondement unique ; fondement ruineux, s'il en fût jamais : & dès-lors l'édifice entier n'a plus de liaiſon, il ſe dément, il s'écroule.

Je réponds : Le principe eſt vrai, & je l'avoue dans toute ſon étendue : mais l'application en eſt-elle juſte ? il eſt certain qee le témoignage d'un ſeul homme ne fut jamais, au tribunal de la Raiſon, le fondement ſolide d'une démonſtration morale ſouveraine au premier degré. Un homme, quel qu'il ſoit, eſt toujours un homme : cela dit tout ; & dès-lors il peut toujours être ou ſéduit, ou ſéducteur, ou trompeur, ou trompé, à moins qu'on ne le ſuppoſe *Théodidacte* ou inſpiré ; (mais les Déiſtes n'en connoiſſent pas de cette eſpèce). C'eſt une ſuite, & comme un appanage bien humiliant, mais trop réel de l'humanité. Auſſi n'eſt-ce point là ce que j'apporte en preuve, & ce qui me conduit à la conviction.

C'eſt ſur le témoignage ſuivi & non interrompu d'une Nation entière, que je fonde la Loi de la Révélation. C'eſt ſur le témoignage de témoins ſans nombre, qui ont vu & qui ont entendu la meilleure partie de ce que raconte leur Hiſtorien. C'eſt ſur le témoignage d'un Peuple intéreſſé à contredire quantité de faits fort déſagréables, dont on a fait à ſes yeux le détail mortifiant. C'eſt ſur le témoignage d'une tradition tranſmiſe de bouche en bouche pendant une longue ſuite de ſiècles, &

qui apprend aux deſcendans les plus reculés, & de la manière la plus uniforme, l'hiſtoire de leurs Pères, avant même qu'ils aient pu l'apprendre par les Livres. C'eſt un témoignage ſoutenu de monumens qui marquent l'époque des Révélations les plus diſtinguées. Car les Fêtes établies chez les Juifs, & encore aujourd'hui obſervées parmi eux, qu'eſt-ce autre choſe que des preuves authentiques de la Révélation ? C'eſt un témoignage également reçu, & de ce qui reſte de la Nation Juive depuis ſa diſperſion, & des ennemis de la même Nation, ou plutôt du rit avec lequel elle adore le Dieu qu'elle fait profeſſion de connoître, & dont elle ſe fait un devoir d'avouer & de ſoutenir les Révélations. Eſt-ce donc-là le témoignage d'un ſeul homme, auquel on voudroit réduire tout le fondement de la Révélation ? Qu'on réclame tant qu'on voudra la Raiſon, je ne recuſerai pas ſon tribunal.

Un homme dans un Etat eſt chargé d'en écrire les faſtes : il faut qu'il rédige ſelon l'ordre des tems les événemens publics, & qu'il en rende raiſon à tout un Royaume. En cas qu'il manque d'exactitude & de bonne foi, chacun eſt en droit de s'inſcrire en faux. Si par des relations pleines d'impoſtures il débitoit des fables, & des fables dont une partie n'iroit à rien moins qu'à couvrir d'opprobre ſa nation, ne ſe recrieroit-elle

pas, ne démentiroit-elle pas des faits ſuppoſés, & le menſonge ne trouveroit-il pas ſon contrepoiſon dans les contradictions qui le démaſqueroient ? Au-contraire, ſi au vu & au ſçu de pluſieurs milliers d'hommes témoins oculaires des faits qu'il raconteroit, il n'en avançoit aucun qui ne fût avoué par cette multitude ; ce concert, ce cri unanime ne mettroit-il pas le dernier ſceau pour conſtater la vérité de ces faits ; & croiroit-on pouvoir puiſer dans une ſource plus pure & plus aſſurée ? Ce n'eſt ici qu'une ſuppoſition qui n'a guères lieu dans le gouvernement politique. On ſçait aſſez, & on le dit, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût avoir de pareils garans de la vérité de l'Hiſtoire. Mais, ne donnons pas dans la chimère : ce qui malheureuſement n'a pas lieu dans le cours ordinaire, ſe trouve littéralement vrai par rapport aux Livres de Moïſe. Qu'il me ſoit donc permis de conclure de nouveau, que ſi je veux ſuivre les lumières de la Raiſon, le témoignage des hommes n'eſt recevable en aucun cas, ou je dois me rendre à celui des écrits du Légiſlateur des Iſraélites, qui m'inſtruiſent de la Révélation.

J'ai dit que les Fêtes établies chez les Juifs & encore aujourd'hui obſervées parmi eux, étoient des preuves authentiques de la Révélation. Mais, ce genre de preuve mérite une attention d'autant

plus particulière, que dans toute l'antiquité on ne peut rien produire de ſemblable, du moins au même degré; pour juſtifier quelque fait hiſtorique que ce puiſſe être. En effet, on ne convient pas toujours de l'origine de certaines Fêtes établies chez les Payens; ou on voit évidemment que ce qui a donné naiſſance aux autres Fêtes, eſt fabuleux; ou elles ſont accompagnées d'excès & d'indécences qui choquent l'honnêteté publique, & qui en font plutôt des abus ſacriléges, que des cérémonies de Religion; ou enfin ces Fêtes & ces cérémonies ſont poſtérieures, quelquefois de beaucoup, aux événemens dont elles devoient rappeller la mémoire.

Rien de ſemblable ne peut ſe dire des Fêtes établies chez les Juifs. Le tems où elles ont été inſtituées, le lieu où elles ont commencé, l'occaſion, ou plutôt le fait à l'occaſion duquel elles ont été ordonnées, tout eſt marqué, tout eſt ſpécifié dans le dernier détail. Telle eſt la Pâque qui commence au paſſage de la mer rouge, mais tellement que la Fête annonce le miracle & y prépare, & que la mémoire du miracle eſt tous les ans renouvellée par la Fête, pour en éterniſer la reconnoiſſance. Telle eſt la Pentecôte des Juifs inſtituée ſur le Mont Sinaï dans le douzième campement des Iſraélites par l'ordre de Dieu, cinquante jours après leur ſortie d'Egypte, en mémoire & en action de grâces de ce qu'il leur avoit

donné les Tables de la Loi. Telle eſt la Scénopégie ou la Fête des Tabernacles, inſtituée après que le Peuple de Dieu fut poſſeſſeur de la terre de Chanaan, en mémoire des quarante années qu'il avoit demeuré dans le déſert.

Dans ces Fêtes, nulle cérémonie qui, conſidérée en elle-même, ſoit indigne de la majeſté du Dieu qu'elles ont pour objet; nulle cérémonie qui ne ſoit une expreſſion vive & ſenſible & de la grâce qu'on a reçue, & de la reconnoiſſance qu'on en doit; nulle cérémonie qui ne renferme un ſens myſtérieux, & fort ſupérieur à ce qui paroît au-dehors, & à ce qui frappe les yeux. L'événement qui donne occaſion à la Fête, & l'inſtitution de la Fête même, ſe touchent. Nul laps de tems qui puiſſe donner lieu de ſuppoſer l'événement pour établir la Fête, ou de ſuppoſer la Fête pour établir l'événement

A Dieu ne plaiſe que je veuille perdre un moment de vue la Religion dans un Ouvrage fait pour l'établir & la défendre. Mais quand il ne s'agiroit pas de Religion, quand il ne ſeroit queſtion que d'un fait de l'Hiſtoire profane, la critique la plus outrée pourroit-elle y trouver de quoi incidenter ſeulement, ſi ce fait étoit prouvé d'une manière auſſi victorieuſe que l'eſt le Pentateuque par tous ces différens endroits? Auſſi je ne crains pas d'avancer qu'on ceſſe & d'être bon critique, & d'être homme

d'eſprit, & même d'être ſenſé, quand on ſe refuſe aux preuves de la vérité du Pentateuque, ou quand on n'admet pas la Révélation. Plus on examine, plus on approfondit cette matière, & plus on demeure convaincu que Dieu a parlé, pourvu que ce ne ſoit pas le cœur, mais que ce ſoit l'eſprit qui juge.

Ajouterai-je que, comme il n'eſt aucun Peuple qui puiſſe montrer une antiquité de monumens auſſi grande que celle du Peuple Hébreux, il ſe peut faire que le Paganiſme ait emprunté de ce peuple, par une imitation corrompue, quelques Fêtes & quelques cérémonies : c'eſt même le ſentiment de pluſieurs Pères, & d'un grand nombre de Sçavans ; mais il ne ſe peut pas faire que le Peuple Hébreu ait rien emprunté du Paganiſme dans l'établiſſement de ſes Fêtes & de ſes cérémonies. Peut-on en douter, quand on voit par-tout dans le Pentateuque, comme dans pluſieurs autres Livres de l'Ecriture, que la grande attention, tant du Légiſlateur des Iſraélites, que des Prophètes, eſt de détourner le Peuple de Dieu d'avoir rien de commun avec les Idolâtres, avec leur culte, leurs ſacrifices & leurs cérémonies. Les plus terribles malédictions de la Loi ne tombent-elles pas ſur les imitateurs des ſuperſtitions payennes. Moïſe ne ſanctifia-t-il pas ſon glaive en faiſant paſſer au fil de l'épée, environ vingt-trois mille de ſes frères pour avoir adoré le veau d'or ? Or, comment ac-

corder avec cela l'insoutenable opinion que ce saint Législateur ait pris des Payens ce qu'il ne cesse de condamner, de défendre, de punir de la manière la plus éclatante ?

Il est vrai que Moïse, dans la Loi qu'il annonce, charge l'appareil des sacrifices d'une multitude prodigieuse de cérémonies extérieures. Mais quel en étoit le but ? C'étoit, répondent unanimement tous ceux qui ont étudié à fond les Livres Saints ; c'étoit par ménagement pour un Peuple dur, naturellement indocile, fortement enclin à la superstition, & pour faire diversion au malheureux penchant qu'il avoit à l'idolâtrie. Il falloit lui faire oublier les cérémonies superstitieuses de l'Egypte ; c'est pourquoi le Seigneur, par une économie digne de sa bonté toute paternelle envers ses enfans & son peuple choisi, ordonna à son Serviteur Moïse de substituer aux cérémonies superstitieuses de l'Egypte, d'autres cérémonies plus saintes dans leur objet, plus majestueuses dans leurs rits, plus sublimes dans l'esprit qui y étoit caché.

L'Incrédule appellera-t-il à son secours un Celse, un Porphyre, un Libanius, un Julien l'Apostat, tous Sophistes : les premiers, sous le manteau de Philosophes ; le dernier, sous la pourpre & le diadême ? J'y consens : qu'en retirera-t-il ? Qu'ils ont douté de l'antiquité de Moïse ? Ils sçavoient trop bien l'Histoire pour hésiter même

ſur l'article. Que le Pentateuque n'eſt pas l'ouvrage de Moïſe ? Ils n'avoient garde de le dire contre la foi des plus anciens Auteurs Payens, qu'ils avoient alors entre les mains, & qui ne parloient de Moïſe que comme du Légiſlateur des Juifs, & du code de ſes Loix, que comme d'une ſource où les Légiſlateurs de la Grèce avoient cherché à puiſer, avant que de donner eux-mêmes leurs Loix. Que le Pentateuque a été falſifié ? Ils n'ignoroient pas qu'il n'avoit pu l'être ni du tems de Moïſe, ni après Moïſe.

Du tems de Moïſe, cela parle de ſoi-même. Ils ſçavoient qu'il ſuffit d'être homme pour devenir impoſteur afin de cacher ſa honte ; mais qu'on ne le devient pas, ſur-tout quand il s'agit d'une nation entière, pour ſe charger ſoi-même gratuitement, & charger pareillement ſa nation de crimes qui n'auroient jamais été commis. Depuis Moïſe, ils ſçavoient également quelle étoit la haine irréconciliable des Samaritains avec les Juifs depuis la diviſion des Tribus ſous Roboam ; & que malgré cela le Pentateuque étoit auſſi reſpecté chez les uns que chez les autres. Ils ſçavoient ce qui s'étoit paſſé ſous les deux Ptolomées, & ſous Antiochus Epiphane, & que s'il y avoit eu la moindre altération eſſentielle, ou quelque falſification, on étoit alors plus que jamais à portée de la découvrir. Ils ſçavoient que depuis Jeſus-Chriſt leurs Livres dépoſoient con-

tre eux en faveur des Chrétiens, & que cependant ils n'y avoient rien changé. Quoi! les ennemis les plus jurés de la Révélation ne peuvent, quelque envie qu'ils en aient, & quelque intéreſſés qu'ils y ſoient, s'inſcrire en faux contre l'antiquité de Moïſe & celle de ſon Pentateuque? & leurs nouveaux Diſciples avec moins d'étude & de ſçavoir oſeront élever la voix, & intenter cette accuſation de faux, & cela ſans preuve, ſans autorité, que dis-je? contre toute preuve, contre toute autorité, & même contre toute vraiſemblance?

Mais ſi Moïſe eſt un impoſteur, qu'y fait le nombre de ſiècles qui ſe ſont écoulés depuis lui juſqu'à nous? Ce qui eſt faux dans ſon origine, peut-il devenir vrai par laps de tems, & la preſcription a-t-elle lieu dans cette matière? Qui vous a dit que Moïſe n'en a pas uſé comme Numa Pompilius, qui, pour donner plus de crédit à ſes Loix, feignoit d'être en commerce avec la Nymphe Egérie, ou comme Licurgue qui prétendoit ne parler que d'après un Oracle? Cela n'eſt-il pas d'autant plus vraiſemblable par rapport à Moïſe, que d'une part, outre le fond de génie que la nature lui avoit donné, il avoit été élevé à la Cour, qui eſt le règne de l'artifice & la plus fine école du manége; & que de l'autre part, il avoit affaire à un peuple groſſier & ſub-

jugué depuis pluſieurs années par un dur eſclavage auquel il étoit réduit ? Vous conviendrez qu'il n'eſt rien que de ſenſé & de raiſonnable dans de pareilles conjectures, & qu'au moins elles peuvent ſe propoſer.

Non, elles ne peuvent pas ſe propoſer par un homme qui réfléchit. Car, lorſqu'on ſe mêle de parler de Religion, quand on ne la croiroit pas, on doit au moins ce reſpect au Public qui la croit, de ne rien avancer contre, qui ne ſoit mûrement réfléchi. Or, la premiére choſe qui ſe préſente à l'eſprit, eſt de demander à un homme qui raiſonne de la ſorte : D'où ſçavez-vous ſi bien l'hiſtoire de la naiſſance de Moïſe, celle de ſon éducation à la Cour de Pharaon, celle de la ſervitude des Hébreux en Egypte ? Ce ne peut être que des Livres de Moïſe lui-même. Mais, ſi vous le jugez digne de créance ſur ces points-là, pourquoi ne l'en jugez-vous pas digne ſur les autres ? Sur quel fondement nous direz-vous : là finit l'Hiſtorien qui écrit la vérité, & commence l'impoſteur qui publie des menſonges.

Si vous me dites que c'eſt le merveilleux qui vous empêche de croire le reſte, vous ne vous tirez pas d'affaire. Car, quoi de plus merveilleux que la manière dont il échappe au maſſacre ordonné contre tous les enfans mâles des Hébreux ?

Quoi de plus merveilleux que la manière dont il eſt délivré du naufrage ? Quoi deplus merveilleux que ſon éducation à la Cour ?

D'ailleurs, quand cette réponſe ſi ſolide ſeroit miſe au néant, vous ne pouvez rien : car des conjectures haſardées ne détruiront jamais des faits ſoutenus conſtamment & ſans aucune variation par toute une Nation, & principalement par une Nation intéreſſée à en cacher la meilleure partie.

Mais il y a plus : c'eſt qu'il ne s'agit pas ici ſimplement d'une hiſtoire ; c'eſt auſſi d'un code de Loix revêtu de l'autorité publique : le Pentateuque eſt l'un & l'autre. Or, cela poſé, raiſonnons & jugeons par comparaiſon. Il eſt dans le Royaume pluſieurs Provinces qui ſe gouvernent par leurs coutumes particulières. Où allez-vous chercher à vous en inſtruire ? eſt-ce en Allemagne que vous allez vous informer s'il y a une coutume de Paris, & quelle eſt ſon authenticité ? n'eſt-ce pas ſur les lieux où ces coutumes ſont en vigueur, & où elles ſervent de règle aux Tribunaux qui y ſont établis, que vous allez prendre à cet égard vos inſtructions ? Si vous vous aviſiez d'incidenter & de demander aux naturels du pays : mais votre coutume n'eſt-elle pas ſuppoſée ? comment vous recevroit-on, de quel œil vous regarderoit-on, daigneroit-on ſeulement ré-

pondre à une queſtion ſi peu raiſonnable ? Vous voyez où j'en veux venir.

J'en trouve dans le Pentateuque un corps de Loix ; les Juifs en ſont dépoſitaires : c'eſt par elles qu'ils ſe gouvernent. Je remonte avec eux de ſiècle en ſiècle, & ils me conduiſent juſqu'au tems de Moïſe. On me fait voir que c'eſt depuis lui que la nation eſt en poſſeſſion d'être gouvernée par ces Loix, dont ils le reconnoiſſent pour être l'Auteur, ſans que ce témoignage ait été démenti par aucun Juif, homme public ou particulier, ſchiſmatique, apoſtat même, ou autre. Toutes les conjectures que vous pourriez oppoſer à une pareille preuve doivent-elles être admiſes, doivent-elles même être propoſées ?

Cette comparaiſon eſt d'autant plus juſte, que n'étant pas permis aux Juifs par leur Loi de s'allier avec les nations, ils formoient dans l'univers comme un peuple ſéparé du reſte de l'univers. De-là vient que la plûpart des Auteurs Payens qui en ont écrit, & qui ont voulu entrer dans quelque détail à ce ſujet, ont mêlé avec quelques vérités bien des fauſſetés occaſionnées par le peu de communication & de commerce de ce peuple, avec les autres peuples qui en étoient regardés comme des profanes.

Cependant je puis pouſſer plus loin ma démonſtration morale. Donnez à Moïſe tout l'eſ-

prit du monde, & faites des Hébreux qui étoient ſous ſa conduite les plus ſtupides des mortels, vous n'en ſerez pas plus avancé. Car les conférences de Moïſe avec Dieu, ne ſont pas des conférences furtives, comme celles de Numa avec ſa Nymphe, ou celles de Lycurgue avec ſon Oracle. C'eſt en préſence & ſous les yeux de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, que la mer rouge reſpectant les ordres de Moïſe, ſépare ſes eaux pour ouvrir au milieu de ſes abîmes un chemin ſolide aux Iſraélites, & que ſe repliant ſur elle-même, elle ſubmerge Pharaon & ſon armée qui alloient à la pourſuite. C'eſt en préſence & ſous les yeux de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, qu'un rocher docile aux impreſſions de la baguette de Moïſe, fait couler de ſon ſein une ſource abondante d'eau pour déſalterer un peuple que la ſoif réduiſoit aux dernières extrémités. C'eſt en préſence & ſous les yeux de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, que la manne tombe régulièrement tous les jours, excepté celui du Sabbat, pour nourrir au milieu des déſerts un peuple de voyageurs. C'eſt en préſence & ſous les yeux de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, que les feux, les éclairs & les tonnerres annoncent la majeſté du Seigneur qui confère avec ſon Serviteur Moïſe, & à qui il donne les Tables de la Loi ſur la

montagne fumeuſe de Sinaï. C'eſt en préſence & ſous les yeux de pluſieurs centaines de milliers d'hommes, que ces prodiges ſont annoncés avant l'événement. Nul myſtère de la part de Moïſe : il cherche pour témoin & des prédictions & de l'événement, le peuple qu'il conduit. Eh ! quel peuple ? un peuple de murmurateurs, un peuple toujours prêt à ſe révolter, un peuple qui ſemble ne ſçavoir céder qu'à force de prodiges, un peuple dont la malice & le mauvais cœur auroient ſuppléé à l'eſprit, quand il en auroit été dépourvu ? Sont-ce-là des hommes capables de s'en laiſſer impoſer ?

Si Moïſe eſt un impoſteur. Avez-vous l'idée du vrai, du vrai dans la Morale, du vrai dans le Gouvernement, du vrai dans le culte qu'on doit rendre à la Divinité ? Où trouverez-vous marquées en caractères plus déciſifs, ces différentes idées du vrai que dans le Pentateuque ? Quelle pureté dans la Morale, quelle ſageſſe dans la politique, quelle Religion dans le culte !

Si Moïſe eſt un impoſteur. Connoiſſez-vous le cœur humain ? Se laiſſe-t-on aſſujettir à des règles gênantes & pénibles, captiver ſous le joug d'une Loi qui contredit toutes les paſſions, charger d'une multitude de cérémonies embarraſſantes, en aveugle & ſans examen ? Voilà ce qu'étale aux yeux des Juifs le Pentateuque, c'eſt à

quoi ils ſe ſoumettent, & leur attachement y eſt auſſi fort aujourd'hui, qu'il l'étoit il y a plus de trois mille ans.

Si Moïſe eſt un impoſteur. Sçavez-vous l'hiſtoire de l'antiquité profane ? Avez-vous étudié les mœurs & les uſages des anciens Peuples, leur zèle pour la ſépulture des morts, ou pour recueïllir leurs cendres, l'eſtime qu'ils faiſoient de l'hoſpitalité, quelles étoient leurs occupations, en quoi ils faiſoient conſiſter leurs richeſſes, comment ſe formoient leurs armées, quels étoient leurs feſtins, la nature & la forme de leurs contrats & de leurs engagemens réciproques, en un mot leurs coutumes, & comme le détail domeſtique de ces hommes qui ſemblent ſe perdre dans l'obſcurité des tems ? Vous trouverez le Pentateuque parfaitement d'accord dans tous ces points, avec ce qui ſe lit à ces mêmes égards dans les plus anciens Hiſtoriens du Paganiſme.

Moïſe impoſteur. Sans parler du blaſphême, c'eſt donc la chimère la plus extravagante qu'on puiſſe imaginer. Ce n'eſt pas ſeulement ici la Religion, c'eſt encore la Raiſon qui ſe récrie contre ſes droits mépriſés & indignement foulés aux pieds de l'Incrédulité.

A ce diſcours, le Déiſte qui ſe donne pour le partiſan fidèle & le vengeur zèlé de la Raiſon, reclame contre l'imputation que je lui fais de

fouler aux pieds les droits de cette Raiſon. C'eſt elle, me dit-il, qui me rend & qui doit me rendre la Foi de Moïſe ſuſpecte. En effet, plus de trois mille ans de diſtance entre moi & ce prétendu Légiſlateur des Juifs, ne doivent-ils pas former un enchaînement de doutes auſſi ſuivi que l'eſt celui des ſiècles? A peine l'origine de notre Monarchie nous eſt-elle connue; mais ſi nous ſommes étrangers dans notre propre patrie, ſi nous nous perdons dans l'eſpace d'environ quatorze cens ans, combien plus devons-nous être dépayſés au milieu d'un peuple qui a ſubi tant de révolutions différentes, d'un peuple auquel nous n'appartenons en rien, d'un peuple dont les faits doivent ſe perdre encore plus dans l'obſcurité des tems.

Prov. XX. 10. L'Incrédule veut-il donc avoir *poids & poids, meſure & meſure?* Eſt-ce ainſi qu'il raiſonne quand il veut faire valoir la poſſeſſion en ſa faveur? Plus il date de loin, & plus il ſe croit fort contre ceux qui oſeroient lui diſputer ou un héritage, ou une nobleſſe d'extraction? S'il tiroit de ſes archives des titres, qui le conduiroient pendant pluſieurs ſiècles de génération en génération dans la poſſeſſion de ſon héritage ou de ſa nobleſſe, le tems qui détruit & entraîne tout le reſte avec la plus grande rapidité, n'aſſureroit-il pas ſes droits dans une pareille occaſion? Si par

deſſus cela, dans cette longue ſuite de ſiècles, il produiſoit un titre poſtérieur & tout-à-fait éclatant, qui confirmeroit inconteſtablement les titres antérieurs, n'en tireroit-il pas une preuve victorieuſe & ſans replique pour juſtifier la vérité des titres les plus anciens, & pour faire voir conſéquemment qu'on ne peut ſans attentat vouloir troubler ſa poſſeſſion? Ce ſont-là des maximes avouées de tout le monde, & il n'eſt pas d'Incrédules qui ne les fît valoir en ſa faveur, comme étant déciſives, s'il avoit un pareil avantage dans le cours des choſes humaines. Or, voilà ma preuve, ou plutôt ma démonſtration en faveur des Livres de Moïſe. Qu'on la ſaiſiſſe ſeulement & qu'on la ſuive dans l'application que je vais en faire.

Qu'eſt-ce que les Livres ſoit Hiſtoriques, ſoit Prophétiques, ſoit Moraux de l'Ancien Teſtament, qu'une ſuite de titres qui ſe confirment mutuellement? Ceux qui ſont poſtérieurs rendent témoignage à ceux qui ſont antérieurs. Par-tout Moïſe eſt cité, par-tout les faits qu'il raconte ſont remis devant les yeux des Juifs, par-tout les points de la Loi qu'il avoit reçue de Dieu lui ſont rappelées, par-tout l'obſervation leur en eſt recommandée comme d'une Loi divine.

Mais quels ont été les Auteurs de ces Livres? Un Samuel, le dernier & le plus ſaint des Juges;

un David, un Salomon, c'eſt-à-dire, deux des plus grands Rois qui aient jamais rempli un trône, qui ſçavoient l'hiſtoire de leur nation, & à qui les archives de l'Etat politique & religieux étoient toujours ouvertes ; un Daniel élevé à la Cour & favori des Rois de Babylone, mais toujours fidèle à ſon Dieu & à ſa Religion ; un Iſaïe, un Jérémie qui n'attendoient pour fruits de leurs témoignages & de leurs Prophéties, que les perſécutions les plus opiniâtres, & qui n'en remporterent que la mort la plus cruelle. Quels ont été les Auteurs de ces Livres ? des hommes que le Royaume de Juda regarda toujours comme inſpirés de Dieu ; des hommes qui ne pouvoient point ne pas l'être, l'événement ayant juſtifié leurs Prophéties ; des hommes enfin, pour le plus grand nombre, ſupérieurs à tout reſpect humain, & d'une vertu rigide. Du reſte, nulle part, comme chez les Ecrivains prophanes ſur les autres matières, on ne trouve chez eux dans les témoignages qu'ils rendent à Moïſe & à ſa Loi, de termes qui laiſſent entrevoir quelque doute : tout y eſt affirmatif. Fut-il jamais une pièce munie d'autant de certificats plus authentiques que l'eſt le Pentateuque ? Fut-il jamais une pièce plus ſouvent & plus juridiquement légaliſée, s'il eſt permis de parler ainſi ? La longueur du tems, en multipliant les témoins, ne multiplie-t-elle pas

les preuves : ou plutôt les témoins multipliés ſucceſſivement, ne rapprochent-ils pas les tems ? Que l'Incrédule ne diſe donc plus que la vérité & la divinité du Pentateuque ne ſont pas croyables, car cela eſt abſurde. Qu'il diſe qu'il ne veut pas croire ; je le conçois, je le plains, & je ne le combats plus.

Cependant, je n'ai pas encore rapporté ce qui doit mettre le dernier ſceau à ma démonſtration. Put-on jamais produire en confirmation de tous les titres antérieurs, un titre poſtérieur plus éclatant, plus authentique, & revêtu de plus de circonſtances remarquables, que le Nouveau Teſtament ? Outre que l'eſpèce de preuve de la vérité & de la divinité de l'Ancien Teſtament eſt commune au Nouveau, ce qui ſeroit ſuffiſant, celui-ci a encore des preuves particulières ; preuves ſi manifeſtes, qu'il faudroit plus de folie pour ne les pas croire, qu'il ne faut de foi pour les croire. Mais, qui peut n'être pas frappé de la force & de la vivacité d'une pareille lumière, qui diſſipe juſqu'aux moindres nuages ? *Les Livres du Nouveau Teſtament ſont vrais ; donc les Livres du Vieux Teſtament le ſont auſſi puiſque ceux là rendent témoignage à ceux-ci. .. Les Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont vrais, donc ils ſont divins, puiſque les Auteurs de l'un & de l'autre témoignent par-tout qu'ils ont été en-*

Préface de l'Enfant.

voyés de Dieu, qu'ils en ont été inſpirés, & que tout ce qu'ils ont dit & fait, ils l'ont dit & fait de ſa part & en ſon nom. Ce double raiſonnement eſt court ; mais peut-on rien imaginer de plus démonſtratif ?

Les ſiècles qui enſeveliſſent tout, ne ſemblent-ils pas n'être faits ici que pour entretenir, perpétuer & augmenter la gloire avec la mémoire des Révélations du Seigneur ? N'en doutons pas, & c'eſt une nouvelle raiſon qui fortifieroit toutes les autres, ſi elles avoient beſoin d'être fortifiées ; car telle eſt la nature de la Révélation, ſelon l'ordre & la proportion dont Dieu en a fait part aux hommes, qu'elle eſt comme l'aurore qui annonce le ſoleil, & qui eſt une émanation de ſes premiers rayons. Dieu parle ; mais tellement, qu'en déclarant aux hommes nettement & intelligiblement ſes deſſeins préſens, il ne leur laiſſe qu'entrevoir ſes deſſeins à venir. Il établit une nouvelle économie ; mais qui n'eſt que préparatoire à une économie plus excellente. Il veut que l'ombre & la figure précédent la réalité : le tems de la figure ceſſe ; celui de la réalité arrive. Liaiſon admirable de l'une avec l'autre ! De-là naiſſent, avec les ſiècles renaiſſans, des progrès de connoiſſances, ou plutôt de conviction, par rapport à la certitude de la Révélation. C'eſt un tableau couvert d'un voile ; le voile

ſe lève, & le tableau ſe développe tout entier. Avant J. C. on n'en voyoit, pour ainſi dire, que l'eſquiſſe, & encore ébauchée. Après J. C. on en voit tout le corps, toutes les couleurs, toutes les nuances, toutes les proportions, toute l'ordonnance; en un mot tout l'enſemble dans le dernier degré de perfection. La diſtance des ſiècles, bien loin donc d'affoiblir la certitude de la Révélation, ne peut que lui être infiniment favorable. J'aurois tort de regretter de n'avoir pas été témoin des prodiges que Moïſe opéra en invoquant le nom de Dieu. Si j'euſſe alors été inexcuſable de ne pas croire la Révélation, je le ſerois encore plus aujourd'hui. J'aurois alors été frappé des événemens, il eſt vrai; mais je dois l'être aujourd'hui beaucoup plus, quand je les vois ſe réunir tous enſemble dans un point de vue qui n'eſt pas énigmatique. Relation du préſent au paſſé, du Nouveau Teſtament à l'Ancien, du tems de la réalité au tems de la figure, que l'incrédule ne ſçait pas ou ne veut pas approfondir; mais qui forme un genre unique de preuves, dont l'excellence & la force ſont ſans exemple dans toute autre matière.

Ce point de vue me conduit à un autre. On a voulu me repréſenter le Peuple Juif, comme s'il étoit étranger par rapport à moi, ou que je fuſſe étranger par rapport à lui. Mais en vertu

de la liaiſon des deux Teſtamens, des rapports de la Synagogue à l'Egliſe, je découvre que je lui appartiens infiniment, & que je ne fais avec lui qu'un Peuple. Son Hiſtoire eſt la mienne, & mon Hiſtoire eſt la ſienne. Sa gloire paſſée faiſoit mon opprobre, & ſon opprobre aujourd'hui fait ma gloire : l'un & l'autre fait mon inſtruction & la ſienne. Entés ſur lui, nous ne nous ſéparons & nous ne nous répandons par toute la terre, que pour annoncer par-tout que Dieu a parlé. Soit que nous béniſſions d'une voix commune le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob ; ſoit que j'adore le Chriſt qu'il a crucifié, ſoit qu'il blaſphème le Chriſt que j'adore, & nos malédictions & nos bénédictions rendent également témoignage à la Révélation ; mais un témoignage par rapport auquel les ſiècles écoulés depuis Moïſe juſqu'à nous, forment un enchaînement de preuves, auſſi ſuivi que celui des ſiècles, & non pas un enchaînement de doutes, comme le prétend l'Incrédule.

Son inconſéquence à ſouſcrire, d'une part, au témoignage des Hiſtoriens, par rapport aux faits les plus anciens & les plus reculés de l'Hiſtoire profane ; &, d'une autre part, à refuſer en même tems de ſe rendre au témoignage, encore plus inconteſtable, de ceux qui nous ont tranſmis l'Hiſtoire des Révélations divines, fait rougir la Raiſon.

Un des plus beaux eſprits qu'ait eu la France, & peut-être un Auteur unique en ſon genre, (M. de la Bruyere), relève admirablement ce travers des Incrédules dans l'article *Des Eſprits forts.*

« Une choſe arrive aujourd'hui, dit-il, & » preſque ſous nos yeux : cent perſonnes qui » l'ont vue la racontent en cent façons diffé- » rentes ; celui-ci, s'il eſt écouté, la dira encore » d'une manière qui n'a pas été dite. Quelle créan- » ce pourrois-je donner à des faits qui ſont anciens » & éloignés de nous par pluſieurs ſiècles ? Quel » fondement dois-je faire ſur les plus graves Hi- » ſtoriens ? Que devient l'Hiſtoire ? Céſar a-t-il » été maſſacré au milieu du Sénat ? Y a-t-il eu un » Céſar ? »

Voilà l'objection qu'il fait à l'Incrédule *Lucile*, zèlé partiſan de l'autorité des faits de l'Hiſtoire profane, au moins de ceux qui ſont tranſmis avec unanimité, & ſans aucune variation eſſentielle. Ecoutons la réponſe, dont toutes les paroles méritent d'être peſées & méditées.

« Quelle conſéquence, *me dites-vous !* Quels » doutes ! Quelle demande ! Vous riez ; vous ne » me jugez pas digne d'aucune réponſe, & je » crois même que vous avez raiſon. Je ſuppoſe » néanmoins que le Livre qui fait mention de » Céſar ne ſoit pas un Livre profane, écrit de » la main des hommes qui ſont menteurs, trouvé

» par haſard dans les Bibliothèques parmi d'au-
» tres manuſcrits qui contiennent des Hiſtoires
» vraies ou apocryphes ; qu'au contraire, il ſoit
» inſpiré, ſaint, divin, qu'il porte en ſoi ces
» caractères, qu'il ſe trouve depuis près de deux
» mille ans dans une ſociété nombreuſe qui n'a
» pas permis qu'on y ait fait pendant tout ce
» tems la moindre altération, & qui s'eſt fait
» une religion de la conſerver dans toute ſon
» intégrité, qu'il y ait même un engagement reli-
» gieux & indiſpenſable d'avoir de la foi pour
» tous les faits contenus dans ce volume où il
» eſt parlé de Céſar & de ſa dictature : avouez-le,
» *Lucile*, vous douterez alors qu'il y ait eu un
» Céſar ».

Il faut convenir qu'on ne peut frapper plus droit au but, & ſaiſir avec plus de juſteſſe le véritable génie de l'Incrédulité, génie de contradiction avec elle-même & avec la Raiſon. Rien de plus ſolide, & en même tems rien de plus propre que ce tour heureux, pour faire ſentir le ridicule qu'il y a dans les procédés & dans les raiſonnemens des Incrédules, par rapport aux faits de la Révélation divine ; & je leur appliquerois volontiers à cette occaſion le mot d'un Poëte prophane : *Faciunt næ intelligendo, ut nihil intelligant.* En vérité, ces gens-là, à force de

Terent. Prolog. in Andr.

vouloir avoir de l'eſprit, trouvent le ſecret de perdre même la Raiſon.

Maintenant faudra-t-il encore s'arrêter à réſoudre les autres difficultés, ou plutôt les pitoyables chicanes qu'on propoſe contre la Révélation? *Il y a*, dit-on, *des Livres de l'Ecriture qui ont été perdus; il y a des obſcurités dans ceux que nous avons, & le ſtyle en eſt bas & rampant; il y a des diverſités de Leçons qui font voir que le texte eſt ſenſiblement altéré & falſifié, & par conſéquent qu'il ne doit avoir aucune autorité.* Reprenons, puiſqu'il le faut, & répondons.

Il y a des Livres de l'Ecriture qui ont été perdus. 1°. C'eſt ce qui n'eſt pas prouvé auſſi démonſtrativement qu'on voudroit le penſer. En ſecond lieu, quand cela ſeroit, qu'en peut-on conclure? Donc, ce que nous avons de l'Ecriture n'en eſt pas? Mais n'eſt-ce pas comme ſi je diſois: il y a des Livres de l'Antiquité profane qui ont été perdus; donc ceux que nous avons ſous les noms des Auteurs anciens n'en ſont nullement. Une partie des Ouvrages de Ciceron, une partie des Ouvrages de Tite-Live eſt perdue; donc ceux qui nous reſtent ſous le nom de Ciceron & ſous celui de Tite-Live ne doivent pas leur être attribués. C'eſt deshonorer ſa Raiſon, que de faire de pareils raiſonnemens.

Il y a des obſcurités dans les Livres de l'Ecri-

ture qui nous reſtent. Eh ! qui en doute ? Quoique nous ſoyions inſtruits du fond, le ſommes-nous aſſez ſuffiſamment des détails pour que rien n'échappe à nos connoiſſances ? Ne faudroit-il pas une eſpèce de miracle pour écarter, par rapport à nous, toute obſcurité dans l'Hiſtoire d'un Peuple dont nous ne connoiſſons point parfaitement la langue, les uſages, les arts, les rapports que pouvoient avoir les différentes Tribus les unes avec les autres, & avec les Etrangers. Donc le Pentateuque n'eſt pas vrai ; donc il n'a pas été inſpiré. Eſt-il permis de tirer des concluſions ſi ridicules ?

Le ſtyle de l'Ecriture eſt bas & rampant. Eſt-ce l'Hiſtoire de la création du monde ? Eſt-ce la narration des ſonges de Joſeph, ou celle de la perfidie de ſes freres qui le vendent à un Iſmaélite ? Eſt-ce le cantique de Moïſe, après avoir paſſé la mer rouge ? Quand on n'enviſageroit ces différens morceaux qu'avec des yeux profanes ; quelle dignité ! quelle nobleſſe ! quelle majeſté ne découvriroit-on pas dans les uns ; quelle aimable ſimplicité, quel naturel ne découvriroit-on pas dans les autres ! *Le ſtyle de l'Ecriture eſt bas & rampant.* Mais, ce que nous regardons comme bas & rampant ne l'eſt peut-être que dans nos idées. Et quand il le ſeroit en effet dans quelques endroits, ou même dans pluſieurs, la

vérité & la ſainteté des oracles de Dieu ſont-elles dépendantes de l'éloquence & de la ſublimité du ſtyle ? Quand Dieu inſpire un homme, il doit le faire vrai ; mais eſt-il obligé de le faire éloquent ? Enfin, c'eſt à des hommes que Dieu parle, & à des hommes de différens caractères d'eſprits ; & n'eſt-il pas de ſa bonté & de ſa providence de ſe proportionner aux plus petits eſprits comme aux plus grands.

Il y a des diverſités de Leçons qui ſont voir que le texte eſt eſſentiellement altéré & falſifié ; & par conſéquent, qu'il ne doit avoir aucune autorité. Et moi je raiſonne & je conclus tout autrement : ce qu'on propoſe en objection devient une preuve en ma faveur. *Il y a des variantes ;* donc le texte a toujours été lu, cité, tranſcrit ; donc le Livre eſt vrai, car les Livres qu'on lit peu n'ont point de *variantes*, ou ils en ont peu. A plus forte raiſon, les Livres ſuppoſés, & qui paroiſſent tout-à-coup, ſans qu'on en ait entendu parler auparavant. *Il y a des variantes ; donc le texte eſt de nulle autorité.* Faux principe, s'il en fut jamais. On en a démontré la fauſſeté, par rapport aux Auteurs mêmes profanes ; mais il eſt doublement faux dans le cas préſent, car il eſt moralement impoſſible qu'il ſe ſoit fait aucune altération eſſentielle dans les Livres divins. En effet, l'Ecriture, comme je l'ai déja obſervé, & en particulier le

Pentateuque, étoit non-ſeulement une Hiſtoire, mais encore un Code de Loix pour le Gouvernement politique & religieux des Juifs. De-là le reſpect profond qu'avoit la Nation pour ce Volume divin. Elle ſçavoit ce que lui avoit défendu le Seigneur à ce ſujet : *Vous n'ajouterez pas une parole à ce que je vous dis, & vous n'en retrancherez pas auſſi.* C'étoit une défenſe formelle de la part de Dieu même, & on en étoit perſuadé. De plus, le Corps Lévitique, ſi nombreux, & qui étoit en particulier dépoſitaire de la Loi, ne regardoit-il pas comme une partie eſſentielle du miniſtère, de veiller à conſerver dans toute leur pureté les Livres ſaints, & à les préſerver de toute corruption ? Les Prophètes qui vinrent dans la ſuite, auroient-ils ſouffert quelque prévarication à cet égard ? Et ne ſçait-on pas que le zèle du Peuple en ce point, auroit ſuffi pour l'armer contre les auteurs de la plus légère altération ? N'a-t-on pas des preuves qu'ils avoient tant d'horreur des moindres changemens en cette partie, *qu'auſſi-tôt qu'ils découvroient une ſeule faute, un ſeul mot mal écrit & changé dans quelque exemplaire, ils rejettoient cet exemplaire comme devant déſormais être hors d'uſage, ou bien ils le donnoient à quelque pauvre pour l'uſage de ſa famille, à condition qu'il ne le porteroit jamais à la Synagogue, & qu'il ne s'en ſerviroit que dans ſa propre*

Deut. xv. 2.

Diſcours préliminaire, ou introduction à la lecture des Livres du Vieux Teſtament. A la Haye 1743.

maiſon. Jeſus-Chriſt a-t-il jamais reproché aux Samaritains d'avoir altéré le Pentateuque, & aux Juifs en général d'avoir altéré aucune partie des divines Ecritures ? N'eſt-ce pas des exemplaires qu'ils avoient ſous les yeux, qu'il citoit des textes déciſifs contre eux, pour leur prouver ſa qualité de Meſſie ? Depuis la diſperſion des Juifs, ſi ceux-ci avoient entrepris d'altérer les Livres ſaints, les Chrétiens, qui en avoient des exemplaires authentiques, ne ſe ſeroient-ils pas recrié contre un attentat ſi ſacrilège ; & les Juifs ne l'auroient-ils pas également fait, ſi les Chrétiens avoient oſé former une pareille entrepriſe ? A quoi donc ſe réduiſent les *variantes ?* A quelques mépriſes, ou à quelques négligences inévitables de la part des Copiſtes, mais dont aucune n'altère en un ſeul point eſſentiel ni la Foi ni la Morale.

Voilà donc, d'une part, la preuve de l'exiſtence de la Révélation portée au plus haut degré d'une évidence morale. D'une autre part, j'ai prouvé qu'il eſt contradictoire qu'on puiſſe démontrer de contradiction dans tout ce que la Révélation propoſe à croire ; & ſi les preuves que j'ai déja apportées à ce ſujet avoient beſoin d'être fortifiées, voici comme je raiſonnerois encore avec l'Incrédule : Vous dites que la Révélation contient des contradictions, & que par conſéquent elle eſt nulle & ſuppoſée. Je le veux pour

un moment ? mais moi, je conclus de-là qu'il ne faut plus admettre de preuve morale, comme un témoignage de vérité auquel je doive me rendre. Cette conſéquence vous déplaît & vous révolte ; il faut néanmoins que vous l'admettiez, tandis que vous ne détruirez pas ma preuve morale conſiderée en elle-même. Car, ſi vous vous obſtinez à connoître des preuves morales qui ſoient recevables, vous ne pouvez vous diſpenſer d'admettre la mienne ſur le fait de la Révélation, ſur-tout ne pouvant en produire aucune qui réuniſſe plus de caractères inconteſtables de vérité, en me renfermant toujours dans le genre moral. Que vous reſte-t-il donc, qu'un ſeul parti à prendre, ſçavoir de convenir que les contradictions ſont, tout au plus, apparentes, & que la Révélation eſt réelle.

Mais une autre obſervation vient à l'appui de la précédente, non par néceſſité, mais par ſurabondance. Il y a dites-vous, des contradictions dans la Révélation. Mais, apprenez-moi, je vous prie, quelle eſt l'époque du tems de cette découverte ; car on a été plus de quinze cens ans ſans qu'il en fût ſeulement queſtion; & cependant ceux à qui cette Révélation avoit été faite regardoient comme un devoir de la méditer jour & nuit, & avec toutes leurs méditations, ils ont ignoré ces contradictions. Voilà donc le ſens

commun éclipſé dans une Nation entière pendant plus de quinze cens ans, & cela ſans qu'il ſoit ſurvenu le moindre doute à perſonne de la Nation. La Raiſon avouera-t-elle jamais ce qu'un pareil ſyſtême préſente de monſtrueux & de déshonorant pour le genre humain? Non, ſans doute; elle l'avouera d'autant moins, qu'il n'eſt pas ici queſtion d'un Peuple barbare & ſans culture. On a vu les Juifs mêlés avec des Nations idolâtres; on les a vu diviſés entre eux par les ſchiſmes les plus marqués, & au milieu de ce mêlange & de cette diviſion, on les a toujours vu reclamer le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, à qui ce Dieu avoit parlé.

La Nation n'eſt plus, ou au moins elle ne ſubſiſte que dans des membres épars qui voudroient faire un corps politique & religieux, mais qui ne peuvent y réuſſir. Depuis ſa diſperſion, conſultons le monde le plus policé & le plus cultivé, qui ait eu connoiſſance de la Révélation faite aux Juifs, je vois preſque autant de Religions qu'il y a de Nations. Malgré leurs ſchiſmes & leurs diviſions, toutes s'accordent à convenir de la vérité de la Révélation, & elles n'en conviendroient certainement pas, ſi elles y voyoient des contradictions : l'intérêt de la Nation Juive ne les guide pas, elles l'abhorrent même. Quoi! depuis plus de dix-ſept cens ans

l'Europe entière eſt tombée en démence, & la Raiſon s'eſt cantonnée excluſivement dans la tête d'un petit nombre de perſonnes qui donnent le démenti à plus de trois mille ans ; & cela depuis peut-être environ deux cens ans que la mode paroît en être venue plus particulièrement dans un cercle borné d'hommes qui ſe diſent ou qui ſe croient beaux eſprits ! En vérité, ſi juſqu'ici on s'eſt trompé dans le monde ſur un point ſi intéreſſant, & ſi ſouvent examiné ſuivant les règles de la Logique la plus exacte, & de la critique la plus ſévère, il faut avouer que le ſens commun y eſt venu bien tard.

Cependant, par où l'Incrédule peut-il échapper à ſa défaite ? Eſt-ce en niant le fait de la Révélation ? Mais c'eſt, ou ne plus reconnoître de preuve morale qui puiſſe opérer la conviction, fût-elle ſouveraine au premier degré, ce qui eſt le comble de la folie ; ou ſi, en reconnoiſſant quelque preuve morale qui puiſſe opérer la conviction, il ſe refuſe à celle qui démontre l'exiſtence de la Révélation, c'eſt entrer en contradiction avec lui-même. Eſt-ce en diſant, avec le plus célèbre des Incrédules de nos jours, que dix mille degrés de probabilité, & des probabilités les plus fortes, diſparoiſſent, & ne peuvent tenir contre une ſeule contradiction démontrée qu'on ſeroit obligé de recevoir avec

le fait? Je conviens que le principe eſt certain ; mais on ne peut l'appliquer au fait de la Révélation, non-ſeulement parce qu'il faudroit ſuppoſer dans la Nation Juive, depuis ſon origine juſqu'à préſent, & dans toutes les Sociétés chrétiennes, depuis la publication de l'Evangile, un renverſement total de bon ſens, pour n'avoir pas apperçu, après les examens les plus ſérieux, les contradictions qu'on prétend être dans la Révélation, mais encore parce qu'il eſt prouvé qu'il eſt même contradictoire qu'on puiſſe démontrer de contradiction dans la Révélation.

HUITIÈME PROPOSITION

Les Déiſtes ne peuvent, ſans entrer dans une contradiction manifeſte avec la Raiſon, prétendre anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la Divinité de la Révélation, lorſque les faits appellés miraculeux ſont moralement conſtatés, autant que peut l'être un fait, ſur le principe, ou qu'on ne connoît pas toute l'étendue des forces de la nature, ou qu'il n'y a pas de moyen

ſuffiſant de diſtinguer les vrais miracles des faux miracles.

DANS la queſtion des miracles, on peut diſtinguer le *Droit* & le *Fait*. L'événement qu'on appelle miraculeux eſt-il inconteſtablement arrivé? Voilà le *Fait*. L'événement qu'on convient, ou qu'on ſuppoſe être inconteſtablement arrivé, eſt-il véritablement miraculeux? Voilà le *Droit*.

J'ai prouvé dans l'article précédent la vérité du Pentateuque, & cette preuve générale emporte néceſſairement celle de la vérité des faits qui y ſont rapportés; de ſorte qu'il ne reſte plus rien à deſirer du côté de la preuve des faits. L'ordre naturel demande que je paſſe maintenant à la queſtion de *Droit*; & c'eſt ce qui va faire le ſujet du préſent article.

Par l'énoncé de la Propoſition que j'ai miſe en titre, il eſt évident que je n'ai ici en vue que les Déiſtes, & cette ſorte de Déiſtes qui, admettant une Religion naturelle, reconnoiſſent conſéquemment l'exiſtence, l'unité & la providence de Dieu. Mon intention eſt également de ne parler que des ſeuls miracles qui peuvent avoir une force légitime & complette de preuve en matière de Religion; & c'eſt en effet tout ce que mon deſſein comporte.

Mais avant que de forcer, ou plutôt pour réuſſir plus ſûrement à forcer l'Incrédulité dans ſes derniers retranchemens, par rapport à la queſtion de *Droit*, je dois établir certaines *aſſertions générales, préliminaires, & dignes d'être préſentées à la manière des axiomes*, ſelon le plan du ſçavant Journaliſte de Trévoux, dans le compte qu'il rend de la Section VII du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne par M. Vernet.

I. Vol. Décembre 1747. p. 2477 & 2478. Article CXXVIII.

Or, ces *aſſertions générales, préliminaires & dignes d'être préſentées à la manière des axiomes*, je les réduits à quatre. D'abord il faut définir le miracle, en me reſtreignant à l'idée qui eſt propre de mon ſujet, & à laquelle je me ſuis borné. En ſecond lieu, je dois établir qu'il n'y a aucune contradiction que les miracles, tels que je les aurai définis, ſoient la voix de Dieu, & que même rien n'eſt plus convenable à la dignité de la Majeſté divine. Troiſiémement il eſt néceſſaire que je faſſe voir que l'homme eſt en droit de reconnoître dans de pareils miracles la voix de Dieu, & qu'il eſt même obligé de l'y reconnoître. Enfin je montrerai que le ſentiment unanime de tous les Peuples a réellement toujours reconnu la voix de Dieu dans de ſemblables événemens. Ces quatre points bien développés entraîneront, comme néceſſairement, dans le cours & à la ſuite du développement, les réponſes les plus ſolides aux difficultés que

propoſent les Déiſtes contre les miracles, par rapport à la queſtion de Droit. J'entre en matière.

Que faut-il entendre par miracle ? J'entends par le terme de miracle, *un événement ſenſible, notoire & bien avéré, lequel eſt opéré en conſéquence de l'invocation de Dieu appellé en témoignage d'une vérité qu'on annonce comme étant émanée de lui ; événement qui, conſideré en lui-même, ou dans ſes circonſtances, paſſe, au jugement de tous les hommes, les forces connues de la nature, ou ſa manière d'opérer.*

Je dis d'abord qu'un miracle eſt *un événement ſenſible :* c'eſt pour diſtinguer les miracles qui ont force de preuve, de ces miracles de grâce qui s'opérent inviſiblement, mais qui, tout réels qu'ils ſont, ne peuvent être apportés en témoignage, parce qu'il n'eſt pas donné à l'homme de pénétrer dans le ſecret des cœurs.

Je dis encore qu'un miracle eſt *un événement notoire & bien avéré :* c'eſt pour diſtinguer les miracles qui ont force de preuve, de ces miracles ſenſibles, à la vérité, mais privés, ſi j'oſe ainſi parler, & qui ne ſont pas de nature à pouvoir être revêtus du degré d'authenticité requis & néceſſaire pour conduire à la conviction ceux qui ſe croiroient & qui ſeroient véritablement en droit d'exiger des preuves ultérieures.

J'ajoute *un événement opéré en conſéquence de l'invocation de Dieu appellé en témoignage.* Cette condition eſt ſi eſſentielle au miracle, qu'on ne ſeroit pas autrement en droit d'en conclure l'intervention de Dieu, qui agit en maître de la nature pour ſe faire reconnoître. L'homme, par cette invocation, fait l'aveu de ſon inſuffiſance; & Dieu, en exauçant à point nommé l'homme qui l'invoque, met, pour ainſi dire, le ſceau de ſa divinité, pour confirmer ce qu'on avance en ſon nom, & ce qu'on ſe propoſe d'opérer par ſa vertu toute-puiſſante. Comme la preuve de la Révélation par les miracles eſt ici mon ſeul ou au moins mon principal objet, voilà pourquoi je ne parle pas des miracles opérés *en témoignage d'une vérité qu'on annonce comme étant émanée de Dieu.*

Il faut encore que *l'événement conſideré en lui-même, ou dans ſes circonſtances, paſſe, au jugement de tous les hommes, les forces connues de la nature, ou ſa manière d'opérer.* Car, ſans cela, l'invocation de Dieu ne décideroit de rien, parce qu'on auroit toujours lieu de rapporter l'événement à une cauſe naturelle connue. Quand je mets *le jugement de tous les hommes*, je parle d'une unanimité morale, non ſeulement dans le moment de la ſurpriſe, mais à la ſuite de mûres reflexions & d'un examen légitime, unanimité

morale néceſſaire pour aller au devant, tant de la crédulité exceſſive de l'ignorance & de la ſuperſtition, que des ruſes & des ſtratagêmes ſans nombre de l'impoſture.

Enfin, ſous le nom de *nature*, je comprens tous les Etres; tous les agens créés, autant que peut s'étendre la connoiſſance que nous avons de leurs facultés.

Il ſuit de cette définition, que tout miracle qu'on peut produire, comme ayant force de preuve, renferme eſſentiellement quatre choſes; ſçavoir Dieu qui eſt invoqué, l'homme qui invoque Dieu, l'événement qui intervient à la ſuite de l'invocation de Dieu, la fin de l'événement opéré en conſéquence de l'invocation de Dieu.

A l'égard de l'invocation de Dieu, elle ne doit pas ſe renfermer dans les deſirs du cœur de celui qui l'invoque; mais elle doit ſe faire avec éclat, & être accompagnée d'une notoriété qui attire l'attention des aſſiſtans, & qui ne leur permette pas d'ignorer que le Thaumaturge ne ſe flate de réuſſir que par la vertu toute-puiſſante du Dieu qu'il appelle en témoignage.

L'homme, qui invoque Dieu à l'effet d'un miracle, doit être reconnu par les témoins qui ſont préſens, non pas pour être un grand Philoſophe, un grand Théologien, un génie rare, mais pour être raiſonnable : car il s'agit ici d'un acte hu-

main, en tant que l'homme y concourt, au moins par l'invocation de Dieu. Tout ce qui reſſent la diſſimulation, le ſecret, le myſtère, l'artifice, doit être entièrement banni de ce qui concerne l'événement miraculeux. Si par-deſſus cela le même homme eſt déſintéreſſé, vertueux, irreprochable, exemplaire; encore plus, s'il n'a que des ſouffrances, des perſécutions & peut-être une mort cruelle & ignominieuſe à recueillir pour prix de ſes ſoins, de ſes peines, de ſes travaux, il eſt certain que ces circonſtances réunies, quoiqu'elles ne ſoient pas néceſſaires, donnent un nouveau poids à ce qui eſt opéré par le miniſtère d'un homme de ce caractère.

L'événement doit être tel 1°. qu'on ne puiſſe pas raiſonnablement en douter. 2°. Qu'il ſe trouve une unanimité morale dans le concours de tous les hommes, à convenir que le fait ſurpaſſe les forces connues de la nature.

La fin de l'événement doit être propoſée clairement, ſans aucune équivoque, ſans la moindre ambiguité, avant l'événement; de façon qu'on ne puiſſe pas plus douter de la fin du miracle, que du miracle même.

Si une ſeule de ces circonſtances vient à manquer, quelque extraordinaire & quelque prodigieux que puiſſe être l'événement, ce pourra bien être un miracle, mais non pas un miracle qui ait

force de preuve ; & ce ſont les ſeuls dont il ſoit ici queſtion. Mais auſſi dès qu'on pourra réunir dans un événement toutes les circonſtances, que je viens de marquer, cet événement ſera certainement miraculeux, & aura force de preuve. Je n'ai beſoin pour le juſtifier & pour former une démonſtration complette, que d'entrer dans le détail des trois autres aſſertions générales que j'ai avancées.

Premiérement, il n'y a aucune contradiction que de pareils événemens ſoient la voix de Dieu, & même rien n'eſt plus convenable à la dignité de la Majeſté divine. En effet, la grande contradiction qu'on veut trouver dans les miracles, eſt qu'ils bleſſent l'immutabilité de Dieu. Quand Dieu, dit-on, a une fois établi les Loix de la nature, il ne les change, il ne les interrompt, il ne les ſuſpend point, parce qu'il eſt immuable : *Semel juſſit ; ſemper paret.* Pitoyable difficulté, s'il en fut jamais ! Saint Auguſtin y a répondu avec autant de préciſion, que celle avec laquelle elle eſt propoſée : *Opera mutat, conſilia non mutat.* C'eſt-à-dire, que Dieu par le même acte très-ſimple en vertu duquel il a fixé de toute éternité les Loix de la nature, Dieu par le même acte a décerné la ſuſpenſion, l'interruption, ou le renverſement des mêmes Loix dans telles & telles circonſtances où ſon intervention ſeroit reclamée en témoignage.

Or, ſur ce pied-là, en quoi l'immutabilité de Dieu peut elle être bleſſée le moins du monde. Je vois bien par le miracle un changement dans le terme de la volonté de Dieu, *opera mutat;* mais en puis-je découvrir dans ſes deſſeins ? *conſilia non mutat.* Ce qui ſeroit contraire à l'immutabilité de Dieu, ſeroit que le miracle décerné par lui de toute éternité n'arrivât pas dans le tems.

Mais il y a plus, c'eſt que dans la conſtitution du monde, tel qu'il eſt, il n'eſt pas de voie plus digne de Dieu pour parler aux hommes, & leur annoncer ſes volontés que la voie des miracles. Toujours Dieu, toujours infini, jamais il ne le paroît plus aux foibles mortels, que lorſqu'il agit en maître de la nature. Il eſt trop grand, & nous ſommes trop petits pour pouvoir nous élever juſqu'à lui par nous-mêmes. La nature eſt comme un milieu entre lui & nous; milieu qui nous ſépare de ſa viſion intuitive de toute la diſtance qu'il y a du ciel à la terre, mais milieu qui malgré cela nous rapproche de lui en fondant un commerce de lumières, de rapports & de dépendance entre le Créateur & la créature. Mais ces rapports qui ſe font ſi bien ſentir lorſqu'il annonce ſon exiſtence par le ſpectacle de la nature, ne ſe caractériſent-ils pas de plus en plus; quand par le canal de la même nature, & par l'interruption de ſes Loix connues il

excite notre attention, pour nous faire entendre ſes volontés particulières; & le culte tout ſurnaturel & tout divin dont il veut être honoré par les hommes.

On a beau vouloir ſe roidir contre ſoi-même, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans l'ébranlement de la nature, la voix de celui qui en eſt l'Auteur. Voix intelligible à tous ceux qui ne ſont pas abſolument deſtitués de Raiſon, & qui parle en même tems aux yeux, à l'eſprit & au cœur; voix éclatante qui ſe fait entendre juſqu'au fond des abîmes de la mer, de la terre & des enfers; voix puiſſante & efficace qui porte la conviction dans les eſprits les plus groſſiers comme dans les eſprits les plus cultivés; voix terrible, non pas préciſément parce qu'elle ébranle la nature, mais par le reſpect qu'elle imprime pour celui qui en eſt l'Auteur, par le ſaiſiſſement, par le tremblement dans lequel elle jette à la vue du Maître abſolu de la nature; voix d'anathême pour les Pharaons qui s'endurciſſent, mais voix de grâce & de ſalut pour les Conſtantins qui l'écoutent & qui la ſuivent.

Cependant, & c'eſt ma troiſième aſſertion générale, les miracles, tels que je les ai définis, ſont tellement la voix de Dieu, que l'homme ne peut point ne pas l'y reconnoître. En effet, on appelle Dieu en témoignage: mais que lui de-

mande-t-on en l'appellant ainſi ? Un événement par rapport auquel on ſçait que tout ce qu'il y a de vertu connue dans les agens créés n'eſt que foibleſſe ; un événement ſi ſupérieur à tout ce qu'on connoît de poſſible à l'homme, que toute la puiſſance des Rois du monde n'a jamais eſſayé rien de ſemblable dans les cas les plus preſſans, les plus critiques, les plus intéreſſans ; un événement qu'on regarderoit même comme une folie de vouloir tenter. Pourquoi demande-t-on à Dieu un pareil événement ? Pour faire connoître ſes volontés & le culte qui lui eſt agréable, à ceux qui l'ignorent, ou qui affectent de l'ignorer. L'événement ſuit de près l'invocation de Dieu : le boiteux marche avec liberté, le ſourd entend, le muet parle, l'aveugle voit, le mort reſſuſcite. Eſt-ce Dieu qui agit immédiatement par l'efficace de ſa volonté toute-puiſſante ? Eſt-ce par le miniſtère des ſaints Anges qu'il opère ces événemens ? Force-t-il les Démons à ſervir, contre eux-mêmes, à ſa gloire & aux deſſeins de ſa miſéricorde ? Je n'en ſçais rien, il m'eſt fort inutile de le ſçavoir, & il ne m'appartient pas de le pénétrer. Ce que je ne puis ignorer, c'eſt que Dieu parle & qu'il répond ; il parle & il rend témoignage ; il parle, & ſi j'étois trompé, je ne pourrois imputer mon erreur qu'à Dieu même.

Point du tout, répond le Déiſte, vous vous

tromperiez vous-même, mais Dieu ne vous tromperoit pas : car l'ignorance où vous avouez être des forces de la nature, eſt un préſervatif qu'il vous a laiſſé contre l'erreur, & une raiſon au moins de ſuſpendre votre jugement.

Je ne le deſavouerois peut-être pas, s'il n'étoit pas convenu entre nous qu'il y a une Providence; mais y ayant une Providence, il ne m'eſt pas libre de ſuſpendre mon jugement. Car, ſi je le ſuſpens, Dieu eſt en droit de me reprocher que j'ai refuſé de me rendre au témoignage le plus éclatant de ſa bonté & de ſa puiſſance; à un témoignage infiniment ſupérieur à tous ceux auxquels j'ai déféré & je défère encore tous les jours, ſans la moindre appréhenſion d'erreur.

Et véritablement, qu'eſt-ce qui peut rendre ce témoignage ſuſpect à l'Incrédule ? Il ne ceſſe de le répéter, & c'eſt, dit-il, qu'on attribue à Dieu ce qui n'eſt peut-être qu'un effet inconnu de la nature. C'eſt-à-dire donc, que s'il étoit démontré à l'Incrédule que l'événement ſurpaſſe non ſeulement les forces connues, mais encore les forces réelles de la nature, il y reconnoîtroit le témoignage de Dieu : or, il ne m'en faut pas davantage ; car voici comme je raiſonne. L'événement pris en lui-même, quoique démontré ſupérieur à toutes les forces de la nature, ne décide de rien, qu'autant qu'il eſt un témoignage de Dieu ; il n'eſt

un

un témoignage de Dieu, qu'autant qu'il eſt la voix de Dieu; il n'eſt la voix de Dieu qu'autant qu'il eſt joint à l'invocation de Dieu. Cette ſuite de propoſitions eſt évidente. C'eſt par conſéquent le concours de l'invocation de Dieu avec l'événement, c'eſt ce concours qui, eu égard à la Providence, fonderoit dans ce cas l'Incrédule à conclure invinciblement le témoignage de Dieu: cela n'eſt pas douteux, & la concluſion ſeroit parfaitement tirée. Or, dès qu'on ſuppoſe une Providence, & que l'invocation de Dieu intervient, il eſt tout égal que l'événement ſurpaſſe les forces réelles, ou qu'il ſurpaſſe ſeulement les forces connues de la nature. Car, du côté de l'homme, l'impreſſion que fait l'événement eſt, pour ainſi dire, la même dans l'un & dans l'autre cas; du côté de Dieu, ſon invocation intervient également dans l'un & l'autre cas: donc la Providence eſt auſſi également engagée dans l'un & l'autre cas à me garantir de l'illuſion.

Qu'importe dans le fond que Dieu renverſe les Loix de la nature, ou, ſans les renverſer, qu'il ordonne à la nature de faire éclorre un événement qui, de l'aveu de tout le monde, en ſurpaſſe les forces connues? Car, dès que le concours de l'invocation de Dieu s'y trouve, & que la fin de cette invocation a un objet auſſi intéreſſant que celui de connoître le culte parti-

culier qu'il peut exiger de ſes créatures; ou la Providence n'eſt engagée à rien dans l'un & l'autre cas, ou elle eſt également engagée dans l'un & l'autre cas, à m'y faire voir un témoignage de ſa part, & à le garantir. Je ne vois pas qu'on puiſſe oppoſer à ce raiſonnement rien de ſenſé & qui ſoit tant ſoit peu vraiſemblable.

Ce n'eſt ici du côté de l'Incrédule qui incidente, qu'une fauſſe méthode & un abus du raiſonnement. Il veut raiſonner métaphyſiquement où il ne faut raiſonner que moralement, & il ne voit pas qu'on pourroit également tourner contre lui ſa métaphyſique. Car, qui m'empêchera de dire à l'Incrédule, tel que celui dont il eſt ici queſtion, & qui n'eſt Incrédule que par rapport à la Révélation: vous prétendez voir le témoignage de Dieu dans un événement que vous ſçavez ſurpaſſer les forces réelles de la nature, parce que cet événement ſe trouve joint à l'invocation de Dieu appelé en témoignage: mais, qui vous a dit que Dieu a opéré cet événement, parce qu'il a été invoqué? qui vous a dit qu'il ne l'a pas opéré préciſément parce qu'il eſt le maître, & pour des raiſons qui vous ſont inconnues, mais qui ne ſont nullement relatives à votre invocation? Vous appellez à votre ſecours la Providence. Mais, où avez-vous pris que la Providence ſe ſoit engagée en pareil cas, & n'eſt-il

pas plus ſage de ſuſpendre votre jugement ? Il ne pourroit rien dire à cela, ſi ce n'eſt qu'il n'eſt pas dans les mœurs des hommes, de quelque eſpèce qu'ils ſoient, de ſuſpendre leur jugement dans le concours d'un pareil événement avec l'invocation de Dieu appelé en témoignage, & avec l'idée qu'on doit avoir de la Providence. L'Incrédule a raiſon, & je ne puis que lui applaudir. Mais, qu'il faſſe attention que ce raiſonnement ſe tourne contre lui-même, puiſqu'il en faut toujours revenir au moral, & qu'alors il eſt fort indifférent que l'événement ſurpaſſe les forces réelles de la nature, ou qu'il en ſurpaſſe ſeulement les forces connues. Car, ſi les choſes étoient autrement, il s'enſuivroit de deux choſes l'une; ou que Dieu ſeroit obligé de nous dévoiler tous les myſtères de la nature, ce qui ſeroit abſurde, ou que Dieu ne pourroit plus ſe ſervir du cours extraordinaire de la nature, quoique toujours naturel au fond, mais inconnu dans ſes principes, pour nous manifeſter le culte particulier qu'il peut exiger de nous : ce qui n'eſt pas moins abſurde.

Ne nous laſſons pas d'éclaircir de plus en plus cette matière; &, pour cet effet, concevons une juſte idée de la Providence. Qu'eſt-ce donc que la Providence de Dieu, que l'on confond trop ſouvent avec ſa ſageſſe, qui éclate dans les Loix

générales qu'il a établies pour le gouvernement de l'univers ? La Providence eſt l'attention que Dieu a aux voies de chaque homme en particulier, comme ſi cet homme étoit ſeul ſur la terre, & que Dieu en fût uniquement occupé. Voilà donc Dieu chargé de la conduite de l'homme, & l'homme chargé de ſe laiſſer conduire à Dieu. Dieu a établi des Loix générales dans la nature, & ce ſont comme des règles générales de conduite pour l'homme. Il naît, il fournit enſuite une certaine carrière plus ou moins longue ; il meurt enfin, & une fois mort, on ne le voit plus reparoître. Ce cours ordinaire de la nature, en avertiſſant l'homme de ſa caducité, lui fournit les règles de conduite les plus intéreſſantes. Mais ce ſont-là des leçons de tous les tems & de tous les jours, qui ne manifeſtent à l'homme rien de nouveau.

Cependant, tandis qu'accoutumé à un langage avec lequel je ſuis naturaliſé, je ne penſe à rien de plus qu'à rapporter mon être à celui de qui je l'ai reçu; arrive un homme qui m'annonce que Dieu veut de moi quelque choſe de plus qu'une Religion naturelle, & qu'il eſt un culte beaucoup plus excellent par lequel il veut que je l'honore ; & pour le prouver, il appelle Dieu en témoignage, il l'invoque, & il rend en ma préſence la vue à un aveugle né, ou la vie

à un mort. Quand, abſolument parlant, ces prodiges pourroient être opérés par un agent créé; puis-je me diſpenſer de me dire à moi-même : ou il n'y a point de Providence ; ou, s'il y en a une, Dieu ne laiſſeroit pas concourir ſon invocation avec la liberté qu'il donne à un agent créé d'opérer de ſi grands prodiges, s'il ne vouloit pas véritablement que ces événemens me rendiſſent de ſa part témoignage : car s'ils ne ſont pas contre la nature, ils ſont au moins contre le cours ordinaire de la nature ; *à ſæculo non eſt auditum, quia quis aperuit oculos cœci nati.* Dieu le permettroit d'autant moins, qu'il s'agit de tout ce qu'il y a de plus grand & de plus eſſentiel, puiſqu'il s'agit d'un culte, d'une Religion. Si je ne me rends pas, ma condamnation eſt inévitable, & je la trouve dans le concours de l'invocation de Dieu appelé en témoignage avec des événemens ſi prodigieux, que perſonne ne peut en découvrir les cauſes ; & ſi, par impoſſible, je me trompois, je trouve ma juſtification dans ce même concours de circonſtances, & mon erreur retomberoit ſur Dieu même.

Auſſi j'eſtime qu'entre un Déiſte & un homme qui reconnoît la Révélation, la choſe du monde la plus étrangère à la queſtion des miracles, eſt de chercher à démêler juſqu'où s'étend le pouvoir des bons & des mauvais Anges. On a fait ſur

cette matière des diſſertations ſans nombre remplies de recherches curieuſes & encore plus remplies de conjectures haſardées. Pour ce qui eſt de moi, je n'entreprendrai pas de meſurer les forces des bons & des mauvais Anges. Je ne puis pas pénétrer juſqu'au ciel, & je ne veux pas deſcendre dans les enfers, pour y aller chercher à ce ſujet des inſtructions, d'autant plus qu'elles ne me ſont pas néceſſaires. En effet, que les bons ou les mauvais Anges puiſſent ou ne puiſſent pas produire les mêmes événemens que je regarde comme miraculeux, c'eſt ce qu'il m'importe fort peu d'examiner & de ſçavoir; parce que la Providence eſt également intéreſſée à ne pas permettre le concours de l'invocation de Dieu avec de pareils événemens, ſi je ne puis pas, & ſi je ne dois pas y reconnoître la voix de Dieu. Cette obſervation a une force toute particulière dans la queſtion préſente, parce que, d'une part, ce n'eſt que par la Révélation qu'on ſçait qu'il y a de bons & de mauvais Anges, & que, d'une autre part, le Déiſte nie la Révélation. D'où il s'enſuit qu'il ne peut recourir au pouvoir des bons ou des mauvais Anges, pour éluder ou pour affoiblir la preuve des miracles.

Ce que j'ai dit juſqu'à préſent eſt d'autant plus démonſtratif, que j'ai pour moi, & c'eſt ma quatrième aſſertion générale, le ſentiment unanime

de tous les peuples de la terre. Car, qu'ont-ils penſé de tous les tems, & que penſent-ils encore, par exemple de la réſurrection d'un mort, opérée à la ſuite de l'invocation de Dieu appelé en témoignage ? N'eſt-ce pas-là un de ces prodiges qui a toujours entraîné comme néceſſairement le concert de tous les hommes à y reconnoître la voix de Dieu ? On a pu endurcir ſon cœur contre un miracle de cette eſpèce, mais jamais on n'eſt venu à bout d'aveugler entièrement ſon eſprit : on a pu conteſter le fait, quelque avéré qu'il fût, mais en le ſuppoſant conſtaté, on ne l'a jamais regardé que comme l'ouvrage & la voix de celui qui tient entre les mains les clefs de la vie & de la mort ; & s'il s'eſt trouvé quelqu'un ou aſſez dépourvu de raiſon, ou aſſez rempli d'impudence pour oſer le nier, ſon cœur dans le même tems démentoit ſa bouche ; il étoit convaincu, mais il n'étoit pas converti. Ce ſeroit deshonorer l'humanité, que d'inſiſter plus long-tems ſur la preuve d'une vérité de cette nature.

Le Déiſte n'eſt donc pas fondé en raiſon, lorſqu'il prétend anéantir la preuve des miracles opérés en confirmation de la divinité de la Révélation, quand les faits appellés miraculeux ſont moralement conſtatés, autant que peut l'être un fait, ſur le principe qu'on ne connoît pas toute

l'étendue des forces de la nature ; ce qu'il me ſemble que j'ai prouvé : il me reſte à faire voir qu'il y a des moyens ſuffiſans de diſtinguer les vrais miracles des faux miracles.

Si la définition que j'ai donnée du miracle eſt juſte, elle doit porter les caractères diſtinctifs des vrais miracles d'avec les faux miracles. Ce principe eſt une des premières régles du raiſonnement, parce que toute bonne définition, comme on l'enſeigne dans l'Ecole, doit convenir *omni & ſoli*, c'eſt-à-dire, à toute la choſe définie & à la ſeule choſe définie. L'embarras n'eſt pas pour l'extenſion, mais pour l'exception. Car on conçoit aiſément que la définition que j'ai apportée embraſſe aſſez tous les miracles qui ont force de preuves ; mais n'embraſſe-t-elle pas auſſi de faux miracles ? C'eſt ce dont il eſt principalement queſtion.

On a dû comprendre par ma définition, & par le développement que j'en ai fait, que tout vrai miracle renferme deux notoriétés ; une notoriété de fait, & une notoriété de droit : notoriété de fait, qui entraîne une unanimité morale pour aſſurer & l'exiſtence & la fin de l'événement, & l'invocation de Dieu appellé en témoignage : notoriété de droit, qui entraîne une unanimité morale, pour aſſurer que l'événement eſt au-deſſus des forces connues de la nature.

Or, je prétends que cette double notoriété eſt inſéparable d'une troiſième que j'appelle notoriété de diſtinction, parce qu'elle entraîne dans l'eſprit de tous ceux qui reconnoiſſent, l'exiſtence, l'unité & la Providence de Dieu, une unanimité morale pour diſtinguer le vrai miracle d'avec le faux miracle.

Choiſiſſons pour exemple le paſſage de la mer rouge par les Iſraélites. Déja ce peuple indocile murmuroit, parce que ſe voyant pourſuivi par les Egyptiens, il croyoit ſa défaite certaine. Moïſe s'adreſſe au Seigneur, *quid clamas ad me?* & en même tems il annonce les prodiges que le Dieu des armées va opérer pour la délivrance de ſon peuple : *State & videte magnalia Domini quæ facturus eſt hodie.* L'invocation de Dieu, la fin de l'événement, rien ne peut être plus notoire ; l'événement même ne l'eſt pas moins. Moïſe étend la main, & la mer ſe diviſe ; & en ſe diviſant, les eaux ſéparées forment à droite & à gauche comme un mur fixe & ſolide pour laiſſer un paſſage ſec & libre aux Iſraélites : *Cùmque extendiſſet manum ſuper mare, abſtulit illud... Erat enim aqua quaſi murus à dextrâ eorum & lævâ.* C'eſt en préſence de près de ſix cens mille hommes en état de porter les armes, ſans compter les femmes & les enfans, que ce prodige s'opère. Rien ne manque donc à la noto-

Exod. XIV, 15.

Ibid. 13.

Ibid. 21, 22.

Ibid. III, 37.

riété du fait & en lui-même, & dans ſes circonſtances. Ce que Moïſe avoit annoncé paroît ſi prodigieux, qu'avant & après l'exécution il ne vient à l'eſprit de perſonne de douter ſi c'eſt-là un événement fort au-deſſus des forces connues de la nature. Auſſi les enfans d'Iſraël commencerent-ils tous alors à rendre leur confiance au Seigneur & à ſon ſerviteur Moïſe : *Ibid.* XIV, 31. *Crediderunt Domino & Moïſi ſervo ejus.* Voilà encore la notoriété de droit bien conſtatée. Qu'arrive-t-il en conſéquence ? L'hiſtoire nous l'apprend ; & c'eſt que cette double notoriété de droit & de fait conduit à une troiſième notoriété de diſtinction, en vertu de laquelle tout Iſraël célèbrera éternellement la mémoire de ce prodige, comme d'un prodige tout ſurnaturel & tout divin.

Qu'on parcoure les autres miracles rapportés dans l'Ecriture, & par-tout on y verra les mêmes caractères : les plaies de l'Egypte, la manne du déſert, l'eau du rocher, la punition de Coré, Dathan & Abiron, la diviſion & la ſuſpenſion des eaux du Jourdain, le renverſement des murs de Jérico, la guériſon de l'aveugle né de l'Evangile, cinq mille hommes nourris & pleinement raſſaſiés dans le déſert avec cinq pains & deux poiſſons, la fille de Jaïre & le Lazare reſſuſcités, la guériſon ſubite & parfaite du boiteux

Exod. VII. VIII. IX. X. XI.
Ibid. XVI. XVII.
Num. XVI.
Joſué III. *Joſ.* VI. *Jean.* IX.

des Actes des Apôtres par saint Pierre, Elymas frappé d'aveuglement par saint Paul; miracles de grâce, miracles de terreur, tous sont revêtus des conditions décisives qui doivent déterminer les vrais miracles. *Matt. xiv. Marc. v. Jean. xi. Acte iii. Acte xiii.*

Peut-on rien dire d'approchant, quand il s'agit des prodiges du prétendu Prophète de l'Alcoran ? Qui est-ce qui a été témoin des conversations familières qu'il suppose avoir eues avec l'Ange Gabriel ? Qui est-ce qui l'a suivi dans son voyage nocturne de la Mecque à Jérusalem, & de-là au Ciel ? Qui est-ce qui a vu les arbres & les pierres se courber par respect en sa présence ? Quels sont les noms, & quelle est l'autorité de ceux qui ont déposé l'avoir vu partager la Lune en deux ? Fables grossières destituées de toute preuve & souverainement ridicules ; c'est tout ce que présentent les prétendus miracles de Mahomet. D'ailleurs, quelle est la fin de ces miracles supposés, & pour la plupart si extravagans de leur nature ? fin impie & contradictoire, puisqu'ils ont pour objet de détruire une Religion antérieurement fondée sur des miracles certains & certainement divins.

On m'arrête, & en abandonnant les folles imaginations de l'Auteur de l'Alcoran au souverain mépris qu'elles méritent, on m'oppose les prodiges des Magiciens de Pharaon. Du côté de Moïse & du côté des Magiciens, c'est, dit-on,

un combat de miracles : la baguette de Moïſe eſt changée en ſerpent, les baguettes des Magiciens le ſont également ; Moïſe convertit l'eau en ſang, les Magiciens la convertiſſent auſſi ; Moïſe ſuſcite un eſſain prodigieux de grenouilles qui inondent toute l'Egypte, les Magiciens en ſuſcitent un autre.

Quand on raiſonne ainſi, on perd de vue le premier & le véritable état de la queſtion. En effet, la controverſe préſente, telle qu'elle eſt établie dans ma propoſition, roule uniquement entre un Déiſte qui admet une Religion naturelle, & un homme qui admet de plus la Révélation. Or, les Egyptiens étoient Idolâtres, & par conſéquent cette controverſe leur eſt en un ſens étrangère, & elle ne doit être qu'entre vous & moi qui croyons un Dieu, un Dieu unique & une Providence : mais dans ce cas, quelle difficulté peut-elle ſouffrir ?

Quelle difficulté, replique-t-on ? la voici : c'eſt qu'il s'enſuivroit que c'eſt envain que Dieu auroit opéré des miracles par Moïſe, puiſque les Egyptiens étant Idolâtres, ne pouvoient pas les diſtinguer des faux prodiges des Magiciens. Il s'enſuivroit encore que les miracles ne pourroient contribuer en rien à la propagation de l'Evangile dans les pays infidèles.

Non, ce qu'on dit là ne s'enſuit nullement,

& il eſt aiſé de le démontrer. Car, 1°. quand les miracles de Moïſe auroient été inutiles aux Egyptiens, ils ne l'auroient pas été au Peuple de Dieu, qui en avoit beſoin pour s'aſſurer de plus en plus de la vérité de la miſſion de ſon conducteur; & qui croyant l'exiſtence, l'unité & la Providence de Dieu, pouvoit très-aiſément diſtinguer les vrais miracles des faux miracles. 2°. Il ne tenoit qu'aux Egyptiens de profiter des mêmes miracles; car il étoit impoſſible que la vue de tant de prodiges de la part de Moïſe, & de prodiges bien ſupérieurs à ceux des Magiciens, ne dût exciter dans eux quelques doutes ſalutaires, & préparer ainſi leurs eſprits à reconnoître un Dieu unique & ſa Providence. Que dis-je? Il eſt évident par le Texte ſacré même, que c'eſt en effet ce qui arriva au moins en partie: oui, dit Pharaon a erré à la vue du ſeptième prodige, j'ai encore péché: le Seigneur eſt juſte: moi & mon peuple ſommes des impies: *Peccavi etiam nunc: Dominus juſtus: ego & populus meus impii.* Si les mirales ne donnoient pas aux Egytiens une conviction complette de l'unité & de la Providence de Dieu, ils faiſoient au moins naître des doutes bien grands & bien fondés contre le pouvoir & la pluralité de leurs Dieux. S'ils avoient ſuivi cette veine heureuſe, rien avec la grâce du Seigneur n'auroit été plus ſimple que le paſſage du

Exod. IX, 27.

doute à la connoiſſance de l'unité de Dieu & de ſa Providence ; & la diſtinction des vrais miracles de Moïſe d'avec les faux miracles des Magiciens, auroit brillé à leurs yeux dans tout ſon éclat. Leur crime fut d'avoir négligé une occaſion ſi précieuſe ; mais les deſſeins du Seigneur n'en eurent pas moins leur exécution par rapport à ſon peuple, puiſque l'Egypte forcée par les plaies terribles, réitérées & miraculeuſes dont elle fut frappée, accorda enfin aux enfans d'Iſraël la liberté d'aller ſacrifier dans le déſert.

Je conçois qu'on peut repliquer qu'il reſte toujours un embarras ſur la manière de diſtinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles, ſi ce n'eſt point par rapport aux Déiſtes, qui admettent une Religion naturelle, au moins par rapport aux Idolâtres.

Quoique cette difficulté ſoit étrangère à mon deſſein, je veux bien néanmoins y ſatisfaire par occaſion ; & je dis que, quand le Seigneur, dans les jours de ſa miſéricorde, envoie à des peuples Idolâtres ſes Miniſtres, avec le pouvoir d'opérer des miracles en ſon nom, l'inſtruction précède, accompagne & ſuit les miracles, comme les miracles excitent une attention particulière à l'inſtruction. Or, à la faveur de l'inſtruction autoriſée par les miracles, & encore plus à la faveur de la grâce intérieure qui éclaire les eſprits

& qui touche les cœurs, on arrive bientôt à la connoiſſance de l'unité & de la Providence de Dieu, comme je l'ai déja dit, & on ſe trouve au moins dans le cas des Déiſtes qui admettent une Religion naturelle ; & conſéquemment, de même que je l'ai encore obſervé, on a tout ce qu'il faut pour diſtinguer les vrais miracles d'avec les faux miracles.

Ajouterai-je encore que dans le cas propoſé, les miracles des Miniſtres du Seigneur ont une telle ſupériorité ſur tout ce que Dieu peut permettre aux Démons d'opérer, qu'en éclairant l'eſprit, ils diſſipent les préjugés d'une éducation ſuperſtitieuſe, & ils portent avec eux les caractères diſtinctifs qui leur ſont propres ; de manière que par une ſcience de ſentiment, ſi j'oſe ainſi parler, plutôt que par une ſcience de raiſonnement, on ne peut manquer de s'y rendre, & ils produiſent en même tems une ſécurité auſſi ferme qu'elle eſt douce & tranquille : à peu près comme la lumière du ſoleil qui ſe manifeſte par elle-même, & ſans qu'il ſoit beſoin de rien autre choſe pour la bien diſtinguer d'une fauſſe lueur ou d'une lumière équivoque. Je n'avance ici rien que l'expérience de tous les tems n'ait confirmé.

N'eſt-ce pas ainſi en effet, que les miracles des Apôtres & des hommes Apoſtoliques ont contribué à donner à tant de peuples Idolâtres la con-

noiſſance du vrai Dieu, de ſon unité, de ſa Providence, & à les convaincre enſuite directement de la divinité de la Religion révélée qu'on leur annonçoit?

N'eſt-ce pas ce qui les a déterminés à tirer la concluſion que tira la veuve de Sarephta, lorſqu'elle vit ſon fils reſſuſcité par Elie, à la ſuite de l'invocation de Dieu, & à s'écrier avec elle : je connois maintenant par le prodige que vous venez d'opérer, que vous êtes un homme de Dieu, & que la parole du Seigneur eſt véritablement dans votre bouche? *Nunc in iſto cognovi, quoniam vir Dei es tu, & verbum Domini in ore tuo verum eſt.* Car, il n'y a que Dieu, & le Dieu que vous nous annoncez, qui puiſſe opérer un pareil miracle, puiſque parmi nous jamais nous n'avons rien vu, ni entendu parler de rien de ſemblable : *Nemo enim poteſt hæc ſigna facere, quæ tu facis, niſi fuerit Deus cum eo.*

III. Reg. XVII, 24.

Joan. III, 2.

N'eſt-ce pas la même concluſion que tira Naaman le Syrien, à l'occaſion d'un miracle d'un ordre bien inférieur opéré ſur lui, je veux dire, à l'occaſion de la guériſon de ſa lèpre? Son premier mouvement ne fut-il pas de s'écrier : je ſçais maintenant, & il eſt vrai, qu'il n'y a pas ſur la terre d'autre Dieu véritable que le Dieu d'Iſraël? *Verè ſcio quòd non ſit alius Deus in univerſâ terrâ, niſi tantùm in Iſraël.*

IV. Reg. V, 15.

N'eſt-ce pas de la ſorte que s'opéra la converſion de Sergius Proconſul pour les Romains dan l'iſle de Paphos, à la vue du miracle par lequel ſaint Paul frappa d'aveuglement Elymas ou le Magicien Bar-Jéſu, qui vouloit traverſer les projets de la miſéricorde du Seigneur ſur les Gentils ? *Tunc Proconſul cùm vidiſſet factum, credidit admirans ſuper doctrina Domini.* Act. XIII, 14.

La raiſon de cette efficace particulière des miracles par rapport aux Idolâtres, eſt qu'il y a communément dans eux plus d'ignorance que d'orgueil & de malice; au lieu que dans les Déiſtes, il y a communément plus d'orgueil & de malice que d'ignorance. On n'eſt Idolâtre que par le malheur de ſa naiſſance ou de ſon éducation; on ne devient Déiſte que par un égarement licencieux de raiſon ou de contagion.

Citez à préſent les guériſons qu'on ſuppoſe avoir été opérées dans le Temple d'Eſculape; produiſez la liſte interminable des prodiges que raconte Tite-Live, celle des prétendus miracles de Simon le Magicien, des Empereurs Veſpaſien & Adrien, d'Apollonius de Tyane dans le Roman de ſa vie; n'oubliez aucun des événemens extraordinaires qu'on prête aux Thaumaturges de l'Antiquité profane; rapprochez-les des règles que contient la définition, & vous verrez avec la dernière évidence, qu'il n'en eſt aucun qui puiſſe ſoutenir

cette épreuve. Outre que la plûpart des faits ne ſont rien moins que conſtatés, l'invocation du Dieu unique qu'on doit adorer ne ſe trouve nulle part dans le Paganiſme : ou, ſi Dieu intervient, comme dans l'exemple de Balaam, alors & uniquement alors le miracle ſera réel & véritablement divin, quoique opéré par le miniſtère d'un très-méchant homme, tel que l'étoit Balaam Prêtre des faux Dieux.

Num. xxi, xxiii, xxiv.

Mais, que doit-on penſer de l'évocation de Samuel par la Pithoniſſe d'Endor? Je ne rapporterai pas les différentes opinions des Commentateurs, qu'on trouvera recueillies & balancées dans la diſſertation du R. P. Dom Calmet ſur l'apparition de Samuel à Saül ; & il me ſuffira de dire, 1°. que c'eſt-là un prodige auſſi étonnant qu'il eſt inconteſtable ; 2°. qu'il n'y a nulle vraiſemblance que la Pythoniſſe y ait eu d'autre part que la volonté d'exercer la plus ſacrilège de toutes les profeſſions ; mais que Dieu permit, à cette occaſion, que Samuel même après ſa mort fît encore auprès de Saül l'office de Prophête ; 3°. qu'on ne peut rien conclure de ce fait contre les règles établies pour diſtinguer les faux miracles d'avec les vrais miracles.

I. Reg. xxviii.

Ce que j'ai dit des vrais miracles en général, convient également aux Prophéties. C'eſt une voie particulière dont Dieu ſe ſert pour ſe manifeſter aux créatures & leur notifier ſes volontés.

Si la Prophétie eſt certaine, ſi l'événement prédit eſt de nature à ne pouvoir pas avoir été prévu par aucune induſtrie humaine ; ſi c'eſt au nom de Dieu qu'on parle, ſi la Prophétie a pour objet une vérité qu'on annonce comme étant émanée de Dieu, ce genre de miracles ayant tous les caractères des autres miracles qui ont une force légitime de preuve, on ne peut ſe diſpenſer de le regarder comme étant vrai, divin & déciſif.

L'Incrédule n'eſt donc plus en droit d'oppoſer les faux miracles aux véritables ; il n'eſt plus en droit de dire : comment ajouter foi aux miracles, tandis que nous en voyons publier tous les jours ſous nos yeux qui ne ſont rien moins que prouvés ; qui n'en ont que l'apparence, ou qui ne ſont même évidemment que l'ouvrage de l'impoſture ? Car, outre qu'on a des règles sûres pour diſtinguer les faux miracles des véritables, n'eſt-ce pas comme ſi je diſois : comment connoître des vertus véritables, tandis que dans le monde, dans le Sanctuaire, dans le cloître même, on voit tant de vertus applaudies & qui ne ſont rien moins que réelles, qui n'en ont que l'apparence, & qui ſont même évidemment l'ouvrage de l'hypocriſie ? Il n'eſt perſonne qui ne replique : ce que vous dites peut bien prouver que les vraies vertus ſont rares, & qu'il faut y regarder de près avant que de les canoniſer ;

mais il eſt ſouverainement injuſte d'en conclure qu'il n'y a pas de vraies vertus. Au contraire, les fauſſes vertus ſuppoſent qu'il y en a de véritables, comme la fauſſe monnoie ſuppoſe qu'il y en a de vraie. C'eſt ainſi que les faux miracles, bien loin de détruire & de faire évanouir les vrais miracles, ſuppoſent plutôt qu'il y en a de cette dernière eſpèce.

Je ſçais qu'il n'eſt pas donné à tout le monde d'avoir un eſprit juſte ; mais il n'eſt permis à perſonne de manquer de droiture : or, voilà ce qui arrive aux Incrédules. Ils ſont communément les plus ardens à donner cours aux faux miracles & à les faire valoir, parce qu'ils ſçavent parfaitement bien que ces faux miracles ſe décréditent enfin ; & ils en prennent occaſion de décréditer & de nier même abſolument tous les miracles : en quoi ils ne raiſonnent ni en honnêtes gens, ni en Philoſophes.

Je n'ai eu juſqu'ici affaire qu'à l'Incrédule, & le Fidèle demande auſſi le moyen de diſtinguer les faux miracles d'avec les véritables. Je réponds que le moyen que j'ai propoſé, eſt commun à l'un & à l'autre. Il eſt vrai que le Fidèle a le privilège d'en avoir un tout particulier, & qui ne ſçauroit avoir un plus haut degré de certitude. Quoique cette queſtion par rapport au Fidèle ne paroiſſe ici qu'être incidente, je vais

néanmoins la traiter avec le plus de préciſion qu'il me ſera poſſible.

Mais avant que d'y entrer, je fais deux obſervations : la première eſt, que le don des miracles a été promis par Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe, & non pour un tems limité, mais pour un tems indéfini, ainſi qu'il eſt dit au chapitre XVI de l'Evangile ſelon ſaint Marc. Pour ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils opèreront : ils chaſſeront les démons par l'invocation de mon nom ; ils parleront les langues qui leur étoient inconnues ; ils manieront les ſerpens ; & s'il leur arrive de boire quelque liqueur mortelle, ils n'en reſſentiront aucune atteinte ; ils impoſeront les mains aux malades, & les malades ſeront guéris : *Signa autem eos qui crediderint, hæc ſequentur : in nomine meo Dæmonia ejicient, linguis loquentur novis : ſerpentes tollent : & ſi mortiferum quid biberint, non eis nocebit : ſuper ægros manus imponent, & benè habebunt.* *Marc.* XVI, 17. 18. La ſeconde obſervation eſt, que Jeſus-Chriſt a auſſi annoncé qu'il s'éleveroit dans ſon Egliſe de faux Prophètes & de faux Thaumaturges : *Exurgent enim pſeudo-Chriſti & pſeudo-Prophetæ, & dabunt ſigna & portenta ad ſeducendos, ſi fieri poteſt, etiam electos.* *Marc.* XIII, 23. Mais le Sauveur adorable a pourvu abondamment à ce que l'humble Fidèle pût toujours ſe garantir de la ſé-

duction à la faveur du moyen particulier qu'il lui a laiſſé.

Quel eſt-il ce moyen ? c'eſt l'autorité de l'Egliſe même. L'Incrédule qui ne connoît pas cette Egliſe ne ſçauroit y avoir recours, & il eſt obligé de s'en tenir à la voie de l'examen : mais le Fidèle a un tout autre avantage. Car, dès qu'il connoît l'Egliſe, 1°. il eſt sûr, & il s'enſuit que ſans autre examen, tout miracle qui combat dans un ſeul point la foi de l'Egliſe, eſt un faux miracle. La raiſon n'en ſçauroit être plus évidente, parce que Dieu ne peut ſe contredire lui-même, *negare ſeipſum non poteſt* ; & il ſe contrediroit évidemment, ſi par un vrai miracle il atteſtoit une vérité contradictoire à une autre vérité. 2°. C'eſt que le Fidèle trouve dans l'infaillibilité de l'Egliſe un préſervatif sûr contre toute eſpèce d'erreur en matière de foi, de mœurs & de culte.

Mais, dira-t-on, ſi les miracles prouvent l'Egliſe, ſi les miracles ſont même néceſſaires pour la faire connoître, comment peut-il appartenir à l'Egliſe de prononcer ſur les miracles ? Ce raiſonnement n'eſt pas nouveau, c'eſt celui des hérétiques de tous les ſiècles : mais il eſt ſéduiſant ; les Pères y ont répondu avec ſolidité, & c'eſt après eux que je vais y répondre.

Je conviens donc que les miracles ont été & ſont encore néceſſaires juſqu'à un certain point

pour faire connoître l'Egliſe. Mais par rapport à qui ? ils ont été néceſſaires par rapport à la Synagogue : les oracles des Prophètes qui lui étoient confiés, lui annonçoient un Meſſie ; l'accompliſſement des Prophéties ſelon l'ordre des tems, préparoit les eſprits à reconnoître dans Jeſus-Chriſt ce Meſſie ; les miracles de ce Dieu-Homme devoient achever & conſommer la conviction, & même au défaut d'un guide infaillible diſtingué du Meſſie, ils étoient pour cela néceſſaires.

Les miracles ont été néceſſaires pour faire connoître l'Egliſe : par rapport à qui encore ? ils l'étoient, & ils le ſont à-peu-près également aujourd'hui par rapport aux Gentils élevés dans le Paganiſme. En effet, vous leur prêchez une Religion qui, toute véritable qu'elle eſt, leur propoſe des myſtères, & des myſtères très-profonds à croire : un Dieu qui s'incarne dans le ſein d'une Vierge, un Dieu qui expire au milieu des ſupplices les plus cruels & les plus infamans, & un Dieu néanmoins qu'il faut adorer. La raiſon donne-t-elle des reſſources pour perſuader de pareils myſtères ? Non, ſans doute ; Dieu néceſſite-t-il l'homme au point d'entraîner ſon conſentement ? mais la Foi, pour être méritoire, doit être libre ; elle n'eſt même digne de Dieu, elle n'eſt glorieuſe à Dieu qu'autant qu'elle eſt libre. Dans cette ſituation, le Gentil

n'a-t-il pas droit de vous demander quelque prodige qui puisse & qui doive le convaincre que vous êtes avoué du Dieu que vous lui avez fait connoître, & au nom de qui vous dites que vous avez été envoyé ? *Volumus à te signum videre.* Cela ne sçauroit être douteux, & jamais Dieu fidèle dans ses promesses ne permit que les miracles manquassent au besoin à ses Ministres; il semble même qu'il ait voulu les rendre à cet égard dépositaires de sa toute-puissance, afin d'ôter toute excuse même apparente, à ceux qui refuseroient de reconnoître son Eglise à la faveur d'une lumière si vive, si pure & si brillante.

Matt x 1, 38.

M. Vernet dans son *Traité de la vérité de la Religion Chrétienne*, est à ce sujet d'un sentiment tout-à-fait contraire à ce que je viens d'avancer : *A l'égard des Nations*, dit-il, *qui ne connoissent pas encore l'Evangile, on peut le leur annoncer sans avoir besoin de nouveaux miracles, & cela en leur fournissant la preuve des miracles antérieurs*, &c. Mais ce sçavant homme me permettra de repliquer que la même raison, qui de son aveu prouve la nécessité des miracles pour l'établissement de l'Evangile, prouve également la nécessité des miracles dans le cas proposé. *On voit par-là*, ce sont ses paroles, *qu'ils* (les miracles) *étoient nécessaires pour l'établissement de la Loi Judaïque*, &

Sect. VII. *des* 11 *miracles, chap.* 26. *p.* 431.

Ibid pag. 426-427.

& qu'ils ne l'éoient pas moins dans la publication de l'Evangile, puiſqu'il s'agiſſoit d'apporter au monde une ſageſſe que le monde n'avoit point connue. Or, dans un pays infidèle où on va annoncer pour la première fois l'Evangile, *il s'agit également d'apporter une ſageſſe qu'on n'y a pas connue.* Mais, répond l'Auteur, il ſuffit pour cet effet de fournir *à ces peuples la preuve des miracles antérieurs.* Si cela ſuffit, les miracles des Apôtres n'étoient pas non plus néceſſaires pour la propagation de l'Evangile, parce qu'il devoit ſuffire aux Apôtres de fournir *la preuve des miracles antérieurs* de Jeſus-Chriſt, & ſur-tout de celui de ſa Réſurrection glorieuſe & triomphante. Quelque ſcandaleuſe que ſoit cette conſéquence, M. Vernet ne paroît pas en diſconvenir; & même, à examiner de près la manière dont il s'explique, on a droit de conclure que, ſelon ſa façon de penſer, non-ſeulement les miracles des Apôtres n'étoient pas néceſſaires, mais encore qu'ils étoient fort inutiles. *Après Jeſus-Chriſt*, dit-il, *il n'y a plus de Prophète à attendre; ſa miſſion fait la clôture de tout. A quoi bon de nouveaux miracles quand il n'y a plus de nouvelles lumières à nous donner?* Mais dans ce cas, que devient la promeſſe de Jeſus-Chriſt dans les paroles que j'en ai déja citées? *Pour ceux qui croiront, voici les miracles qu'ils opéreront: ils chaſſeront les démons par* Ibid. p. 424.

l'invocation de mon nom : ils parleront les langues qui leur étoient inconnues : ils manieront les ſerpens : & s'il leur arrive de boire quelque liqueur mortelle, ils n'en reſſentiront aucune atteinte : ils impoſeront les mains aux malades, & les malades ſeront guéris. On voit bien que le but de M. Vernet, non pas dans les Chapitres 22, 33, 24, où il refute ſi ſolidement des fables & des ſupercheries publiées ſous le nom de miracles, mais dans le chapitre 25, d'où ſont tirées les paroles que j'ai citées, eſt de combattre la perpétuité du don des miracles dans la ſeule & véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, je veux dire l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine ; mais en cela il raiſonne en bon Proteſtant, qui ſe montre, comme il parle ailleurs, en vrai Socinien qui ſe cache.

Sect. IV. chap. 7. du myſtère de la Trinité. Penſées ſur les miracels.

Les miracles, dit M. Paſcal, *ont ſervi à la fondation & ſerviront à la continuation de l'Egliſe, juſqu'à l'Antechriſt, juſqu'à la fin.*

Si l'on prétendoit que les paroles où Jeſus-Chriſt, dans S. Marc, promet à ſon Egliſe le don des miracles, ne doivent pas s'entendre de la perpétuité de ce don ; nous avons dans S. Jean un autre texte qui contient la même promeſſe, & qui, par le contexte, emporte la promeſſe de la perpétuité du don des miracles dans l'Egliſe, & l'un doit ſervir de commentaire à l'autre. En vérité, en vérité, je vous le dis, *ce ſont les paroles de J. C.*, celui qui

croit en moi opérera les prodiges que j'opère, & des prodiges plus grands encore, parce que je vais à mon Père : *Amen, amen, dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, & ipſe faciet, & majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado.* *Joan. XIV, 12.* C'eſt-à-dire, que mon aſſiſtance du haut du ciel, pour opérer des miracles au beſoin & dans le tems convenable, *tempore ad id idoneo*, dit Tirin, ne vous abandonnera jamais, parce que je vais à mon Père, *quia ego ad Patrem vado ;* & que mon Père, à ma priere, vous communiquera la vertu de l'Eſprit ſaint, & l'Eſprit ſaint lui-même, afin qu'il demeure TOUJOURS avec vous : *Et ego rogabo Patrem, & alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiſcum IN ÆTERNUM.* Soyez donc ſûrs que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom vous ſera accordé : *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam ;* afin que le Père ſoit glorifié dans le Fils, non pas préciſément de cette gloire que lui procure la ſanctification des ames ; mais encore plus particulièrement de celle que lui procurent les miracles qui conduiſent à ſa connoiſſance, ou qui la rendent plus parfaite, *ut glorificetur Pater in Filio ;* & voilà pourquoi l'Eſprit ſaint, que mon Pere vous enverra, demeurera, non pas paſſagèrement, mais TOUJOURS avec vous, afin que vous ſoyiez ſes inſtrumens pour opérer des prodiges encore plus grands que

Tir. in hunc locum Joan.

Joan. Ib. v. 16.

Id. ibid. v. 13.

Id. ibid.

ceux que j'ai opérés moi-même : *Ut maneat vobiſcum* IN ÆTERNUM.

Je pourrois encore ajouter ce que dit le Sauveur dans ſaint Marc : *Ayez la foi de Dieu. En vérité, je vous le dis, que quiconque dira à cette montagne de s'enlever & de ſe tranſporter dans la mer, l'événement arrivera, s'il n'héſite pas dans ſon cœur, & s'il croit que tout ce qu'il dit ſe fera. C'eſt pourquoi je vous le dis, croyez que tout ce que vous demanderez dans la prière, vous le recevrez, & qu'il vous arrivera.*

Marc. xi, 22, 23, 24.

On ſçait que les promeſſes de Jeſus-Chriſt, qui par leur nature ne ſont pas reſtreintes à la perſonne des ſeuls Apôtres, ſont faites à l'Egliſe entière. Or, la promeſſe du don des miracles, contenue dans le premier texte, eſt auſſi générale pour ceux qui croiront à la prédication de l'Evangile, que l'ordre d'annoncer l'Evangile eſt général pour tous les Miniſtres de l'Egliſe : car ces deux choſes ſe ſuivent, & ſont liées dans le contexte. La promeſſe du don des miracles, contenue dans le ſecond & dans le troiſième texte, eſt auſſi perpétuelle que l'aſſiſtance de l'Eſprit-Saint, & l'efficacité de la prière bien faite doivent être perpétuelles dans l'Egliſe, comme le prouve également le contexte de ces deux endroits. Donc la promeſſe du don des miracles n'eſt pas reſtreinte aux ſeuls Apôtres, ou au

ſeul tems des Apôtres ; donc la promeſſe du don des miracles eſt la promeſſe de la perpétuité de ce don dans l'Egliſe.

Il eſt impoſſible, entre gens qui admettent l'Evangile, d'éluder la force de ces textes, ſans détruire tous les principes du raiſonnement reçus en pareille matière. Auſſi tous les Pères & tous les Docteurs de l'Egliſe ont-ils toujours reconnu dans ces trois textes la perpétuité du don des miracles promiſe à l'Egliſe ; & en conſéquence les Controverſiſtes n'ont pas balancé à la donner pour une des marques diſtinctives & caractériſtiques de cette unique & véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Du reſte, l'événement s'accorde avec la promeſſe ; car le don des miracles a toujours été un don ſubſiſtant dans l'Egliſe, & ce n'eſt pas, comme nous le reprochent les Hétérodoxes, ſur la foi de quelques Légendaires trop crédules que nous nous fondons, mais ſur la foi d'un Livre divin, tel que celui des Actes des Apôtres ; ſur la foi de Tertullien, de S. Baſile, de S. Athanaſe, d'Euſèbe de Céſarée, de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Auguſtin ; & par rapport aux ſiècles poſtérieurs, c'eſt ſur la foi des monumens les plus authentiques, & à la ſuite de l'examen le plus ſévèrement critique, en vertu duquel on a donné & on donne encore l'excluſion à tout ce qui, en fait de miracles, n'eſt pas revêtu de tous

ce qu'on peut deſirer pour compléter des preuves ſouveraines au premier degré.

Qu'on produiſe rien de pareil, ou même d'approchant, dans aucune Communion ſéparée de l'Egliſe Romaine; on a quelquefois eu la témérité ſacrilège de vouloir l'eſſayer, ainſi que l'aſſure Tertullien. Mais, dit ce Père, tandis que les vrais Fidèles armés de la vertu de Dieu dont ils étoient les Miniſtres, rendoient la vie aux morts; les Sectes ſéparées de l'Egliſe ne pouvoient réuſſir qu'à donner la mort à ceux qui étoient vivans : *Illi enim de mortuis vivos faciebant, iſti de vivis mortuos faciunt.* Depuis Tertullien ces miracles diaboliques ſe ſont renouvelés, & l'on peut conſulter ce qu'écrit à ce ſujet Jérôme Bolſec, au Chapitre XIII de la Vie de Calvin.

De præſcript. hæret. c. 30.

Cependant cette chaîne non interrompue de miracles dans l'Egliſe Catholique, & non pas de miracles meurtriers comme dans les Sectes hérétiques, mais de miracles ſalutaires & pour les corps & pour les ames, en même tems qu'elle fait voir l'accompliſſement exact des promeſſes de Jeſus-Chriſt à cet égard, n'offre-t-elle pas également un corps de défenſe toujours nouveau & toujours invincible pour la vérité & la divinité de la Communion Romaine. Dans la ſuite des ſiècles, comme dans les premiers tems, même doctrine, pour la confirmation de laquelle

ſont opérés ces prodiges. Dans la ſuite des ſiècles, comme dans les premiers tems, même ſociété, je veux dire celle de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, où ſubſiſte excluſivement & ſans interruption ce don des miracles, non pas dans tous les particuliers, mais dans le corps.

Les miracles des premiers tems n'ont pas beſoin d'être fortifiés; mais que le concert des derniers avec les premiers, que la continuité non interrompue de ce don des miracles, que ces deux points de vue rapprochés réuniſſent admirablement tout ce qu'on peut deſirer pour éclairer, de la manière la plus ſenſible & la plus frappante, le corps entier de la Religion; ſi, à la vue des miracles des derniers tems, ma Raiſon ſe croit en droit d'entrer dans une ſage défiance à cauſe d'un merveilleux, qui ſouvent éblouit plus qu'il n'éclaire, cette défiance eſt tempérée à la vue des miracles des premiers tems, dont je ne puis douter, & je vois qu'il ne me reſte qu'à m'aſſurer de la vérité des faits nouveaux par un examen légitime. Si, au contraire, les miracles des premiers tems trouvent naturellement dans moi une créance difficile, ou à raiſon de leur nature, ou à raiſon de la difficulté des preuves qui pourroient ſe perdre dans l'obſcurité des ſiècles reculés, les miracles des

derniers tems, étant de même nature, & me trouvant à portée d'en examiner les preuves, quant à l'exiſtence des faits, me rendent de plus en plus croyables les miracles des premiers tems. Ainſi, tout s'accorde, tout ſe ſoutient, tout s'appuie; l'économie de ma Foi ſe développe, la ſucceſſion des tems me fournit une ſucceſſion nouvelle de preuves toujours ſubſiſtantes de l'indéfectibilité de l'Egliſe Romaine, & de l'aſſiſtance perpétuelle que Jeſus-Chriſt lui a promiſe: *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus, uſque ad conſummationem ſæculi.*

Matt. XXVIII, 20.

Les Hétérodoxes, en ne voulant pas ſe laiſſer condamner par l'aveu que la perpétuité du don des miracles réſide dans l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, veulent-ils donc conſentir à enlever à la Religion Chrétienne, dont ils ſe diſent les zélés partiſans, un triomphe que lui aſſure de plus en plus la relation réciproque, naturelle & ſi bien fondée des miracles des derniers tems avec ceux des premiers tems, & des tems intermédiaires? Quand le Déiſte, qui ne veut pas de Religion révélée, dira à l'Hérétique ſéparé de la Communion Romaine: Vous ne voulez pas vous rendre aux preuves des miracles des derniers tems, pourquoi voulez-vous que je me rende aux preuves des miracles des premiers tems? Car enfin, c'eſt de part & d'autre

la même nature d'événemens, c'eſt de part & d'autre la même nature de preuves, c'eſt de part & d'autre le même degré de certitude morale qu'on cherche & qu'on prétend avoir trouvé. Par conſéquent, ou vous devez tout admettre, au moins tout ce qui porte le même caractère & le même degré de preuves, ou, comme moi, vous ne devez rien admettre, ni les premiers, ni les derniers miracles; & alors, ſi vous & moi nous nous trompons, notre erreur ſera au moins conſéquente. Voilà comment, ſuivant la belle obſervation de ſaint Ambroiſe, toutes les erreurs, en ſe combattant mutuellement, retombent ſur elles-mêmes pour ſe détruire: *Quo licet advertere.... quemadmodum omnes Hæreſes, dum ſe impugnant, in ſe recurrant.* *S. Ambr. Apol. Davidis altera cap. 70.*

Cependant, ce qui eſt véritable par rapport au Juif & au Gentil avant leur entrée dans l'Egliſe, peut-il ſe dire du Fidèle? Le cas eſt bien différent, parce que le Fidèle a dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt un guide, une règle infaillible qui doit prévenir ou fixer ſes incertitudes, qui doit lui apprendre à diſtinguer les faux Prophètes & les faux miracles que Jeſus-Chriſt a prédits, des vrais Prophètes & des vrais miracles.

Telle eſt la réponſe que faiſoit ſaint Auguſtin, & qu'il vouloit qu'on fît aux Donatiſtes, qui prétendoient prouver par les miracles dont

ils se glorifioient, que chez eux étoit la véritable Eglise. Erreur, illusion, leur répondoit ce Père, ce n'est point par les miracles que vous viendrez à bout de me prouver que vous êtes la véritable Eglise. Etant Fidèle, comme je le suis, je connois l'Eglise indépendamment de vos miracles nouveaux; & convaincu de l'infaillibilité de cette Eglise, c'est elle à qui je soumets l'examen des miracles, & je n'ai garde de la soumettre elle-même à l'examen des miracles: *Quæcumque talia in Catholicâ fiunt, ideò sunt approbanda quia in Catholicâ fiunt; non ideò ipsa manifestatur Catholica, quia hæc in eâ fiunt.* Ces dernières paroles sont décisives.

Vouloir donc chercher de nouveaux miracles pour découvrir où est l'Eglise de Jesus-Christ, c'est rentrer dans la Gentilité païenne ou dans le Judaïsme; c'est cesser d'être Fidèle. Car, si vous êtes Fidèle, vous connoissez l'Eglise, & si vous la connoissez, qu'avez-vous besoin de nouveaux miracles pour la découvrir? *Non ideò ipsa manifestatur Catholica, quia hæc in eâ fiunt.*

Je n'ai rien dit des différentes définitions de miracles, qui ne paroissent pas s'accorder avec celle que j'ai donnée. Quoiqu'il soit plus facile de détruire que de bâtir, j'ai cru que c'étoit suffisamment combattre l'erreur, que de bien établir a vérité qui y est opposée. J'ajouterai seulement

que toute définition de miracle, & je parle toujours d'un miracle qui ait force de preuve en matière de Révélation divine, toute définition, dis-je, de miracle, contraire à celle que j'ai apportée, ou qui ne renferme pas tout ce qui y eſt contenu, eſt inſuffiſante par quelqu'endroit, & ſur-tout, parce que le plus ſouvent elle pourra s'appliquer aux faux miracles, ou, pour parler plus juſte, à des miracles qui ne ſont pas véritablement divins. Je porte ici principalement la vue ſur la définition du Docteur Clark, adoptée par M. Vernet. Il appelle miracle, *un effet contraire au cours & à l'ordre accoutumé de la nature, produit par l'intervention extraordinaire de quelque Etre intelligent ſupérieur à l'homme.* En effet, qu'on applique cette définition aux prodiges des Magiciens de Pharaon, elle s'y ajuſtera auſſi parfaitement qu'aux prodiges de Moïſe; & cela ſeul ſuffit pour démontrer qu'elle eſt défectueuſe. Le ſyſtême de M. l'Abbé Houtteville ſur les miracles, méritoit d'être réfuté, & il le fut ſolidement dès que ſon ouvrage parut.

Sect. VII. des miracles, chap. 1, p. 3.

La Religion Chrétienne prouvée par les faits, t. 1, ch. v.

Je finirai cet article par une réflexion qui me paroît bien propre à confondre les Incrédules qui n'auroient pas aſſez de droiture pour ſe rendre enfin à une évidence morale, par rapport à la matière préſente. Or, cette réflexion conſiſte en ce que je prétends, comme j'eſpère le juſtifier,

qu'il eſt impoſſible de rappeler à un ordre naturel les miracles revêtus des conditions dont j'ai parlé, ſans avoir recours à des explications forcées, abſurdes, & contre toute expérience. Quelques exemples vont en fournir la preuve.

Que diſent ceux qui veulent qu'il n'y ait rien eu de miraculeux dans le paſſage de la mer rouge par les Iſraélites ? Ils prétendent que Moïſe connoiſſoit parfaitement le pays, qu'il avoit obſervé le tems du reflux de la mer, & qu'il ſe ſervit de cette connoiſſance pour conduire les Iſraélites. En vérité, n'eſt-ce pas-là vouloir faire le bel eſprit aux dépens du ſens commun ? Car enfin, Pharaon, ſes Miniſtres, ſes Généraux, ſes Magiciens, ne connoiſſoient-ils pas le pays auſſi-bien ou même mieux que les Iſraélites ? Ne ſçavoient-ils pas également le tems du reflux de la mer ? Ne pouvoient-ils pas également ſe ſervir de ces connoiſſances pour paſſer avec ſûreté la mer rouge ?

Voyez Saurin ſur cet endroit dans ſes diſcours ſur la Bible.

On répond à cela que Moïſe avoue lui-même qu'il s'éleva un vent pour conſolider le fond de la mer. Il eſt vrai ; mais comment Moïſe a-t-il pu connoître que ce vent viendroit préciſément dans le tems du reflux ? Comment a-t-il pu le prédire ſans une Révélation ſurnaturelle ? Comment a-t-il pu annoncer, avant l'événement, que Pharaon viendroit à la pourſuite, & qu'il

ſeroit ſubmergé avec toute ſon armée ? Quand donc le fait ne ſeroit pas ſurnaturel en lui même, ne le deviendroit-il pas par ſes circonſtances ?

Auſſi les Iſraélites ne ceſſerent-ils jamais de chanter le beau Cantique que Moïſe compoſa à l'autre bord de la mer rouge. Malgré leurs murmures & leurs révoltes réitérées contre leur ſaint Conducteur, on les entendit répéter comme à l'envi : *Le Seigneur eſt le plus grand des guerriers, ſon nom eſt le Tout-Puiſſant ; il a précipité dans la mer les chariots de Pharaon & toute ſon armée.... Mais les enfans d'Iſraël ont paſſé au milieu d'elle à pied ſec*, &c. *Exod.* xv, 4, 4, 19.

Par où a-t-on tenté de faire diſparoître ce qu'il y a de miraculeux & de divin dans le renverſement des murs de Jericho au ſon des trompettes, des cors & des cris du peuple ? Par où ? Rien de plus ſimple, répond un homme, qui veut que vous l'admiriez encore comme un grand Phyſicien. Il faut, vous dira-t-il, que vous ſçachiez que le ſon en général eſt plus propre à briſer des corps durs & ſecs, que le vent le plus violent. En effet, le vent ne pouſſe qu'un air groſſier, qui agite les parties extérieures des corps contre leſquels il vient heurter ; mais le ſon agite une matière ſubtile qui pénètre les pores des corps, & qui les ſerre intérieurement. Ce qui eſt vrai du ſon en général, l'eſt beaucoup plus

Voyez encore Saurin ſur cet endroit dans ſes diſcours ſur la Bible.

du ſon que produit une trompette ou un cor recourbé ; parce que ce ſon eſt beaucoup plus véhément que celui qui ſe fait par des inſtrumens directs. Déja , ajoute-t-il , le miracle diſparoît ; & véritablement , pour que les murs de Jéricho ſe renverſaſſent au ſon des trompettes , des cors & des cris du peuple , il ſuffiſoit que ce ſon eût une certaine proportion avec la tenſion de ces murs : car tout ce qui eſt élevé perpendiculairement doit avoir une certaine tenſion , laquelle étant ſurmontée par une force majeure , le corps ainſi élevé doit néceſſairement être fracaſſé. L'expérience vient à l'appui par deux phénomènes que rapportent le Chevalier Digbi & Borelli , cités dans Morhof.

En vérité , c'eſt bien dommage que cette découverte ſoit venue ſi tard , & qu'on la faſſe ſi peu valoir ! Les Anciens ſe ſeroient épargné la peine de battre les murs des villes qu'ils aſſiégeoient avec des béliers , ces machines énormes armées de fer ; & aujourd'hui , au lieu de ces grands trains d'artillerie ſi coûteux , pourquoi n'arme-t-on pas les aſſiégeans de trompettes & de cors recourbés , en préparant en même tems leurs poumons à rendre des ſons pénétrans ? Comment ſe peut-il faire que perſonne , depuis Joſué juſqu'à préſent , ne ſe ſoit aviſé de cet expédient ? Comment cela a-t-il pu échapper à tant de célèbres Académies , ſi féconde en inven-

tions nouvelles, & ſi habiles à perfectionner les anciennes ? Pour moi, je ne veux qu'une toiſe de mur de ſix pieds en quarré, & de l'épaiſſeur de deux pieds, bien fondée, bien cimentée, bien perpendiculaire, pour eſſuyer impunément & ſans s'ébranler, l'aſſaut du ſon de toutes les trompettes & de tous les cors recourbés du monde, joints aux cris de la plus grande multitude. C'en eſt aſſez pour faire ſentir le ridicule de cette explication.

Que le ſon ou même la voix de l'homme modifiée d'une certaine façon puiſſe produire des impreſſions ſur certains corps, comme des corps de verre, cela ſe conçoit ſans peine, & il y a dans la Phyſique bien d'autres découvertes encore plus admirables. Mais que cela puiſſe avoir lieu par rapport à une enceinte de remparts de ville, juſqu'à les fracaſſer & les faire écrouler, c'eſt ce qui n'eſt pas ſoutenable, c'eſt ce qui ne peut s'avancer ſans contredire le ſentiment unanime de tous les hommes répandus dans l'Univers ; d'autant plus que les autres corps circonvoiſins, ou au moins quelques-uns d'entr'eux, auroient dû avoir le même ſort que les murs de Jéricho.

Du reſte, en ſuppoſant la poſſibilité naturelle du fait, n'auroit-il pas fallu un miracle pour faire connoître à Joſué d'une manière ſi juſte la proportion qu'auroient ces ſons avec la ſituation des

murs de Jéricho, & ſur-tout avec la matière dont ces murs étoient compoſés ? Enfin, Joſué pouvoit-il autrement que par miracle annoncer le tems précis de l'événement ?

Il n'eſt pas juſqu'à la réſurrection d'un mort, que Spinoſa n'ait voulu faire rentrer dans l'ordre naturel. Il ne craint pas, dans les délires de ſon impiété fougueuſe & fanatique, d'avancer
IV. *Reg.* XV, 32. que le Prophète Eliſée ne reſſuſcita le fils de la Sunamite que d'une manière toute naturelle & ſans qu'il ſoit néceſſaire d'y faire intervenir l'opération divine, c'eſt-à-dire, en rappellant la chaleur naturelle dans le corps de l'enfant, & en ajuſtant pour cet effet ſes yeux ſur les yeux de l'enfant, ſa bouche ſur la bouche de l'enfant, ſon corps ſur le corps de l'enfant.

Mais comment ce ſecret n'a-t-il jamais réuſſi que dans cette occaſion & dans une autre antérieure, où le Prophète Elie, maître d'Eliſée, en
III. *Reg.* XVII. uſa de la même manière & avec le même ſuccès à l'égard du fils de la veuve de Sarephta, qu'il rendit plein de vie à la mère, ſa charitable hôteſſe ? Comment ce ſecret n'a-t-il même jamais été tenté : au moins que nous en ayions connoiſſance ? Nous voyons bien que les Médecins ont cherché & cherchent tous les jours dans les tréſors de la Botanique, de la Chimie & de la Pharmacie, des remèdes de toute eſpèce pour

prévenir les maladies & pour les guérir : mais je n'en ſçache aucun qui ait propoſé ou même cherché ſérieuſement quelque remède pour reſſuſciter un mort. Comment Spinoſa qui a fait cette belle découverte*, n'en a-t-il jamais profité pour reſſuſciter quelqu'un ? Enfin, ſi ce ſecret eſt naturel, pourquoi Elie & Eliſée ſe mettent-ils en prieres pour demander au Seigneur la vie de l'un & l'autre enfant ? *Et clamavit ad Dominum. . . . Et oravit ad Dominum.* Rien ne prouve mieux qu'on ne peut rappeller un pareil fait, je veux dire la réſurrection d'un mort, à un ordre naturel, que par des explications forcées, abſurdes, contre toute expérience, qui révoltent & qui font murmurer la Raiſon.

Ibid ut ſup. IV. Reg. IV, 33.

NEUVIÈME PROPOSITION.

L'Intolérance de l'Egliſe Catholique eſt eſſentielle à la vraie Religion, & elle n'eſt oppoſée ni à la Raiſon, ni à la Charité, ni à la ſubordination dûe aux Puiſſances temporelles.

QUI dit Religion, dit eſſentiellement vérité : car ſi elle s'en écartoit le moins du monde, ce

ne ſeroit plus Religion, mais ſuperſtition; or, la vérité eſt indiviſible, & elle n'eſt pas ſuſceptible de plus ou de moins. C'eſt par ce principe, que de deux propoſitions contradictoires, l'une eſt néceſſairement vraie, & l'autre eſt néceſſairement fauſſe. Déja, il ſuit conſéquemment que la vraie Religion doit être intolérante, par rappor au Dogme & à la Morale, & que l'intolérance même à ces deux égards eſt un caractère eſſentiel de la vraie Religion. En effet, parce qu'elle eſt vraie, elle doit condamner, elle doit réprouver tout ce qui eſt marqué au caractère de l'erreur; mais tout ce qui eſt contradictoire aux vérités qu'elle enſeigne, eſt néceſſairement marqué au caractère de l'erreur: donc elle doit néceſſairement le condamner, donc elle doit le réprouver. La divinité de ſa créance eſt le principe invariable de ſa vérité: nouvelle Raiſon qui, en aſſurant ſa vérité, l'oblige à l'intolérance la plus générale & la plus abſolue par rapport au Dogme & à la Morale.

Car, ſi étant véritablement divine & divinement véritable, elle recevoit quelque dogme contradictoire à ceux qu'elle enſeigne, elle adopteroit l'erreur; mais en adoptant l'erreur, elle ceſſeroit tout-à-la-fois d'être & véritable & divine. Par exemple, ſoient ces propoſitions: La grâce de Jeſus-Chriſt eſt néceſſaire pour agir

d'une manière utile & méritoire pour le ciel : la grâce de Jeſus-Chriſt n'eſt pas néceſſaire pour agir d'une manière utile & méritoire pour le ciel : la grâce de Jeſus-Chriſt eſt néceſſitante : la grâce de Jeſus-Chriſt n'eſt pas néceſſitante : la grâce de Jeſus-Chriſt eſt gratuite : la grâce de Jeſus-Chriſt n'eſt pas gratuite. Regarder comme faiſant un même corps de Religion, & d'une Religion divine, ceux qui ſoutiennent ces dogmes contradictoires, c'eſt faire ſortir de la même ſource la vérité & l'erreur, c'eſt anéantir également & la vérité & la divinité d'une pareille Religion.

Qu'un homme qui ſe donne pour Athée, ou qui ne croit pas la Révélation, raiſonne de la ſorte, & ſoit partiſan du Tolérantiſme, je le comprends aiſément : mais croire la Révélation, & dire que tout eſt bon, ce n'eſt pas raiſonner, mais parler manifeſtement contre la Raiſon. Car la Révélation ; dès qu'on l'admet, fixe néceſſairement la créance, & la fixe d'une manière invariable : c'eſt pourquoi j'ai dit qne l'intolérance générale & abſolue eſt un caractère eſſentiel de la vrai Religion.

C'eſt ici comme un nouveau genre de preuve de la vérité de la communion, & de la ſeule communion Romaine. Car depuis Jeſus-Chriſt elle eſt la ſeule qui ait été parfaitement intolé-

rante dans ce qui regarde la Foi & les mœurs. On a attribué cette conduite à hauteur, & à un eſprit de domination de ſa part : mais, outre qu'il n'eſt pas permis de pénétrer dans les motifs ſecrets du cœur humain, il eſt certain que toute Religion véritable, s'il en eſt une, doit ſe gouverner ainſi, puiſque ſans cela elle feroit un accueil favorable à l'erreur comme à la vérité. Donc, ſi vous connoiſſez une Religion véritable, vous n'en pouvez par ce ſeul endroit connoître d'autre que celle de la communion Romaine : donc toutes les autres communions ne ſçauroient être des Religions véritables.

Pour ſe ſouſtraire à la force de ce raiſonnement, on a imaginé la diſtinction des articles fondamentaux & des articles non fondamentaux. Mais je n'ai qu'un mot à dire : la Foi étant une émanation de la première vérité, ou étant fondée ſur l'autorité d'un Dieu qui ne peut ni tromper, ni être trompé dans ce qu'il révèle aux hommes, tout eſt fondamental en cette matière ; parce que tout eſt également marqué au ſceau de ſa vérité, de ſa véracité, en un mot, de ſa divinité. Je dois donc toujours en revenir à ma première concluſion, ſçavoir, qu'une intolérance générale & abſolue eſt eſſentielle à la vraie Religion.

Si on objecte qu'avant Jeſus-Chriſt on pou-

voit ſe ſauver hors de la Loi Moſaïque, quoique révélée ; je réponds que tous les juſtes de l'Ancien Teſtament, tels que Job dans la terre de Hus, appartenoient à cette Loi dans un ſens très-véritable, par la Foi de l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur, & par la Foi au moins implicite d'un Meſſie à venir : j'ajoute encore que cette Loi par la Révélation même ne preſcrivoit pas l'obligation d'en embraſſer les détails à ceux qui n'étoient pas nés Juifs. Mais il n'en eſt pas ainſi depuis Jeſus-Chriſt, qui, en abrogeant la Loi Judaïque, a fixé pour toutes les Nations de la terre la Foi, le Culte, la Religion unique qu'on devoit embraſſer pour parvenir au ſalut éternel : *Non eſt in alio aliquo ſalus. Nec enim aliud nomen eſt ſub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos ſalvos fieri,* Act. IV, 12.

Ce ſeroit donc diviſer Jeſus-Chriſt lui-même, que d'adopter ſous le nom commun de Chrétien, des créances différentes & contradictoires ; ce ſeroit le faire le chef d'un corps compoſé de lumière & de ténèbres ; ce ſeroit le faire préſider en même tems à la vérité & à l'erreur. Ce n'eſt donc pas préciſément par rapport aux Religions différentes de la Religion de Jeſus-Chriſt, mais dans la Religion même de Jeſus-Chriſt, c'eſt par rapport aux communions différentes qui s'y

ſont formées, qu'une intolérance générale & abſolue eſt la marque de la ſeule communion, ou de la ſeule Egliſe véritable de Jeſus-Chriſt.

On ſçait la belle penſée du grand Pape ſaint Léon, en parlant de Rome païenne, lorſqu'il dit qu'elle avoit adopté toutes les erreurs des Nations qu'elle avoit ſubjuguées ; & qu'elle ſe croyoit d'autant plus religieuſe, qu'elle ne rebutoit aucune ſuperſtition. *Cùm penè omnibus dominaretur gentibus, omnium gentium ſerviebat erroribus : & magnam ſibi videbatur aſſumpſiſſe religionem, quia nullam reſpuebat falſitatem.* Le fameux Panthéon n'étoit qu'un temple, qui raſſembloit au milieu de Rome tous les Dieux de l'Italie, de la Grèce, de l'Egypte, & de toutes les autres Nations. Nous ſentons que cette tolérance univerſelle dans Rome païenne, étoit un aſſemblage de ſuperſtitions par rapport au peuple ignorant & groſſier, & un défaut total de Religion dans ceux qui raiſonnoient un peu conſéquemment. Pendant ce tems, la Religion Chrétienne étoit la ſeule qui ne jouiſſoit pas du privilège de la tolérance. L'hiſtoire des perſécutions de l'Egliſe dans les trois premiers ſiècles en fait foi ; & rien n'eſt plus dans les mœurs des hommes, parce qu'il eſt naturel que toutes les erreurs ſe déclarent contre la vérité qui les condamne toutes.

* *Serm. I. in natal. Apoſt. Petri & Pauli.*

Un premier coup d'œil ſuffit ici pour faire appercevoir ſenſiblement la différence du Proteſtant au Catholique Romain : car celui-ci ſe ſoutient dans ſes principes, & celui-là les dément entiérement. Allez dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne, allez dans les Provinces-Unies, allez dans tous les pays Proteſtans d'Allemagne & du Nord, vous ſerez impunément tout ce que vous voudrez, pourvu que vous ne ſoyiez pas Catholique Romain. Ce dernier titre eſt un crime, comme celui de Chrétien du tems de Rome païenne. Cependant le Luthérien & le Calviniſte, pour ne pas parler de leurs ſubdiviſions ſans nombre, ſoutiennent des dogmes contradictoires. N'importe : tout eſt ſouffert, tout eſt toléré, malgré la différence des créances contradictoires : c'eſt un concordat entr'eux, & on veut que Dieu en paſſe par-là. Le Catholique Romain ne l'entend pas ainſi : il prétend qu'il eſt une convention antérieure entre Dieu & l'homme, & que rien n'y peut donner atteinte. De-là, ſa fermeté à ne recevoir aucune compoſition qui puiſſe déroger à la ſoumiſſion entière & abſolue que demande & que mérite l'autorité d'un Dieu, ſur quelque point que ce ſoit qu'il daigne s'expliquer. En cela le Catholique Romain eſt d'accord avec lui-même, & le Proteſtant ſe dément viſiblement.

Je vais rendre ſenſible ce que je dis ici par une ſuppoſition. Que diroit-on d'une Religion qui admettroit des dogmes contradictoires dans la Morale, qui regarderoit du même œil la Foi conjugale vouée à une femme unique & l'adultère, la fidélité & l'infidélité dans les contrats, la tempérance & l'ivrognerie, la juſtice & l'injuſtice? Il n'eſt perſonne qui ne ſe récriât contre un pareil plan de Religion, & qui pour le renverſer n'appellât à ſon ſecours la ſainteté eſſentielle à Dieu dans un degré parfait & infini. Mais le Dieu de ſainteté n'eſt-il pas également le Dieu de vérité; & ſi les contradictions dans la Morale offenſent néceſſairement ſa ſainteté, les contradictions dans les dogmes offenſent-elles moins ſa vérité & ſa véracité?

Les Stoïciens ſoutenoient que tous les péchés étoient égaux, & que la même égalité ſe trouvoit entre toutes les bonnes actions. La propoſition priſe en elle-même eſt fauſſe; cependant, à la faveur des explications que quelques-uns en donnoient, elle préſentoit un jour véritable en apparence. Mais il n'en eſt pas de la vérité ou de la fauſſeté, comme de la bonté ou de la malice morale des œuvres des hommes: celles ci ſont ſuſceptibles de plus & de moins; mais la vérité conſiſte dans un point indiviſible, ainſi que je l'ai déja obſervé. Que s'enſuit-il de-là? le voici:

voici : c'eſt que le Tolérant qui ſçait raiſonner : car le pauvre peuple, hélas ! que ſçait-il ? c'eſt, dis-je, que le Tolérant qui ſçait raiſonner, en admettant, même dans les ſeules communions Chrétiennes, toutes les Religions, n'en admet véritablement aucune.

En effet, & voilà le pied ſur lequel ſont aujourd'hui les choſes, il n'eſt pas encore pleinement permis de ſe déclarer hautement pour être ſans Religion ; & il eſt à préſumer qu'indépendamment du véritable eſprit de Religion qui eſt dans les Princes, la politique humaine étant intéreſſée à s'y oppoſer, on s'y oppoſera toujours. Pour ne pas offenſer le Gouvernement ſous lequel on eſt né, il faut donc avoir une Religion, celle du Prince eſt ordinairement la plus ſuivie par les ſujets. Mais quelle qu'elle ſoit dans toutes les communions Chrétiennes, elle ne laiſſe pas dans bien des points d'être gênante. Quel parti prend-on pour être en droit de ne s'en pas gêner ? Celui de recevoir tout, & de ne rien croire. C'eſt pourquoi je prétens que le Tolérantiſme & l'irreligion ſont des termes ſynonymes, au moins par rapport à ceux qui ſont initiés dans la ſcience de l'irreligion.

Mais je découvre une autre ſource de la tolérance, & elle paroîtra dans le vrai aux honnêtes gens qui veulent bien réfléchir, & qui ſont

d'humeur à avouer franchement ce qui les embarraſſe. Dès qu'on eſt ſéparé de l'Egliſe Romaine, dans quelque communion qu'on ſoit, il eſt des difficultés inſolubles, ce n'eſt pas préciſément dans la profondeur des dogmes révélés : car ces difficultés ſont communes à toutes les communions Chrétiennes, & il n'en eſt aucune qui ſoit véritablement inſoluble, ainſi que nous l'avons déja montré. Mais il en eſt de particulières, & n'y eût-il que celle de ſa ſéparation de l'Egliſe Romaine, c'en ſeroit aſſez : on n'y a jamais répondu, & jamais on n'y répondra. On n'aime pas néanmoins à ſe trouver ſeul de ſon parti. Que fait-on pour groſſir la liſte ? on ſe paſſe mutuellement les uns aux autres ce qu'on ne ſe paſſeroit aſſurément pas, ſi on étoit dans une autre poſition.

Voyez la cinquième prop.

L'Egliſe Romaine, qui ſçait qu'elle eſt la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Criſt, croiroit ſe deshonorer elle-même & deshonorer ſon Auteur, ſi elle uſoit de pareils ménagemens. Comme elle eſt dépoſitaire des Oracles de ſon divin Fondateur, & qu'elle a appris de lui que qui n'eſt pas pour lui eſt contre lui, & que qui ne recueille pas avec lui diſſipe : *Qui non eſt mecum, contra me eſt : & qui non colligit mecum, diſpergit ;* elle ne croit ni devoir, ni pouvoir entendre parler de conciliation dans ce qui intéreſſe

Luc. 11-23.

la Foi & les Mœurs. Invariable & inflexible ſur ces deux points, plutôt que de ſe ſéparer de Jeſus-Chriſt & d'abandonner ce qu'elle en a appris, elle abandonnera, s'il eſt néceſſaire, le reſte de l'univers, & elle s'en ſéparera avec généroſité.

Dès le tems de Tertullien, le Tolérantiſme étoit connu & familier aux Hérétiques : ce trait n'a pas échappé à ce Père, & il a ſçu le faire valoir comme un des caractères de l'Héréſie : *On ne ſçait*, dit-il, *celui qui parmi eux eſt catéchumène, & celui qui eſt fidèle..... Ils ont la paix avec tout le monde. Car, quoiqu'ils ſoient de ſentimens différens, l'unique choſe qui leur importe eſt de conſpirer tous enſemble à la deſtruction de la vérité.... le ſchiſme eſt unité pour eux : Schiſma eſt unitas ipſis.* *De præſcrip. Hæret. c. XLI.* *Id. Ib. c. XLII.*

Je remarque à cette occaſion qu'il ſemble que l'Héréſiarque Appelles eſt le premier, je ne dis pas qui ait mis en pratique le Tolérantiſme, mais qui ſe ſoit déclaré hautement pour ce ſentiment. Je me fonde ſur l'autorité d'Eusèbe, qui rapporte d'après Rhodon diſciple de Tatien, que *le vieillard Appelles diſoit qu'il ne falloit inquiéter perſonne ſur ſa façon de penſer, mais laiſſer chacun vivre tranquillement dans la créance qu'il avoit embraſſée, & que tous ceux qui mettroient leur eſpérance dans Jeſus crucifié, ſeroient ſauvés,* *Hiſt. Eccl. l. 5. c. 13.*

pourvu qu'ils vécuſſent dans l'exercice des bonnes œuvres. Il eſt difficile d'exprimer plus nettement le ſyſtême de tolérance pour toutes les communions Chrétiennes, malgré l'oppoſition de leurs créances contradictoires. Mais n'eſt-il pas honteux d'avoir pour maître d'une pareille doctrine un diſciple de Marcion, tel qu'étoit Appelles?

Cette doctrine n'étoit pas celle de ſaint Paul, lorſqu'il diſoit : *Si quelqu'un vous annonce quelque choſe de contraire à ce que nous vous avons appris, qu'il ſoit anathême.* La raiſon qu'il en apporte eſt déciſive ; & c'eſt celle que nous avons preſſée juſqu'ici, ſçavoir, que c'étoit attaquer non pas l'homme, mais Jeſus-Chriſt lui-même Auteur des dogmes qu'il avoit enſeignés : *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, ſed per revelationem Jeſu-Chriſti :* Auſſi le ſaint Apôtre excommunia-t-il Hyménée & Alexandre, pour avoir fait naufrage dans la Foi, comme il l'écrit à ſon diſciple Timothée : *Circa fidem naufragaverunt : ex quibus eſt Hymenæus, & Alexander : quos tradidi ſatanæ, ut diſcant non blaſphemare.*

Gal. 1, 9.

Ibid. 12.

I. Tim. 1. 19, 20.

Cette doctrine n'étoit pas celle de l'Apôtre ſaint Jean, lorſqu'il défendoit aux Fidèles de recevoir dans leurs maiſons, & même de ſaluer les corrupteurs de la doctrine de Jeſus-Chriſt : *Si quis venit ad vos, & hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec ave ei dixeritis.*

II. Joan. 1, 10.

Ce ſeroit un blaſphême de dire que l'intolérance de ces hommes inſpirés de Dieu, & de ces premiers Maîtres du Chriſtianiſme, ait été oppoſée à la Raiſon. Sur quel fondement donc pourroit-on regarder, comme n'étant pas raiſonnable, l'intolérance de l'Egliſe Catholique revêtue de la même autorité & animée du même eſprit, lorſqu'elle retranche de ſa communion & qu'elle frappe d'anathême les Hérétiques notoires & rebelles, ainſi qu'elle l'a toujours pratiqué depuis ſa naiſſance juſqu'à préſent ? Les Loix civiles ordonnent-elles rien d'oppoſé à la Raiſon, quand elles autoriſent à ſéparer de la ſociété ceux qu'on jugeroit pouvoir y nuire ? L'application eſt naturelle, & il n'eſt perſonne qui n'en ſente la juſteſſe.

Qu'on me permette de produire ici le ſentiment d'un Auteur récent, dont le témoignage ne doit point paroître ſuſpect aux plus grands ennemis de l'intolérance. *Mais en laiſſant à chaque citoyen la liberté de penſer en matière de Religion, lui laiſſera-t-on celle de parler & d'écrire ? La tolérance, ce me ſemble, ne doit pas aller juſques-là, ſur-tout ſi les écrits & les diſcours dont il s'agit, attaquent la Religion dans ſa morale. Cette règle s'étend même aux écrits qui attaquent le dogme, chez les Nations qui ont le bonheur de poſſéder la vraie Religion.... Quelques Philoſophes de nos* *Elemens de Philoſophie Tom. IV. p. 115.* *P. 117.* *P. 118.*

jours prétendent que, si l'on proscrit entièrement les ouvrages contre la Religion, il ne seroit peut-être pas moins à propos d'interdire aussi les écrits en sa faveur. Dès qu'il n'y aura point, disent-ils d'adversaires déclarés, ces écrits ne serviroient qu'à prouver aux simples que la Religion a des adversaires secrets. D'ailleurs, qu'ajouteront tous ces ouvrages aux excellens Livres déja composés en faveur du Christianisme? Et qu'y ajoutent-ils souvent en effet, que des argumens foibles & mal présentés, qui prouvent plus de zèle que de lumière, & qui peuvent donner aux Incrédules une apparence d'avantage? Nous convenons que dans la supposition présente, les écrits en faveur de la Religion seroient moins nécessaires; mais nous ne voyons pas qu'il puisse jamais être dangereux de soutenir une bonne cause par de bonnes raisons, même sans avoir d'adversaires à combattre.

Mais pourquoi, reprend-on avec Appelles, *inquiéter personne sur sa façon de penser, & ne pas laisser chacun vivre tranquillement dans la créance qu'il a embrassée?* Si l'erreur ne se produisoit pas au dehors, si on ne la soutenoit pas avec opiniâtreté, si on n'avoit pas lieu de craindre la contagion, l'Eglise suspendroit ses foudres; & ce n'est pas elle qui trouble la paix, mais c'est l'Hérésie qui lui déclare la guerre.

Les prétendus Philosophes de nos jours, pour

répandre de l'odieux ſur l'intolérance de l'Egliſe Catholique, aiment à la confondre avec la perſécution : mais il ne faut que définir les termes pour rendre ſenſible la fauſſeté de cette imputation. En effet, qu'eſt-ce que perſécution ? C'eſt un acte par lequel on maltraite quelqu'un ou ſans raiſon, ou ſans caractère & ſans autorité, ou avec excès & par des voies illégales ? Dans le premier ſens, on ne balance pas à dire que les trois premiers ſiècles de l'Egliſe ont été des ſiècles de perſécution, non pas d'une perſécution qu'elle ait faite, mais d'une perſécution qu'elle a ſoufferte. L'intolérance Catholique n'ayant pour objet que des erreurs oppoſées à des vérités révélées, il eſt évident qu'enviſagée ſous ce point de vue, elle ne peut être appelée perſécution..... Dans le ſecond ſens, ce ſont les Tolérans eux-mêmes qui avec leur modération apparente méritent la dénomination de perſécuteurs ; car quel caractère, quelle autorité ont-ils, dans l'état où ils ſont de particuliers & d'hommes privés, de faire le procès le plus rigoureux aux Catholiques, à cauſe d'une intolérance qui eſt une ſuite néceſſaire de la vérité & de la divinité de leur Religion ; de les traiter & de vouloir les faire condamner comme des ſéditieux, tandis que ceux-ci, en refuſant d'admettre quelque erreur que ce puiſſe être, ont pour maxime de ſçavoir

mourir pour leur Foi, mais de ne jamais ſe révolter, ainſi que nous le prouverons bientôt ?... Dans le troiſième ſens, quoique la juſtice de la cauſe & l'autorité ſe trouvent réunies, on a droit néanmoins de regarder comme des perſécuteurs ceux qui excèdent dans la punition qu'ils tirent des délinquans & des coupables, parce que cet excès eſt oppoſé non ſeulement à l'équité, mais à l'humanité même. L'Intolérance Catholique n'offre rien de ſemblable, puiſqu'elle eſt la première à condamner l'uſurpation d'une autorité qu'elle n'auroit pas reçue, & à régler l'uſage de celle qu'elle peut avoir.

S'il s'eſt trouvé des Catholiques qui en aient uſé autrement dans la pratique, ils ſe ſont en cela écartés des vrais principes ; l'Egliſe les déſavoue, la Raiſon & la Foi les condamnent. Mais, pour un petit nombre d'exemples en ce genre de la part de quelques Catholiques pouſſés par un zèle indiſcret, n'en peut-on pas produire d'infiniment plus multipliés & plus ſcandaleux de la part des hétérodoxes, tels que les Ariens, les Neſtoriens, les Eutychiens, les Luthériens, les Anabaptiſtes, les Calviniſtes, &c ? N'eſt-ce pas même le motif qui depuis le grand Conſtantin a déterminé tant d'Empereurs à ſignaler non-ſeulement leur amour pour la Religion, mais encore leur zèle pour le bon ordre de l'état ci-

vil & politique en publiant des Loix contre les Hérétiques ? Qu'on parcoure ce qu'on appelle les *Novelles* ou *l'Authentique ;* ou qu'on jette ſeulement les yeux ſur le titre cinquième du premier Livre du Code, & on y trouvera un abrégé de quantité de conſtitutions Impériales recueillies & rapportées à ce ſujet.

Je le répéte donc : toute intolérance qui n'auroit d'autre objet que d'inſpirer un zèle perſécuteur, ou un eſprit de perſécution, telle que je l'ai définie, eſt condamnable & condamnée par toutes les Loix divines & humaines ; ce n'eſt pas celle dont je fais l'apologie, & ce ne fut jamais celle d'un vrai Catholique, d'un Catholique inſtruit. L'Intolérance, dont je ſoutiens l'indiſpenſable néceſſité, eſt celle qui fixe invariablement la créance, mais ſans uſurper une autorité qu'elle n'a pas ſur les autres ; & lorſqu'elle a cette autorité à raiſon des perſonnes dans qui elle réſide, c'eſt celle qui ſe renferme toujours dans les bornes de l'équité la plus exacte & de la modération la plus grande. Mais quelle différence entre la perſécution & une pareille intolérance ?

Cependant, replique-t-on encore, n'eſt-il pas contre la charité & même contre l'humanité de damner, comme le fait l'Egliſe Romaine, tous ceux qui ne ſont pas de ſa communion ? L'E-

gliſe ne damne perſonne, & elle voudroit au contraire ſauver tout le monde; mais ce ſont ceux qui ſe ſéparent eux-mêmes de ſon ſein, ou qui par leur indocilité & leur opiniâtreté méritent qu'elle les en ſépare, qui courent d'eux-mêmes à leur perte éternelle.

Du reſte, en retranchant de ſon corps les Hérétiques par le glaive de l'excommunication, elle ne fait que ſuivre les exemples de S. Pierre & de S. Jean qui ſçavoient parfaitement les règles de la charité chrétienne, qui n'avoient garde de s'en écarter; & de qui l'univers entier doit les apprendre; elle ne fait même que ſe conformer à l'ordre exprès de Jeſus-Chriſt, qui veut qu'on regarde comme des Païens & des Publicains tous ceux qui refuſent d'écouter l'Egliſe, & de lui obéir : *Dic Eccleſiæ. Si autem Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut Ethnicus & Publicanus.*

Matt. XVIII, 17.

D'ailleurs, il eſt un ordre dans la charité : mais la charité générale ne doit-elle pas l'emporter ſur la charité particulière; & n'eſt-il pas du devoir d'une mère auſſi tendre que l'eſt l'Egliſe de prévenir une contagion qui ne manqueroit pas d'infecter & de perdre les enfans que lui a confiés ſon Légiſlateur & ſon Epoux? N'eſt-ce pas même la charité, autant que le zèle qu'elle eſt obligée d'avoir pour la conſervation du ſacré

dépôt de la Foi, dont elle eſt reſponſable, qui lui impoſe cette Loi indiſpenſable ?

Il faut, dit ſaint Paul, *qu'il y ait des héréſies, afin qu'on diſtingue parmi vous ceux dont la foi eſt pure ; & ceux dont elle n'eſt pas pure.* Mais qui eſt-ce qui fera ce diſcernement, ſi ce n'eſt l'Egliſe par le jugement qu'elle en portera ? Jeſus-avoit-dit auparavant : *Il eſt néceſſaire qu'il y ait des ſcandales*, & il n'ajoute pas : malheur à celui qui veut les arrêter ; or, voilà ce que fait l'Egliſe en prononçant des cenſures ; mais *malheur à celui par qui vient le ſcandale*, c'eſt-à-dire, malheur à l'Hérétique. 1. Cor. XI. 19.

Le Politique croit porter le dernier coup à l'intolérance de l'Egliſe Catholique, en l'accuſant d'autoriſer & d'introduire un eſprit de révolte contre les Puiſſances temporelles. Tertullien va repouſſer cette objection calomnieuſe, en ſoutenant la cauſe des Chrétiens, & j'ajoute des Catholiques ; car il n'étoit pas encore alors ſéparé de l'Egliſe Romaine, & c'eſt la doctrine qu'on y enſeignoit dont il fait l'apologie. Ce Père vivoit du tems d'Alexandre Sévère & d'Antonin ſon fils, au commencement de la cinquième perſécution contre les Chrétiens. Mais, comment s'explique-t-il à ce ſujet dans ſon Apologétique adreſſé aux Pontifes Romains, entre leſquels les Empereurs tenoient le premier rang, comme

on le juſtifie par d'anciennes inſcriptions.

Vous nous accuſez, diſoit-il en parlant des Fidèles, de ne pas rendre à Céſar ce que nous lui devons. Inſtruiſez-vous mieux de notre Religion & de nos pratiques. Nous n'avons qu'une ambition, c'eſt que vous nous connoiſſiez avant que de nous condamner : *Unum geſtit interdum ne ignorata damnetur.* Non, les Empereurs n'ont pas de ſujets plus ſoumis & plus zélés que nous : car nous invoquons le Dieu éternel, le Dieu véritable, le Dieu vivant, pour leur conſervation : *Nos enim pro ſalute Imperatorum Deum invocamus æternum, Deum verum, Deum vivum.* Nous l'invoquons les yeux & les mains élevés au ciel, parce que nos prieres ſont innocentes ; nous l'invoquons la tête découverte, parce que dans ce que nous demandons pour eux, il n'eſt rien dont nous devions rougir ; nous l'invoquons ſans qu'il ſoit beſoin, comme dans vos ſacrifices profanes, qu'on nous avertiſſe de ce que nous avons à dire, parce que nous prions du fond du cœur, & nous ſollicitons le ciel d'accorder à tous les Empereurs une vie longue, un règne plein de ſécurité, des maiſons à l'abri de toute ſorte de trahiſon, & où ils ſoient en ſûreté, des armées invincibles, un Sénat fidèle, un peuple rempli de probité, une paix profonde, en un mot, tout ce qui peut être l'objet des vœux de

Apolog. n. 1.

l'homme & de Céſar : *Illùc ſuſpicientes Chriſtiani manibus expanſis, quia innocuis, capite nudo, quia non erubeſcimus ; denique ſine monitore, quia de pectore, oramus pro omnibus Imperatoribus, vitam illis prolixam, imperium ſecurum, domum tutam, exercitus fortes, Senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, & quæcumque hominis & Cæſaris vota ſunt.* Id. ibid.

Déchirez-nous avec des ongles de fer, attachez-nous à des gibets, brûlez-nous, décapitez-nous, livrez-nous à la fureur des bêtes, tandis que nous avons les mains ainſi étendues & élevées vers notre Dieu ; la poſture d'un Chrétien qui prie, eſt celle d'un homme prêt à endurer tous les ſupplices. Pontifes, à qui j'adreſſe la parole, ſaiſiſſez pour punir nos prétendues révoltes, ſaiſiſſez ce moment, & arrachez-nous la vie comme à des rebelles, lorſque nous ſommes actuellement & uniquement appliqués à prier pour nos Empereurs : *Sic ita nos ad Deum expanſos ungulæ fodiant, cruces ſuſpendant, ignes lambant, gladii guttura detruncent, beſtiæ inſiliant ; paratus eſt ad omne ſupplicium ipſe habitus orantis Chriſtiani. Hoc agite, boni præſides, extorquete animam Deo ſupplicantem pro Imperatore.*

Je vous entends, continue le même Père, & vous me dites que je ne parle ainſi que pour faire ma cour à l'Empereur & me ſouſtraire au

ſupplice. Non, je vous le répète, connoiſſez-nous mieux, connoiſſez mieux notre Religion : liſez les oracles du Dieu que nous adorons ; ce ſont-là nos inſtructions & nos lettres de créance : nous ne cherchons pas à les ſupprimer, & vous avez aſſez d'occaſions de les voir. Or, ſçachez qu'il nous y eſt ordonné de prier pour les Rois, pour les Princes, pour les Puiſſances. Nous regardons dans les Empereurs la deſtination de Dieu qui les a établis ſur les nations. Leur autorité vient de Dieu même ; & Céſar eſt plus notre Céſar que le vôtre, parce que nous reconnoiſſons qu'il a été établi en cette qualité par le Dieu que nous ſervons. *NOSTER EST MAGIS CÆSAR A DEO NOSTRO CONSTITUTUS.*

Id. ibid. num. XXXII.

Cependant, ſi vous ne voulez pas juger de nous par nos paroles, jugez-en par nos œuvres. Vous ne ceſſez de nous perſécuter de la manière la plus cruelle ; malgré cela, quel ſigne le plus léger de révolte ou de vengeance vous avons-nous donné ? *Nous ne ſommes que d'hier*, *. &

---

* *Heſterni ſumus* Nous ne ſommes que d'hier. C'eſt ainſi que je crois devoir lire avec Rigault, parce que le ſens de ces paroles me paroît plus lié avec ce qui ſuit, que *Externi ſumus*, comme liſent Pamélius & Baronius. Du reſte, on voit aſſez que Tertullien veut dire ſeulement qu'il eſt aiſé de remonter à l'origine du Chriſtianiſme,

déja nous avons rempli tous les lieux que vous habitez, vos villes, vos îles, vos châteaux, les places qui ſe gouvernant par leurs loix & leurs coutumes, ont droit de Bourgeoiſie à Rome; nous rempliſſons vos champs, vos Tribus, vos Décuries; nous avons pénétré juſqu'au Palais, au Sénat, au Bareau. Vos Temples ſont les ſeuls endroits où on ne nous voit pas. Quelle guerre n'aurions-nous pas été en état de vous faire, quand même nous aurions été inférieurs en troupes, nous qui nous laiſſons maſſacrer avec tant de joie, ſi nous n'avions pas été élevés à une école ſelon les maximes de laquelle il eſt plus permis de donner ſon ſang que de répandre celui des autres... Sans vous déclarer la guerre, ſi toute cette multitude de Chrétiens que nous ſommes, ſi nous nous étions éloignés de vous & retirés dans quelque coin du monde, la perte de tant de citoyens auroit couvert de confuſion votre Empire, & même vous auriez été punis par notre ſeule déſertion. Sans doute que dans ce cas la ſolitude affreuſe dans laquelle vous vous ſeriez trouvés, & le ſilence de l'univers entier comme anéanti pour vous, vous auroient jetés dans la plus grande conſternation. Il vous ſeroit reſté

---

puiſqu'il vivoit lui-même ſur la fin du ſecond ſiecle.

Id. ibid. N. XXXVII.

plus d'ennemis que de citoyens, parce qu'il ne vous seroit resté que des adorateurs d'Idoles, *au lieu qu'à present vos ennemis sont en moins grand nombre, parce qu'il y a une multitude prodigieuse de Chrétiens.* Ces dernières paroles font voir quelle fidélité & quel zèle pour les Empereurs même païens, la Religion inspiroit aux Chrétiens.

Mais ce que la Religion ou l'Eglise Catholique & Romaine étoit au tems de Tertullien, elle l'est aujourd'hui. Aujourd'hui, comme alors, elle nous dit sans cesse : *Rendez à César ce qui appartient à César.* Aujourd'hui, comme alors, elle nous apprend à envisager dans l'autorité des Rois, même Schismatiques, Hérétiques, Idolâtres, l'autorité de Dieu même. Aujourd'hui, comme alors, elle nous ordonne de déférer non-seulement dans la crainte de la peine, mais à cause de la conscience, *propter conscientiam*, dans toutes les choses qui ne sont pas contraires à la Loi du Seigneur. Ce sont-là des maximes sacrées contre lesquelles rien ne peut prescrire, & la Religion Catholique réprouve hautement quiconque oseroit s'en écarter. Ceux qui les combattent ou par leurs discours, ou par leurs œuvres, ne sont pas moins déserteurs du Sacerdoce que de l'Empire; ils sont autant ennemis de la Religion que de l'Etat; ils sont aussi mauvais Chrétiens & mauvais Catholiques, que mauvais sujets.

Matt. XXII, 21.

Rom. XIII, 5

Concluons donc que de toutes les politiques la plus fauſſe ſeroit celle de ne pas regarder la Religion comme la ſauve-garde de la fidélité & de la ſubordination des Sujets à l'égard des Souverains. Concluons encore qu'on a tort de s'imaginer que la tolérance eſt tout ce qu'il y a de plus propre à entretenir la paix dans la ſociété & la ſoumiſſion due aux Puiſſances temporelles. Car la tolérance laiſſe tous leurs droits aux dogmes les plus ſéditieux, comme aux dogmes qui inſpirent la plus grande ſubordination, & dès-lors, quoi de plus redoutable & de plus oppoſé à la police de tout bon gouvernement? La tolérance n'eſt qu'un maſque impoſant; mais elle embraſſe toutes les erreurs, & dans l'occaſion elle développe toutes les fureurs des différentes héréſies, ou plutôt de l'irreligion même. Si au lieu de me borner, comme je le fais, à donner des principes, je faiſois un traité complet ſur cette matière, l'hiſtoire de preſque tous les ſiècles viendroit à mon ſecours pour juſtifier ce que j'avance. Mais, il me ſuffit d'avoir prouvé que l'intolérance de l'Egliſe Catholique eſt eſſentielle à la Religion, & qu'elle n'eſt oppoſée ni à la Raiſon, ni à la charité, ni à la ſubordination due aux Puiſſances temporelles.

DIXIÈME PROPOSITION.

La Foi & la Raiſon, bien loin d'être oppoſées ſe prêtent, chacune dans ſon ordre, des ſecours mutuels pour conduire les hommes à la connoiſſance de la vérité & à l'amour de la vertu.

DEUX célèbres Proteſtans, dont les démêlés avec Bayle ont fait, pendant un tems, beaucoup d'éclat, ſe ſont particulièrement attachés à combattre l'affectation avec laquelle il met en oppoſition la Foi & la Raiſon, pour décréditer réciproquement l'une par l'autre. *Il* (M. Bayle) *n'attaque la Raiſon*, dit M. le Clerc, *que pour détruire plus facilement la Foi, & il ignore quel eſt le ſentiment des Chrétiens touchant l'uſage de la Raiſon dans la Religion, qu'il affecte perpétuellement de mettre en contradiction l'une avec l'autre.*

MM. Jaquelot & le Clerc.

Tome XI de la Biblioth. choiſie p. 403.

Rien en effet n'eſt plus mal imaginé; car la Foi & la Raiſon ſont comme deux tribunaux dont les diſtricts ſont entièrement ſéparés, les matières & les objets qui ſont de la compétence de l'un n'étant pas de la compétence de l'autre.

Mais cette différence de matières ou d'objets donne lieu à une diſtinction, plutôt qu'à une oppoſition ; car d'oppoſition, il y en a ſi peu, que la Raiſon & la Révélation ont l'une avec l'autre une liaiſon intime & des rapports inſéparables.

N'eſt-ce pas la Raiſon qui conduit à la Révélation ? N'eſt-ce pas la Raiſon qui examine, qui diſcute avec ſoin les preuves de la Révélation avant que de l'admettre ? N'eſt-ce pas la Raiſon qui fait ſentir l'obligation de ſe ſoumettre à une Raiſon incréée, lorſqu'elle daigne parler & s'expliquer.

Que ne fait pas en même tems la Révélation en faveur de la Raiſon ? N'eſt-ce pas la Révélation qui la dirige pour l'empêcher de s'égarer ? N'eſt-ce pas la Révélation qui lui ouvre ce tréſor de connoiſſances, d'où elle tire des vérités qui, ſans elle, lui auroient toujours été inconnues, comme elles l'ont toujours été à tous les Sages du Paganiſme ? N'eſt-ce pas la Révélation qui, en l'élevant au-deſſus de ſa ſphère naturelle, la fait entrer juſques dans le conſeil de l'Eternel, pour entendre & pour voir, au moins en partie, ce qui, ſans elle, lui auroit été entièrement caché ?

La prétendue altération du concert entre la Foi & la Raiſon n'eſt donc pas fondée ſur un

combat réel entre les deux, mais préciſément ſur la diſproportion des objets qui ſont propres de l'une & de l'autre. Ce qui trompe en cette matière, comme nous l'avons déja obſervé, eſt que les termes qu'on emploie pour exprimer les dogmes & les myſtères de la Foi, ayant auſſi leur uſage pour énoncer les choſes d'un ordre tout naturel, on a de la peine à s'accoutumer à n'y pas attacher les mêmes idées. Par exemple, nous concevons que la nature humaine eſt tellement individuelle dans chaque perſonne, qu'elle ne peut pas être commune à trois perſonnes différentes, de façon que Pierre, Paul & Jean aient la même nature humaine numériquement & indiviſiblement; & partant de-là, nous voulons tranſporter & appliquer les mêmes idées à la nature & aux Perſonnes divines: mais c'eſt vouloir rendre la nature & les Perſonnes divines commenſurables à ce que nous appelons nature & perſonne, en parlant des hommes, Or, il y a une diſtance infinie de l'un à l'autre; & eu égard à cette diſtance & à cette diſproportion infinie, il n'eſt pas permis de conclure de l'un à l'autre.

Pour peu qu'on veuille approfondir cette obſervation, on découvrira clairement l'abus du raiſonnement des Incrédules, lorſqu'ils diſent: *D'un côté, ma Raiſon me démontre l'impoſſibilité qu'il y a que la nature humaine ſubſiſte la même numéri-*

quement & indiviſiblement dans trois perſonnes diſférentes, tels que Pierre, Paul & Jean; d'un autre côté, la Révélation m'apprend que la nature divine ſubſiſte la même numériquement & indiviſiblement dans les trois Perſonnes divines, le Père, le Verbe & le Saint-Eſprit. Donc, ou ma Raiſon me trompe, ou la Révélation, ou peut-être l'une & l'autre, ou il n'y a pas de Révélation.

Le défaut de raiſonnement vient de ce qu'on attache les mêmes idées aux mêmes termes; d'où l'on conclut qu'il y a oppoſition & même contradiction entre la Raiſon & la Révélation. Mais l'erreur eſt groſſière, & pour s'en relever, il ſuffiroit de faire attention que la nature divine & la nature humaine, les Perſonnes divines & les perſonnes humaines étant des choſes d'un ordre tout différent, quoiqu'on les exprime par les mêmes termes de *nature* & de *perſonnes*, il n'y a nulle proportion entr'elles; & par conſéquent, nulle induction légitime à tirer des unes aux autres. Par une ſuite néceſſaire, on n'eſt pas fondé à conclure de ce combat apparent entre la Raiſon & la Révélation, que l'une ou l'autre trompe, ou peut-être toutes les deux, ou qu'il n'y a pas de Révélation. Ce que je dis de l'unité de la nature divine, terminée par les trois Perſonnes divines, peut & doit s'appliquer également à tous les autres myſtères de la Foi.

Je reprends les différentes parties de la concluſion du raiſonnement des Incrédules : *Donc, ou ma Raiſon me trompe, ou la Révélation.* Non, votre Raiſon ne vous trompe pas, non plus que la Révélation ; mais ſeulement votre Raiſon vous découvre ce qui eſt de ſon reſſort, & la Révélation vous apprend ce qui eſt du ſien. Chacune fait ce qui eſt de ſon office, & toutes les deux ſont pour vous des ſources de connoiſſances, dont pluſieurs ſont certaines de différens degrés de certitude dans l'ordre naturel, & qui toutes ſont infaillibles dans l'ordre ſurnaturel, étant appuyées ſur l'autorité de Dieu, également incapable de tromper & d'être trompé.

Donc, ou ma Raiſon me trompe, ou la Révélation, ou peut-être l'une & l'autre. Ni l'une ni l'autre ne vous trompe, parce qu'il n'y a pas de contradiction entre elle; mais préciſément une diſtinction d'objets qui ne ſont pas du même ordre, & ſur leſquels chacune prononce relativement à ſon ordre. La contrariété apparente qu'on croit appercevoir entre la Raiſon & la Foi, ne fonde point, par conſéquent, un pyrrhoniſme univerſel, comme le voudroit Bayle : car, car outre qu'un doute général eſt la choſe du monde la plus démentie par le ſens commun & la conſcience, la Raiſon & la Foi étant des ſources de connoiſſances proportionnées à leur ordre,

au lieu de donner des doutes, elles les lèvent à bien des égards.

Donc, ma Raiſon me trompe, ou la Révélation; ou peut-être l'une & l'autre, ou il n'y a pas de Révélation. Cette dernière partie de la concluſion eſt auſſi mal tirée que les parties précédentes; car, ne pouvant démontrer aucune contradiction réelle entre la Raiſon & la Révélation, il eſt contre toute équité de combattre & de vouloir anéantir la Révélation, préciſément à cauſe de ces contradictions prétendues, & qui dans le vrai ſont chimériques.

Que l'Incrédule ne diſe donc plus à l'humble Fidèle, en l'inſultant: Vous ne ſçavez rien que croire, & vous ne ſçavez pas raiſonner; car le Fidèle pourroit, à plus juſte titre, lui répondre: C'eſt vous qui ne ſçavez ni croire, ni raiſonner. Je crois, la grâce toujours préſuppoſée, parce que je raiſonne; & vous, c'eſt parce que vous ne raiſonnez pas, que vous ne croyez pas. Si vous ſçaviez raiſonner, bientôt vous ſçauriez croire; bientôt votre Raiſon, ſi vous en faiſiez uſage, vous découvriroit que, ſi les obſcurités ſont inévitables dans l'ordre naturel, elles doivent l'être infiniment plus dans l'ordre ſurnaturel. Elle vous découvriroit qu'un eſprit créé ne doit pas comprendre un eſprit incréé; mais qu'il faut profiter des rayons que ce ſoleil de juſtice

laiſſe échapper du milieu des nuages dont il cache ſa lumière inacceſſible, pour fortifier, pour ennoblir, pour diviniſer votre Raiſon, qui, ſans cela, ne pourroit guères que vous faire ramper & voler terre-à-terre. Elle vous découvriroit que ce mêlange de lumières & de ténèbres dans la Religion, qui font voir en partie & qui cachent en partie, forment l'accord, le concert, l'harmonie admirable de la Raiſon & de la Foi. Elle vous découvriroit que, s'il faut être homme, c'eſt-à-dire raiſonnable, pour croire, il faut croire pour devenir plus homme, c'eſt-à-dire plus raiſonnable, & en devenant plus raiſonnable, pour devenir en même tems plus équitable, plus vertueux, plus parfait en tout genre de perfection.

C'eſt ici le langage du bon ſens, & c'eſt y renoncer entièrement ſoi-même, & vouloir y faire renoncer tout l'Univers, que d'entreprendre, comme le fait Bayle, de décréditer la Foi par la Raiſon, & la Raiſon par la Foi, en faiſant continuellement contraſter l'une avec l'autre. Mais puiſque nous ſommes ſur le compte de Bayle, il ne ſera pas hors de propos de faire au juſte le caractère véritable de ce Chef & de ce Docteur des Incrédules de nos jours.

Je ne répéterai pas ce que tant d'autres en ont dit : qu'il eſt le plus contradictoire de tous

les

les hommes ; qu'il eſt rempli de mauvaiſe foi dans le récit des faits, & de ſophiſmes dans ſes raiſonnemens ; que la pudeur & l'honnêteté publique ſont foulées aux pieds dans ſes Ecrits, & ſacrifiées ſans aucun ménagement ; que dès-lors, la lecture n'en peut être que très-préjudiciable aux bonnes mœurs, & que par ce ſeul endroit, indépendamment du reſte, ſes Ouvrages devroient être condamnés à des ténèbres éternelles ; qu'il répand plus de nuages qu'il ne donne de lumières ; que, prodigue de ſon érudition, de la ſoupleſſe & de la ſagacité de ſon eſprit dans l'objection, il en devient économe juſqu'à l'avarice dans la réponſe ; qu'également capable de faire ſentir le vrai & le fort d'une réponſe en faveur de la Religion, comme le faux ou le foible d'une difficulté contre la Religion, il oublie alors l'eſprit de neutralité dont il affecte de faire profeſſion, & qu'il n'eſt jamais moins impartial que lorſqu'il prétend le paroître davantage.

Mais, allons encore plus droit au fait ſur ce qui regarde Bayle. Le voici, & je ſuis en état de prouver ce que j'avance : Il ſe moque de vous qui le liſez, de vous qui l'admirez. Le génie de l'ancienne Académie étoit ſon génie dominant ; c'étoit ſon fort ; c'étoit où il brilloit d'avantage. Ce genre de philoſophie lui donnoit lieu de faire uſage de toutes ſes notes, de toutes ſes obſerva-

tions, de toutes ſes compilations. Il avoit par-deſſus cela le talent de placer ce qu'il avoit ramaſſé, celui de l'enchaſſer avec tous les agrémens de l'art, & de répandre par ce moyen dans ſes Ecrits une variété amuſante, & propre à les faire acheter & à les faire lire : ce qui fut toujours ſa ſouveraine ambition ; mais ce n'étoit pas aſſez, & il falloit encore un certain aſſaiſonnement. Où l'a-t-il cherché ? Dans le goût des hommes. Mais quel eſt-il ce goût ? Goût de ſatyre, goût de libertinage, goût d'irreligion. Vous vouliez un empoiſonneur qui contentât ces goûts différens : vous l'avez trouvé dans Bayle. Il a captivé votre ſuffrage, votre admiration, preſque vos hommages. C'eſt tout ce qu'il lui falloit, & il lui importoit fort peu par quelle voie & aux dépens de qui ; mais vous êtes ſa dupe. S'il lui eſt permis d'avoir plus d'eſprit & plus de lecture que vous, au moins ne vous eſt-il pas défendu d'avoir plus d'honneur & plus de jugement que lui.

ANALYSE

DE LA FOI,

Où on démontre qu'on ne peut faire une Analyſe juſte & complette de la Foi, que dans la ſeule Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

Parati ſemper ad ſatisfactionem omni poſcenti vos rationem de eâ quæ in vobis eſt ſpe. *I. Pet.* 3. 15.

Soyez toujours prêts à ſatisfaire quiconque vous demande raiſon de ce que vous eſpérez.

ANALYSE DE LA FOI,

Où on démontre qu'on ne peut faire une Analyſe juſte & complette de la Foi, que dans la ſeule Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.

L'ANALYSE de la Foi eſt une ſuite de principes, un enchaînement de vérités générales & fondamentales, dépendantes les unes des autres, qui conduiſent comme par autant de degrés à un dernier principe, à une dernière vérité générale & fondamentale propre à ſervir de preuve au détail des dogmes, ou aux vérités particulières que la Foi propoſe à croire. Quand on veut, dans la Chimie, analyſer un corps, on le décompoſe pour le réſoudre dans ſes premiers élémens; & par ce moyen l'on découvre pourquoi l'un eſt plus denſe, & pourquoi l'autre eſt plus poreux; pourquoi l'un eſt diaphane, & pourquoi l'autre eſt opaque : en un mot, on voit preſque ſenſiblement ce qui différencie les corps, non ſeule-

ment quant à la configuration extérieure, mais encore quant à la conformation intérieure des parties. L'analyſe de la Foi, ſi elle eſt exacte, doit dans un ſens produire le même effet. Il faut qu'elle porte la lumière pour éclairer les différentes parties du corps de doctrine que préſente la Foi. Non pas qu'il ſoit poſſible ici bas de percer la nuit profonde qui enveloppe les objets de la Religion, conſidérés en eux-mêmes & dans leur nature ; mais on peut ſe rendre compte à ſoi-même, & rendre compte aux autres des motifs qui déterminent à croire ce qu'on ne voit pas, & ce qui paſſe la faculté qu'on a de comprendre. Or, telle eſt la fin de l'analyſe de la Foi, qu'il ſeroit peut-être plus exact d'appeller l'analyſe des motifs qui doivent déterminer tout homme raiſonnable *à captiver ſon entendement ſous le joug de la Foi*, ou l'analyſe des *motifs de crédibilité*, comme on s'exprime dans l'Ecole.

Mais comme il y a une eſpèce de génération dans la formation de nos idées, d'où réſultent divers raiſonnemens qui s'appuient mutuellement ; qui, eu égard à leurs différens degrés, embraſſent plus ou moins d'objets, & qui, étant réunis, forment définitivement un tout ; la décompoſition de ces divers raiſonnemens, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, donne lieu de décou-

vrir ce qu'on appelle dans l'Ecole l'*ultimum quid*, ou le dernier principe direct & immédiat ſur lequel, comme ſur un point fixe, roule & eſt appuyée l'obligation indiſpenſable de la ſoumiſſion que nous devons à tout ce que la Foi nous propoſe, malgré l'obſcurité intrinſèque des myſtères de cette même Foi : dernier point, qui eſt comme une barrière & un terme que la Raiſon elle-même a fixé, mais où elle s'arrête, & où la Foi commence à être miſe en activité : dernier point, qui doit toujours être prouvé par les précédens, & qui doit ſervir également à prouver tous les autres qui ſuivent. Il falloit, avant toutes choſes, donner une juſte idée de ce qu'on doit entendre par analyſe de la Foi : or, voici l'ordre, le fil, la ſuite & l'enchaînement des propoſitions de cette analyſe.

Je crois qu'il y a un Dieu créateur de ce monde, & qui en eſt entièrement diſtingué ; parce qu'il m'eſt démontré qu'un ouvrage immenſe entre les parties multipliées duquel on découvre des rapports, de la dépendance, de l'ordre, de la proportion, de l'harmonie, ſuppoſe une intelligence éternelle & néceſſaire qui en ſoit diſtinguée ; & parce qu'il m'eſt démontré qu'il eſt impoſſible de rien dire, de rien penſer de raiſonnable ſur la formation de cet Univers, qu'on ne remonte à cette première cauſe générale, in-

telligente, éternelle, néceſſaire, diſtinguée, & entièrement ſéparée de l'ouvrage.

Je crois que l'homme ne peut refuſer à l'Auteur de ſon être, ſon culte, ſon obéiſſance, ſon amour, parce qu'il m'eſt démontré que l'idée des relations eſſentielles d'une créature raiſonnable à ſon Créateur, emporte néceſſairement l'idée de ces devoirs; en quoi conſiſte la Religion naturelle.

Je crois que Dieu a parlé aux hommes pour leur manifeſter le culte ſurnaturel dont il vouloit être honoré par eux, parce qu'il m'eſt démontré d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré, que les faits qui prouvent la Révélation ſont certains, & qu'ils ſont certainement divins.

Je crois que dans l'ordre des Révélations ſurnaturelles, le Meſſie attendu par les Juifs, & annoncé par les Prophètes, eſt arrivé, parce qu'il m'eſt démontré d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré, & fondée ſur les rapports les plus exacts, les plus circonſtanciés, les plus caractériſés des prophéties à l'événement, que tout ce qui s'eſt accompli dans Jeſus a été prédit par les Prophètes, & que tout ce qui a été prédit par les Prophètes, & qui peut s'appliquer au Meſſie, a été accompli dans Jeſus. D'où il s'enſuit invinciblement que Jeſus eſt le Meſſie,

& que ce Meſſie eſt par conſéquent arrivé.

Je crois que la Religion du Meſſie, ou la Religion Chrétienne, eſt véritable, parce qu'il m'eſt démontré d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré, que les miracles faits, & par Jeſus-Chriſt & par ſes Apôtres, en confirmation de la vérité de la Religion Chrétienne, ſont certains, & qu'ils ſont certainement divins. Mais, comme le dogme capital de la Religion Chrétienne eſt la divinité de Jeſus-Chriſt ſon Auteur, cette divinité de Jeſus-Chriſt Dieu-Homme m'eſt conſéquemment démontrée par tout ce qui prouve la vérité de la Religion Chrétienne.

Je crois que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, parce qu'il m'eſt démontré d'une démonſtration morale, ſouveraine au premier degré, que la nouveauté des Sectes & des Communions particulières qui ſe ſont élevées ſucceſſivement, prouve qu'aucune d'entr'elles n'eſt l'Egliſe fondée par Jeſus-Chriſt, & que la ſéparation de ces mêmes Sectes ou Communions d'avec l'Egliſe Romaine, prouve que celle-ci a toujours été en poſſeſſion depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, & par conſéquent qu'elle eſt la ſeule Egliſe fondée par Jeſus-Chriſt, ou la ſeule Egliſe véritable.

Je crois qu'il y a dans cette Egliſe un Tribunal toujours ſubſiſtant, & dont l'autorité eſt

ſouveraine & infaillible dans ſes déciſions par rapport à la Foi & aux Mœurs, parce que cette Egliſe, étant la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, ſe glorifie ſeule d'avoir ce Tribunal perpétuel, ſouverain & infaillible, & ſeule me le montre; & qu'en me le montrant, elle m'oblige de le reconnoître avec ces attributs ſous peine d'anathème, d'en être entièrement ſéparé, & de ne plus lui appartenir.

Je crois d'une Foi ferme & inébranlable tous les dogmes que m'enſeigne la Religion, parce que c'eſt un Tribunal toujours ſubſiſtant, & d'une autorité ſouveraine & infaillible, qui me les propoſe.

Mais, dès-lors, n'ai-je pas trouvé dans ce Tribunal ſouverain, infaillible, toujours ſubſiſtant, le dernier point qui doit ſervir efficacement à prouver tous les dogmes particuliers, le dernier motif qui doit me déterminer à croire tout ce que la Foi me propoſe? c'eſt-à-dire, n'ai-je pas trouvé la conſommation de l'analyſe de ma Foi, & de l'analyſe la plus complette qu'on puiſſe deſirer?

Oui, je l'ai trouvée; & cette prérogative ſi eſſentielle à la Religion, qui lui eſt en même tems ſi honorable, eſt reſervée à la ſeule Egliſe Romaine Parvenue à connoître la vérité de la ſeule Religion Chrétienne, elle produit ſes Loix

& ſes Juges : ſes Loix, dont elle adore la divinité ; ſes Juges, dans qui elle révère l'autorité infaillible de Dieu, dont ils ſont dépoſitaires, dans ce qui regarde la faculté de juger ſouverainement, & de décider infailliblement par rapport à la Foi & aux Mœurs. Loix divines, Juges ſouverains & infaillibles, que faut-il de plus pour conſtituer le plus parfait de tous les Gouvernemens ?

Si, après cela, vous demandez au Catholique Romain la règle immédiate de ſa Foi, ou la dernière raiſon qui le détermine à embraſſer avec une ſoumiſſion d'autant plus éclairée, qu'elle eſt plus aveugle, tous les dogmes que l'Egliſe lui propoſe à croire, il vous répond avec confiance que c'eſt l'autorité ſouveraine & infaillible des Juges établis par Jeſus-Chriſt dans ſon Egliſe, qui eſt la règle immédiate de ſa Foi, ou la dernière raiſon qui le détermine à embraſſer tous les dogmes qui lui ſont propoſés par ceux qui ſont dépoſitaires de cette autorité. Si vous inſiſtez en lui demandant, ſur quoi fondé il croit qu'il y a dans l'Egliſe ou dans ſa Communion des hommes revêtus d'une pareille autorité ſouveraine & infaillible ; il vous préſente ſa poſſeſſion depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à lui ? poſſeſſion non interrompue, poſſeſſion ſenſible, poſſeſſion conſtatée par les monumens les plus sûrs & les plus reſpectables, poſſeſſion dont l'exercice actuel eſt viſible

& notoire ; il vous préſente encore la déſignation que lui fait ſon Egliſe, qu'il s'eſt auparavant aſſuré être la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, hors de laquelle il n'y a point de ſalut ; il vous préſente, dis-je, la déſignation que lui fait ſon Egliſe de ce Tribunal, comme d'un Tribunal ſouverain, infaillible, toujours ſubſiſtant.

Dès-lors tout ſe ſuit, tout eſt lié ; le plan de la Religion ſe préſente, ſe développe. Si la Raiſon étonnée voit des profondeurs impénétrables dans les objets qu'on lui propoſe à croire, elle ſe raſſure néanmoins juſques ſur les bords même de l'abîme, par le jour lumineux des motifs de crédibilité qu'elle a pénétrés & auxquels elle ne peut ſe refuſer. La Raiſon tient pendant quelque tems les rênes, & elle les tient juſqu'à ce qu'elle ait conduit à une autorité dépoſitaire fidèle, à une autorité interprète infaillible des oracles de Dieu. Là commence la Foi, & la Raiſon lui remet les rênes. Elle reconnoît que ce n'eſt plus à elle à parler, mais à ſe taire ; que ce n'eſt plus à elle à raiſonner, mais à adorer ; que ce n'eſt plus à elle à gouverner, mais à obéir & à ſe laiſſer conduire. Elle voit plus, c'eſt que jamais elle n'eſt plus élevée, que lorſqu'elle paroît plus déprimée ; elle voit qu'elle ne perd rien de ce qu'elle avoit, & qu'elle acquiert ce qu'elle n'avoit pas, je veux dire un être tout ſurnaturel & tout divin.

Juſqu'ici nous avons fait l'analyſe de la Foi, en deſcendant des premiers principes juſqu'à ce que nous ſoyons arrivés au dernier ; mais, pour la rendre de plus en plus ſenſible, faiſons-la de nouveau en remontant ſucceſſivement, & par degrés, du dernier principe au premier.

Je crois d'une foi ferme & inébranlable tous les dogmes que m'enſeigne ma Religion, parce que c'eſt un Tribunal dont l'autorité eſt ſouveraine & infaillible, qui me les propoſe.

Je crois que le Tribunal ſur l'autorité duquel je m'appuie, eſt ſouverain & infaillible, parce que la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt me le montre, & qu'en me le montrant elle m'oblige de le regarder comme tel, ſous peine d'anathême, d'en être entièrement ſéparé, & de ne plus lui appartenir.

Je crois que l'Egliſe Romaine, qui me montre ce Tribunal, eſt la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, parce qu'elle eſt la ſeule dont toutes les autres Communions ſe ſont ſéparées, & la ſeule qui puiſſe montrer ſa poſſeſſion conſtante, ſuivie & non interrompue depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent.

Je crois que l'Egliſe de Jeſus-Chriſt depuis ſa fondation, eſt dans le monde la ſeule Egliſe véritable, par tous les miracles qui me prouvent la vérité & la divinité de la Religion Chrétienne.

Je crois que cette Religion Chrétienne a été précédée d'une autre économie, d'une autre forme de Religion révélée qui devoit y préparer par les rapports notoires & ſenſibles des Prophéties à l'événement; d'où on peut conclure invinciblement que le Meſſie eſt arrivé.

Je crois que cette forme de Religion, ou autrement la Loi Moſaïque, qui devoit préparer à la Religion Chrétienne, a été révélée, parce que les faits qui prouvent la Révélation ſont certains, & qu'ils ſont certainement divins.

Je crois qu'indépendamment de toute Révélation ſurnaturelle, l'homme ne peut refuſer à l'Auteur de ſon être ſon culte, ſon obéiſſance, ſon amour, parce qu'il m'eſt démontré que l'idée des relations eſſentielles d'une créature raiſonnable à ſon Créateur, emporte néceſſairement l'idée de ces devoirs, en quoi conſiſte la Religion naturelle.

Je crois l'exiſtence d'un Dieu & d'un ſeul Dieu Créateur de toutes choſes, parce que l'univers entier me l'annonce, & qu'il m'eſt impoſſible de rien dire, de rien penſer de raiſonnable, que je ne remonte à cette première cauſe générale, intelligente, éternelle, néceſſaire, diſtinguée & entièrement ſéparée de l'ouvrage.

J'invite ici tous les Athées, s'il en eſt de véritables, tous les Payens, tous les Deiſtes, tous

les Infidèles, tous les Ariens, tous les Sociniens, tous les Schiſmatiques, tous les Proteſtans, tout ce qui n'eſt pas Catholique Romain; je les invite à me préſenter un plan total de Religion, ou d'irreligion, comme ils voudront, plus ſuivi, plus ſoutenu, plus raiſonnable, plus ſage, plus démontré, & je les défie d'y réuſſir: j'ai acquis le droit de leur préſenter ce défi avec d'autant plus de confiance, qu'ailleurs j'ai démontré l'abſurdité de tous les ſyſtêmes des Incrédules. Veulent-ils donc renoncer à l'humanité & ſe dégrader, ou ne le veulent-ils pas? Si, entraînés par la corruption de leur cœur, ils veulent renoncer à l'humanité & ſe dégrader, je n'ai plus rien à dire, parce que j'ai des armes victorieuſes pour l'eſprit, mais je n'en ai pas pour le cœur. S'ils ne veulent pas renoncer à l'humanité & ſe dégrader, il faut ſe rendre, il faut croire, il faut être Chrétien, Catholique Romain.

Ce dernier terme révolte le Proteſtant, & il ne peut ſouffrir qu'en fait d'analyſe de la Foi, je l'aſſocie aux Déiſtes & à tous ceux qui ne reconnoiſſent pas une Religion révélée. Mais, qu'il s'en prenne à lui même & à ſes principes erronés; &, pour l'en convaincre, je veux lui montrer que lui, quoique parvenu à être Chrétien, ne peut faire l'analyſe de la Foi hors de l'Egliſe Romaine.

En effet, je demande à quelque Société que ce ſoit, ſéparée de la Communion Romaine, quelle eſt la règle immédiate & viſible de ſa Foi ; ou quel eſt le dernier terme ſenſible de l'analyſe de la Foi; car c'eſt dans ce ſens uniquement que j'entends ces expreſſions, *Règle immédiate de la Foi.* Me répondra-t-elle que c'eſt l'Ecriture ou la parole de Dieu écrite ? Mais l'Ecriture n'eſt pas & ne peut pas être la règle immédiate de la Foi dans le ſens que je l'ai expliqué, car la règle immédiate de la Foi étant pour tous, doit être à la portée de tous : c'eſt un principe ſur lequel toutes les Communions Chrétiennes ſont, ou du moins doivent être évidemment d'accord. Or l'Ecriture n'eſt certainement pas à la portée de tous : elle n'eſt pas à la portée des ſimples & des ignorans ; pluſieurs ne ſçavent ſeulement pas lire, & parmi ceux qui ſçavent lire, le plus grand nombre n'entend ni l'Hébreu, ni le Grec, ni le Latin de la Vulgate ; les traductions faites en langue vulgaire ont pour le moins autant d'obſcurité pour le Peuple, que l'Hébreu, le Grec & la Vulgate pour les Sçavans : parmi les uns & les autres, qui eſt-ce qui entend parfaitement les Livres prophétiques de l'Ancien Teſtament, ou les Epîtres de ſaint Paul, qui font partie du Nouveau Teſtament, dans quelque Langue qu'on les ſuppoſe ? Les commentaires ſans nombre qu'on a faits dans toutes les Communions

ſur tous les Livres de l'Ecriture, & qui, dans pluſieurs points, ſont contradictoires, n'ont-ils pas pour objet de les éclaircir ? Mais, s'il faut les éclaircir, ils ſont donc obſcurs : or, une règle obſcure n'eſt pas une règle, ou elle a beſoin d'une règle ultérieure. L'Ecriture n'eſt donc pas & ne peut pas même être la Règle immédiate & viſible de la Foi.

Dira-t-on que l'Ecriture n'a aucune obſcurité quant aux articles eſſentiels & fondamentaux de la Foi ? Mais en ſuppoſant ce qui n'eſt point, ſçavoir, qu'on puiſſe admettre des articles fondamentaux & des articles non fondamentaux de Foi, qui eſt-ce qui apprendra à en faire le diſcernement ? Ce n'eſt pas l'Ecriture : car, outre qu'on n'y trouvera nulle part de règles fixes & préciſes pour apprendre à faire ce diſcernement ; l'Ecriture, comme parole de Dieu, eſt eſſentiellement véritable, & elle ne peut pas, par conſéquent, ne pas obliger à croire tout ce qu'elle enſeigne. Il faut donc une règle diſtinguée de l'Ecriture, pour apprendre à faire le diſcernement de ce qu'on appelle articles fondamentaux & articles non fondamentaux. L'Ecriture ſeule, conſiderée comme le dernier terme de l'analyſe de la Foi, eſt donc inſuffiſante, puiſque le dernier terme de l'analyſe de la Foi doit répondre à tout & me raſſurer ſur tout.

Si on ſuppoſe que *l'eſprit particulier* ſuffit pour

donner l'intelligence des divines Ecritures, par cet *eſprit particulier* on entend ou l'eſprit purement humain, ou le Saint-Eſprit. Si on entend l'eſprit purement humain, les interprétations contradictoires de l'Ecriture démontrent qu'il n'eſt rien moins qu'une reſſource infaillible pour l'intelligence des divines Ecritures. Si, par l'*eſprit particulier*, on entend le Saint-Eſprit, il faut donc qu'il ſoit donné à tout le monde ; mais la preuve qu'il n'eſt pas donné à tout le monde, c'eſt que l'aſſiſtance de l'Eſprit-Saint n'exclut pas moins les interprétations contradictoires, que l'évidence naturelle.

Si on veut que l'aſſiſtance du Saint-Eſprit pour l'intelligence des divines Ecritures, ne ſoit donnée qu'aux bons & aux vertueux, alors il faudra commencer par croire qu'on eſt bon & vertueux, pour s'aſſurer qu'on a cette aſſiſtance du Saint-Eſprit. Mais c'eſt ceſſer d'être bon & vertueux, que de croire qu'on l'eſt, & qu'on l'eſt aſſez pour attirer cette aſſiſtance ſurnaturelle à l'excluſion de ceux qui penſent différemment, & qu'on doit conſéquemment, par un orgueil Phariſaïque, croire méchans, puiſque ce n'eſt qu'à raiſon de leur méchanceté qu'ils ſont indignes de cette aſſiſtance ſurnaturelle. Du reſte, ſi la même aſſiſtance n'eſt inſéparable de la lecture de l'Ecriture, que par rapport aux gens vertueux,

l'Ecriture ne ſera donc une règle de Foi que par rapport à eux, & elle ne ſera plus une règle de Foi générale, comme il eſt eſſentiel d'en avoir une, puiſque tous les hommes ſont obligés d'embraſſer la Foi.

Si on prétend que l'Ecriture n'eſt règle de Foi qu'entant qu'elle eſt interprétée par le Prince, le Magiſtrat civil, ou les Docteurs; ce n'eſt plus alors l'Ecriture, mais le Prince, le Magiſtrat civil, ou les Docteurs qui ſont la dernière règle de Foi.

Enfin, les Proteſtans n'adoptent pas comme canoniques & inſpirés tous les Livres de l'Ecriture, que la Communion Romaine admet comme tels. Mais le dernier terme de l'analyſe de la Foi doit raſſurer pleinement ſur un point auſſi eſſentiel, & qui a une liaiſon intime & néceſſaire avec tous les dogmes de la Religion entière; il doit raſſurer ſur l'inſpiration des uns & la non inſpiration des autres. Or, ce n'eſt pas évidemment l'Ecriture qui peut décider une queſtion dont elle eſt même l'objet. Il eſt donc néceſſaire d'avoir une règle ultérieure & diſtinguée de l'Ecriture. Donc, les Proteſtans ſont évidemment ſans règle immédiate & ſenſible de Foi : donc ils ne peuvent faire l'analyſe de la Foi.

Tandis que je combats le Proteſtant, le Ca-

tholique me rappelle à lui, & il cherche à s'inſtruire de plus en plus. Comment, me dit-il, dans votre plan, le ſimple artiſan, le laboureur, le berger, l'idiot, ce qui comprend plus des trois quarts des hommes, comment réuſſiront-ils à faire l'analyſe de leur Foi; ou n'y ſont-ils pas obligés?

Sans doute que tous ceux dans qui la Raiſon eſt aſſez développée pour s'acquitter humainement des devoirs de la ſociété, chacun ſelon ſa condition, doivent être en état de rendre compte de leur Foi. Jeſus-Chriſt eſt venu former des adorateurs en eſprit & en vérité; mais peut-on le devenir, ſi le haſard, l'habitude, ou des ſentimens aveugles ont plus de part à l'adoration, que la conviction de l'eſprit & l'amour de la vérité? C'eſt donc un devoir, & un devoir indiſpenſable à tout le monde, non pas d'être Philoſophe ou Théologien, mais d'être aſſez Chrétien, & de ſçavoir aſſez ſa Religion pour être en état de s'en rendre compte à ſoi-même, & d'en rendre compte aux autres dans le beſoin. Pour ce qui eſt de déterminer comment l'Idiot pourra comprendre une analyſe de Foi qui paroît trop compliquée pour lui, c'eſt ce qu'il eſt facile de réſoudre; car il n'y a pas de complication dans l'analyſe de la Foi, telle que je l'ai propoſée. Ce n'eſt qu'un développement que

l'Idiot fait à ſa façon ; mais de manière que, quelque bornées que ſoient ſes connoiſſances, il peut faire une analyſe de Foi pleine de raiſon ſans raiſonnement, ſçavante ſans étude, ſouverainement démonſtrative, ſans ſçavoir même ce que c'eſt qu'une démonſtration.

En effet, qu'on me permette ici d'employer des expreſſions, & d'entrer dans des détails qui ſont plus proportionnés au génie de l'Idiot, qu'à la dignité de la matière. En effet, cet Idiot eſt Chrétien, & il le ſçait : du reſte, il voit ſon Curé, & c'eſt la première partie de ſon analyſe. Il l'entend, au Prône de la Grand'-Meſſe, recommander qu'on prie pour l'Archevêque ou l'Evêque Diocéſain ; & dès-lors il conçoit que ſon Curé eſt en communion avec cet Archevêque ou cet Evêque : c'eſt la ſeconde partie de ſon analyſe. Il a entendu nommer auparavant Notre Saint Père le Pape, & cette ſuite lui fait comprendre que ſon Archevêque ou ſon Evêque eſt en communion avec le Pape, & avec tous les Evêques qui ſont unis au Pape. Cependant il a appris dans ſon Catéchiſme que le Pape eſt Chef viſible de l'Egliſe, ſucceſſeur de ſaint Pierre, Vicaire de Jeſus-Chriſt en terre, & que tous les Fidèles doivent lui porter reſpect & obéiſſance : c'eſt la troiſième partie de l'analyſe de ſa Foi. En un mot, dans

ſon Curé il voit ſon Evêque, le Pape, tous les Evêques du Monde Chrétien qui ſont unis au Pape, Jeſus-Chriſt lui-même vrai Dieu & vrai Homme, enſeignant par le miniſtère qu'il a établi, & enſeignant avec une autorité ſouveraine & infaillible. Toute ſa ſçience ſe réduit-là, j'en conviens; mais celle des plus grands Docteurs conduit-elle à quelque choſe de mieux?

On ſe plaint quelquefois qu'on n'étudie pas aſſez la Religion, & c'eſt un reproche que les Proteſtans ne ceſſent de faire aux Catholiques. Quand il y auroit quelque choſe de vrai dans cette accuſation, ne ſeroit-on pas plus fondé à ſe plaindre qu'on étudie mal la Religion, & n'eſt-ce pas le cas des Proteſtans? L'Idiot dont nous parlons l'a moins étudiée qu'eux, & il la ſçait mieux qu'eux. Il entre de plain-pied dans le droit chemin, & il s'y tient; il y marche, & il arrive au terme. Il ne ſubtiliſe pas; mais, dans lui, une Logique naturelle, perfectionnée par les enſeignemens communs de l'Egliſe Catholique, & prévenue, accompagnée, ſoutenue de la grâce, rectifie tous les déſordres de la Logique artificielle & inſidieuſe du Proteſtant.

Mais eſt-il raiſonnable de dire que la vue d'un Curé puiſſe raſſurer ſur l'autorité infaillible de toute l'Egliſe? Car enfin, ce Curé n'eſt pas toute l'Egliſe, & les Catholiques ne lui accordent pas

l'infaillibilité qu'il n'a pas certainement. Il eſt vrai; &, malgré cela, l'Idiot va droit au but. Une comparaiſon toute naturelle, va juſtifier ſenſiblement & éclaircir pleinement ma penſée. Dans les Pays de Taille, il y a des Collecteurs pour chaque Paroiſſe; mais dès que le Payſan voit le Collecteur qui vient lui demander ce à quoi il a été impoſé dans le rôle arrêté, ne voit-il pas dans ſa perſonne celle du Subdélégué, de l'Intendant de la Province, celle de l'Intendant lui-même, & définitivement celle du Roi, quoiqu'il ne l'ait jamais vu, & que vraiſemblablement il ne le verra jamais? C'eſt-là une analyſe d'une autre eſpèce, & ce Payſan penſe juſte. Cependant le Collecteur n'eſt ni le Subdélégué de l'Intendant, ni l'Intendant lui-même, ni le Roi; mais un ſeul coup-d'œil ſuffit pour lui faire appercevoir dans ce Collecteur l'ordre des différens degrés d'autorité, juſqu'à ce qu'il parvienne à l'autorité ſouveraine. Il en eſt de même de l'analyſe de la Foi de l'Idiot: elle eſt ſimple & ſans circuit; mais qu'elle eſt ſage, qu'elle eſt fondée en Raiſon, qu'elle eſt lumineuſe, qu'elle eſt démonſtrative! Il étoit de la Providence du Seigneur, que tous devant reconnoître l'autorité viſible qu'il avoit établie pour le gouvernement de ſon Egliſe, tous puſſent auſſi la connoître facilement, l'ignorant comme le ſçavant,

le Scythe & le Barbare comme le Grec & le Romain, l'Idiot comme l'homme d'eſprit.

Dans les Pays Proteſtans, l'Idiot ne ſçauroit avoir le même avantage. Eh ! comment pourroit-il l'avoir, puiſque le ſçavant lui-même ne l'a pas, ainſi que nous venons de le montrer ? Je me le figure, cet Idiot, eſſayant, ſuivant ſa portée, de ſe rendre compte à lui-même de ſa Foi. A la vérité, il voit ſon Paſteur ou ſon Miniſtre, comme le Catholique voit ſon Curé ; mais l'Idiot Proteſtant ne voit rien au-delà. Je me trompe ; ſon Miniſtre le renvoie à l'Ecriture, à la pure parole de Dieu, pour chercher le reſte. Le Miniſtre ne peut en uſer autrement, ou il ſe contrediroit lui-même ; car il ne reconnoît d'autorité infaillible que celle de l'Ecriture : il n'en reconnoît de viſible que pour une police extérieure, une pure diſcipline & la correction des mœurs, au moins s'il ne veut pas entrer dans une contradiction manifeſte avec lui-même. Mais ce Livre des Ecritures eſt un Livre ſcellé pour ce pauvre Idiot. Vous lui donnez le pain, il eſt vrai ; mais rompez-le lui, préparez-le lui : il n'en a pas la force, & il n'en ſçait pas le ſecret. Point du tout ; il a l'Ecriture, c'eſt tout ce qu'il lui faut. Mais cet Idiot ne ſçait pas lire, & quand il ſçauroit lire, s'il entend mal l'Ecriture, qui eſt-ce qui le redreſ-

ſera

ſera ? Ce n'eſt pas l'Ecriture elle-même ; ce n'eſt pas *l'eſprit particulier*, nous l'avons déja dit ; ce n'eſt pas vous non plus ; car alors, ſelon votre doctrine, vous tomberiez dans le cas de ſubſtituer la parole de l'homme à la parole de Dieu. Répondrez-vous : Qu'il devienne homme de bien, & Dieu l'éclairera ? Mais juſqu'à quel degré faut-il qu'il ſoit homme de bien, pour être éclairé de Dieu ? Et quand il connoîtra ce degré, a-t-il droit de croire y être parvenu ? C'eſt à pure perte qu'on inſiſteroit davantage ; on n'obtiendra rien de plus.

C'eſt ici que paroît dans tout ſon jour la différence des Egliſes prétendues Réformées, d'avec l'Egliſe Catholique, d'avec la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt. Celle-ci eſt une tendre mère, qui après avoir régénéré ſes enfans en Jeſus-Chriſt, ne les perd pas un moment de vue. Dans l'enfance, dans l'âge avancé, dans les divers états de la vie, dans les poſtes les plus ſubalternes, comme dans les poſtes les plus éminens, elle penſe ſans ceſſe à eux ; ſon cœur les ſuit par-tout, & par-tout il s'attendrit ſur eux : *Si quis eſt parvulus, veniat ad me. Et inſipientibus locuta eſt.* Venez, leur dit-elle, mes enfans, mes chers enfans, qui faites partie de moi-même, & qui êtes l'unique objet de mes ſollicitudes. *Dilecte mi.... dilecte uteri mei....* Prov. IX, 4. Prov. XXXI, 2.

dilecte votorum meorum. Venez avec confiance vous repoſer ſur mon ſein. L'Epoux céleſte qui vous
Act. xx, 28. a confiés à mes ſoins, & qui *m'a acquiſe au prix de ſon ſang*, ſçaura bien vous garder entre mes bras. Ecoutez ſeulement les inſtructions de votre Mère, & ne vous en départez jamais : *Et*
1. 8. *ne dimittas legem matris tuæ.* Vous ſerez toujours aſſez ſçavans, dès que vous ſerez toujours aſſez dociles. Si des hommes pervers frémiſſent autour de vous, s'ils veulent vous épouvanter par des menaces, s'ils vous font entrevoir des malédictions que vous ne méritez pas, & qui retombent ſur eux, ne craignez rien, je me charge de tout :
Gen. xxvii, 13. *In me ſit.... iſta maledictio, fili mi.* Au reſte, ce n'eſt pas ici un vain langage, ou une montre purement extérieure de la part de l'Egliſe Catholique : ſuivez-la dans toutes ſes démarches, & vous verrez qu'elle ne ſe dément pas un ſeul inſtant du caractère de Mère à l'égard de ſes enfans. Ils pourroient s'égarer, & elle ſe trouve toujours à la tête de tous les chemins, pour leur indiquer l'unique & le véritable qui conduit au terme, & pour les détourner de toutes les voies qui ne ſeroient propres qu'à les mener au précipice. Ils pourroient donner dans des embuſcades, & elle eſt toujours en ſentinelle pour les prévenir contre la ſurpriſe, & pour leur donner des armes contre leurs ennemis. Ils pour-

roient ; ou par ignorance , ou pour vouloir étancher une ſoif mal réglée , aller puiſer dans des ſources empoiſonnées , & elle va au-devant du péril ; & tandis que d'une main elle diſtribue avec abondance les eaux ſaines & pures dont elle eſt dépoſitaire , de l'autre elle détourne l'écoulement , ou même elle ferme les canaux des ſources meurtrières , qui n'auroient d'autre effet que de répandre l'infection & de porter la mort parmi ſes enfans. Non , l'Egliſe n'ôte pas l'Ecriture, même à l'Idiot : cette Ecriture a des préceptes divins de morale qui ſont à la portée des plus ſimples. Qu'on les liſe , pourvu que ce ſoit toujours avec ſubordination , qu'on les écoute , qu'on en profite , c'eſt ſon deſir le plus vif & le plus empreſſé. Mais cette Ecriture a des obſcurités & des profondeurs : voici encore où l'on reconnoît les entrailles d'une mère dans la conduite de l'Egliſe. Voit-elle ſes enfans marcher dans un chemin ſpacieux , uni , & dans lequel il n'eſt pas poſſible de s'égarer ? elle ſemble ne pas veiller ſur eux , parce qu'elle veut les conduire en mère , & non pas les captiver en tyran. Mais voit-elle ces mêmes enfans s'approcher d'un précipice , & en cotoyer les bords eſcarpés ? elle s'allarme , elle court à eux , elle prend les devans , pour qu'en la ſuivant fidèlement , ils ne ſoient pas expoſés à faire un ſeul faux pas.

Pendant ce tems, les Egliſes Prétendues Réformées, bien éloignées de la tendreſſe d'une mère, telle que l'eſt l'Egliſe Catholique, abandonnent, comme des marâtres, leurs enfans à leurs propres ſoins, à leur travail, à leur induſtrie. Si quelquefois dans leurs Ecrits, dans leurs Prêches, dans leurs Conſiſtoires, elles affectent de dilater leur cœur à l'égard de ces enfans, on ſent que tout eſt commandé, & que rien n'eſt dicté par cette belle nature qui ſe trahit, pour ainſi dire, elle-même, quand on eſt véritablement mère. Auſſi n'entend-on parler que de ſchiſmes & de diviſions entre ces mêmes enfans. N'en ſoyons pas ſurpris; c'eſt qu'ils n'ont pas une mère commune qui, par ſon autorité, puiſſe les pacifier, & par ſa tendreſſe les réunir dans ſon ſein. De-là ces cris dénaturés de ces Egliſes marâtres: *Nec mihi, nec tibi ſit, ſed dividatur.* Il me ſemble les entendre répondre à leurs enfans: Nous vous avons donné l'Ecriture; c'eſt le pain le plus délicieux, le plus ſubſtanciel, le plus divin que vous puiſſiez attendre de nous: pourquoi nous importunez-vous davantage? Allez, rompez-le chacun comme vous pourrez; au moins n'aurez-vous pas droit de vous plaindre que nous vous le refuſons; c'eſt à vous à faire le reſte. *Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.* Mais les Juifs endur-

III. Reg. III, 26.

Thren. IV. 5.

tis avoient & ont encore la Loi & les Prophètes, & ils n'en ſont pas moins endurcis. Les Ariens avoient l'Ancien & le Nouveau Teſtament, & ils n'en nioient pas moins la conſubſtantialité du Verbe. Les Macédoniens avoient les Ecritures, & ils n'en croyoient pas davantage la divinité du Saint-Eſprit. Si l'Idiot parmi les Proteſtans en ſçavoit aſſez pour pouvoir répondre de la ſorte à ſon Miniſtre, qu'eſt-ce que celui-ci auroit à repliquer? C'en eſt aſſez ſur le contraſte de l'Idiot Catholique avec l'Idiot Proteſtant, par rapport à l'analyſe de la Foi.

Le Schiſmatique Grec ſe met ſur les rangs, & il me ſoutient qu'il peut, auſſi-bien que le Catholique Romain, faire l'analyſe de la Foi. J'accorde volontiers au Schiſmatique Grec, tout Schiſmatique qu'il eſt, des prérogatives auxquelles ne peut prétendre le Proteſtant. Je vois chez-lui des reſtes d'une antiquité vénérable; j'y vois d'illuſtres monumens de la même Foi que profeſſe le Catholique; j'y vois le même nombre de Sacremens, des Ordinations marquées au ſceau des premiers tems, des Cérémonies auguſtes dans les rits du Sacrifice; j'y vois le culte des Images, l'invocation des Saints, la pratique des abſtinences & des jeûnes, j'y vois mille caractères de vérité, qui me font regretter l'unique qu'il n'a pas. Cependant, écoutons-le plaider ſa cauſe. Du côté des

dogmes, il pretend qu'il ne les a pas altérés. Du côté de ſes Patriarches & de ſes Evêques, il en fait remonter la ſucceſſion juſqu'aux tems Apoſtoliques & juſqu'aux Apôtres même. Il montre ſaint Pierre à Antioche, ſaint Marc à Alexandrie, ſaint Polycarpe à Smyrne, &c. Du côté du raiſonnement, où je mets le Pape, il met ſon Patriarche, & il croit en avoir le droit. Voilà toute la différence.

Oui, mais cette différence eſt préciſément celle du bon au mauvais, du vrai au faux. En effet, ſi ce Schiſmatique Grec eſt ſçavant, ou même paſſablement inſtruit, peut-il ignorer qu'un tems a été où il ne faiſoit qu'une ſeule & même Egliſe avec l'Egliſe Romaine ? Peut-il ignorer que cette Egliſe Romaine étoit alors, de ſon aveu, l'Egliſe, & la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt ? Peut-il ignorer que la nouveauté de ſa ſéparation, dont on marque l'époque, laiſſe l'Egliſe Romaine dans tous les droits de ſa première poſſeſſion ? Peut-il enfin ignorer qu'en rompant l'unité, il n'a plus l'influence du Chef dans les membres, & qu'il n'eſt plus conſéquemment de la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt ? Mais l'infaillibilité du Tribunal n'eſt propre qu'à celui de la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt. Donc ſon analyſe de la Foi n'a rien de ſolide.

Si nous ſuppoſons que le Schiſmatique Grec,

qui, en faiſant l'analyſe de la Foi, va de ſon Papas à ſon Evêque, de ſon Evêque à ſon Patriarche, de ſon Patriarche à Jeſus-Chriſt en droiture; ſi nous ſuppoſons, dis-je, que ce Schiſmatique Grec eſt un ignorant & un idiot, je raiſonne autrement, & je dis : Ou il eſt dans une ignorance invincible, ou il n'y eſt pas. S'il eſt dans une ignorance invincible, ce qu'il ne faut pas préſumer légèrement, ſes principes ſont faux, mais il raiſonne conſéquemment; & dans ce cas, j'ajoute avec les Théologiens Catholiques, que Dieu qui n'a égard qu'à la droiture du cœur, ne lui imputera pas une erreur qu'il n'a pas ſoupçonnée, & qu'il n'a pas eu même occaſion de ſoupçonner être une erreur. Si ſon ignorance n'eſt pas invincible, il eſt obligé d'employer pour s'éclaircir la même meſure d'eſprit dont il a fait uſage pour douter; autrement, il eſt inexcuſable, & je ne ſçaurois à cette occaſion faire aſſez admirer la Providence de Dieu, qui a tellement diſpoſé toutes choſes, qu'il ſe trouve dans tous les pays Schiſmatiques ou Proteſtans, des Catholiques & même des Miſſionnaires répandus, afin d'exciter des doutes ſalutaires dans l'eſprit de ceux qui s'égarent, & de leur donner lieu de s'éclaircir, de s'inſtruire & de revenir de leurs égaremens, s'ils ne veulent pas y perſiſter par une opiniâtreté coupable.

Mais comment l'analyſe de la Foi, reçue parmi les Catholiques, pourra-t-elle produire en eux cette douce & ſage ſécurité qu'elle a pour objet, & qui en eſt l'effet le plus naturel dans des tems de troubles & de ſciſſion ? Car il s'eſt trouvé de ces tems malheureux, & il peut encore s'en trouver, durant leſquels, à raiſon du partage dans les ſentimens, le ſimple & l'ignorant, & quelquefois même les ſçavans, n'étoient pas en état de déterminer facilement à quoi ils devoient s'en tenir. Ainſi vit-on, dans le troiſième ſiècle, Agrippin, & après lui ſaint Cyprien & Firmilien, former, à la tête de leurs Conciles, des partis formidables dans l'Egliſe, ſur la célèbre queſtion du Baptême des Hérétiques & des Schiſmatiques, dont ils ſoutenoient l'invalidité, tandis que le Pape ſaint Etienne, conſulté à ce ſujet, vouloit qu'il fût reconnu valide. Ce ſeul exemple me tiendra lieu des autres.

Je réponds que dans ce cas l'analyſe de la Foi ſera toujours la même, & qu'elle pourra produire également la même ſécurité. En effet, les principes de la Foi ne changent point, & la certitude qui en réſulte ne peut être affoiblie, quand on tient ferme aux principes. Or, qui empêche le ſçavant ou l'ignorant dans de pareilles circonſtances, je veux dire dans les tems du plus grand trouble, de tenir toujours ferme aux

principes, & d'attendre en paix les éclairciſſemens qu'ils n'ont pas ; à une condition néanmoins, & c'eſt qu'ils ſeront toujours dans la diſpoſition la plus véritable de ſe ſoumettre d'eſprit & de cœur à l'autorité viſible & infaillible du Tribunal établi dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, dès que ce Tribunal aura prononcé : car, de prétendre que ce même Tribunal puiſſe prononcer ſans qu'on entende ſa voix, c'eſt une chimère, ou plutôt un véritable eſprit de révolte ; c'eſt un vain ſubterfuge, & plein de mauvaiſe-foi, pour éluder les déciſions de l'autorité viſible : c'eſt, ſous le nom de Catholique, vouloir adopter l'indépendance, & vivre ſous l'anarchie des Hétérodoxes. Et véritablement, il eſt auſſi impoſſible de méconnoître la voix de l'Egliſe lorſqu'elle parle, qu'il eſt eſſenciel d'obéir à ſa voix lorſqu'elle a parlé.

Le cas où il y auroit pluſieurs Papes, ou plutôt pluſieurs prétendans qui ſe porteroient en même tems pour être Papes, ſe préſente ici naturellement ; & on demande comment alors l'analyſe de la Foi, que nous avons expoſée, pourroit avoir lieu. Il eſt facile de répondre, & on l'a déja fait avant moi avec avantage. D'abord, il faut exclure de cette ſuppoſition les uſurpateurs manifeſtes & notoires : c'eſt ſur eux, comme ſur leurs adhérans, que retombent les foudres qu'ils

voudroient lancer contre les autres. Il n'eſt donc queſtion que du cas où la préſomption ſeroit égale, ou preſque égale, en faveur des divers Prétendans, & où il y auroit en conſéquence un partage dans le Monde catholique. Mais rien ne périclite même alors par rapport à la Foi du vrai Fidèle, & par rapport au compte qu'il doit en rendre. C'eſt, diſent les Théologiens, à peu près le même cas que celui du Siège vacant. Or, ſoit que le Siège ſoit rempli, ſoit qu'il ne le ſoit pas, l'analyſe de la Foi ne varie pas plus que les principes; ou ſi l'on ſe trompoit en reconnoiſſant pour Pape celui qui dans la ſuite ſeroit déclaré ne l'être pas véritablement, l'erreur n'étant pas volontaire, ne ſeroit pas non plus coupable.

Tout ſe ſoutient, comme on le voit, dans l'analyſe que j'ai propoſée. Elle eſt ſimple, elle eſt facile, elle eſt générale, elle eſt excluſive & privative. Soit qu'on la faſſe, en deſcendant ſucceſſivement des premiers principes juſqu'aux derniers, ſoit qu'on la faſſe, en remontant par degrés du dernier principe juſqu'au premier, elle ſe retrouve toujours la même; nulle part on n'apperçoit de vide, & la chaîne n'eſt pas interrompue. Sa facilité eſt un autre titre qui doit la rendre extrêmement recommandable; car, plus les profondeurs de la Religion ſont grandes, & plus il eſt eſſenciel de pouvoir pénétrer aiſé-

ment ce qui doit nous les rendre reſpectables, ſacrées, adorables, & dignes de la ſoumiſſion de tout notre eſprit. Mais en vain l'analyſe de la Foi ſeroit elle ſimple & facile, ſi elle n'étoit générale pour tous les tems & pour toutes les perſonnes, & parce que tous n'ont pas la même meſure d'eſprit, & parce que les circonſtances ne ſont pas toujours les mêmes. Auſſi en avons-nous juſtifié la généralité à ces différens égards, en l'eſſayant ſur les génies les plus bornés, comme ſur les génies les plus élevés, & en nous plaçant dans les diverſes poſitions qu'entraîne après ſoi la révolution des ſiècles. Cependant il manqueroit un caractère eſſenciel à une bonne analyſe de Foi, ſi elle étoit commune à la vérité & à l'erreur; mais nous avons écarté ce reproche, en montrant qu'elle eſt tellement excluſive & privative, tellement propre du Catholique, & du ſeul Catholique, que nul, hors de la Communion Romaine, ne peut l'adopter, ni en imaginer une autre qui puiſſe le conduire d'un pas toujours égal, toujours ſoutenu, au dernier terme de l'analyſe de ſa Foi, ou au dernier principe qui doit le raſſurer imperturbablement ſur la créance qu'il donne aux différens myſtères de ſa Religion.

Le Proteſtant veut à ſon tour attaquer & détruire l'édifice que j'ai élevé; & pour le batrre

en ruine, il ſoutient que mon analyſe de la Foi eſt injurieuſe à Dieu, & qu'à la prendre du côté du raiſonnement, elle a un vice radical, ſçavoir que ce n'eſt qu'une pétition de principe, ou un cercle vicieux, comme on s'exprime dans l'Ecole. En effet, quant au premier article, me dit-il, vous ſubſtituez la parole de l'homme à la parole de Dieu; vous ſoumettez la parole de Dieu à la parole de l'homme; & tandis que, d'une part, vous convenez que Dieu a parlé, d'une autre part, vous attendez pour croire à ſa parole, que l'homme y ait mis ſon ſceau & ſon approbation, comme ſi Dieu ne ſçavoit pas ſe faire entendre lorſqu'il parle, & qu'il eût beſoin d'un truchement & d'un interprète.

Le Proteſtant a déclamé, & moi je vais raiſonner. Non, nous ne ſubſtituons pas la parole de l'homme à la parole de Dieu, & nous ſoumettons encore moins la parole de Dieu à la parole de l'homme. Dites-moi, je vous prie, dans tout Etat policé, n'y a-t-il pas des Loix, n'y a-t-il pas des Juges? Eſt-ce ſubſtituer le Juge à la Loi? Eſt-ce ſoumettre la Loi au Juge, que de déférer à l'autorité du Juge qui prononce, qui décide ſur un point de la Loi au ſujet de laquelle s'eſt élevée une conteſtation? Fait-on en cela quelque injure au Légiſlateur qui a fait la Loi, & qui a établi des Juges pour en decider les

points qui pourroient être controverſés ? Où ſeroit l'injure faite au Souverain ? Ne ſeroit-ce pas de méconnoître les Juges qu'il auroit revêtus de ſon autorité, de n'en faire nul état, de leur réſiſter, de ſe révolter contr'eux ? Ce ſont-là des maximes qu'on peut regarder comme de premiers principes, & parce qu'elles ſont univerſellement reçues, tant dans la ſpéculation que dans la pratique, & parce qu'elles ſont la baſe de tout bon gouvernement.

Mais n'eſt-ce pas préciſément à quoi ſe réduit tout ce que tient & enſeigne le Catholique par rapport au gouvernement du Royaume ſpirituel de Jeſus-Chriſt en terre ? Ce divin Légiſlateur a laiſſé ſa Loi, ce ſont les divines Ecritures ; mais c'eſt à des hommes qu'il a laiſſé cette Loi. A des hommes, c'eſt tout dire ; car c'eſt annoncer, en un mot, toutes les misères, tous les travers, & toutes les ſources des plus grands égaremens de l'eſprit ; c'eſt annoncer l'ignorance, l'aveuglement, la prévention, la partialité, l'opiniatreté, & toutes les paſſions qui du cœur peuvent refluer ſur l'eſprit. Sans doute que Dieu, en donnant à l'homme ſa Loi contenue dans les divines Ecritures, pouvoit aller au-devant de tout ce qui étoit capable de corrompre ſon eſprit, & qu'il pouvoit éclairer parfaitement chaque homme en particulier, & toutes les ſociétés du monde

en général ; mais il n'en a pas uſé ainſi , & c'eſt un fait dont perſonne ne doute. Or , dans ce cas , qui eſt le ſeul réel & véritable , n'étoit-il pas , eu égard à ſa ſageſſe infinie & à ſa Providence toujours attentive , n'étoit-il pas d'une néceſſité évidente qu'il n'eût pas abandonné ſa Loi toute ſainte & toute véritable aux interprétations arbitraires , fauſſes & ſcandaleuſes qu'auroient pu enfanter les délires de la paſſion ? N'étoit-il pas d'une néceſſité évidente qu'il eût établi des Juges à qui il auroit communiqué ſon eſprit, & qu'il auroit aſſuré de ſon aſſiſtance, pour prononcer ſouverainement & infailliblement ſur les points conteſtés de la Loi. Nous n'avons garde de penſer que Dieu ait beſoin ni de truchement ni d'interprète ; mais l'homme en a un beſoin indiſpenſable , & Dieu y a pourvu en établiſſant dans ſon Egliſe un Tribunal qui pût en remplir les fonctions par rapport à l'homme , d'une manière digne de Dieu.

Où eſt l'injure faite à Dieu ? C'eſt dans la révolte contre l'autorité légitime établie par Jeſus-Chriſt. Qu'il vous ſuffiſe que tout le peuple eſt un peuple de Saints, & que le Seigneur eſt avec eux. Pourquoi vous élevez-vous ſur le peuple du Seigneur ? ... Voulez-vous encore nous arracher les yeux ? *Cur elevamini ſuper populum Domini ? .. An & oculos noſtros vis eruere ?* Tel fut

Num. xvi, 3, 14.

le cri ſchiſmatique de Coré, Dathan & Abiron, dans le tems de leur rebellion contre Moïſe & Aaron. Mais n'eſt-ce pas celui des Proteſtans contre tous les Souverains Pontifes & contre tous les Evêques Catholiques, qu'ils s'obſtinent à ne pas vouloir reconnoître comme les oracles du Seigneur, les dépoſitaires fidèles & les interprètes infaillibles de ſa Loi. Ce ſont des hommes, il eſt vrai; mais, tout hommes qu'ils ſont, c'eſt eux que le *Saint-Eſprit a établis pour gouverner l'Egliſe de Dieu.* C'eſt eux à qui cet eſprit de vérité a promis ſon aſſiſtance continuelle & ſans aucune interruption : *Voilà que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiècles.* C'eſt à tous les Papes à qui il a été dit dans la perſonne de ſaint Pierre : *Vous êtes Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle.* Qu'on ouvre les yeux, & l'on verra depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent, le Pape & les Evêques dans l'exercice de ce miniſtère tout divin. Nos Frères ſéparés s'en laiſſeront-ils donc toujours impoſer, & ne concevront-ils jamais que ce n'eſt pas l'homme, mais Dieu dans l'homme ſon Miniſtre, ſon ſubſtitut, ſon organe, qu'ils attaquent, qu'ils inſultent, qu'ils outragent? *Non te abjecerunt, ſed me.* I. Reg. VIII, 7.

La première objection eſt réfutée : paſſons à la

ſeconde. Votre analyſe de la Foi, dit encore le Proteſtant, péche radicalement, à l'examiner du côté du raiſonnement ; car qu'eſt-ce qu'une analyſe de la Foi ? C'eſt une ſuite de raiſonnemens par induction, qui conduiſent à la dernière réſolution de la Foi, toujours en prouvant ; de manière que dans la gradation qu'on eſt obligé de faire, on ſe trouve rendu à un dernier point qui ſoit comme une barrière & un terme que la Raiſon elle-même a fixé, mais où elle s'arrête, & où la Foi commence à être miſe en activité : dernier point, qui doit toujours être prouvé par les précédens, & qui doit également ſervir efficacement à prouver tous les autres qui ſuivent. Or, il eſt évident que pour prouver ce qui eſt en queſtion, vous commencez par le ſuppoſer. En effet, qu'eſt-ce qui eſt en queſtion ? C'eſt le dernier motif qui doit vous déterminer à croire tout ce que la Foi vous propoſe. Mais quel eſt ce motif ? Eſt-ce l'autorité de l'Egliſe ? Je le veux. Mais par où me prouvez-vous l'autorité de l'Egliſe ? Me dites-vous que c'eſt par l'Ecriture ? Soit. Mais par où me prouvez-vous l'autorité de l'Ecriture ? Vous me répondez que c'eſt par l'Egliſe, c'eſt-à-dire que *vous prouvez l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe par l'Ecriture, & vous prouvez l'Ecriture par l'infail-*

libilité du Tribunal de l'Egliſe. Or, voilà juſtement le cercle vicieux.

Cette objection porte entièrement à faux, ſi l'on peut prouver l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe indépendamment de l'Ecriture, & ſi l'on peut prouver la vérité & la divinité de l'Ecriture, indépendamment de l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe : or, ces deux points peuvent ſe prouver, & ſe prouvent même très-efficacement, ſans établir entr'eux une dépendance abſolument néceſſaire.

En effet, on peut prouver l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe, par les mêmes preuves qui démontrent que l'Egliſe Catholique Romaine eſt l'unique véritable Égliſe de Jeſus-Chriſt ; car, la même poſſeſſion non interrompue depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à nous, qui prouve que l'Egliſe Catholique Romaine eſt la ſeule vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt, prouve également l'autorité de cette même Egliſe pour prononcer ſouverainement & décider infailliblement, puiſque la poſſeſſion eſt la même & dans le même degré d'évidence morale pour l'un & l'autre point : *Mea eſt poſſeſſio, olim poſſideo, prior poſſideo.* C'eſt ce que j'ai droit de dire de l'autorité qu'exerce le Tribunal de l'Egliſe Romaine, comme j'ai droit de le dire pour montrer que l'Egliſe Romaine elle-même eſt la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt,

ou la ſeule Communion Chrétienne qui tire, pleinement & ſans aucune interruption, ſon origine de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres. Vérité de l'Egliſe Romaine, autorité de l'Egliſe Romaine: deux choſes inſéparables l'une de l'autre; car, ſans parler de la poſſeſſion qui prouve efficacement ces deux chefs, la poſſeſſion n'eût-elle lieu que pour prouver la vérité de l'Egliſe Romaine, l'autorité qu'elle s'attribue ſe trouveroit prouvée conſéquemment & néceſſairement. Comment cela? C'eſt que l'Egliſe Romaine ceſſeroit d'être la véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt, ſi elle uſurpoit une autorité que ne lui auroit pas donnée Jeſus-Chriſt, & ſi elle l'uſurpoit en la propoſant comme quelque choſe d'eſſenciel & d'indiſpenſable. Donc, ce qui prouve la vérité de l'Egliſe Romaine, prouve également ſon autorité; mais la vérité de l'Egliſe & de la ſeule Egliſe Romaine, comme Egliſe de Jeſus-Chriſt, ſe prouve indépendamment de l'Ecriture. Donc l'autorité de l'Egliſe Romaine ſe prouve auſſi indépendamment de l'Ecriture; donc il n'eſt pas vrai de dire que je ne prouve l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe que par l'Ecriture; donc il n'y a pas de cercle vicieux dans l'analyſe de ma Foi.

Je conviens que l'Ecriture aſſure très-clairement l'infaillibilité au Tribunal de l'Egliſe, & que ce Tribunal, en me le déclarant, me pro-

poſe cette même infaillibilité comme un objet de ma Foi; mais qu'y a-t-il en cela de ſurprenant? Et tout ce qu'on a droit d'en conclure, n'eſt-ce pas uniquement que je puis connoître & que je connois véritablement l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe par deux voies différentes, par la Raiſon & par la Foi; par les argumens moraux les plus démonſtratifs, & par l'autorité des divines Ecritures? Or, l'infaillibilité que je produis dans l'analyſe de ma Foi, eſt celle qui m'eſt démontrée par la Raiſon. Mais, dès-lors, n'eſt-elle pas également indépendante de l'autorité de l'Ecriture?

Suppoſons, pour un moment, que l'Ecriture eût gardé le ſilence ſur le dogme de l'infaillibilité du Tribunal, cette infaillibilité ceſſeroit-elle pour cela d'être démontrée? Non, aſſurément; & il s'enſuivroit ſeulement, non pas, à la vérité, dans le plan de l'Egliſe Catholique qui connoît des dogmes de Foi dans la parole de Dieu non écrite & uniquement conſignée dans la Tradition, mais dans le plan des Proteſtans. Il s'enſuivroit ſeulement que cette infaillibilité pourroit ne pas être un objet de ma Foi, mais elle en ſeroit toujours un principe. Au reſte, ce que je dis ici eſt d'autant plus déciſif contre le Proteſtant, que je raiſonne ſelon ſes maximes, parce qu'il ne connoît d'objet de Foi que ce qui eſt

contenu dans la parole de Dieu écrite. Cette ſuppoſition ſuffit pour rendre ſenſible, & mettre dans le plus grand jour, que la preuve de l'infaillibilité de l'Egliſe peut être indépendante de l'autorité de l'Ecriture.

Je puis également prouver la vérité & la divinité de l'Ecriture, indépendamment de l'autorité du Tribunal de Jeſus-Chriſt ; car, avant que Jeſus-Chriſt eût fondé l'Egliſe, les Livres de l'Ancien Teſtament avoient tous les caractères de vérité & de divinité qu'ils ont aujourd'hui : & cela eſt ſi vrai, que quand Jeſus-Chriſt, dans ſon Evangile, & les Apôtres, dans leurs diſcours ou dans leurs Epîtres canoniques, les ont cités, ils ne les ont cités que comme des Livres qui avoient déja toute l'autorité de l'inſpiration divine.

Pour ce qui eſt du Nouveau Teſtament, il a de ſa vérité & de ſa divinité le même genre de preuves qu'avoient avant Jeſus-Chriſt les Livres de l'Ancien Teſtament. Dans l'une & l'autre Alliance, la Tradition la moins ſuſpecte, la plus éclatante, la plus ſuivie, la plus ſoutenue, la plus diſcutée, la plus autoriſée par le Miniſtère public propre des deux économies, conſtate la vérité & la divinité de ces volumes ſacrés. Que ce Miniſtère public ſoit infaillible, ou non, tout dépoſe de la vérité & de la divinité des deux Teſtamens, indépendamment de toute infaillibi-

lité ; & en fait de preuve morale, il n'eſt pas poſſible d'en produire aucune qui ſoit plus ſouveraine au premier degré. Les Proteſtans n'ont ici rien à répliquer ; puiſque, ne reconnoiſſant l'infaillibilité d'aucun Tribunal établi par Jeſus-Chriſt avec cet attribut d'infaillibilité, ils n'ont & ne peuvent avoir que les mêmes preuves morales pour aſſurer la vérité & la divinité de l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament. Il eſt donc inconteſtable, même de leur aveu, qu'on prouve l'Ecriture indépendamment de l'autorité du Tribunal de l'Egliſe.

Il eſt vrai que ce Tribunal, dont nous pouvons connoître l'infaillibilité indépendamment de l'Ecriture, nous propoſe la vérité & la divinité de la même Ecriture comme un objet de notre Foi ; mais ce qui en réſulte uniquement, comme je l'ai déja obſervé en parlant de l'infaillibilité du Tribunal de l'Egliſe, c'eſt que je puis connoître par deux voies différentes la vérité & la divinité de l'Ecriture, par la Raiſon & par la Foi, par les argumens moraux les plus démonſtratifs, & par l'autorité de l'Egliſe.

Mais, dans ce plan, comment expliquer ce qu'avance ſaint Auguſtin, lorſqu'il dit : Je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe Catholique ne m'y déterminoit : *Ego verò Evangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ com-*

Contra Epiſt. Manich. quam vocant Fundamenti. c. v.

moveret auctoritas. Cette propoſition qui choque ſi fort les Proteſtans, & qui ſouvent embarraſſe quelques Catholiques, s'explique ſans aucune difficulté, & dans un ſens tout-à-fait admirable. Quel eſt-il ce ſens ? C'eſt que, quoiqu'on connoiſſe la divinité des Ecritures indépendamment de l'autorité du Tribunal de l'Egliſe, ce Tribunal néanmoins ſert à la faire connoître avec plus d'étendue. Par exemple, comment diſtinguer les Livres ſuppoſés divins, ſans l'être, de ceux qui ſont véritablement divins ? Comment diſtinguer les textes ſuppoſés, ou retranchés, ou altérés dans les Livres reçus comme divins, d'avec les textes qui ne ſont pas ſuppoſés, ou qui ne doivent pas être retranchés, ou qui ne ſont pas altérés ? Comment faut-il interpréter les textes des divines Ecritures, & en déterminer le ſens véritable, en cas de conteſtation & de diviſion dans les ſentimens ? Ce ſont-là, je l'avoue, des points que je ne puis réſoudre parfaitement que par l'autorité d'un Tribunal établi pour cet effet, & tel eſt en partie l'exercice du Tribunal établi par Jeſus-Chriſt : Tribunal au reſte ſi eſſenciel, que ſans lui on ne pourroit, ainſi que l'apprend l'expérience, éviter les plus grands inconvéniens, & des inconvéniens qui n'iroient à rien moins qu'à rendre l'Ecriture inutile, ou même à en faire une ſource de diviſions interminables,

& un piége meurtrier pour les ames, comme nous le ferons voir dans un moment.

C'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce que dit ſaint Auguſtin : *je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe Catholique ne m'y déterminoit.* Mais quoi de plus raiſonnable que le ſens que préſente cette ſentence, puiſqu'elle ne dit autre choſe, dans la penſée du ſaint Docteur, ſi ce n'eſt que le Tribunal de l'Egliſe ne fait à l'égard de l'Ecriture, que ce que font à l'égard du code des Loix les Tribunaux judiciaires dans le gouvernement politique. C'eſt à eux qu'il appartient de diſtinguer le vrai code & le texte original de la Loi d'un code ſuppoſé, ou de la réponſe d'un Juriſconſulte qu'on y auroit inſérée, ou de la malverſation d'un habile, mais d'un méchant homme qui voudroit altérer le texte de la Loi; c'eſt à eux, dis-je, qu'il appartient d'aſſurer l'authenticité du vrai code, & de conſerver dans toute ſa pureté le texte original de la Loi, de le déſigner, de le déterminer, de le garantir de toute corruption, de toute altération. Et voilà ce que fait le Tribunal de l'Egliſe avec cette différence qu'elle le fait avec une autorité infaillible; ce qui ne peut avoir lieu dans les choſes purement humaines. Qu'y auroit-il de choquant dans cette propoſition : *Je n'ajouterois aucune foi au code des Loix, ſi les Juges ſupérieurs ne l'avouoient*, &

ne me le préſentoient tel qu'il eſt? Mais c'eſt dans le fond à quoi ſe réduit la propoſition de S. Auguſtin.

C'eſt faute de reconnoître un pareil Tribunal, que les Hérétiques dans tous les tems ont abuſé des divines Ecritures. Auſſi Tertullien ne vouloit-il pas qu'on les admît à raiſonner par l'Ecriture contre les Catholiques. Et pourquoi ? C'eſt que ceux-ci ſont en poſſeſſion des divines Ecritures, & ceux-là n'y ſont pas. *Hunc igitur potiſſimum gradum obſtruimus non admittendos eos ad ullam de ſcripturis diſputationem. Si hæ ſunt illæ vires eorum, uti eas habere poſſint, diſpici debet cui competat poſſeſſio Scripturarum, ne is admittatur ad eam, cui nullo modo competit.* Comment prouve-t-il que les Hérétiques ne ſont pas en poſſeſſion des Ecritures, & que c'eſt le privilége de la ſeule Egliſe Catholique ? C'eſt, répond-il, que les changemens prouvent la nouveauté : or, les Hérétiques ont perverti toutes les Ecritures. Les uns ont retranché des Livres entiers : les autres en ont altéré des textes : chacun en a uſé ou plutôt abuſé, comme l'intérêt préſent de ſa cauſe le requeroit. Il n'y a que les véritables & les anciens poſſeſſeurs qui les laiſſent telles qu'ils les ont trouvées. Marcion, continue-t-il, a fait un maſſacre des Ecritures. *Marcion... cædem Scripturarum confecit.* Valentin les a épargnées. *Valentinus autem pepercit ;* & cependant il en a plus retranché, & il y a plus ajouté,

De præſcript. hæret.

ajouté, en ôtant la propriété de chacune de ſes paroles : *Et tamen plus abſtulit & plus adjecit, auferens proprietatem ſingulorum quoque verborum.* Eſt-ce le ſiècle de Marcion & de Valentin, ou n'eſt-ce pas celui de Luther & de Calvin, dont Tertullien a voulu décrire les horreurs ? Mais que faut-il de plus pour juſtifier la penſée de S. Auguſtin : Je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Egliſe Catholique ne m'y déterminoit ? *Ego verò Evangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ commoveret auctoritas.*

On repliquera peut être que cette analyſe de la Foi laiſſe toujours une impreſſion fâcheuſe, ſçavoir, qu'elle paroît mettre l'Egliſe au-deſſus de l'Ecriture. Mais ce n'eſt point-là raiſonner : car, outre ce que nous avons déja dit à ce ſujet, comme déſigner la Loi, montrer la Loi, aſſurer l'authenticité de la Loi, déclarer le vrai ſens de la Loi, n'eſt pas être au-deſſus de la Loi ; ainſi, déſigner l'Ecriture, montrer l'Ecriture, aſſurer l'authenticité de l'Ecriture, déclarer le vrai ſens de l'Ecriture, n'eſt pas être au-deſſus de l'Ecriture. Or, voila ce que fait le Tribunal de l'Egliſe, & ce qu'il fait avec une infaillibilité connue indépendamment de l'Ecriture. Du reſte, il ne montre l'Ecriture ou la Loi, que pour obéir lui-même le premier & y faire obéir tous ceux qui lui ſont ſoumis. Mais, eſt-ce-là dominer, eſt-ce-là affecter quelque ſupériorité ſur l'Ecriture ou la Loi ? N'eſt-ce pas plutôt être doublement ſou-

mis & pour ſoi & pour les autres ; être ſoumis ſoi-même par connoiſſance, & ſoumettre les autres par autorité ; mais par une autorité qu'on n'exerce que parce qu'on l'a reçue, & autant qu'on l'a reçue, par une autorité qu'on ne veut faire valoir que pour conduire tout le monde à la ſoumiſſion dont on donne ſoi-même l'exemple ?

Que réſulte-t-il de tout ce que je viens de dire ? C'eſt que l'objection qu'on fait contre l'analyſe de la Foi, en voulant démontrer que ce n'eſt qu'un cercle vicieux, & qu'on préſente comme quelque choſe de formidable, n'a rien de ſolide : c'eſt que le triomphe des Proteſtans à cet égard eſt frivole ; c'eſt que celui des Catholiques eſt très-réel ; c'eſt que je trouve dans l'impoſſibilité de faire l'analyſe de ſa Foi hors de l'Egliſe Romaine, une nouvelle démonſtration en faveur de cette Egliſe, & contre toutes les Sectes ou Communions qui en ſont ſéparées ; c'eſt que dans le compte que je rends de ma Foi, je fais toujours marcher devant moi l'évidence du témoignage ; & qu'ainſi ma ſoumiſſion n'eſt le fruit ni de l'ignorance, ni d'une crédulité vaine & ſuperſtitieuſe, comme le reprochent aux Catholiques les Déiſtes. Ce qui en réſulte enfin, c'eſt qu'en s'écartant de l'analyſe de la Foi que je viens d'expoſer, on s'écarte de la Raiſon.

F I N.

NAPOLI

627164

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un manuſcrit intitulé : *La Foi juſtifiée de tout reproche de contradiction avec la Raiſon*, &c. L'Auteur ſert & venge la Religion, en montrant la foibleſſe des ſophiſmes de l'Incrédulité, par le contraſte des principes ſolides qui établiſſent la Foi des Chrétiens : je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 8 Juillet 1761.

SALMON.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT. Notre amé le ſieur HUMBLOT, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *La Foi juſtifiée de tout reproche de contradiction avec la Raiſon, par rapport à ſes Myſtères & ſa Morale* : s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni

d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle ſous le contreſcel des Préſentes : que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LAMOIGNON, le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il lui ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. DONNÉ à Verſailles, le vingt-unième jour du mois de Septembre, l'an de Grâce mil ſept cent ſoixante un, & de notre Regne le quarante-ſeptième. Par le Roi en ſon Conſeil.

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 216, fol. 216, conformément au Reglement de 1723. A Paris, le 27 Octobre 1761.

G. SAUGRAIN, Syndic.